

**P.B. Latour
J. Leger
J.E. Hines
M.L. Mallory
D.L. Mulders
H.G. Gilchrist
P.A. Smith
D.L. Dickson**

Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Première édition française

**Publication hors série
Numéro 114
Service canadien de la faune**



Service canadien de la faune

Publications hors série

Les Publications hors série font état des résultats de recherches originales effectuées par les membres du personnel du Service canadien de la faune ou appuyées par le Service. Ces publications ont fait l'objet d'un examen par des pairs.

Directeur scientifique en chef du Conseil d'édition

A.J. Gaston
Direction générale des sciences et de la technologie
Environnement Canada

Conseil d'édition

G.R. Clark
Direction générale des sciences et de la technologie
Environnement Canada

A.W. Diamond
Atlantic Co-operative Wildlife Ecology Research Network
University of New Brunswick

R. Letcher
Direction générale des sciences et de la technologie
Environnement Canada

H. Meltofte
National Environmental Research Institute
Danish Ministry of the Environment

P. Mineau
Direction générale des sciences et de la technologie
Environnement Canada

E. Nol
Department of Biology
Trent University

G.J. Robertson
Direction générale de l'intendance environnementale
Environnement Canada

J.-P. Savard
Direction générale des sciences et de la technologie
Environnement Canada

R. Ydenberg
Centre for Wildlife Ecology
Simon Fraser University

Le rôle d'Environnement Canada en matière d'espèces sauvages

Environnement Canada est responsable des questions de compétence fédérale touchant les espèces sauvages. Il est ainsi notamment chargé de la protection et de la gestion des oiseaux migrateurs, des habitats canadiens d'importance nationale et des espèces en péril ainsi que d'autres questions fauniques d'importance nationale et internationale. Le Ministère effectue en outre des travaux de recherche dans nombre de champs d'activité de la biologie des espèces sauvages, et il met en œuvre divers programmes incitatifs visant les espèces sauvages et l'intendance des habitats.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Environnement Canada, pour nous aviser d'un changement d'adresse ou pour nous demander d'enlever votre nom de notre liste d'envoi, prière de communiquer avec la section suivante :

Informathèque
Environnement Canada
Ottawa ON K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800, ou 1-800-668-6767 (sans frais au Canada)
Télécopieur : 819-994-1412
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca

Les Publications hors série du Service canadien de la faune sont publiées par Environnement Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications du Service canadien de la faune, prière de visiter le site Web www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/.

P.B. Latour¹
J. Leger²
J.E. Hines¹
M.L. Mallory¹
D.L. Mulders¹
H.G. Gilchrist¹
P.A. Smith³
D.L. Dickson¹

Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Première édition française*

Publication hors série
Numéro 114
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Février 2008

Also available in English under the title
*Key migratory bird terrestrial habitat sites in the
Northwest Territories and Nunavut. Third edition.**
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Occasional Paper No. 114

¹ Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

² Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

[adresse actuelle : Alberta Sustainable Resource Development
Provincial Building, 200 5th Avenue South,
Lethbridge (Alberta) T1J 4L1]

³ Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

[adresse actuelle : Environnement Canada, Centre national de la
recherche faunique, Ottawa (Ontario) K1A 0H3]

Page de la couverture :

Les falaises dans la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik (île Coburg). Elles fournissent d'habitat pour les oiseaux de mer (le site numéro 10 dans Nunavut). Photo de Grant Gilchrist.

Les milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta). Ces milieux humides boréales englobent l'habitat clé pour les oiseaux migrateurs (le site numéro 13 dans les Territoires du Nord-Ouest). Photo de Donna Mulders.

Les deux photos © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2008. Tous droits réservés.

N° de catalogue CW69-1/114F
ISBN 978-0-662-07104-4
ISSN 0701-7944

En ligne en format HTML et PDF à l'adresse <http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications>
N° de catalogue CW69-1/114F-PDF
ISBN 978-0-662-07104-4

***Éditions antérieures**

MCCORMICK, K.J., M.E. ADAMS, C.J. STEPHENSON et A.S. GOODMAN. 1984. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 1^{re} édition. Rapport technique n° 84-6, Service canadien de la faune, Yellowknife, 175 p.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 2^e édition. Publication hors série n°71 du Service canadien de la faune, Ottawa.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut / P.B. Latour ... [et al.]. -- 1^{re} éd. française

(Publication hors-série ; 0701-7944 ; no 114)

Publ. aussi en anglais sous le titre: *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*.

Également disponible sur l'Internet.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-0-662-07104-4

N° de cat. : CW69-1/114F

1. Oiseaux--Habitat--Territoires du Nord-Ouest. 2. Oiseau--Habitat--Nunavut. 3. Oiseaux--Migration--Territoires du Nord-Ouest. 4. Oiseaux--Migration--Nunavut. 5. Habitat (Écologie)--Territoires du Nord-Ouest. 6. Habitat (Écologie)--Nunavut. I. Latour, Paul B. (Paul Bernard), 1951- II. Service canadien de la faune III. Coll.: Publication hors-série (Service canadien de la faune) no 114.

QL676.57.C3K4914 2008

333.95'8097193

C2007-980192-7

Résumé

Ce rapport présente 83 habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Chaque site accueille au moins 1 p. 100 de la population canadienne d'une ou de plusieurs espèces (ou sous-espèces dans certains cas) d'oiseaux migrateurs. Ces habitats terrestres englobent parfois des milieux marins et dulçaquicoles lorsque leur valeur est intimement liée à la présence de milieux aquatiques. Les données utilisées pour leur établissement ont été tirées de rapports publiés ou inédits ainsi que de communications personnelles.

Dans la présente mise à jour des habitats terrestres clés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, huit nouveaux sites ont été ajoutés et deux autres ont été retirés. Parmi les sites qui figuraient dans la deuxième édition anglaise, quatre ont été combinés pour former un seul et même site. Bon nombre des sites reconnus dans les listes antérieures ont été révisés, certains de façon substantielle. En tout, 18 sites chevauchent des refuges d'oiseaux migrateurs et deux autres chevauchent des réserves nationales de faune.

Le présent rapport (la première édition française) décrit les habitats terrestres clés qui sont essentiels au bien-être de diverses espèces d'oiseaux migrateurs au Canada. Il témoigne de l'intérêt que porte le Service canadien de la faune d'Environnement Canada aux terres qui pourraient nécessiter des mesures spéciales de conservation de la faune. Ce document vise également à guider les efforts de conservation d'autres organismes qui s'intéressent aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Remerciements

Les auteurs tiennent à souligner la contribution de McCormick *et al.* (1984) et d'Alexander *et al.* (1991), dont les travaux antérieurs ont servi de point de départ à cette première édition française. Ils souhaitent également remercier deux réviseurs anonymes dont les commentaires ont beaucoup enrichi le contenu de ce rapport.

Ce rapport a été produit par la section de l'édition et des services créatifs, Direction générale des communications, Environnement Canada. Les personnes suivantes ont participé à la préparation du document : Michèle Poirier et Sylvie Latulippe, supervision; Elizabeth Morton et Susan Burns, coordination; Marla Sheffer, révision scientifique; Sophie Lalonde, révision de la version française; Linda Burnett et Michelle Croteau, mise en pages.

Table des matières

1.0	Introduction	6		
2.0	Protection des habitats terrestres clés	7		
2.1	Mandat du Service canadien de la faune	7		
2.2	Autres lois protégeant l'habitat des oiseaux migrateurs	7		
2.3	Reconnaissance des habitats importants pour les oiseaux migrateurs	7		
2.4	Gestion des terres et protection de l'habitat des oiseaux migrateurs	7		
3.0	Méthodologie et justifications	8		
4.0	Description des sites	11		
4.1	Rubriques	11		
4.2	Légende des cartes	11		
5.0	Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest	12		
	Site NT1 – Île Prince Patrick	14		
	Site NT2 – Rivière Thomsen	16		
	Site NT3 – Refuge d'oiseaux migrateurs no ^o 1 de l'île Banks	17		
	Site NT4 – Lac Tahiryuak	19		
	Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak	20		
	Site NT6 – Cap Parry	21		
	Site NT7 – Baie Harrowby	22		
	Site NT8 – Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason)	23		
	Site NT9 – Rivière Kugaluk	25		
	Site NT10 – Baie McKinley – île Phillips	26		
	Site NT11 – Baies Kukjutkuk et Hutchison	28		
	Site NT12 – Delta du fleuve Mackenzie	29		
	Site NT13 – Milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta)	31		
	Site NT14 – Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie	32		
	Site NT15 – Lac Brackett (Willow)	33		
	Site NT16 – Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie	34		
	Site NT17 – Secteur sud-est des monts Mackenzie	35		
	Site NT18 – Lac Mills	36		
	Site NT19 – Lac Beaver	37		
	Site NT20 – Bras Nord du Grand lac des Esclaves	38		
	Site NT21 – Pointe Northwest	40		
	Site NT22 – Delta de la rivière des Esclaves	41		
	Site NT23 – Rivières Sass et Nyarling	43		
6.0	Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut	44		
	Site NU1 – Monts Inglefield	46		
	Site NU2 – Champ de glace Sydkap	47		
	Site NU3 – Île North Kent	48		
	Site NU4 – Île Seymour	49		
	Site NU5 – Îles Cheyne	50		
	Site NU6 – Vallée Polar Bear	51		
	Site NU7 – Île Baillie-Hamilton	52		
	Site NU8 – Cap Vera	53		
	Site NU9 – Pointe Skruis	54		
	Site NU10 – Nirjutiqavvik (île Coburg)	55		
	Site NU11 – Secteur est de l'île Devon	56		
	Site NU12 – Inlet Hobhouse	57		
	Site NU13 – Cap Liddon	58		
	Site NU14 – Île Browne	59		
	Site NU15 – Île Prince Leopold	60		
	Site NU16 – Baie Batty	62		
	Site NU17 – Baie Creswell	63		
	Site NU18 – Secteur nord-ouest de la presque île Brodeur	65		
	Site NU19 – Baie Baillarge	66		
	Site NU20 – Bras Berlinguet	67		
	Site NU21 – Cap Hay	68		
	Site NU22 – Secteur sud de l'île Bylot	69		
	Site NU23 – Cap Graham Moore	70		
	Site NU24 – Golfe de Buchan	71		
	Site NU25 – Baie Scott	72		
	Site NU26 – Îles Abbajalik et Ijutuk	73		
	Site NU27 – Qaquilluit (cap Searle)	74		
	Site NU28 – Akpait (baie Reid)	75		
	Site NU29 – Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland	76		
	Site NU30 – Grande plaine de la Koukdjuak	77		
	Site NU31 – Îles du bassin Foxe	78		
	Site NU32 – Île Spicer Nord	79		
	Site NU33 – Île Turton	80		
	Site NU34 – Basses terres de Rasmussen	81		

Site NU35 – Île Jenny Lind	83
Site NU36 – Secteur sud-ouest de l'île Victoria	84
Site NU37 – Baie Queen Maud	85
Site NU38 – Cours intermédiaire de la rivière Back	87
Site NU39 – Cours inférieur de la rivière Back	88
Site NU40 – Rivière Thelon	89
Site NU41 – Cours intermédiaire de la rivière Quoich	90
Site NU42 – Rivière McConnell	91
Site NU43 – Rivière Boas	92
Site NU44 – Baie East	93
Site NU45 – Île Coat	95
Site NU46 – Île Fraser	96
Site NU47 – Détroit de Digges	97
Site NU48 – Baie Markham	98
Site NU49 – Île Hantzsch	99
Site NU50 – Île Akpatok	100
Site NU51 – Archipels de la baie d'Ungava	101
Site NU52 – Archipel de la rivière Koktac	104
Site NU53 – Îles Sleeper	105
Site NU54 – Secteur nord des îles Belcher	105
Site NU55 – Îles Salikuit	107
Site NU56 – Îles Twin	108
Site NU57 – Secteur nord-est de la baie James	109
Site NU58 – Île Akimiski	111
Site NU59 – Baie Boatswain	112
Site NU60 – Baie Hannah	113
<hr/>	
7.0 Discussion	114
7.1 La base de données	114
7.2 Protection	115
7.3 L'avenir	115
<hr/>	
8.0 Ouvrages cités	117
<hr/>	
Annexes	128
Annexe A. Sites clés de nidification et de repos pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut	128
Annexe B. Noms communs et scientifiques de l'ensemble des espèces et sous-espèces d'oiseaux mentionnées dans le texte	131
<hr/>	
Index alphabétique des habitats terrestres clés	132
<hr/>	
Liste des tableaux	
Tableau 1. Estimations de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut	9
<hr/>	
Liste des figures	
Figure 1. Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest	12
Figure 2. Emplacement des sites au Nunavut	45

1.0 Introduction

Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut occupent 34 p. 100 de la masse terrestre du Canada. Cette vaste étendue s'étire sur une distance de 3 000 km d'ouest en est, depuis le delta du Mackenzie jusqu'à l'extrémité est de l'île de Baffin, et sur une distance de 2 500 km du nord au sud, depuis le 60° parallèle jusqu'à la pointe nord de l'île d'Ellesmere. Elle réunit six écozones – la taïga des plaines, le bouclier de la taïga, la taïga de la cordillère, le Bas-Arctique, le Haut-Arctique et la cordillère arctique – qui présentent tout un éventail de formes de relief et de communautés végétales. La taïga des plaines se distingue par ses vastes forêts de conifères et ses milieux humides, concentrés autour du fleuve Mackenzie, tandis que le bouclier de la taïga se caractérise par des forêts d'arbres rabougris qui s'accrochent à d'immenses étendues de roche-mère ancienne dénudée, et d'innombrables lacs et rivières. Des montagnes aux contours déchiquetés, des rivières au cours rapide et des hautes terres balayées par les vents dominant la taïga de la cordillère, alors que de vastes arbustaies, des prairies humides à cypéracées et des lacs aux eaux froides et limpides forment le paysage du Bas-Arctique. Plus au nord, le Haut-Arctique présente une mosaïque de landes, de promontoires et d'affleurements rocheux ainsi que de milieux humides à la végétation abondante. Enfin, la cordillère arctique est en grande partie recouverte de calottes glaciaires permanentes, de glaciers et de pics escarpés. Ces paysages variés recèlent un vaste éventail de milieux qui servent d'habitat à une gamme variée d'espèces animales et végétales néarctiques. Quelque 220 espèces d'oiseaux migrateurs nichent régulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (SCF, 2005).

La conservation de l'ensemble des espèces sauvages passe obligatoirement par la préservation d'un habitat adéquat (tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité). Ainsi, conformément à sa législation habilitante – la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* de 1994 (*Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*), la *Loi sur les espèces sauvages au Canada* (*Règlement sur les réserves d'espèces sauvages*), la Politique fédérale sur l'utilisation des terres (gouvernement du Canada, 1981), la Politique minérale pour le Nord (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1986) et la Politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada (Ressources naturelles Canada, 1996) –, le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada protège et gère les milieux terrestres qui présentent une valeur écologique particulière pour la faune. Les habitats terrestres clés qui se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont déjà été décrits par le SCF (McCormick *et al.*, 1984; Alexander *et al.*, 1991), tout comme les habitats marins clés connus de cette même région (Mallory et Fontaine, 2004). Les derniers travaux de catalogage des habitats terrestres clés ont été réalisés par Alexander *et al.* (1991). Depuis, le SCF et d'autres organismes ont poursuivi leurs travaux de recherche et de surveillance des oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ils ont découvert plusieurs autres sites et ont actualisé les données recueillies sur les sites déjà répertoriés.

Depuis 1991, le Nord canadien connaît des changements politiques et économiques d'une ampleur inégalée, qui surviennent à un rythme sans précédent. L'exploitation forestière ainsi que les activités de prospection et d'exploitation associées aux minéraux et aux hydrocarbures s'intensifient à un rythme accéléré dans diverses régions des Territoires du Nord-Ouest, et tout indique que la prospection minière suivra le même cours au Nunavut. Le territoire du Nunavut a été créé par suite de la signature de l'Accord définitif du Nunavut (1993), et plusieurs revendications territoriales autochtones ont été réglées, telles que celles des Gwich'in (1991), des peuples du Sahtu (1993) et des Tâichô (2003). En vertu de ces accords définitifs, les Autochtones et les fonctionnaires chargés de la gestion des ressources ont désormais un poids égal dans la gestion de la faune et de son habitat. Les gestionnaires de la faune et les entreprises qui s'intéressent aux ressources naturelles, renouvelables ou non, doivent donc avoir accès aux données les plus récentes pour prendre des décisions relatives à l'aménagement du territoire.

Le présent rapport actualise le répertoire des habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991) des Territoires du Nord-Ouest (voir la figure 1 à la page 12) et du Nunavut (voir la figure 2 à la page 44) qui sont essentiels au bien-être d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs au Canada, à l'aide de nouvelles données, lorsqu'elles existent. Pour de nombreux sites, aucune nouvelle information n'a été recueillie au cours des 14 ans qui se sont écoulés depuis la parution du dernier rapport – ce qui témoigne de l'insuffisance des ressources dont disposent des organismes comme le SCF pour gérer ces secteurs importants. Par mesure de prudence, les auteurs ont malgré tout conservé ces sites dans leur rapport parce que les anciennes informations s'y rapportant sont les meilleures à l'heure actuelle. Le présent document décrit également un certain nombre de nouveaux habitats terrestres jugés clés à la lumière de données obtenues depuis 1991. La liste n'est cependant pas exhaustive, et il n'est pas exclu que d'autres sites y soient ajoutés dans l'avenir au fil des données recueillies. En outre, les secteurs qui ne sont pas énumérés dans le présent rapport ne doivent pas automatiquement être considérés comme des zones qui ne présentent aucun intérêt pour les oiseaux migrateurs.

Ce document témoigne de l'intérêt que porte le SCF aux terres où des mesures spéciales de conservation de la faune pourraient se révéler nécessaires. Il vise également à servir de guide pour orienter les efforts de conservation du gouvernement fédéral, des gouvernements territoriaux, des conseils de cogestion de la faune mis sur pied conformément aux accords définitifs sur les revendications territoriales, des organismes autochtones et non autochtones ainsi que de l'industrie. Le dernier répertoire des habitats terrestres clés était un ouvrage de référence exact et de consultation facile dont le SCF s'est abondamment servi pour évaluer les demandes de permis d'exploration minérale, les projets d'exploitation minière et les activités touristiques dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Son utilité a été maintes fois montrée.

2.0 Protection des habitats terrestres clés

2.1 Mandat du Service canadien de la faune

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, plusieurs organismes possèdent les outils législatifs nécessaires à la protection de l'habitat terrestre des espèces sauvages. Le SCF figure parmi ces organismes. Il administre la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrants* de 1994, qui lui confère la responsabilité de gérer et de conserver les populations d'oiseaux migrants au Canada. Conformément à cette loi, le SCF administre le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrants*, qui prévoit la création et la gestion de refuges d'oiseaux migrants. C'est également le SCF qui administre la *Loi sur les espèces sauvages au Canada*, en vertu de laquelle il est habilité à prendre des mesures pour protéger les espèces sauvages menacées d'extinction et à acquérir des terres pour y mener des activités de recherche, de conservation et d'interprétation concernant les espèces sauvages. L'acquisition et la gestion de ces terres, connues sous le nom de « réserves nationales de faune », se font conformément au *Règlement sur les réserves d'espèces sauvages*. Le SCF est aussi le principal responsable de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*, qui vise à empêcher que les espèces sauvages canadiennes ne disparaissent, à rétablir les espèces qui sont en péril et à éviter que les espèces sauvages communes ne le deviennent. Sous le régime de cette loi, le SCF est autorisé à prendre des mesures immédiates pour protéger l'habitat essentiel d'une espèce en péril.

2.2 Autres lois protégeant l'habitat des oiseaux migrants

En vertu de leur législation sur les parcs, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont habilités à créer des parcs territoriaux qui protègent l'habitat des oiseaux migrants. Certaines terres qui servent d'habitat aux oiseaux migrants sont protégées contre toute activité d'aménagement du fait qu'elles se trouvent dans des parcs nationaux ou des réserves de parcs nationaux créés et gérés par l'Agence Parcs Canada. Les règlements pris en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ne renferment aucune disposition sur l'habitat des oiseaux migrants proprement dit, mais ils interdisent un grand nombre d'installations et d'activités d'aménagement du territoire, ce qui assure une excellente protection à l'habitat.

2.3 Reconnaissance des habitats importants pour les oiseaux migrants

Le SCF représente le Canada à des conventions et à des accords internationaux et continentaux liés à la conservation des habitats fauniques. En 1981, le Canada a signé la Convention relative aux zones humides

d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eaux (également connue sous le nom de Convention de Ramsar), qui l'oblige à désigner des milieux humides d'importance internationale et à leur garantir une protection adéquate. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le SCF s'acquitte des obligations de la Convention au nom du Canada. Dans le cadre du Programme biologique international, auquel il a participé de 1964 à 1974, le Canada a classé 120 sites des Territoires du Nord-Ouest (qui englobaient alors le Nunavut) dans la catégorie « Conservation des communautés biologiques terrestres ». Bon nombre de ces sites ont été sélectionnés en raison de leur importance pour les populations d'oiseaux migrants. Il n'existe aucune mesure de contrôle réglementaire pour les protéger, mais le fait qu'ils aient ainsi été classés contribue à mettre en évidence leur importance écologique.

2.4 Gestion des terres et protection de l'habitat des oiseaux migrants

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, l'utilisation des terres publiques fédérales est régie par la *Loi sur les terres territoriales* et le *Règlement sur l'utilisation des terres territoriales*. Tous deux sont administrés par Affaires indiennes et du Nord Canada qui est responsable du contrôle, de la gestion et de l'administration des terres du Nord ainsi que de l'octroi de droits sur les terres et les ressources. Les habitats fauniques peuvent être déclarés inaliénables en vertu de la *Loi* et bénéficient donc d'une protection effective, du fait que les activités liées à l'aménagement y sont interdites. De plus, les conseils d'aménagement du territoire, créés en vertu des divers accords de règlement des revendications territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'Accord définitif du Nunavut, ont le mandat de désigner officiellement les principaux habitats fauniques et reconnaissent la nécessité de les protéger par des plans d'utilisation des terres. Les conseils de gestion des terres et des eaux, qui ont également été mis sur pied dans le sillage de ces accords définitifs, ont le pouvoir d'imposer, pour l'obtention de permis d'aménagement, des conditions assurant une très bonne protection à l'habitat des oiseaux migrants. La Stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest (1999) est le résultat d'une entente de coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial; de façon générale, cette stratégie prône la création d'un partenariat entre les parties intéressées afin de délimiter et de créer des aires légalement protégées dans les Territoires du Nord-Ouest, en particulier celles qui sont importantes pour les collectivités autochtones du Nord. Bien souvent, ces aires sont des habitats terrestres clés ou de vastes étendues représentatives des écozones du Nord.

3.0 Méthodologie et justifications

Au même titre que la détermination des saisons de chasse et des limites de prises, la protection des habitats clés est un outil de gestion des populations. L'importance de ces sites est telle que leur dégradation ou leur destruction pourrait avoir des répercussions considérables sur une population donnée. Comme la gravité d'un impact se mesure par la réduction de la taille d'une population, l'importance d'un site particulier est fonction du pourcentage de la population qui dépend de cette zone durant une partie donnée de l'année.

L'efficacité des mesures de protection de l'habitat comme outil de gestion varie en fonction de la biologie de chaque espèce. Il convient cependant de retenir les énoncés généraux suivants :

- Les populations réparties sur un vaste territoire géographique ou largement dispersées dans une variété d'habitats sont moins vulnérables aux menaces propres à un site, puisque seule une petite proportion de la population serait touchée par une éventuelle perturbation. Dans le cas de ces espèces, on ne peut surveiller ni gérer suffisamment d'habitats pour couvrir un pourcentage appréciable de la population.
- Les populations concentrées dans un secteur donné – halte migratoire, aires de mue, de nidification ou d'alimentation – durant une période quelconque de l'année sont plus vulnérables aux menaces propres à un site, car une grande proportion de la population serait touchée par une éventuelle perturbation.
- Les populations qui occupent des zones géographiques restreintes sont vulnérables lorsque leur habitat est menacé. Certaines espèces rares, menacées ou en voie de disparition en sont de bons exemples.

Le tableau 1 présente les espèces qui ont été examinées dans le contexte de ces énoncés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans la mesure du possible, le présent rapport fournit des données démographiques pour toutes les sous-espèces concernées. Dans le cas de la Bernache du Canada, cependant, les indices hivernaux sont présentés dans la documentation scientifique par unité de gestion des populations plutôt que par sous-espèce. Chaque unité peut englober plus d'une sous-espèce, et, inversement, chaque espèce peut être représentée dans plus d'une unité de gestion (voir le tableau 1).

Les secteurs qui comptent au moins 1 p. 100 de la population canadienne d'une espèce donnée sont considérés comme des habitats terrestres clés. Ce critère a été largement utilisé en Europe, et il a également servi à la sélection des terres visées par la Convention relative aux zones humides

d'importance internationale (Atkinson-Willes, 1976; Prater, 1976; Fuller, 1980). Il s'agit d'un compromis entre le besoin de reconnaître un segment biologiquement important d'une population et la nécessité d'éviter de désigner toute l'aire de répartition géographique d'une population comme habitat clé. Ce mode de sélection satisfait aussi aux critères établis en 2001 par le Comité exécutif du SCF pour la sélection des habitats terrestres d'intérêt.

Le présent rapport renferme les meilleures données existantes sur la taille des populations canadiennes et régionales d'oiseaux et sur la taille des populations présentes dans chaque site. Cette approche comporte cependant certaines limites. Par exemple, dans certains cas, la seule information disponible est désuète ou limitée à une seule observation. Bien que ce genre d'information soit loin d'être idéale, ces données permettent néanmoins une première détermination des sites et indiquent les secteurs où des inventaires seraient nécessaires.

Plusieurs des sites énumérés ne satisfont pas au critère de 1 p. 100 de la population d'une espèce donnée. Cependant, ces sites accueillent une diversité d'espèces exceptionnelle, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de mammifères, et ils sont généralement entourés de terres relativement infertiles. En les incluant dans le présent rapport, les auteurs en reconnaissent le caractère spécial.

Il existe parfois des écarts considérables entre la superficie des sites clés décrits dans le présent rapport et celle des mêmes sites énumérés dans l'Alexander *et al.* (1991). Dans certains cas, ces différences s'expliquent par des changements apportés aux limites des habitats clés. Dans les cas où aucune modification de ce genre n'a été apportée, l'écart reflète probablement les progrès accomplis grâce à la technologie des systèmes d'information géographique (SIG), qui permet de calculer la superficie avec plus de précision qu'il n'était possible de le faire lors de la publication d'Alexander *et al.* (1991).

La reconnaissance des habitats terrestres clés est un processus dynamique et itératif. L'importance de chaque site varie avec le temps, selon les fluctuations des populations et les changements des conditions d'habitat. Par conséquent, les délimitations géographiques des zones importantes sur le plan biologique ne coïncident pas toujours avec les limites des unités de gestion existantes. Le présent rapport fait état des connaissances actuelles sur les besoins en matière d'habitat de certaines populations d'oiseaux migrateurs. L'importance de chaque site sera réévaluée à mesure que d'autres données seront accessibles.

Tableau 1Estimations^a de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Espèce ^b	Sous-espèce ou unité de gestion	Estimations de la taille des populations		Source
		Canada	T.N.-O.et Nunavut	
Oie rieuse (<i>Anser albifrons</i>)				
Population du milieu du continent	<i>frontalis</i>	625 900 ^{c,d}	625 900 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Oie des neiges (<i>Chen caerulescens</i>)				
Grande Oie des neiges	<i>atlantica</i>	678 000 ^{c,e}	678 000 ^{c,e}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Petite Oie des neiges	<i>caerulescens</i>	4 500 000 ^c	4 500 000 ^c	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Oie de Ross (<i>Chen rossii</i>)		>800 000 ^c	>800 000 ^c	SCF, 2004
Bernache cravant (<i>Branta bernicla</i>)				
Bernache cravant de l'Atlantique	<i>hrota</i>	164 500 ^{c,d}	164 500 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache cravant noire	<i>nigricans</i>	30 000	30 000	Sous-comité de la Bernache cravant noire, 1996; J.E. Hines, données inédites
Population de la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique (<i>Bernache cravant à ventre gris</i>)	La Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique (ou Bernache cravant à ventre gris) ^f	6 200 ^{c,d}	6 200 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache de Hutchins (<i>Branta hutchinsii</i>)				
Population des prairies à herbes courtes ^g		78 350 ^{c,d}	78 350 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population des prairies à herbes hautes		200 000 ^{c,d}	200 000 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>)				
Population des prairies à herbes courtes ^g	<i>parvipes</i>	78 350 ^{c,d}	78 350 ^{c,d}	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population du sud de la baie James	<i>interior</i>	106 500 ^c	17 300 ^c	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population de l'est des Prairies	<i>interior</i>	229 200	229 200	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Cygne siffleur (<i>Cygnus columbianus</i>)				
Population de l'Est		108 200 ^c	108 200 ^c	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Cygne trompette (<i>Cygnus buccinator</i>)				
Population des Rocheuses		3 279 ^c	294 ^c	Hawkings <i>et al.</i> 2002
Canard d'Amérique (<i>Anas americana</i>)		2 500 000 ^c		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Canard noir (<i>Anas rubripes</i>)		528 000 ^c	Inconnu	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Fuligule à dos blanc (<i>Aythya valisineria</i>)		560 000 ^c		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Petit Fuligule (<i>Aythya affinis</i>) et Fuligule milouinan (<i>Aythya marila</i>)		3 700 000 ^c		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Eider à tête grise (<i>Somateria spectabilis</i>)		315 000	315 000	Suydam, 2000
Eider à duvet (<i>Somateria mollissima</i>)				
Population de la baie d'Hudson	<i>sedentaria</i>	50 000	50 000	H.G. Gilchrist, données inédites
Population du Pacifique	<i>v-nigra</i>	35 000	35 000	Dickson et Gilchrist, 2001
Population du Nord	<i>borealis</i>	300 000	300 000	A. Mosbech, données inédites
Harelde kakawi (<i>Clangula hyemalis</i>)		2 500 000	2 500 000	Hyslop, 1996
Macreuse à front blanc (<i>Melanitta perspicillata</i>)		<500 000 ^h	<300 000 ^h	Bellrose, 1980; Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>)		185 000 ^c	90 000 ^c	Bordage et Savard, 1995
Macreuse brune (<i>Melanitta fusca</i>)		<500 000 ^h	<300 000 ^h	Bellrose, 1980; Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Fulmar boréal (<i>Fulmarus glacialis</i>)	<i>minor</i>	201 000	200 000	Gaston <i>et al.</i> , 2006
Grue blanche (<i>Grus americana</i>) (P)		183 ^c	183 ^c	B. Johns, comm. pers.
Courlis esquimau (<i>Numenius borealis</i>) (P)		23 ^{c,i}	23 ^{c,i}	Gollop <i>et al.</i> , 1986
Goéland bourgmestre (<i>Larus hyperboreus</i>)		34 600	33 500	Gilchrist, 2001
Sabine's Gull (<i>Xema sabini</i>)		72 000	72 000 ⁱ	Alexander <i>et al.</i> , 1991; Day <i>et al.</i> , 2001; V.H. Johnston, données inédites
Mouette tridactyle (<i>Rissa tridactyla</i>)	<i>tridactyla</i>	200 000	95 000	Nettleship, 1980
Mouette rosée (<i>Rhodostethia rosea</i>) (P)		?	10	Macey, 1981; Béchet <i>et al.</i> , 2000
Mouette blanche (<i>Pagophila eburnea</i>) (P)		500	500	Gilchrist et Mallory, 2005
Sterne caspienne (<i>Sterna caspia</i>) (R)		7 890–8 390	287	Cairns <i>et al.</i> , 1986; McCormick et Sirois, 1988; Sirois <i>et al.</i> , 1989, 1995; Sirois et Seddon, 1990; H. Blokpoel, S. Brechtel, W. Campbell, G. Chapdelaine, S. Houston, B. Koonz, A.R. Lock, R.I.G. Morrison, K. Roney et A.R. Smith, comm. pers.

Tableau 1Estimations^a de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Espèce ^b	Sous-espèce ou unité de gestion	Estimations de la taille des populations		Source
		Canada	T.N.-O.et Nunavut	
Mergule nain (<i>Alle alle</i>)		7 000 000	<100	Renaud <i>et al.</i> , 1982
Guillemot de Brünnich (<i>Uria lomvia</i>)	<i>lomvia</i>	1 448 000	1 446 000	Gaston et Hipfner, 2000
	<i>arra</i>	400–600	400–600	Ward, 1979; Charlwood, 2002
Petit Pingouin (<i>Alca torda</i>)		38 000	56	Chapdelaine <i>et al.</i> , 2001
Guillemot à miroir (<i>Cepphus grylle</i>)		50 000–100 000	60 000	Nettleship et Evans, 1985; Butler et Buckley, 2002
Macareux moine (<i>Fratercula arctica</i>)	<i>ultimus</i>	365 000	30	Nettleship et Evans, 1985; Robards <i>et al.</i> , 2000
Oiseaux de rivage ^j				Morrison <i>et al.</i> , 2001

^a À moins d'indication contraire, les estimations visent les couples nicheurs.^b P = Espèce en péril; R = espèce rare.^c Oiseaux adultes en 2005.^d Migration automnale, inventaires réalisés au milieu de l'hiver.^e Inventaires effectués pendant la migration printanière.^f La taxinomie de la population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique (également appelée population de Bernaches cravants à ventre gris) n'a pas encore été précisée, mais les données recueillies semblent indiquer qu'il s'agit d'une sous-espèce distincte (Shields, 1990).^g La population des prairies à herbes courtes est formée de deux espèces, selon la classification de l'American Ornithologists' Union de 2005; il est présumé que la population se compose à parts égales de *B. c. parvipes* et de *B. hutchinsii*.^h La taille de la population de Macreuses à front blanc et de la population de Macreuses brunes a été calculée par approximation.ⁱ Estimation. Dans une grande partie de l'aire de répartition de la Mouette de Sabine dans l'Arctique de l'Ouest, les inventaires sont très limités. À partir de données recueillies pour l'Arctique tout entier (dont certaines sont désuètes), les auteurs ont estimé la taille de la population estivante à au moins 36 000 individus. Ils ont ensuite doublé ce chiffre pour tenir compte des secteurs qui n'ont fait l'objet d'aucun inventaire.^j L'estimation de la taille des populations d'oiseaux de rivage est tirée de Morrison *et al.* (2001).

4.0 Description des sites

4.1 Rubriques

L'information décrivant chaque habitat terrestre clé est résumée selon le format suivant :

Numéro du site : Numéro de chaque site, qui renvoie aux cartes géographiques des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (Figs. 1 et 2) accompagnant le présent rapport.

Nom : Élément topographique terrestre important de la région.

Position : Latitude et longitude du centre géographique approximatif de chaque site.

Superficie : Superficie approximative, en kilomètres carrés, de chaque site. Pour la plupart des colonies d'oiseaux marins, ce descripteur ne s'applique pas. Les limites indiquées représentent celles des zones importantes sur le plan biologique.

Description : Courte description du site – emplacement par rapport à des éléments topographiques importants ou à des installations humaines, principales caractéristiques topographiques et types de végétation.

Valeur biologique : Résumé concernant les espèces pertinentes, y compris le nombre d'individus présents, les profils d'occupation saisonniers et les activités (nidification, repos, mue, alimentation, etc.). Des renseignements complémentaires fournissant des précisions sur le site, par exemple la présence d'autres espèces fauniques et les caractéristiques des communautés végétales, y sont également inclus. L'annexe B énumère les noms scientifiques des espèces d'oiseaux.

Vulnérabilité : Types d'activités qui pourraient détruire ou réduire la valeur biologique du site. Il se peut que certains milieux ou espèces soient particulièrement vulnérables à certains facteurs, même en l'absence de menaces immédiates connues pour l'habitat terrestre clé.

Conflits possibles : Activités actuelles ou proposées ou facteurs biologiques qui pourraient avoir des incidences néfastes sur le site.

Statut : Toute « aire de conservation » désignée qui chevauche le site de l'habitat terrestre clé.

4.2 Légende des cartes

-  Colonie antérieure
-  Collectivité
-  Limite de l'habitat terrestre clé
-  Réserve nationale de faune ou refuge d'oiseaux migrateurs
-  Parc national
-  Frontière politique
-  Cours d'eau
-  Lac
-  Petit lac
-  Glacier
-  Concentration de nicheurs

5.0 Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest

Figure 1
Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest



Légende de la carte : Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest

- Site NT1 – Île Prince Patrick
- Site NT2 – Rivière Thomsen
- Site NT3 – Refuge d'oiseaux migrateurs no° 1 de l'île Banks
- Site NT4 – Lac Tahiryuak
- Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak
- Site NT6 – Cap Parry
- Site NT7 – Baie Harrowby
- Site NT8 – Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason)
- Site NT9 – Rivière Kugaluk
- Site NT10 – Baie McKinley – île Phillips
- Site NT11 – Baies Kukjutkuk et Hutchison
- Site NT12 – Delta du fleuve Mackenzie
- Site NT13 – Milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta)
- Site NT14 – Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie
- Site NT15 – Lac Brackett (Willow)
- Site NT16 – Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie
- Site NT17 – Secteur sud-est des monts Mackenzie
- Site NT18 – Lac Mills
- Site NT19 – Lac Beaver
- Site NT20 – Bras Nord du Grand lac des Esclaves
- Site NT21 – Pointe Northwest
- Site NT22 – Delta de la rivière des Esclaves
- Site NT23 – Rivières Sass et Nyarling

Site NT1 – Île Prince Patrick

Position : 76° 15' de latitude N. et 119° 30' de longitude O.

Superficie : 950 km²

Description : Ce site clé comprend l'île Prince Patrick, qui forme l'extrémité ouest des îles Reine-Elisabeth, et l'île Eglinton, située entre les îles Prince Patrick et Melville. Il englobe les basses terres entourant le fond de la baie Wooley, les zones côtières du bras Walker, de la baie Mould, de la baie Green et de l'inlet Intrepid, ainsi que la côte sud de l'île Eglinton.

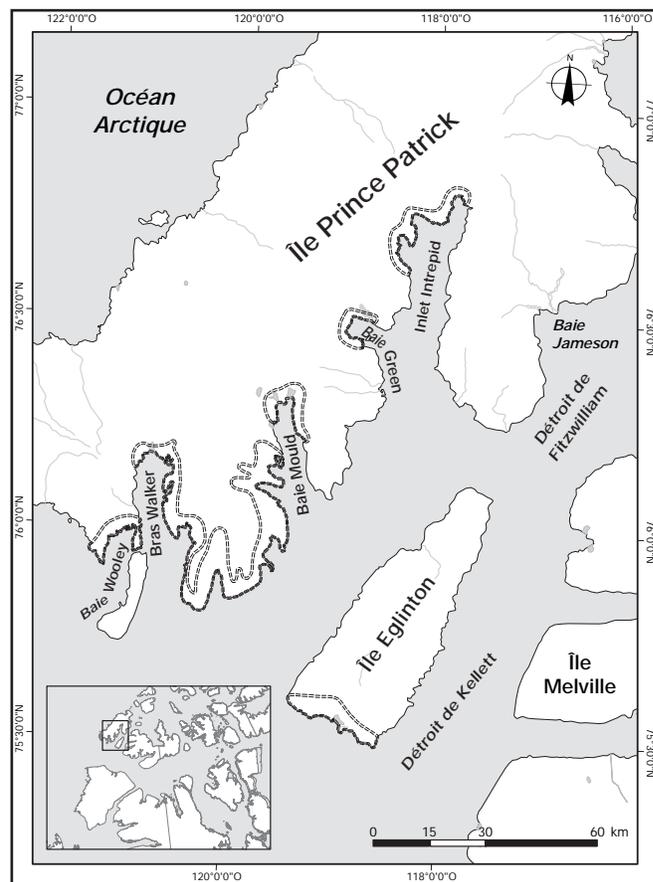
Autour des baies Wooley et Mould, la roche en place date en bonne partie du Dévonien (Tozer et Thorsteinsson, 1964), alors que dans la zone côtière de l'inlet Intrepid, l'assise rocheuse est formée principalement de grès et de schiste du Jurassique et du Crétacé. Contrairement à la majeure partie du territoire de l'île, les parties sud et sud-est de l'île Prince Patrick présentent un relief accidenté. Les escarpements, les promontoires de grès et les falaises côtières se dressent à 80 m au-dessus du niveau de la mer (Miller *et al.*, 1977). En revanche, la partie sud de l'île Eglinton a une topographie douce.

La végétation est éparse dans la plus grande partie de l'île (Tozer et Thorsteinsson, 1964). Des graminées, des mousses et des cypéracées, espèces végétales importantes pour de nombreux oiseaux, occupent la toundra des basses terres (MacDonald, 1954).

Il y a une station météorologique désaffectée et une piste d'atterrissage près de la baie Mould.

Valeur biologique : Les basses terres côtières représentent d'importants sites de nidification et de mue pour la Bernache cravant. Handley (1950) pensait que les deux sous-espèces de Bernaches cravants (la Bernache cravant de l'Atlantique, *Branta bernicla hrota*, et la Bernache cravant noire, *B. b. nigricans*) étaient présentes dans l'île Prince Patrick. Il semble maintenant que ces bernaches forment un groupe local distinct et homogène, à mi-chemin entre la Bernache cravant de l'Atlantique et la Bernache cravant noire sur le plan de l'apparence, mais distinctes de ces deux sous-espèces sur le plan génétique (Boyd et Maltby, 1979; Shields, 1990; Reed *et al.*, 1998). Cette population particulière, qui emprunte la voie migratoire du Pacifique, a été baptisée « population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique » ou « population de Bernaches cravants à ventre gris » (Reed *et al.*, 1998). À la lumière des inventaires au sol effectués dans les sites d'hivernage, la taille de cette population a été estimée à moins de 20 000 individus en période d'abondance maximale (Reed *et al.*, 1998) et à seulement quelque 5 000 à 9 000 oiseaux ces dernières années (Comité sur la sauvagine du SCF, 2003).

En 1973, la présence d'environ 530 Bernaches cravants (individus nicheurs et non-nicheurs confondus) a été notée entre la baie Wooley et l'inlet Intrepid. L'année suivante, quelque 2 600 individus en mue ont été observés dans les mêmes secteurs, et 855 oiseaux de plus ont été dénombrés le long de la côte sud de l'île Eglinton (Boyd et Maltby, 1979). Des dénombrements de Bernaches cravants ont été effectués en 2000 dans la même région, dans le cadre



d'un programme de baguage et de recherche (M. Fournier et S. Boyd, données inédites). Au total, 581 adultes et plus de 98 juvéniles (35 groupes familiaux) ont été relevés. Des inventaires semblables ont révélé la présence d'au moins 2 206 adultes et 13 juvéniles (cinq groupes familiaux) dans l'île Eglinton. Ces chiffres constituent une estimation minimale du nombre de Bernaches cravants qui occupent cette localité. En 2000, cet effectif aurait pu représenter jusqu'à 50 p. 100 de la population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique. Les oiseaux arrivent au début de juin (MacDonald, 1954). La migration automnale s'amorce au début d'août et se poursuit jusqu'à la fin du mois (Handley, 1950).

Parmi les autres espèces qui ont souvent été observées à l'intérieur ou à proximité de cette zone en 2000, il faut citer l'Oie des neiges (possiblement tant des Petites Oies des neiges que des Grandes Oies des neiges) – sept observations, totalisant plus de 40 adultes et 19 juvéniles; l'Eider à tête grise et l'Eider à duvet – plusieurs observations de groupes de 1 à 15 femelles, principalement dans des zones côtières; le Harelde kakawi – plusieurs troupes de 25 à plus de 200 oiseaux dans des zones côtières; le Plongeon du Pacifique (plusieurs mentions) et le Goéland bourgmestre (plusieurs mentions). Un couple de Faucons pèlerins (peut-être des nicheurs) et une petite colonie nicheuse de Mouettes tridactyles ont aussi été observés à la pointe Salmon, dans l'île Prince Patrick (M. Fournier et S. Boyd, données inédites).

Les basses terres côtières sont également fréquentées par le caribou de Peary et le bœuf musqué, principalement en été (Miller *et al.*, 1977).

Vulnérabilité : La Bernache cravant est sensible aux perturbations tout au long de l'été. Les basses terres occupent une superficie très limitée et sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain.

Conflits possibles : Le secteur pourrait receler des gisements d'hydrocarbures. Des activités de prospection sismique et quelques travaux de forage exploratoire ont été réalisés dans les années 1960 et 1970 (Beak Consultants Ltd., 1975a; Urquhart, 1973, 1982).

Statut : L'île a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT044; ZICO Canada, 2004). Le plan de conservation de la collectivité de Holman (WMAC, 2001) en fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

Site NT2 – Rivière Thomsen

Position : 74° 00' de latitude N. et 119° 45' de longitude O.

Superficie : 436 km²

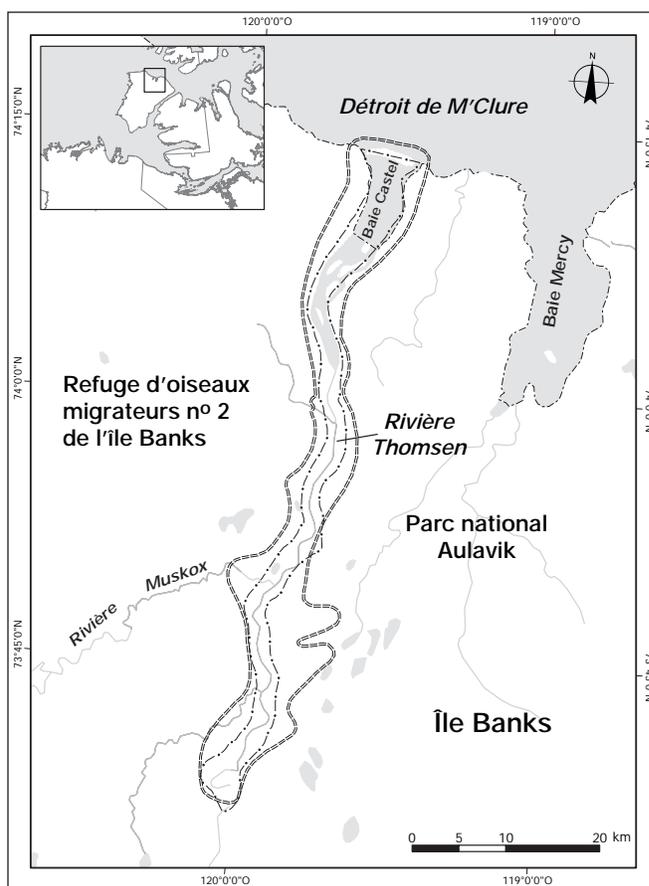
Description : Cet habitat clé se trouve au centre-nord de l'île Banks, dans les limites du parc national Aulavik. La collectivité de Sachs Harbour est située à 200 km au sud-ouest. La rivière Thomsen traverse une vallée à fond plat entourée de petites collines ravinées. Le grès et le schiste sous-jacents datent du Dévonien et du Crétacé. La plaine décrit une pente douce jusqu'à une bande de basses terres près de la côte, là où la rivière se jette dans la baie Castel, qui débouche à son tour sur l'océan Arctique (Thorsteinsson et Tozer, 1962). Ce secteur est entouré de badlands aux ravines profondes qui reposent sur du grès et du schiste de l'ère tertiaire (Zoltai *et al.*, 1980).

La végétation est typique du désert polaire et de la toundra arctique. Les communautés dominantes de toundra sont les arbustes nains, de même que les associations lichens-légumineuses et saules-cypéracées (Zoltai *et al.*, 1980). Sur les bords de la Thomsen et de la Muskox, le fond des vallées est tapissé de vastes prairies humides à cypéracées, qui bordent généralement des polygones de toundra concaves (R.S. Ferguson, comm. pers., *in* Alexander *et al.*, 1991).

Des eaux libres apparaissent à l'entrée du détroit de M'Clure dès le début de janvier ou de février, et la glace disparaît entièrement en juillet, abstraction faite des blocs qui se détachent occasionnellement de la banquise. Certaines années, la polynie s'étend en direction est jusqu'à la baie Mercy (Stirling et Cleator, 1981).

Valeur biologique : Dans les années 1970, jusqu'à 25 000 Petites Oies des neiges, soit 5 p. 100 de la population actuelle, ont été observées dans la vallée de la rivière Thomsen pendant la période de la mue, du début de juillet à la mi août (SCF, 1972). Cependant, on ne sait pas très bien à quelle fréquence les oies viennent muer dans ce secteur et quelle superficie elles occupent. Selon Barry (comm. pers., *in* Allison, 1977), la mue a lieu sur toute l'étendue de la vallée. En 1974, les experts-conseils Beak Consultants Ltd. (1975b) n'ont relevé que 730 Oies des neiges en mue près de la baie Castel, et ils n'en ont vu aucune dans les secteurs environnants le 28 juillet. Ces mêmes scientifiques ont observé environ 1 200 oiseaux en vol dans les parties supérieures de la vallée de la Thomsen le 11 août (l'inventaire ne s'étendait pas jusqu'à la baie Castel), mais ils n'ont repéré aucun individu dans le cours inférieur de la rivière les 5 et 9 août. En 1988 et en 1989, des chercheurs qui travaillaient dans un vaste secteur près du confluent des rivières Muskox et Thomsen n'ont pas relevé d'Oies des neiges pendant la période de la mue (juillet). En revanche, à la fin d'août 1988, plusieurs centaines d'individus ont été observés en train de s'alimenter dans les prairies humides à cypéracées qui bordent ces cours d'eau (R.S. Ferguson et B. McLean, comm. pers., *in* Alexander *et al.*, 1991). Les mentions antérieures révèlent que la plupart des Oies des neiges aperçues ne sont pas nicheuses, même si quelques adultes accompagnés d'oisillons ont parfois été observés (Allison, 1977).

La baie Castel et le cours inférieur de la rivière Thomsen représentent un habitat important pour la Bernache cravant noire en mue. Environ 5 000 individus (12 p. 100



de la population nationale) y ont été observés au début des années 1970 (Beak Consultants Ltd., 1975b), et 470 y ont été dénombrés en juillet 1992 (Cotter et Hines, 2006).

Ce secteur, que traverse régulièrement le caribou de Peary, est abondamment fréquenté par le bœuf musqué tout au long de l'année.

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrants tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.

Conflits possibles : Des travaux d'exploration sismique ont déjà eu lieu dans la majeure partie de ce secteur. Des puits ont été forés à l'est et à l'ouest du site, mais ils se sont révélés stériles. D'autres travaux de prospection pourraient avoir lieu dans l'avenir.

Statut : Cette zone se trouve en grande partie dans le Refuge d'oiseaux migrants n° 2 de l'île Banks et elle est entièrement comprise dans les limites du parc national Aulavik. La rivière Thomsen a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT043; ZICO Canada, 2004). En outre, le plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (WMAC, 2001) en a fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

Position : 72° 40' de latitude N. et 123° 30' de longitude O.

Superficie : 20 201 km²

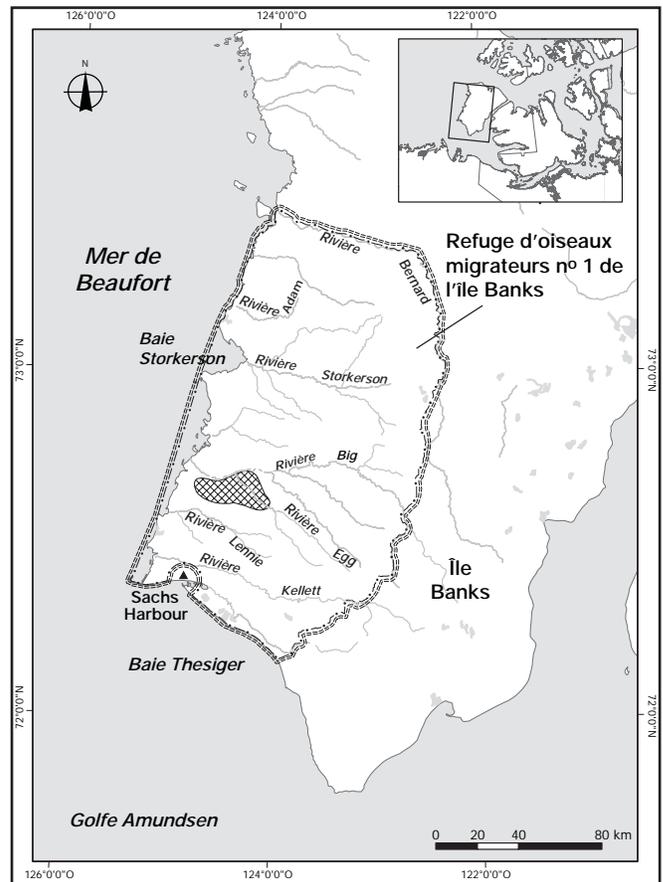
Description : Situé dans la partie sud-ouest de l’île Banks, ce site clé fait face au côté est de la mer de Beaufort. La collectivité de Sachs Harbour se trouve juste à côté. Le terrain légèrement vallonné est formé de dépôts glaciaires non différenciés et se compose de sables et de graviers du Tertiaire tardif (Thorsteinsson et Tozer, 1962). Le secteur est arrosé par plusieurs rivières qui coulent vers l’ouest dans de larges vallées d’alluvions graveleuses et sableuses où sont réunis un grand nombre d’étangs peu profonds. Dans les tronçons inférieurs, les rivières forment de nombreux chenaux anastomosés et s’évasent pour créer des deltas à l’approche de la côte.

Les vallées sont généralement couvertes d’une végétation abondante, la toundra des régions basses étant caractérisée surtout par les graminées et les cypéracées. Les pentes, plus arides, sont dominées par les dryades et une gamme variée d’autres plantes à fleurs. La végétation est plus éparse sur les collines et les plateaux environnants.

De décembre à juillet, des eaux libres apparaissent au large de la côte ouest de l’île Banks, dans des chenaux associés à la polynie du golfe Amundsen et du cap Bathurst. Il se peut que les eaux libres entourant l’île Banks s’embranchent à des chenaux le long de la côte sud ou qu’elles rejoignent une polynie qui se forme dans la partie ouest du golfe Amundsen, au large du cap Bathurst (Stirling et Cleator, 1981).

Valeur biologique : Environ 95 p. 100 de la population de Petites Oies des neiges de l’Arctique de l’Ouest et plus de 10 p. 100 de la population canadienne de cette espèce nichent près du confluent des rivières Big et Egg et dans quelques lieux de nidification « satellites » avoisinants (Kerbes *et al.*, 1999). Le nombre d’Oies des neiges qui se reproduisent dans l’île Banks s’est accru de façon constante, passant de 165 000 individus en 1976 à plus de 570 000 oiseaux en 2002 (Kerbes *et al.*, 1999; K.M. Meeres et F.D. Caswell, comm. pers.). Cette population affiche un taux de croissance (~5 p. 100 par année) semblable à celle du milieu du continent, qui a causé des dommages substantiels à la toundra des basses terres dans certaines aires de nidification et de repos (Kerbes *et al.*, 1990; Batt, 1997).

Les Oies des neiges arrivent à l’île Banks à la fin de mai et commencent à pondre après une période d’une à trois semaines, le moment exact de la nidification étant fonction de la vitesse à laquelle la neige disparaît (Samelius *et al.*, 2003). Peu après l’éclosion, les juvéniles se dispersent dans les vallées des rivières Storkerson, Bernard, Lennie et Big, ainsi que dans d’autres secteurs propices où dominent les cypéracées (Samelius *et al.*, 2003). Ils y rejoignent des milliers d’adultes incapables de voler – non-nicheurs ou adultes n’ayant pas réussi à nicher – venus muer près de lacs et de gros étangs. Pendant la période de 1996 à 1998, le refuge comptait en moyenne, à la mi juillet, 303 190 non-nicheurs et adultes ayant échoués à se reproduire, 225 913 adultes qui élevaient leur couvée et 227 673 oisons (Samelius



et al., 2003). La migration automnale débute à la fin d’août ou au début de septembre.

Plus de 6 000 Bernaches cravants noires se rassemblent dans le Refuge d’oiseaux migrateurs n° 1 de l’île Banks en juin de chaque année. Environ la moitié de ces oiseaux sont des couples nicheurs, et les autres forment des troupeaux de non-nicheurs (Barry et Barry, 1982; Cotter et Hines, 2006). La plupart des Bernaches cravants noires forment de petites colonies de 10 couples ou moins qui nichent généralement dans des îles, sur de petits lacs ou sur des étangs. Ces colonies sont éparpillées un peu partout dans le refuge, le plus grand nombre se trouvant dans la vallée de la rivière Big (Cotter et Hines, 2001). Cotter et Hines (2006) ont signalé la présence d’au moins 2 000 Bernaches cravants noires incapables de voler, bon nombre issues de l’extérieur de l’île Banks, qui viennent muer chaque année au Refuge d’oiseaux migrateurs n° 1 de l’île Banks. Cette population pourrait comprendre des Bernaches cravants de l’ouest de l’Extrême-Arctique (Bernaches cravants à ventre gris). Le nombre total d’oiseaux qui occupent cette zone représenterait environ 20 p. 100 de la population canadienne de Bernaches cravants noires.

Le secteur sert également de lieu de nidification à un grand nombre d’Eiders à tête grise. D’après les résultats d’inventaires détaillés effectués en hélicoptère, ce site clé en accueillerait quelque 25 500 individus (Dickson *et al.*, 1997). Ce chiffre équivaut à 10 p. 100 de la population d’Eiders à tête grise de l’Arctique de l’Ouest.

En 1992-1993, le nombre de Hareldes kakawis présents dans le refuge a été estimé à plus de 1 600 individus, ce qui représente probablement bien au-delà de 1 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest de cette espèce (R.C. Cotter et J.E. Collins, données inédites). Des estimations démographiques minimales (non corrigées pour le biais de détection) ont également été établies en 1992-1993 pour certaines autres espèces communes, à savoir la Grue du Canada (1 197 individus), le Cygne siffleur (724 individus), la Buse pattue (126 individus), le Goéland bourgmestre (2 683 individus), la Mouette de Sabine (2 882 individus), l'Eider à duvet du Pacifique (460 individus) et le Harfang des neiges (383 individus) (R.C. Cotter et J.E. Hines, données inédites). Les populations de Goélands bourgmestres et de Mouettes de Sabine qui occupent cet habitat clé comptent probablement pour plus de 1 p. 100 de la population canadienne de ces deux espèces. La zone de dislocation, au large de la côte ouest de l'île Banks, sert de halte migratoire à des dizaines de milliers d'Eiders à tête grise et à un nombre moins élevé d'Eiders à duvet pendant la migration printanière (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a).

Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage nichent dans le refuge. Les densités sont jugées moyennes en regard de celles d'autres localités du Moyen-Arctique (P.B. Latour et C.S. Machtans, données inédites). Citons notamment des colonies de Pluviers argentés, de Pluviers semipalmés, de Pluviers bronzés, de Bécasseaux à croupion blanc, de Tournepierres à collier, de Bécasseaux de Baird, de Bécasseaux roussâtres, de Bécasseaux sanderlings, de Bécasseaux semipalmés et de Phalaropes à bec large. Si l'on en juge par la superficie de l'habitat disponible, les individus de plusieurs de ces espèces (par exemple le Pluvier argenté et le Pluvier bronzé) représentent sans doute plus de 1 p. 100 des populations canadiennes correspondantes (Morrison *et al.*, 2001).

Les ours blancs sont nombreux en hiver dans la zone de dislocation au large des côtes ouest et sud-ouest de l'île Banks. La plupart des lieux de mise bas de l'Arctique de l'Ouest sont concentrés près de ces côtes (Stirling *et al.*, 1975). Le bœuf musqué est présent dans tout le secteur environnant. L'île Banks est bien connue pour ses grandes populations de lemmings et de renards arctiques. Samelius et Alisaukas (2000) ont découvert un grand nombre de tanières de renards à l'intérieur ou à proximité de la colonie d'Oies des neiges de la rivière Egg.

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont sensibles aux perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration. Compte tenu de l'essor de la population de Petites Oies des neiges, l'impact possible du surpâturage sur les basses terres et sur d'autres oiseaux nicheurs suscite certaines inquiétudes.

Conflits possibles : Des travaux d'exploration sismique ont déjà eu lieu sur une bonne partie du territoire de l'île, et quelques puits exploratoires ont été forés dans les secteurs nord. Le site n'est pas à l'abri d'autres activités du même genre dans l'avenir.

Statut : Les limites de cette zone coïncident avec celles du Refuge d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks. Cet endroit a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT017; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 3-5; Beckel, 1975). Le plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (WMAC, 2001) en fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) et de catégorie E (terres et eaux dont les ressources culturelles et les ressources renouvelables sont extrêmement importantes et vulnérables).

Position : 71° 00' de latitude N. et 112° 00' de longitude O.

Superficie : 2 352 km²

Description : Ce site clé englobe le lac Tahiryuak et les basses terres environnantes, qui renferment un grand nombre de petits lacs et d'étangs peu profonds. Le sol est entièrement couvert de végétation, les plantes principales étant des cypéracées, des linaigrettes, des saxifrages et des mousses. Le secteur est entouré de hautes terres rocheuses largement dépouillées de végétation.

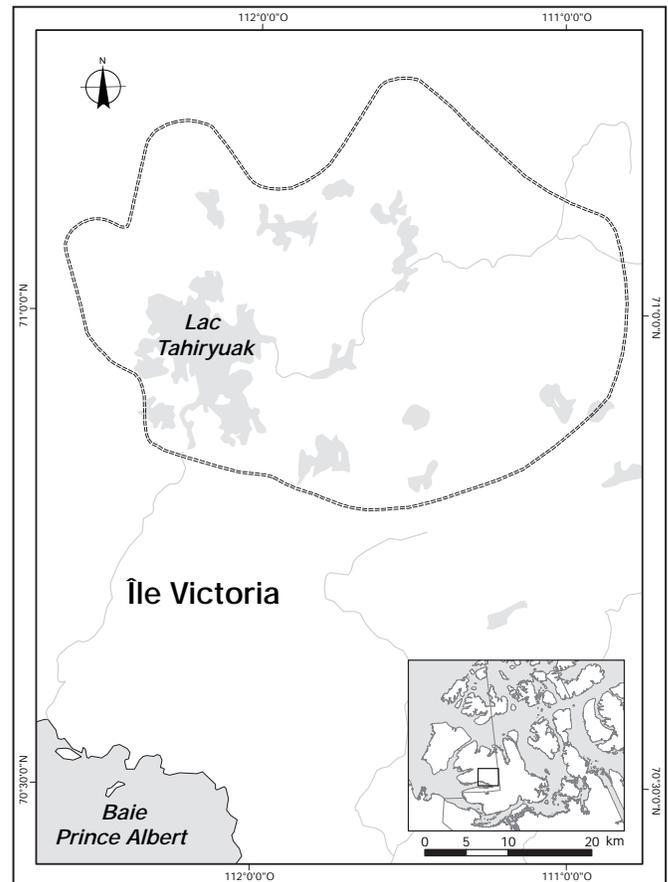
Le lac Tahiryuak se trouve dans l'écozone du Haut-Arctique et jouit d'un écoclimat typique du Moyen-Arctique. Les températures moyennes sont de 1,5 °C en été et de -29 °C en hiver, et les précipitations moyennes varient entre 100 et 150 mm par année (Kirkwood *et al.*, 1983; Environnement Canada, 1986).

Valeur biologique : Les basses terres qui entourent le lac Tahiryuak servent de lieu de nidification à une population de 3 000 à 4 000 Eiders à tête grise, ce qui représente l'une des plus fortes densités de cette espèce dans toute la partie ouest de l'Arctique canadien (de 1,3 à 1,7 oiseau par km²) (Dickson *et al.*, 1997). Cet effectif équivaut à environ 1 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest. De même, environ 1 p. 100 de la population de Bernaches de Hutchins (quelque 2 700 oiseaux) niche dans la région (Hines *et al.*, 2000). La zone accueille également plus de 500 Mouettes de Sabine, ce qui représente sans doute 2 p. 100 de la population nicheuse canadienne. Parmi les autres espèces présentes en nombre notable, il faut mentionner le Labbe pomarin (jusqu'à 1 000 individus), la Sterne arctique (300 individus), le Plongeon du Pacifique (de 200 à 250 individus) et le Harelde kakawi (jusqu'à 1 200 individus) (Cornish et Dickson, 1996).

Vulnérabilité : Les milieux humides couverts de végétation qui servent d'habitat à ces fortes concentrations d'oiseaux sont vulnérables aux perturbations et leur rétablissement serait un lent processus. La plupart des espèces d'oiseaux tolèrent mal les perturbations pendant la saison de la nidification, période de l'année où l'activité humaine pourrait gravement compromettre le succès de la reproduction.

Conflits possibles : Depuis quelques années, l'île Victoria fait l'objet de nombreuses activités de prospection et d'exploration minière. Les vols à basse altitude à l'appui de ces travaux pourraient perturber indûment les oiseaux durant des périodes critiques, notamment pendant la saison de la nidification (de mai à juillet).

Statut : Aucun.



Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak

Position : 70° 20' de latitude N. et 110° 30' de longitude O.

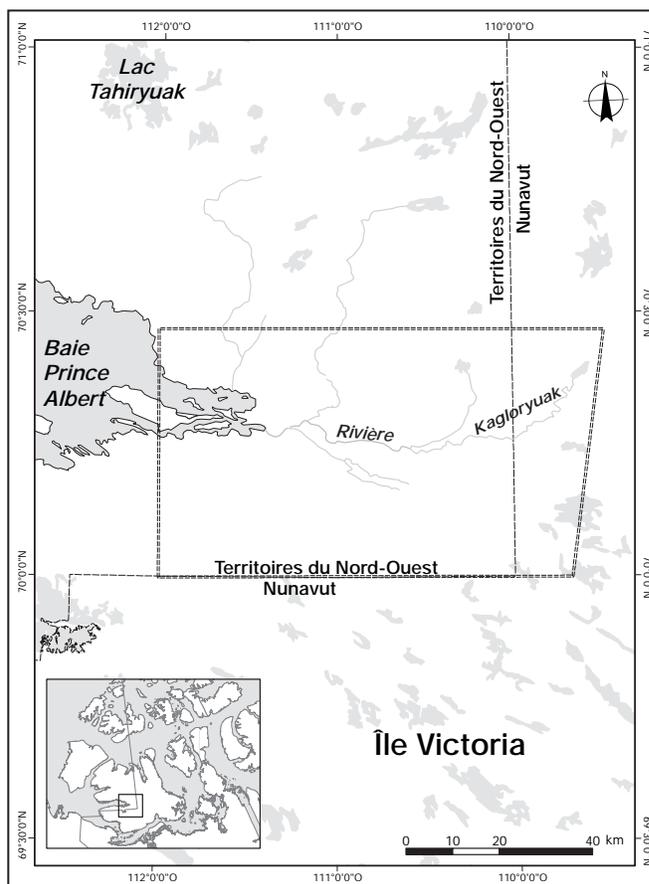
Superficie : 4 886 km²

Description : Ce site chevauche la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. La rivière Kagloryuak découpe une large vallée renfermant de vastes étendues de drumlinoïdes et plusieurs eskers bien formés. La vallée décrit une pente douce vers l'ouest en rejoignant la baie Prince Albert. Les basses terres planes sont en grande partie couvertes de végétation, des cypéracées, des saules et des linaigrettes y étant les plantes dominantes (Cornish et Dickson, 1996). On trouve des groupes d'étangs peu profonds dans certaines parties de la vallée. Dans certains autres secteurs, en particulier autour de la partie sud de la rivière, le terrain est couvert d'une série de lacs entrecoupés de hautes terres plus sèches. La couverture végétale de ces hautes terres est éparse, et elle est dominée par la saxifrage à feuilles opposées, des *Dryas* et le saule arctique.

La rivière Kagloryuak se trouve dans l'écozone du Haut-Arctique et jouit d'un éoclimat typique du Moyen-Arctique. Les températures moyennes sont de 2 °C en été et de -28 °C en hiver. Les précipitations moyennes varient entre 100 et 200 mm par année (Kirkwood *et al.*, 1983; Environnement Canada, 1986).

Valeur biologique : Sur le plan de la diversité et de l'abondance de l'avifaune, la vallée de la rivière Kagloryuak figure parmi les secteurs les plus riches de l'île Victoria (Cornish et Dickson, 1996). Elle sert de lieu de nidification à plus de 30 espèces d'oiseaux, dont bon nombre sont présentes à des densités plus fortes qu'ailleurs dans la partie ouest de l'île (McLaren et Alliston, 1981; Cornish et Dickson, 1996). Les plus fortes concentrations d'oiseaux nicheurs se rencontrent généralement dans les basses terres où la couverture végétale est ininterrompue et où les étangs sont nombreux (Allen, 1982). Cette vallée accueille quelque 6 000 à 8 500 Eiders à tête grise nicheurs (de 2 à 3 p. 100 de la population de l'ouest de l'Arctique canadien), ce qui représente la plus forte densité de cette région du pays (de 1,3 à 1,9 oiseau par km²) (Dickson *et al.*, 1997). C'est dans cette même zone que la densité de couples nicheurs de Bernaches de Hutchins (2,46 couples par km²) est la plus forte de toute la partie ouest de l'Arctique canadien. Le nombre d'individus qui nichent dans la vallée est estimé à 22 500, soit 8 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Hines *et al.*, 2000). Enfin, ce secteur attire quelque 800 Mouettes de Sabine, ce qui équivaldrait à 3 p. 100 de la population canadienne de cette espèce (Cornish et Dickson, 1996).

Des inventaires aériens effectués pendant trois ans au début des années 1990 ont permis d'estimer à 700 individus la taille maximale de la population de Labbes pomarins et à 1 100 individus celle de la population de Labbes parasites (Cornish et Dickson, 1996). D'autres espèces sont abondantes dans le secteur, notamment le Plongeon du Pacifique (de 500 à 1 000 individus), le Cygne siffleur (de 1 500 à 2 000 individus), la Bernache cravant noire (500 individus), la Sterne arctique (de 300 à 400 individus) et le Harfang des neiges (400 individus certaines années).



Au cours d'inventaires au sol effectués pendant deux ans au début des années 1990, les oiseaux de rivage les plus souvent observés étaient le Bécasseau semipalmé et le Bécasseau à poitrine cendrée; venaient ensuite le Phalarope à bec large, le Bécasseau à croupion blanc, le Pluvier bronzé et le Bécasseau à échasses (Cornish et Dickson, 1996).

Vulnérabilité : Les milieux humides couverts de végétation servant d'habitat aux plus fortes concentrations d'oiseaux de toute la région sont vulnérables aux perturbations physiques et ils mettraient beaucoup de temps à se rétablir. La plupart des espèces d'oiseaux supportent mal les perturbations pendant la saison de la nidification, période de l'année où l'activité humaine pourrait gravement compromettre le succès de la reproduction.

Conflits possibles : Ces dernières années, l'île Victoria a fait l'objet de nombreux travaux de prospection et d'exploration minière. Les vols à basse altitude réalisés à l'appui de ces activités pourraient perturber excessivement les oiseaux durant des périodes critiques, par exemple pendant la saison de la nidification (de mai à juillet).

Statut : Aucun.

Position : 70° 12' de latitude N. et 124° 40' de longitude O.

Superficie : 2,3 km²

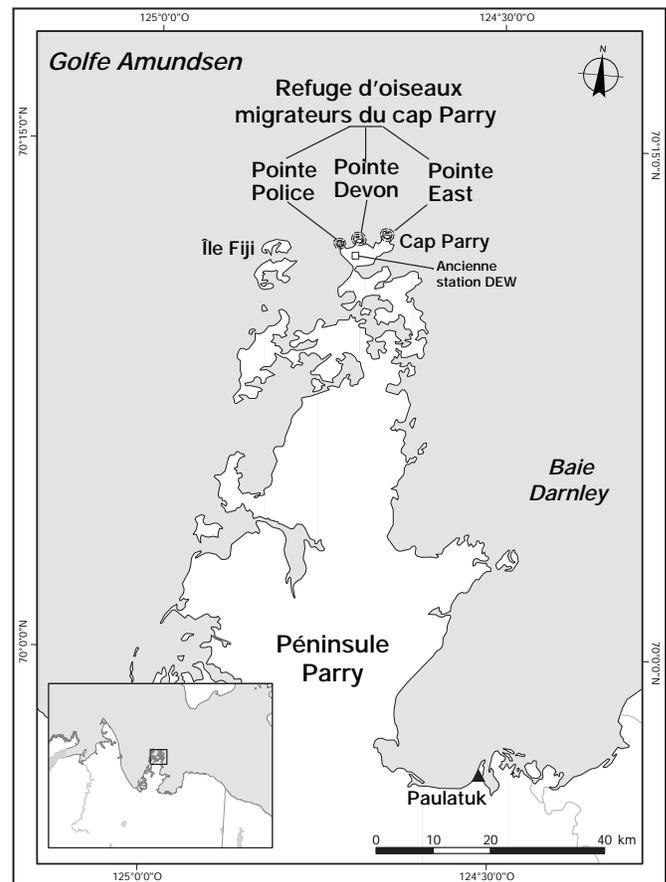
Description : Le cap Parry est formé de trois pointes marquant l'extrémité nord de la péninsule Parry, à 100 km au nord de Paulatuk. Ces trois falaises côtières, toutes de calcaire, se dressent à 20 m au dessus du niveau de la mer. Délimité par une succession de plages de sable et de gravier, le littoral est profondément creusé par un grand nombre de baies et de petits bras de mer. La péninsule est recouverte d'une végétation éparse et parsemée de petits lacs et d'étangs. Des années 1950 aux années 1980, une station du réseau d'alerte avancé (DEW, *Distance Early Warning*) était exploitée à 3 km au sud de la pointe Police (pointe ouest).

Les courants marins et la bathymétrie variable engendrent des remontées d'eau froide qui produisent un environnement marin fertile dans les environs du cap Parry. Au large des côtes, il se forme chaque année un réseau de chenaux et de polynies qui coïncident généralement avec l'isobathe de 30 m (Marko, 1975), et constituent un habitat essentiel pour les oiseaux de mer migrateurs (voir le résumé de Mallory et Fontaine, 2004). Les eaux restent habituellement exemptes de glace de mai à novembre (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : Les falaises de calcaire du cap Parry servent de lieu de nidification à la seule colonie de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia arra*) de la portion occidentale de l'Arctique canadien (Johnson et Ward, 1985), laquelle est la seule colonie de cette sous-espèce au Canada. Les autres colonies de guillemots les plus proches se trouvent à au moins 1 300 km de distance, en Alaska ou au Nunavut. La taille de la population nicheuse du cap Parry a été estimée à 800 oiseaux en 1979, la colonie principale nichant à la pointe Police (ouest) et les colonies secondaires se partageant la pointe Devon (centre) et la pointe East (est). Ces deux dernières falaises ne sont pas occupées tous les ans. La taille maximale de la population de guillemots varie de 125 à 784 individus depuis 1953, et, en 2002, elle a été estimée à 570 oiseaux. Seule la pointe Police (ouest) était occupée (J. Charlwood, données inédites). Les Guillemots à miroir fréquentent aussi ce secteur, apparemment pour s'y reproduire. Il s'agit de l'une des deux zones de l'Arctique de l'Ouest où cette espèce est réputée nicher.

Les chenaux récurrents qui se forment juste au nord du cap Parry servent de corridor de migration à diverses populations d'importance nationale, notamment d'Eiders à tête grise, d'Eiders à duvet, de Hareldes kakawis, de Goélands bourgmestres et de Plongeurs à bec blanc (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a). Enfin, selon certaines données, la Mouette blanche et la Mouette rosée passent parfois l'hiver dans les chenaux au large des côtes (Barry, 1976).

Les eaux extracôtières sont importantes pour le phoque barbu, le phoque annelé, l'ours blanc, le béluga et la baleine boréale (Alexander *et al.*, 1991).



Vulnérabilité : Les oiseaux de mer migrateurs dépendent fortement des chenaux pour s'alimenter et se reposer. La dégradation de ces eaux libres pourrait donc avoir des répercussions graves sur ces espèces. Les aires d'alimentation du large des oiseaux de mer sont sensibles à la pollution et aux perturbations causées par l'augmentation du trafic maritime.

Conflits possibles : Les travaux de forage en haute mer et la circulation maritime s'intensifient partout dans la région, principalement à l'ouest de la baie Hutchison, sur la péninsule Tuktoyaktuk (Alexander *et al.*, 1997). L'extraction d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort accroît les risques de déversements dans ces milieux fragiles.

Statut : Le cap Parry, qui se trouve entièrement dans les limites du Refuge d'oiseaux migrateurs du cap Parry, est un site du Programme biologique international (site 4-11; Eng *et al.*, 1989). Il a également été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT041; ZICO Canada, 2004) et fait partie d'un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord Ouest (site 19; Mallory et Fontaine, 2004). En outre, le plan de conservation de la collectivité de Paulatuk (WMAC, 2001) a fait du cap Parry un site de catégorie D (terres dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

Site NT7 – Baie Harrowby

Position : 70° 10' de latitude N. et 127° 20' de longitude O.

Superficie : 657 km²

Description : La baie Harrowby s'ouvre sur la mer de Beaufort, du côté ouest de la péninsule Bathurst. Cette baie est la décharge originale de la rivière Horton, qui, vers 1800, a quitté son lit pour rejoindre un nouvel émissaire et former un delta du côté est de la péninsule, laissant dans son sillage le chenal Old Horton. Des alluvions récentes recouvrent le pourtour de la baie et les terres vers le nord et, du côté sud, l'assise rocheuse est formée de schistes du Crétacé (Yorath *et al.*, 1975). Sur la côte nord sont alignées de petites falaises au pied desquelles s'étendent des flèches et des plages de gravier et de sable. La côte sud, elle, est marécageuse. À l'intérieur des terres, en retrait des cordons littoraux du sud, la topographie se caractérise par une série de terrasses qui s'élèvent progressivement pour rejoindre un haut plateau autour de la baie Ikpisugyuk. Les eaux boueuses et peu profondes de ce bras de mer se jettent dans la baie Liverpool, le long de hautes falaises de boue, près de l'entrée ouest de la baie Harrowby. De l'ancienne rivière Horton, il ne reste plus que des lacs en croissant et des méandres morts. Les basses terres avoisinantes sont couvertes d'une végétation abondante, dominée par les cypéracées et les graminées.

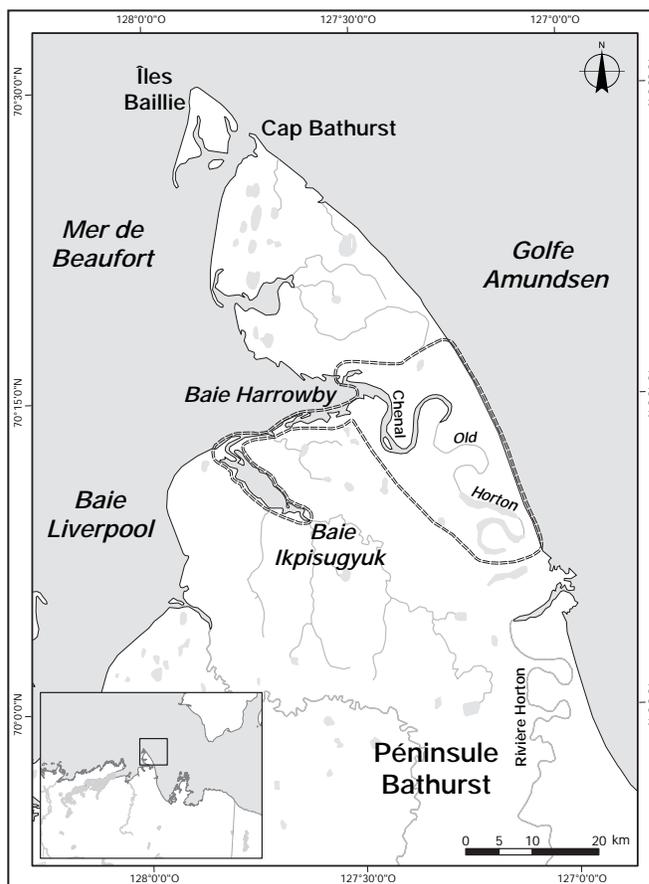
Les collectivités de Tuktoyaktuk et de Paulatuk sont situées à 150 km au sud-est et au sud-ouest, respectivement.

Valeur biologique : De la fin de juin au début d'août, pendant la période de la mue, le chenal Old Horton procure un habitat à une population non nicheuse de 10 000 à 20 000 Bernaches du Canada (population des prairies à herbes courtes; probablement *B. c. parvipes*). Il accueille également de 5 000 à 15 000 Oies rieuses qui viennent elles aussi y muer (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Hines *et al.*, 2000). Ces effectifs représentent jusqu'à 10 p. 100 de la population de Bernaches du Canada des prairies à herbes courtes et environ 2 p. 100 de la population d'Oies rieuses du milieu du continent. Jusqu'à 1 000 Oies rieuses passent la période de la mue près du delta qui s'ouvre sur l'extrémité est de la baie Ikpisugyuk (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Les années où les conditions d'enneigement de l'île Banks sont défavorables au printemps, jusqu'à 5 000 Petites Oies des neiges nichent près de la côte nord-est de la baie Harrowby. Ce secteur est aussi fréquenté par les oies en migration à la fin d'août et au début de septembre (Barry et Barry, 1982).

Les eaux de la baie Harrowby servent de site de mue à des milliers de Hareldes kakawis, de macreuses et (au cours de certaines années seulement) de fuligules. Un faible nombre de Goélands bourgmestres nichent dans ce secteur (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Les caribous qui mettent bas dans la péninsule Bathurst sont maintenant considérés comme une population distincte (la harde du cap Bathurst). Le grizzli de la toundra fait sa tanière dans ce secteur et l'ours blanc chasse dans les chenaux d'eaux libres au nord de la péninsule. Le phoque barbu et le phoque annelé sont présents dans la baie



Harrowby en été. Le béluga et la baleine boréale estivent dans la baie Franklin, à l'est de la péninsule Bathurst (Speller, 1975; Barry, 1982).

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La baie Harrowby est une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT040; ZICO Canada, 2004). Elle a également été classée site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) dans le plan de conservation de la collectivité de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001).

Position : 69° 42' de latitude N. et 129° 00' de longitude O.

Superficie : 1 289 km²

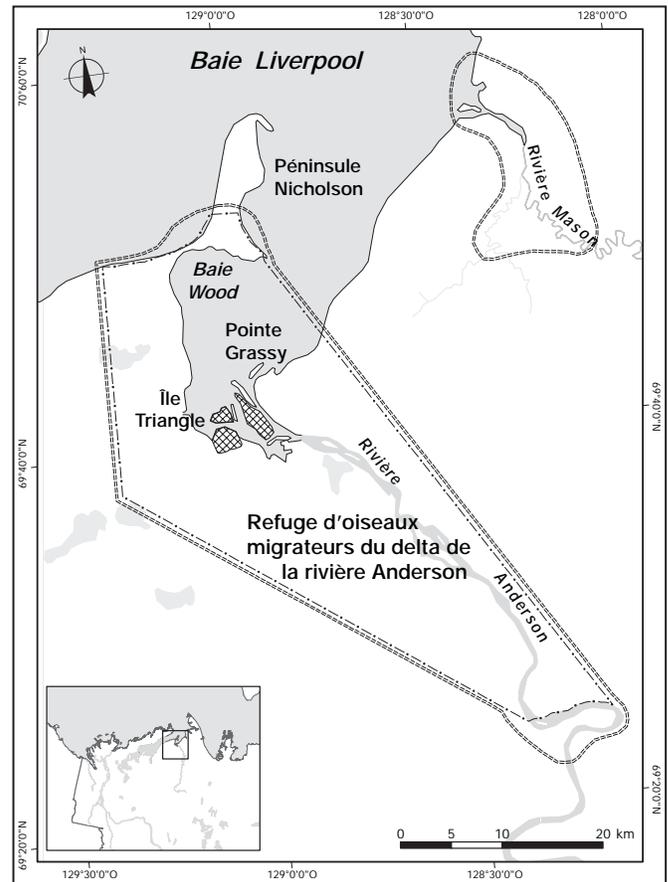
Description : Ce site clé comprend les terres et les eaux entourant le cours inférieur de la rivière Anderson. Ce cours d'eau traverse la zone de transition entre la forêt d'épinettes et la toundra d'arbustes nains, et il arrose une plaine inondable qui s'élargit progressivement en bordure de terrasses fluviales. Le delta formé par une série d'îlots alluviaux bas, de chenaux et de lacs débouche vers le nord dans les eaux peu profondes de la baie Wood. Les terres environnantes, généralement basses et vallonnées, sont parsemées de lacs et d'étangs. Le cours inférieur de la rivière traverse une zone de roche sédimentaire du Crétacé. Des polygones de toundra se sont formés dans les sols mal drainés qui entourent l'embouchure de la rivière. La végétation à l'extérieur du delta, principalement composée de graminées, de cypéracées et de saules arctiques, pousse de façon éparse. La couverture végétale se densifie vers l'amont.

Même s'il occupe une superficie beaucoup moins grande, le delta de la rivière Mason, situé à une trentaine de kilomètres au nord-est, repose sur des basses terres et la végétation y est semblable à celle du cours inférieur de la rivière Anderson.

En raison de l'abondance du gibier et de l'accessibilité du bois de grève, ce secteur revêtait beaucoup d'importance pour les Inuvialuit, d'où le grand nombre de sites archéologiques qui y ont été découverts. La collectivité de Tuktoyaktuk se trouve à 150 km à l'ouest.

Valeur biologique : Dans les années 1970 et 1980, une colonie de 4 000 à 8 000 Petites Oies des neiges nichait dans des îlots du delta de la rivière Anderson, sur une superficie d'environ 30 km². Cet effectif représentait à l'époque environ 1 p. 100 de la population canadienne de cette sous-espèce (Kerbes, 1986, 1988; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Kerbes *et al.*, 1999). Les limites extérieures du delta servaient aussi de site de nidification à une colonie de Bernaches cravantes noires qui comptait jusqu'à 2 500 individus, soit près de 6 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. Depuis les années 1980, l'effectif des colonies d'Oies des neiges et de Bernaches cravantes noires a connu un déclin marqué (Armstrong, 1998; Hines et Wiebe Robertson, 2006), qui s'explique peut-être par le taux élevé de prédation des nids par le grizzli ou par les changements survenus dans la végétation environnante. De 1995 à 2001, la taille de la population nicheuse d'Oies des neiges s'élevait en moyenne à quelque 1 200 individus; chez les Bernaches cravantes noires, le nombre d'oiseaux nicheurs se chiffrait, au plus, à quelques centaines d'individus (Hines et Wiebe Robertson, 2006). Un grand nombre d'Oies des neiges font halte dans ce secteur chaque printemps, pendant leur migration vers leurs sites de reproduction de l'île Banks.

Le delta intérieur de la rivière Anderson sert d'habitat à 75 couples nicheurs de Cygnes siffleurs et à 1 200 individus non nicheurs, qui arrivent en mai et repartent à la



fin de septembre ou au début d'octobre. Les Oies rieuses et les Bernaches du Canada (*B. c. parvipes*) nichent éparpillées le long des tributaires et de 1 000 à 2 000 Oies rieuses viennent muer dans le secteur. Les Oies des neiges, les Bernaches cravantes et les Oies rieuses arrivent à la fin de mai et amorcent leur migration automnale à la fin d'août.

Le Harelde kakawi, les fuligules et les macreuses se servent des rives de la baie Wood comme site de nidification et de mue. Les oiseaux de rivage s'alimentent et font halte dans les battures. De 3 000 à 5 000 canards de surface muent et se reposent dans la vallée de la rivière. La diversité des communautés végétales attire de nombreuses espèces d'oiseaux chanteurs (J.E. Hines, obs. pers.). Des rapaces nichent aussi dans le delta (Barry, 1967; Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Le delta de la rivière Mason sert de site de mue à environ 1 000 Oies rieuses non nicheuses et à 100 Cygnes siffleurs; ce secteur est également fréquenté par une cinquantaine de couples de Goélands bourgmestres (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b). Par le passé, jusqu'à 100 couples de Bernaches cravantes y auraient niché, mais ce nombre a fortement chuté depuis 10 ans (J.E. Hines, données inédites). Auparavant, le delta de la rivière Mason servait d'aire d'élevage des jeunes à un troupeau de Petites Oies des neiges comptant jusqu'à 500 individus issus du delta de la rivière Anderson (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b), mais,

depuis quelques années, il n'en accueille qu'un faible nombre (J.E. Hines, données inédites).

Le Courlis esquimau nichait autrefois dans les environs de la rivière Anderson. Bien que l'espèce ait presque disparu, huit mentions probables ont été faites entre 1961 et 1989 le long d'un tronçon qui s'étend du delta de la rivière Anderson jusqu'à 140 km en amont (Gollop *et al.*, 1986; T.W. Barry, comm. pers., in Alexander *et al.*, 1991). Certains tronçons de la rivière Anderson ont échappé à la glaciation, créant un refuge pour des plantes et des insectes qui présentent maintenant une aire de répartition unique.

Le grizzli de la toundra est commun dans le secteur et y fait sa tanière. En raison de la proximité de la limite des arbres, l'orignal y est également présent en été.

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.

Conflits possibles : La région a fait l'objet de travaux sismiques dans les années 1970. Même si aucune activité n'a eu lieu récemment, les effets cumulatifs des activités pétrolières et gazières, de la croissance industrielle correspondante, du changement climatique et d'autres agresseurs environnementaux sur la faune de ce secteur suscitent de nombreuses préoccupations pour l'avenir. La rivière Anderson jouit d'une grande popularité auprès des amateurs d'excursions en canot. La plupart des groupes de canoteurs repartent en hydravion une fois arrivés au delta, et il se peut que la présence de ces aéronefs engendre des perturbations. Chaque printemps, de nombreux Inuvialuit de Tuktoyaktuk viennent chasser la sauvagine dans ce secteur.

Statut : Ce site se trouve en grande partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs du delta de la rivière Anderson. Il a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT038; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 43; Beckel, 1975). De plus, le plan de conservation de la collectivité de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001) en fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

Position : 69° 20' de latitude N. et 130° 50' de longitude O.

Superficie : 599 km²

Description : Les rivières Kugaluk, Smoke et Moose sont situées au sud de la péninsule Tuktoyaktuk et coulent vers la baie Liverpool. Le relief de la région est bas et caractérisé par de vastes battures et des sols sablonneux qui résultent des dépôts glaciaires. La végétation est surtout constituée de prairies et de marais de cypéracées et de graminées. L'île Campbell est formée en grande partie par un milieu humide côtier bas. Il existe un site archéologique dans le nord-est du delta de la rivière Smoke. La collectivité de Tuktoyaktuk est située à 50 kilomètres au sud est.

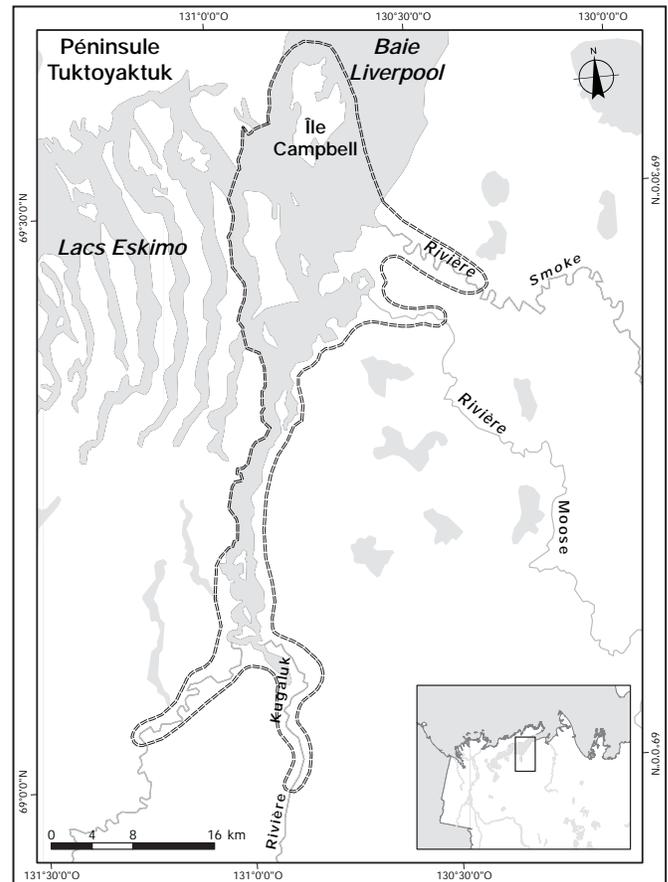
Valeur biologique : Les marais à cypéracées et les battures de sable de la rivière Kugaluk et de son estuaire, les deltas des rivières Smoke et Moose et l'île Campbell constituent d'importants sites de mue pour plusieurs espèces de sauvagine. En juillet et en août, l'île et les deltas des trois rivières servent d'habitat de mue à une population non nicheuse constituée de pas moins de 10 000 à 20 000 Bernaches du Canada (population des prairies à herbes courtes; probablement la sous espèce *B. c. parvipes*) (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Hines *et al.*, 2000). Cette population représentait jusqu'à 10 p. 100 de la population des prairies à herbes courtes recensée durant les années 1980. Pendant cette période, de 7 000 à 15 000 Oies rieuses ont mué dans le secteur, ce qui aurait représenté près de 3 p. 100 de la population d'Oies rieuses du milieu du continent.

Le secteur constitue un des plus importants lieux de nidification de la Bernache cravant noire dans l'ouest de l'Arctique canadien; près de 400 couples nicheurs et plus de 3 000 oiseaux fréquentent le secteur (Hines et Wiebe Robertson, 2006). Ce dernier effectif représente environ 10 p. 100 de la population canadienne de Bernaches cravants noirs.

Des nombres modérés de Cygnes siffleurs, d'Oies rieuses, de Bernaches du Canada et, par intermittence, de Petites Oies des neiges nichent dans le secteur (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; J.E. Hines, données inédites). De plus, environ 500 Cygnes siffleurs non nicheurs muent dans le secteur (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b). De juin à la mi-août, quelques milliers d'oiseaux aquatiques piscivores, notamment le Harle huppé, le Grand Harle et le Goéland bourgmestre, s'y alimentent. Des macreuses, des fuligules et des Hareldes kakawis en mue y sont présents du milieu à la fin de l'été (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Le secteur est situé sur la voie migratoire de la harde de caribous du cap Bathurst. Le grizzli de la toundra, le renard arctique, le renard roux, la martre et le rat musqué y sont communs. Le phoque barbu et, à l'occasion, le béluga sont observés dans le secteur de la baie Liverpool.

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.



Conflits possibles : De nombreux travaux de prospection sismique et de forage exploratoire ont été réalisés dans la région. Il est fort probable que soient construits sous peu un réseau de pipelines, des stations de compression et des installations connexes. Il faudra réduire les effets cumulatifs futurs des activités gazières et pétrolières, de la croissance industrielle associée, des changements climatiques et d'autres agresseurs environnementaux sur les espèces sauvages de la région.

Statut : La rivière Kugaluk a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT037; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 44; Beckel, 1975). Elle a également été classée site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) dans le plan de conservation de la collectivité de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001).

Position : 69° 59' de latitude N. et 130° 01' de longitude O.

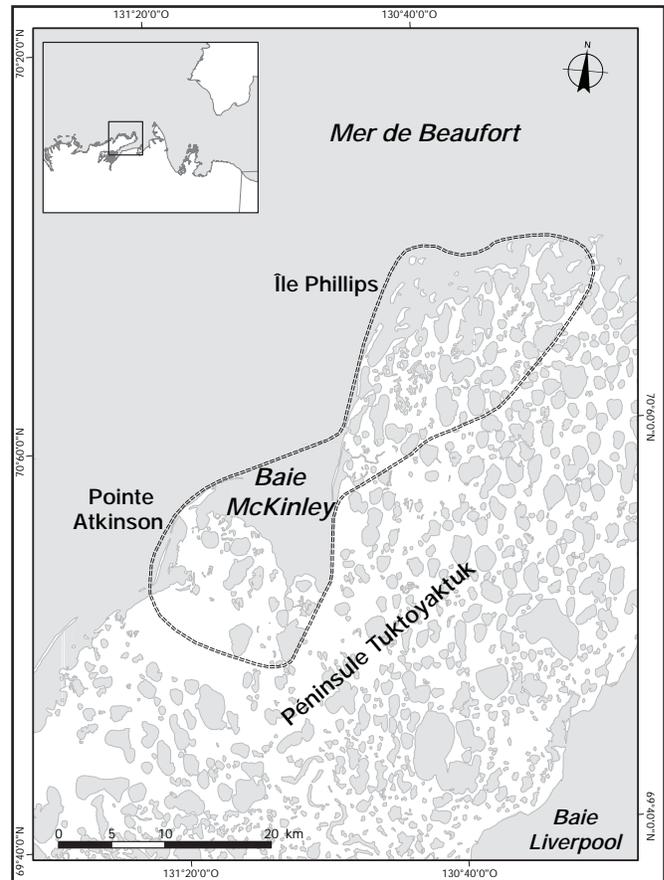
Superficie : 581 km²

Description : La zone de la baie McKinley – île Phillips est située sur la côte nord de la péninsule Tuktoyaktuk, à 120 km au nord-est de Tuktoyaktuk. Le secteur se caractérise par son littoral complexe, ses nombreuses îles barrières de sable et ses baies et lagunes abritées. À l'intérieur des terres par rapport à la mer de Beaufort, le relief est bas et le paysage se distingue par de nombreux étangs et lacs, d'abondants polygones de toundra, de vastes milieux humides et des basses terres de toundra.

La baie McKinley est grande (> 100 km²), peu profonde et abritée. Depuis 1979, la partie extérieure de la baie a servi de port et de base pour les activités de forage menées dans la mer de Beaufort. Un chenal d'accès et une rade d'amarrage ont été dragués au large de la baie, et une île artificielle a été créée pour abriter les navires. De plus, une bande d'atterrissage, des logements pour les équipages et plusieurs installations connexes ont été construits dans l'île. L'utilisation de la baie McKinley comme port pour les navires a atteint un niveau record en 1982-1985, puis elle a grandement diminué au début des années 1990. Certaines structures et installations industrielles, qui étaient utilisées par les gardiens de troupeaux de caribous, étaient aussi présentes du côté nord-ouest de la baie McKinley (près de la pointe Atkinson).

À l'instar d'une grande partie de la côte nord de la péninsule Tuktoyaktuk, le secteur situé à proximité de l'île Phillips offre une diversité de reliefs côtiers, notamment des baies et des lagunes de différentes superficies, des cordons littoraux et des barres de sable au large des côtes, des langues de sable saillantes et recourbées, des estrans vaseux et des marais, de nombreuses îles et des plages littorales sablonneuses et graveleuses. De nombreux étangs et lacs et des communautés végétales dominées par les graminées et les cypéracées sont situés dans les basses terres à proximité des côtes.

Valeur biologique : La baie McKinley et les diverses baies et lagunes situées près de la côte sont fortement utilisées par les canards et les oies en mue et prêts à muer. Plus de 10 000 canards plongeurs (surtout des Hareldes kakawis, des Macreuses à front blanc et des Macreuses brunes) utilisent le secteur marin de la baie McKinley au cours de la plupart des années (Arner *et al.*, 1985; Cornish et Dickson, 1994). Les densités de canards plongeurs dans d'autres parties de la zone sont un peu plus faibles (Alexander *et al.* 1988a, 1988b; Cornish et Dickson, 1994), mais, selon une évaluation prudente, le nombre de canards plongeurs en mue fréquentant le site baie McKinley – île Phillips dépasserait largement 20 000, la plupart des années. Vu la grande proportion de Hareldes kakawis et de macreuses dans l'effectif des canards plongeurs recensés durant les relevés menés dans le secteur (Cornish et Dickson, 1994), il est probable que bien plus de 1 p. 100 des populations de l'ouest de l'Arctique de ces espèces fréquentent ce site clé.



De la fin de mai jusqu'à septembre, le secteur est important pour plus de 65 espèces d'oiseaux (Arner *et al.* 1985; Alexander *et al.* 1988a, 1988b). De nombreuses petites colonies de Bernaches cravants noirs (près de 200 couples nicheurs) (J.E. Hines, données inédites) et d'Eiders à duvet (~100 couples) nichent et élèvent leurs jeunes dans le secteur (Alexander et Hawkings, 1988; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b). Des colonies de Goélands bourgmestres, de Mouettes de Sabine et de Sternes arctiques y sont aussi présentes (Alexander et Hawkings, 1988; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Le secteur situé à proximité de la zone de la baie McKinley – île Phillips abrite les plus grandes concentrations d'Oies rieuses nicheuses dans la région désignée des Inuvialuit; de plus, plusieurs centaines d'Oies rieuses y muent chaque année (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Cornish et Dickson, 1994; J.E. Hines, données inédites). Plusieurs centaines de plongeurs (principalement des Plongeurs catmarins et des Plongeurs du Pacifique) nichent dans le secteur, et des milliers de canards de surface sont observés dans le secteur la plupart des années (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Dickson, 1992; Cornish et Dickson, 1994).

Vulnérabilité : Les basses terres sont vulnérables aux perturbations du terrain. Les oies et les canards de mer tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes et de la mue.

Conflits possibles : De nombreux travaux de prospection sismique et de forage exploratoire ont été réalisés dans la région. Il est probable que soient construits sous peu un réseau de pipelines et des usines de traitement du gaz naturel. Le dragage du port et l'aménagement d'installations dans la baie McKinley pourraient avoir un impact sur les oiseaux migrateurs et leur habitat.

Statut : La zone de la baie McKinley – île Phillips a été classée site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) dans le plan de conservation de la collectivité de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001).

Site NT11 – Baies Kukjutkuk et Hutchison

Position : 69° 43' de latitude N. et 132° 23' de longitude O.

Superficie : 284 km²

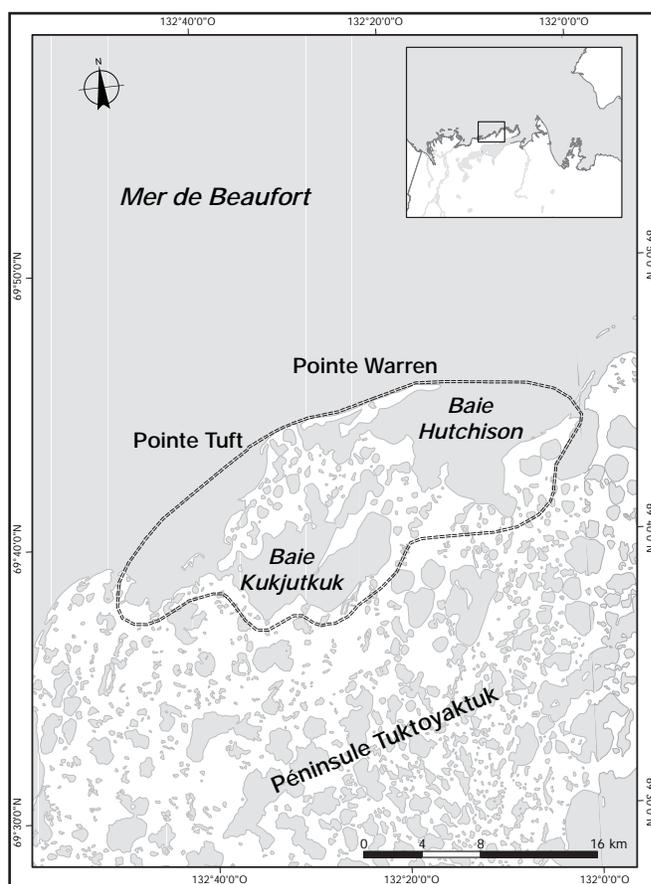
Description : Les baies Kukjutkuk et Hutchison sont situées sur la côte nord de la péninsule Tuktoyaktuk, de 25 à 50 km au nord-est de la collectivité de Tuktoyaktuk. Les baies et d'autres parties du nord de la péninsule Tuktoyaktuk ont un littoral très irrégulier et des caractéristiques géographiques variées, dont des îles barrières de sable, des langues de sable et des baies et des lagunes abritées. Vers l'intérieur, le relief est bas et le paysage se distingue par de nombreux étangs et lacs, d'abondants polygones de toundra, de vastes milieux humides et des basses terres de toundra parsemées de nombreux pingos.

La superficie de chacune des deux baies est d'environ 100 km². Ces baies peu profondes protègent la sauvagine en mue des prédateurs terrestres et lui procurent un abri contre le vent et les mers agitées et, dans le cas des canards plongeurs, beaucoup de nourriture à une profondeur accessible. Les graminées et les cypéracées des basses terres de la toundra avoisinante constituent une abondante source de nourriture pour les oies en mue.

Valeur biologique : La sauvagine utilise la région des baies Kukjutkuk et Hutchison en tout temps durant le printemps et l'été, mais elle est particulièrement importante à la fin de l'été pour les canards plongeurs en mue ou prêts à muer. La baie Hutchison accueille plus de 15 000 (surtout des Hareldes kakawis, des Macreuses à front blanc et des Macreuses brunes, et des nombres plus faibles de Harles huppés, de Grands Harles et de fuligules) (Barry et Barry, 1982; Sirois et Dickson, 1989; Cornish et Dickson, 1994). Aucun relevé quantitatif analogue n'a été mené dans la baie Kukjutkuk, mais des relevés de reconnaissance indiquent que la sauvagine en mue y serait probablement aussi abondante que dans la baie Hutchison. Ainsi, selon une évaluation prudente, le nombre de canards plongeurs qui occupent l'ensemble de cet habitat terrestre clé à la fin de l'été serait de 30 000 oiseaux. Vu la grande proportion de Hareldes kakawis et de macreuses parmi les canards plongeurs recensés durant les relevés menés dans le secteur (Cornish et Dickson, 1994), il est probable que bien plus de 1 p. 100 des populations de l'ouest de l'Arctique de ces espèces fréquentent ce site clé.

Durant l'été, plusieurs centaines d'Oies rieuses en mue, de 100 à 200 Bernaches cravants noires en mue, plusieurs centaines de Cygnes siffleurs et quelques centaines de plongeurs (pour la plupart des Plongeurs catmarins et des Plongeurs du Pacifique) sont aussi présents dans le secteur (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b; Cornish et Dickson, 1994; J.E. Hines, données inédites).

Plus de 70 espèces d'oiseaux (dont 42 espèces nicheuses confirmées ou probables) sont présentes dans le site clé des baies Kukjutkuk et Hutchison (Sirois et Dickson, 1989). Plusieurs des oiseaux nicheurs les plus fréquemment observés (le Plongeur catmarin, le Harelde kakawi, l'Oie rieuse, le Canard pilet, la Bernache cravant noire et le Cygne siffleur) sont des espèces présentant un intérêt



particulier pour les organismes responsables de la gestion des ressources.

Vulnérabilité : Les basses terres sont vulnérables aux perturbations du terrain. Les oies et les canards de mer tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes et de la mue.

Conflits possibles : De nombreux travaux de prospection sismique et de forage exploratoire ont été réalisés dans la région. Il est probable que soient construits sous peu des usines de traitement du gaz naturel et un réseau de pipelines.

Statut : Le site clé des baies Kukjutkuk et Hutchison a été classé site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) dans le plan de conservation de la collectivité de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001).

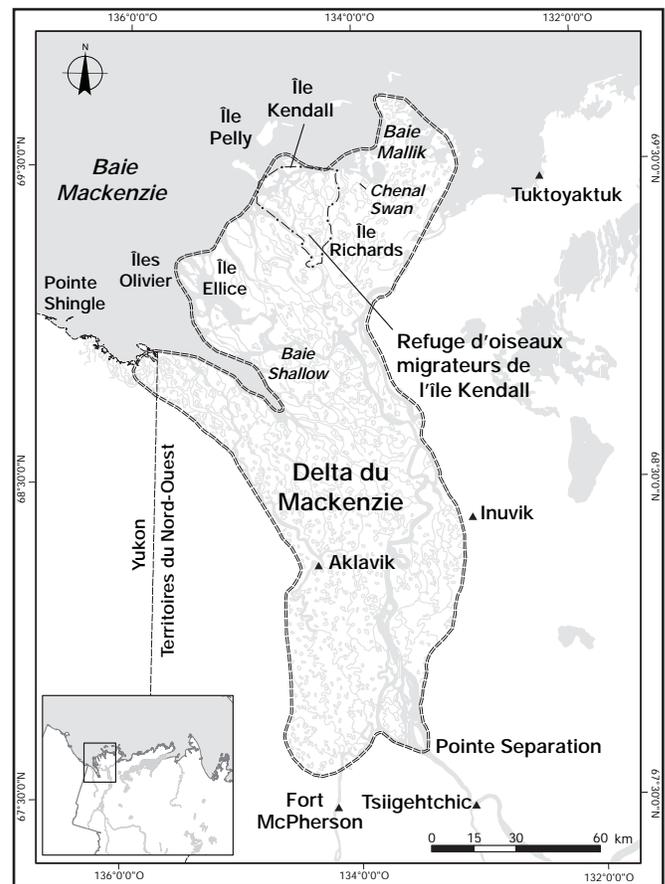
Position : 69° 20' de latitude N. et 135° 30' de longitude O.

Superficie : 14 248 km²

Description : Ce site clé, qui autrefois ne comprenait que le delta extérieur (Alexander *et al.*, 1991), comprend maintenant l'ensemble du delta du Mackenzie, de la pointe Separation, au sud, jusqu'à la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, à l'ouest, et l'île Richards, au nord-est. Certaines îles du delta extérieur sont des vestiges du delta du Mackenzie préglaciaire. Une grande partie du delta extérieur est couverte de dépôts fluviaux de silt et de sable. Les îles situées dans la partie vive du delta extérieur sont généralement des marais colonisés par des cypéracées, des graminées et des prèles; dans les secteurs plus élevés, les arbustes sont dominants. Les inondations printanières ont créé des levées le long des rives des îles. Les basses terres de l'île Richards sont caractérisées par de nombreux lacs et étangs. Le delta intérieur est constitué d'un dédale de chenaux et de lacs en croissant. Beaucoup de lacs et autres eaux calmes du delta intérieur sont riches en plantes aquatiques. Les grands arbustes tels que les saules et les aulnes abondent dans les îles et les levées du delta intérieur qui sont inondées à l'occasion, et l'épinette blanche est présente en terrain plus élevé. La collectivité d'Aklavik est située à l'intérieur du site clé du delta du fleuve Mackenzie, et Inuvik et Fort McPherson y sont immédiatement adjacents.

Valeur biologique : De la fin d'août à la fin de septembre, les îles du delta extérieur constituent d'importantes haltes migratoires pour les oies. De grandes populations de Petites Oies des neiges se rassemblent dans le secteur pour de courtes périodes avant de migrer vers le sud (Koski et Gollop, 1974; Koski, 1975, 1977a, 1977b). Les estimations de 1973, de 1974 et de 1976 ont indiqué 15 000 adultes et 10 000 jeunes en moyenne, soit à ce moment là près de 1 p. 100 de la population nicheuse du Canada. Cependant, durant les années où le versant nord du Yukon et de l'Alaska était couvert de neige, il semble que jusqu'à 10 p. 100 de la population nicheuse du Canada ait pu faire de longues haltes dans le delta (en 1975, 152 350 adultes et 170 650 jeunes ont utilisé le secteur). Les inventaires effectués du début de septembre à la mi-septembre 1990-1993 ont dénombré une moyenne de 38 600 oiseaux, avec un maximum de 95 000 oiseaux (J.E. Hines, données inédites). La voie migratoire automnale de la Petite Oie des neiges va de l'île Banks jusqu'au continent et emprunte le delta du Mackenzie jusqu'au versant nord du Yukon et de l'Alaska. À la mi-septembre, les oies retournent vers l'est et le delta du Mackenzie, puis se dirigent vers le sud. Vu le « taux de remplacement » des oies migratrices qui se déplacent dans le secteur, il est probable que la majeure partie de la population de Petites Oies des neiges de l'ouest de l'Arctique utilise à un moment ou à un autre le delta du fleuve Mackenzie (> 10 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce). Les principaux secteurs utilisés par les oies comme halte migratoire automnale sont situés près de la baie Shallow et des îles Olivier (secteur nord) et Ellice.

Entre 1973 et 1976, le nombre maximal d'Oies rieuses en halte migratoire variait entre 12 500 et 23 700 oiseaux (ce qui représentait peut-être jusqu'à 5 p. 100 de la population



d'Oies rieuses du milieu du continent à ce moment) (Koski et Gollop, 1974; Koski, 1975, 1977a, 1977b). De 1990 à 1993, l'effectif maximal d'Oies rieuses variait entre 10 500 et 21 147 oiseaux (> 1 p. 100 de la population du milieu du continent). Le principal secteur utilisé par l'Oie rieuse et d'autres oies foncées se situait entre l'île Ellice et la pointe Shingle.

Selon les inventaires effectués en automne de 1990 à 1993, les effectifs maximaux de Bernaches du Canada et de Bernaches de Hutchins variaient de 1 645 à 8 527 oiseaux. Certaines années, le nombre maximal aurait été de plus de 5 p. 100 de la population des prairies à herbes courtes (J.E. Hines, données inédites).

Il est probable qu'à l'automne une grande partie de la population canadienne de Bernaches cravants noires migre vers l'ouest en passant par le delta extérieur du Mackenzie, mais il semble que les haltes soient de courte durée. De 1973 à 1976, le nombre le plus élevé de Bernaches cravants noires recensés durant un relevé était de 6 112 et, de 1990 à 1993, de 3 533 oiseaux. Ces effectifs maximaux représenteraient jusqu'à 20 p. 100 de la population canadienne de la sous-espèce.

De 1973 à 1976, le nombre maximal automnal des Cygnes siffleurs allait de 1 900 à 3 100 adultes et jeunes. En 1990-1993, le nombre maximal variait entre 6 046 et 9 714 oiseaux. Ce dernier nombre représentait environ 10 p. 100 de la population de l'Est de Cygnes siffleurs. Les cygnes se rassemblent aux environs de la baie Mallik et du chenal Swan,

dans le secteur extérieur du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Kendall et près de la baie Shallow. Le secteur du chenal Swan sert d'habitat à la plus grande colonie de cygnes nicheurs du delta : jusqu'à 200 couples nicheurs et 1 100 adultes non nicheurs y sont présents chaque année.

Divers canards présentant une affinité pour l'Arctique, les régions boréales ou les régions plus méridionales se rassemblent chaque été dans le delta du Mackenzie. Bien que les relevés annuels menés par le Fish and Wildlife Service des États-Unis soient peu précis, ils indiquent que plus de 270 000 canards en moyenne occupaient le secteur en juin durant les années 1990. Pendant cette période, plus de 1 p. 100 en moyenne des populations continentales d'au moins cinq espèces étaient présentes dans le delta (le Canard d'Amérique, le Petit Fuligule, le Fuligule à dos blanc, la Macreuse brune et le Harelde kakawi). Par ailleurs, plus de 1 p. 100 de la population continentale de sept autres espèces de canards étaient présentes certaines années dans ce site clé.

De petites îles situées au sud de l'île Kendall servent d'habitat à une colonie nicheuse de Petites Oies des neiges. Depuis les années 1950, le nombre d'oiseaux qui y nichent a varié de près de zéro à 8 300 (Barry et Barry, 1982; Kerbes *et al.*, 1999; Hines et Wiebe Robertson, 2006); l'effectif réel des oies nicheuses est grandement lié aux conditions météorologiques printanières, aux inondations et à la présence de grizzlis (qui détruisent de nombreux nids) ainsi qu'à la taille réelle de la population globale de l'espèce. De 1995 à 2001, le nombre moyen d'oies nicheuses était de 1 120 oiseaux et le nombre moyen d'oies dans la colonie (y compris les oies non nicheuses), de 2 470 (Kerbes *et al.*, 1999; Hines et Wiebe, 2006).

Jusqu'à 40 couples de Bernaches cravants noires, de Cygnes siffleurs, de Goélands bourgmestres et de Sternes arctiques nichent dans l'île Pelly. Il est probable aussi que jusqu'à 500 cygnes y muent (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Les densités moyennes d'oiseaux de rivage qui nichent dans une partie du delta extérieur étaient de plus de 30 oiseaux par km² (Gratto-Trevor, 1994, 1995). Le nombre d'oiseaux nicheurs locaux représenterait ainsi plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens de plusieurs espèces, notamment la Barge hudsonienne, le Courlis corlieu, le Bécasseau à échasses, le Phalarope à bec étroit, la Bécassine des marais et le Pluvier bronzé. Un grand nombre d'oiseaux de rivage passent par le delta durant la migration automnale (Gratto-Trevor, 1994, 1995), mais il n'existe aucune indication sur le taux d'occupation exact de la zone (Alexander *et al.*, 1988a, 1988b).

Selon des relevés aériens menés en 1991-1993, ce site clé compterait plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens de plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques (Grue du Canada, Goéland bourgmestre, Plongeon catmarin et Plongeon du Pacifique) (J.E. Hines, données inédites).

L'estuaire du Mackenzie constitue une importante aire de mise bas pour le béluga et plus de 16 000 bélugas fréquentent l'estuaire et les baies avoisinantes durant l'été (Harwood *et al.*, 1996). Des grizzlis de la toundra ont souvent été observés dans le delta extérieur du Mackenzie.

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont vulnérables aux perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.

Conflits possibles : De nombreux travaux de prospection sismique et de forage exploratoire ont été réalisés dans la région. Il est probable que soient construits sous peu un réseau de pipelines, des stations de compression et des installations connexes. Il faudra réduire les effets cumulatifs futurs des activités gazières et pétrolières, de la croissance industrielle associée, des changements climatiques, de l'utilisation plus intense de la région par les humains et d'autres agresseurs environnementaux sur les espèces sauvages de la région.

Statut : Une partie de ce site clé est située dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Kendall, qui a été établi en 1961 dans le but de protéger la colonie nicheuse de Petites Oies des neiges. Le delta du Mackenzie a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT016; ZICO Canada, 2004), et il compte deux sites du Programme biologique international (sites 8 et 42; Beckel, 1975). Il a également été classé site de catégorie C (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables durant certaines périodes de l'année) et site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) dans les plans de conservation des collectivités d'Aklavit, d'Inuvik et de Tuktoyaktuk (WMAC, 2001).

Position : 66° 15' de latitude N. et 130° 00' de longitude O.

Superficie : 4 660 km²

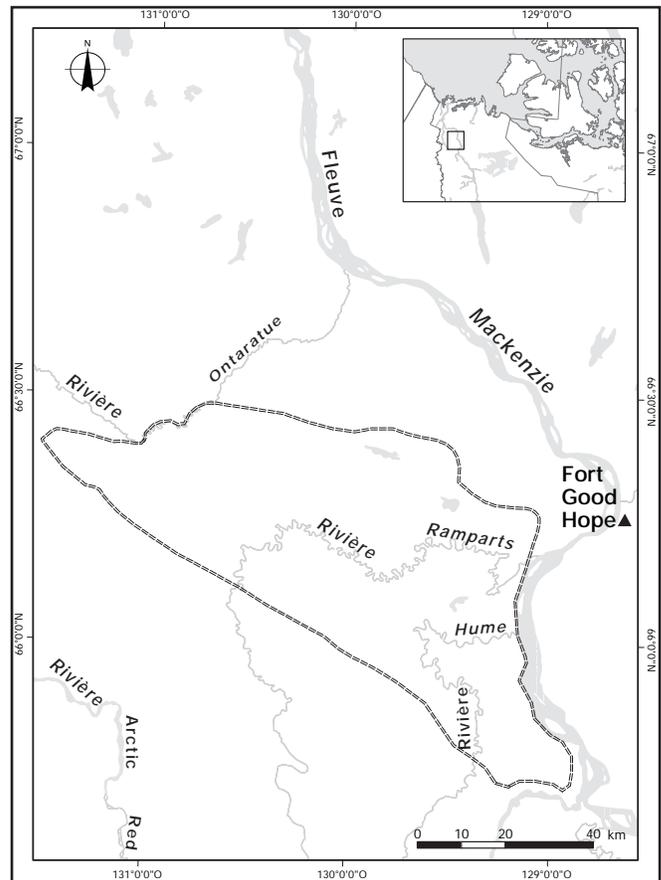
Description : Les milieux humides de la rivière Ramparts sont situés le long du cours inférieur de la rivière Ramparts et du cours supérieur de la rivière Ontaratue. La limite orientale de ce site clé est à 35 km à l'ouest de Fort Good Hope. Les milieux humides, situés sur un lit de lac postglaciaire de faible élévation, sont composés d'une tourbière ouverte à épinette noire, d'éricacées, de tourbières flottantes et de zones humides à cypéracées entourant nombre des innombrables étangs et petits lacs. Des forêts âgées d'épinettes blanches occupent les rives de la rivière Ramparts.

Valeur biologique : Chaque année, la sauvagine en période de nidification ou en halte migratoire occupe par milliers les milieux humides de la rivière Ramparts. Salter (1974) a constaté que ces milieux humides se classaient parmi les trois principaux endroits de la vallée du Mackenzie pour ce qui était des effectifs de sauvagine recensés. Les espèces les plus abondantes sont le Fuligule milouinan, le Petit Fuligule, la Macreuse à front blanc et la Macreuse brune. Selon des relevés menés à la fin des années 1990 (D. Kay, données inédites), 20 000 Fuligules milouinans et Petits Fuligules et 6 000 Macreuses à front blanc et Macreuses brunes ont été recensés dans les milieux humides adjacents à la rivière Ramparts durant la période de nidification. Ces relevés tiennent compte des oiseaux manqués et indiquent que 1 p. 100 des populations canadiennes estimées de macreuses et de fuligules nichaient dans le secteur. De plus, les milieux humides situés immédiatement au nord et au nord-ouest accueillait aussi des macreuses et des fuligules, mais en plus faibles densités; toutefois, comme ces milieux sont vastes, ils contribuent sans doute un grand nombre d'oiseaux à l'ensemble du site clé. Les milieux humides de la rivière Ramparts fournissent aussi des lieux de halte pour des nombres probablement plus élevés de fuligules et de macreuses en migration vers des régions plus nordiques. Salter (1974) a recensé près de cinq fois plus de fuligules et de macreuses dans les milieux humides durant la migration du début de juin qu'en juillet.

Salter (1974) et D. Kay (données inédites) ont observé des densités relativement élevées de Plongeurs du Pacifique (3 692 oiseaux) dans les milieux humides adjacents à la rivière Ramparts ainsi que dans ceux situés au nord-ouest et au nord (D. Kay, comm. pers.). Cet effectif représenterait plus de 1 p. 100 de la population du Canada de cette espèce.

Par ailleurs, les milieux humides de la rivière Ramparts sont d'importants habitats, à l'échelle locale, pour une gamme de mammifères, tels que l'orignal et animaux à fourrure.

Vulnérabilité : La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont vulnérables aux perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration. Les habitats de faible élévation sont vulnérables aux perturbations causées par la modification



des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol.

Conflits possibles : Le secteur se caractérise par des réserves pétrolières et gazières moyennes à élevées. De nombreux travaux de prospection sismique ont été réalisés dans ce site clé et dans les régions environnantes et plusieurs puits y ont été forés. De grandes concessions pétrolières et gazières sont situées immédiatement au nord-ouest des milieux humides de la rivière Ramparts.

Statut : Aucun. La collectivité de Fort Good Hope examine la possibilité de créer une aire protégée légalement désignée qui inclurait l'ensemble, ou une grande partie, de ce site clé. Les milieux humides de la rivière Ramparts ont été classés « aire de conservation » dans l'ébauche du plan d'utilisation des terres du Sahtu (Sahtu Land Use Planning Board, 2003), et « aire qui devrait être protégée légalement » par le Sahtu Heritage Places and Sites Joint Working Group (Joint Working Group, 2000).

Site NT14 – Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie

Position : 67° 00' de latitude N. et 130° 10' de longitude O.

Superficie : 992 km²

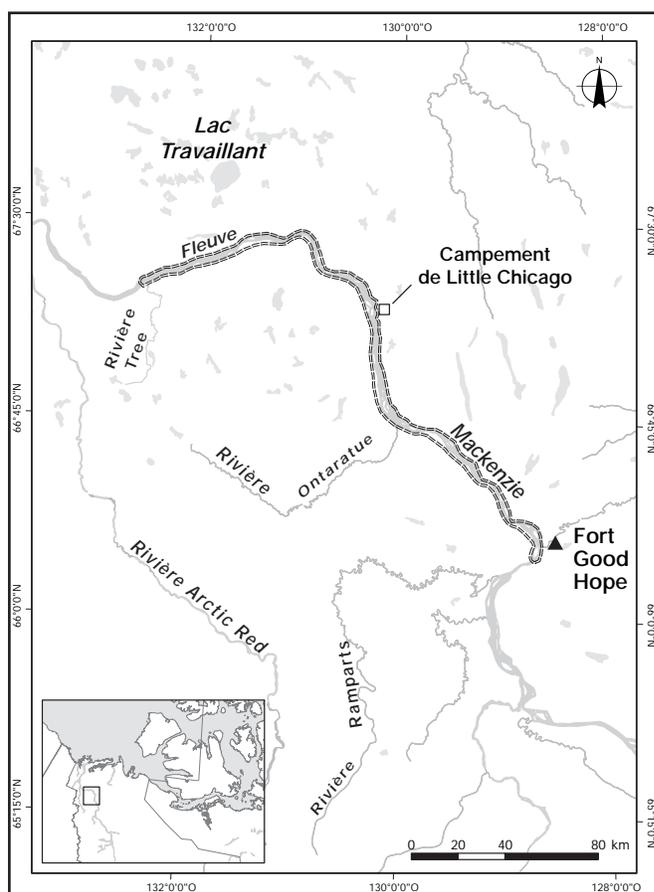
Description : Ce site clé comprend les îles le long du tronçon de 270 km du fleuve Mackenzie situé entre Fort Good Hope et la rivière Tree. De nombreuses alluvions, allant de barres de sable exposées à des îles boisées, sont présentes dans le fleuve. Les îles et les plaines inondables adjacentes sont composées de sédiments reposant sur de la roche du Dévonien. Les parties les plus basses de beaucoup de ces îles de faible élévation sont inondées au printemps. Les zones centrales plus élevées abritent des peuplements matures d'épinettes blanches et de peupliers baumiers, tandis que les saules dominent dans les secteurs périphériques plus humides. Nombre de ces îles sont bordées en partie d'un large littoral vaseux ou sablonneux.

Valeur biologique : Le fleuve Mackenzie est un important corridor de migration printanière pour la sauvagine, en particulier la Petite Oie des neiges. Il est probable que toute la population de l'ouest de l'Arctique (soit environ 570 000 oiseaux nicheurs et plus de 10 p. 100 de la population nicheuse canadienne des dernières années; Kerbes *et al.*, 1999; F.D. Caswell et K.M. Meeres, données inédites) migre vers le nord en empruntant la vallée fluviale. Les îles situées entre Tulita (anciennement Fort Norman) et la rivière Tree, en particulier aux environs de Little Chicago et de Norman Wells, sont des haltes printanières habituelles (Barry, 1967; Campbell et Shepard, 1973; Salter *et al.*, 1974). Lorsque les oies arrivent au début ou à la mi-mai, elles se rassemblent dans les îles du fleuve Mackenzie où les eaux libres et le littoral exposé constituent le seul habitat d'alimentation durant la migration (Barry, 1967; Boothroyd, 1985, 1986). En général, les oies demeurent peu longtemps dans les îles et la durée de la halte est fonction des conditions météorologiques et de l'enneigement dans les régions plus nordiques.

Le 14 mai 1973, un relevé aérien mené dans le secteur de Little Chicago a permis de recenser 13 800 Oies des neiges (Salter *et al.*, 1974). En 1972, 61 413 oiseaux ont été recensés le 20 mai et 63 916 oiseaux le 25 mai dans le même secteur (Campbell et Shepard, 1973). En général, le nombre d'Oies des neiges varie d'année en année (Boothroyd, 1985, 1986).

Le 14 mai 1973, 1 061 Cygnes siffleurs ont été observés entre Norman Wells et la rivière Tree (Salter *et al.*, 1974). En 1972, on a signalé la présence de 3 255 oiseaux le 20 mai et de 1 936 oiseaux, le 25 mai (Campbell et Shepard, 1973). En 1973, le printemps a été plus hâtif qu'en 1972 et il semble qu'un nombre moins élevé de cygnes et d'oies se sont arrêtés dans le secteur avant de se disperser vers les aires de nidification. L'effectif de Cygnes siffleurs fréquentant ce site clé aurait dépassé 1 p. 100 de la population de l'Est recensée durant les années 1970.

Au printemps, des milliers d'autres oiseaux migrent aussi vers le nord en empruntant le corridor du fleuve Mackenzie. Le 25 mai 1972, un nombre maximal de 112 836 oiseaux aquatiques a été établi le long du fleuve; ce nombre avait baissé à 10 000 le 29 mai (Campbell et Shepard, 1973). Les oiseaux semblent occuper les îles de manière intensive mais peu longtemps. Au cours de relevés aériens menés



en 1973 entre l'île Ten Mile et la rivière Tree, Salter *et al.* (1974) ont recensé 26 027 oiseaux le 14 mai et seulement 1 348 oiseaux une semaine plus tard. À l'automne, les îles du cours inférieur du Mackenzie peuvent aussi être occupées par des oies qui sont forcées de se diriger prématurément vers le sud en raison du mauvais temps (Barry, 1967).

Les îles du cours inférieur du Mackenzie sont largement utilisées par l'original en hiver. La présence de peuplements de peupliers, où il peut s'abriter, et de saules abondants pour son alimentation, lui procurent un habitat hivernal idéal (Ruttan, 1974).

Vulnérabilité : Durant les haltes migratoires, la sauvagine est vulnérable aux perturbations causées par les aéronefs et les activités au sol. La pollution du fleuve Mackenzie et de grandes fluctuations des niveaux d'eau auraient aussi des incidences nuisibles sur la sauvagine et ses habitats. Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain.

Conflits possibles : La construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie et les installations et activités connexes pourraient avoir un impact majeur sur les oiseaux migrateurs. Le fleuve Mackenzie est aussi grandement utilisé par les barges.

Statut : Les îles du cours inférieur du Mackenzie ont été désignées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT080; ZICO Canada, 2004).

Position : 65° 15' de latitude N. et 125° 10' de longitude O.

Superficie : 1 069 km²

Description : Le site clé du lac Brackett est situé immédiatement au nord du confluent des rivières Great Bear et Brackett et à 5 km au nord-est de la collectivité de Tulita (anciennement Fort Norman). Les milieux humides et les lacs qui entourent le lac reposent sur un lit de lac postglaciaire de faible élévation. Des tourbières à épinette noire, des éricacées et de vastes tourbières bombées y constituent les communautés végétales dominantes. Les rives des lacs et des étangs sont bordées de prairies humides à cypéracées.

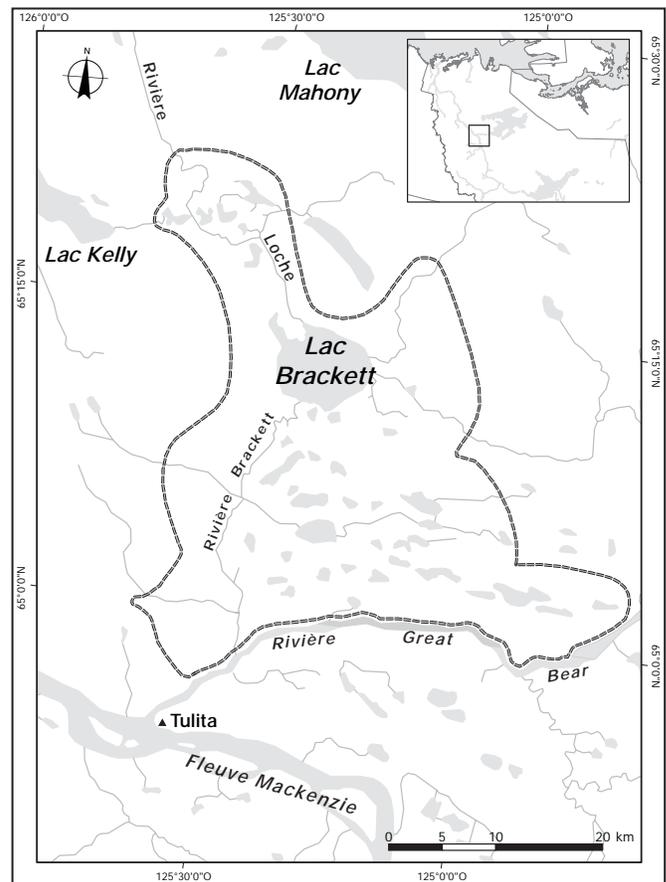
Valeur biologique : Une densité assez élevée de canards nichent dans le secteur du lac Brackett (31 oiseaux par km² en 1972, Davis, 1974; 21 couples par km² au milieu des années 1990, Canards Illimités, données inédites). Parmi les abondantes espèces de sauvagine et d'autres oiseaux aquatiques signalées dans le secteur, on compte les fuligules, le Canard colvert, le Canard d'Amérique, la Macreuse à front blanc, le Canard pilet, le Petit Garrot et la Sarcelle d'hiver (MacDonald *et al.*, 2001; Dufour *et al.*, 2002).

Au printemps et en automne, le lac Brackett est fortement occupé par la sauvagine qui y fait une halte migratoire. Ainsi, plus de 6 100 Petites Oies des neiges y ont été observées en mai 1984 (Boothroyd, 1985); d'autres grands nombres y sont probablement également présents d'autres années. En 1984, cet effectif aurait représenté plus de 1 p. 100 de la population de Petites Oies des neiges de l'ouest de l'Arctique. Plus de 5 000 Oies rieuses (probablement bien plus de 1 p. 100 de la population canadienne de l'époque) et un nombre estimé de 12 000 canards ont été recensés sur les rives nord et est du lac et à l'embouchure de la rivière Loche au début de septembre (Barry, 1958). En 1972, des bandes comptant jusqu'à 500 Oies rieuses et 1 500 Cygnes siffleurs (> 1,5 p. 100 de la population de l'Est actuelle) ont été recensées durant la migration automnale (Salter, 1974), et les inventaires menés en 2000 et en 2001 indiquent que 2 500 Cygnes siffleurs étaient présents à l'automne (MacDonald *et al.*, 2001; Dufour *et al.*, 2002). Les données précédentes sont tirées d'inventaires menés en une journée; probablement qu'un nombre beaucoup plus grand d'oiseaux est présent dans le site clé du lac Brackett durant la migration automnale.

Les oiseaux de rivage (tels que le Bécasseau à long bec, le Bécasseau à poitrine cendrée et le Petit Chevalier) font une halte au lac Brackett durant la migration automnale (Salter, 1974); cependant, le nombre réel d'oiseaux qui occupe le site n'a pas été estimé.

L'orignal, l'ours noir, le rat musqué et le castor sont communs dans ce site clé; le secteur des rivières Loche et Brackett abrite aussi des loutres de rivière.

Vulnérabilité : La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont vulnérables aux perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration. Les basses terres sont vulnérables aux perturbations causées par la modification des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol.



Conflits possibles : Des travaux d'exploration sismique ont été réalisés dans ce site clé et dans les régions environnantes. Le secteur est réputé posséder au moins des réserves pétrolières moyennes. Une ancienne concession d'exploration pétrolière couvrait une partie du site et de nouvelles concessions ont récemment été octroyées à proximité.

Statut : Le lac Brackett (Willow) a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT082; ZICO Canada, 2004).

Site NT16 – Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie

Position : 64° 53' de latitude N. et 125° 35' de longitude O.

Superficie : 1 091 km²

Description : Ce site clé comprend les îles situées dans la portion de 250 km du fleuve Mackenzie située entre la rivière Redstone et l'île Patricia. Les collectivités de Tulita (anciennement Fort Norman) et de Norman Wells se trouvent sur ce tronçon du fleuve.

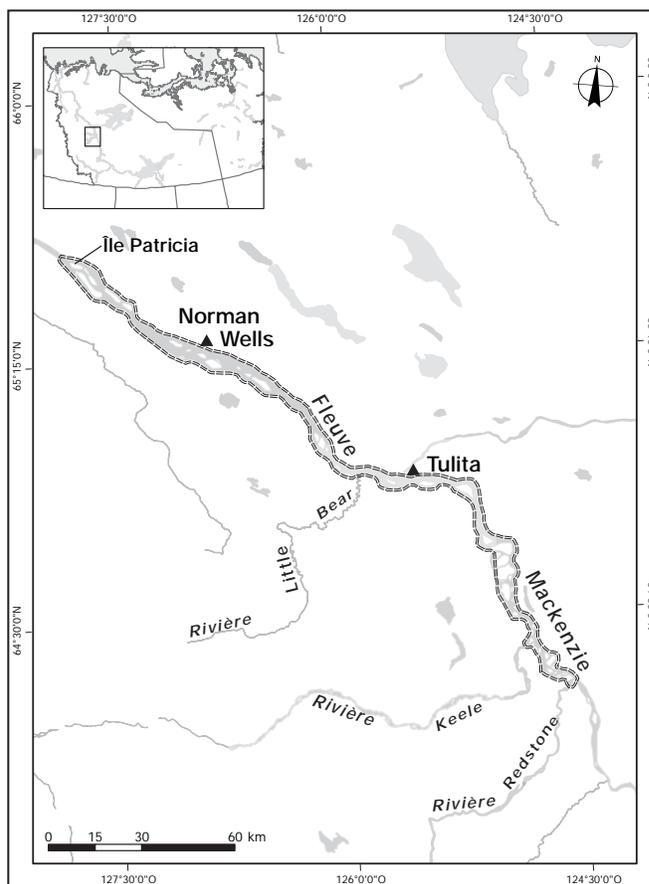
Le fleuve Mackenzie est bordé à l'est par les monts Franklin et à l'ouest par les monts Mackenzie. De nombreuses îles sont situées dans le fleuve, dont certaines sont assez grandes et non alluviales. Près de Norman Wells, le lit du fleuve est large et peu profond; des alluvions fines récentes bordent nombre des îles alluviales basses et des barres de méandre (Geddes et McCourt, 1982).

L'épinette blanche et le peuplier baumier sont abondants dans les plaines alluviales et le bouleau à papier occupe les terrasses élevées et les levées. Les prèles et les saules sont communs dans les plaines alluviales et sur le pourtour des îles. Le potamot et des plantes émergentes telles que des prèles et des cypéracées occupent les étangs peu profonds et les vieux chenaux (Geddes et McCourt, 1982).

Valeur biologique : Le fleuve Mackenzie est un important corridor de migration pour la sauvagine. Il est probable que presque toute la population de Petites Oies des neiges de l'ouest de l'Arctique (soit environ 570 000 oiseaux nicheurs et plus de 10 p. 100 de la population nicheuse canadienne; Kerbes *et al.*, 1999; F.D. Caswell et K.M. Meeres, données inédites) migre vers le nord en empruntant la vallée du Mackenzie. Les îles situées entre Tulita (anciennement Fort Norman) et la rivière Tree, en particulier aux environs de Little Chicago et de Norman Wells, sont des haltes printanières traditionnelles (Barry, 1967; Campbell et Shepard, 1973; Salter *et al.*, 1974). Lorsque les oies arrivent au début ou à la mi-mai, elles se rassemblent dans les îles du fleuve Mackenzie où les eaux libres et le littoral exposé constituent le seul habitat d'alimentation durant la migration (Barry, 1967; Boothroyd, 1985, 1986). En général, les oies demeurent peu longtemps dans les îles et la durée de la halte est fonction des conditions météorologiques et de l'enneigement dans les régions plus nordiques.

En 1972, une population estimée à 95 000 Petites Oies des neiges fréquentait le fleuve Mackenzie. Le nombre maximal journalier aux environs de Norman Wells a été enregistré le 25 mai avec près de 28 600 oies (Campbell et Shepard, 1973). En 1973, le nombre maximal d'oies en migration au delà de Norman Wells a été enregistré le 9 mai (estimation de 14 590 oies; Salter *et al.*, 1974). En 1980, RWESL (1980) a dénombré 25 975 Oies des neiges dans les îles situées au sud de Norman Wells le 9 mai, et 21 635 oies au nord de Norman Wells, le 15 mai. Un moins grand nombre d'oies occupait le secteur en 1981 et en 1982 (RWESL, 1983). Après la débâcle fluviale et l'inondation des îles, le nombre de toutes les espèces d'oies diminue (RWESL, 1980).

Durant la migration printanière, l'Oie rieuse, la Bernache du Canada, le Cygne siffleur et divers canards fréquentent aussi les eaux libres autour des îles. Les canards



de surface arrivent en premier, suivis par les oies foncées, les Oies des neiges, les cygnes et, enfin, les canards plongeurs. Les oiseaux se nourrissent abondamment de prèles et de chatons de saule. Les canards de surface occupent aussi les îles pour la parade en vue de la nidification dans des lieux plus nordiques (Campbell et Shepard, 1973; RWESL, 1980).

Les îles procurent à l'orignal un habitat hivernal de qualité. Habituellement, les orignaux gagnent les îles en décembre et retournent sur la terre ferme en mars et en avril (Ruttan, 1974).

Vulnérabilité : Durant les haltes migratoires, les oiseaux aquatiques sont vulnérables aux perturbations causées par les aéronefs et les activités au sol. La pollution des zones riveraines et de grandes fluctuations des niveaux d'eau auraient aussi des incidences nuisibles sur les oiseaux aquatiques et leurs habitats. Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain.

Conflits possibles : La construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie et les installations et activités connexes pourraient avoir un impact majeur sur les oiseaux migrateurs. Le fleuve Mackenzie est aussi grandement utilisé par les barges.

Statut : Les îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie ont été désignées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT081; ZICO Canada, 2004).

Position : 61° 40' de latitude N. et 123° 30' de longitude O.

Superficie : 5 515 km²

Description : Le site clé du secteur sud-est des monts Mackenzie comprend des complexes de milieux humides associés aux rivières Liard, Nahanni Sud, Ram, Root et Tetcela et aux ruisseaux Carlson et Fishtrap. Les habitats de la rivière Tetcela et du ruisseau Fishtrap constituent les plus vastes milieux humides du sud-est des monts Mackenzie. Il existe aussi d'autres milieux humides bien développés aux environs des lacs Yohin, Carlson et Mid. De fortes densités de végétation émergente caractérisent ces milieux humides. Les végétaux typiques y sont la quenouille, le jonc épars, les prêles et les nymphéas. Par ailleurs, les plaines inondables situées entre les chaînes Nahanni et Camsell, à la limite orientale des monts Mackenzie, constituent de vastes habitats de milieux humides. Les forêts de conifères y dominent et la toundra alpine est commune en altitude.

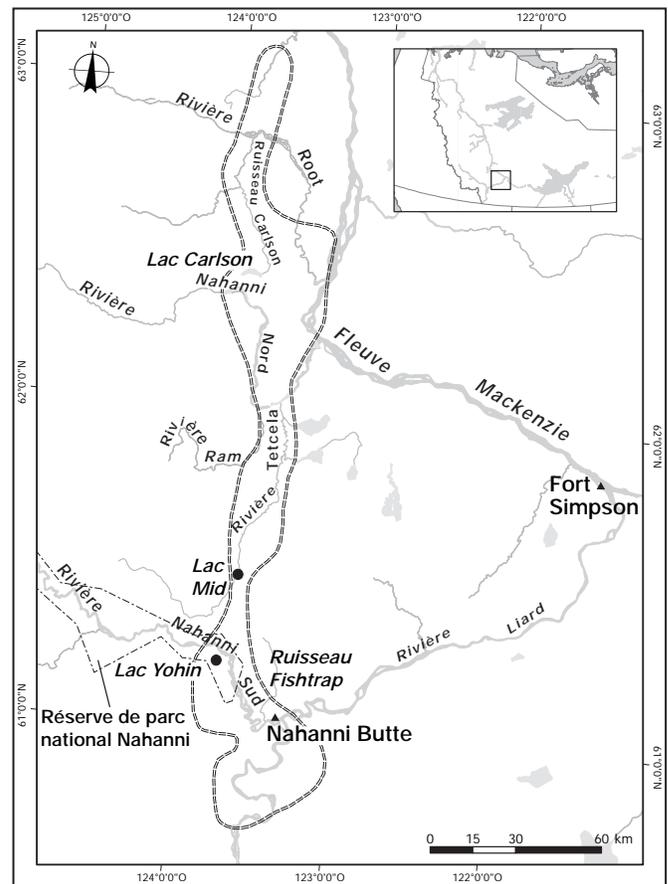
Valeur biologique : Près de 8 p. 100 de la population canadienne nicheuse de Cygnes trompettes niche dans les milieux humides adjacents aux rivières, aux ruisseaux et aux lacs de ce site clé. Le nombre d'adultes a augmenté de manière constante durant les années 1980 et au début des années 1990. Selon des inventaires plus récents, cette tendance se poursuivrait et le nombre d'adultes aurait augmenté entre 1995 (161) et 2000 (196) (Caithamer, 1996, 2001; Hawkins *et al.*, 2002) et 2005 (400) (Beyersbergen, 2006). Le Cygne trompette figurait autrefois sur la liste des espèces en voie de disparition du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), mais l'espèce a été retirée de la liste vers 1995, parce la taille des populations augmentait en Amérique du Nord. Cependant, l'espèce est toujours considérée préoccupante par les organismes de gestion de la faune au Canada et aux États-Unis.

Le mouflon de Dall occupe certains des secteurs de toundra alpine. Le caribou des bois fréquente les zones alpines et boisées, tandis que l'orignal occupe les vallées fluviales. Le grizzli et l'ours noir occupent aussi le sud-est des monts Mackenzie (Cairns *et al.*, 1978).

Vulnérabilité : Les cygnes nicheurs et les basses terres qu'ils utilisent sont vulnérables aux perturbations du terrain.

Conflits possibles : L'exploration et l'exploitation minières dans le sud-est des monts Mackenzie pourraient entraîner des perturbations et la dégradation du terrain. Des travaux d'exploration sismique ont été menés dans des secteurs avoisinants et la zone se caractérise par des réserves pétrolières et gazières moyennes à élevées.

Statut : Étant située dans la réserve de parc national Nahanni, une partie du sud-est des monts Mackenzie se trouve très bien protégée.



Site NT18 – Lac Mills

Position : 61° 25' de latitude N. et 118° 15' de longitude O.

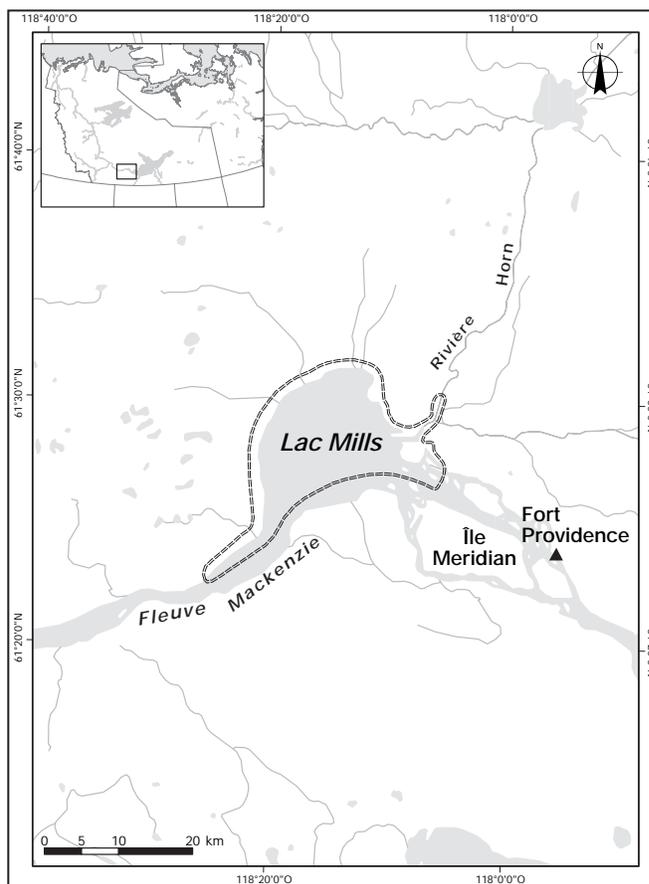
Superficie : 381 km²

Description : Situé à l'embouchure de la rivière Horn et à 15 km en aval de Fort Providence, le lac Mills est un grand élargissement du fleuve Mackenzie. Des dépôts superficiels d'origine glaciaire reposent sur du schiste et du calcaire du Dévonien supérieur. Dans le secteur, les sols sont principalement des luvisols et ils résultent de dépôts glaciolacustres et de till mal drainés. D'abondantes communautés de plantes émergentes et submergées et des tapis de cypéracées flottants entourent une bonne partie des rives du lac (Trottier et Kemper, 1974). En période de basses eaux dans le fleuve Mackenzie, des barres de sable et des vasières apparaissent, surtout le long de la rive occidentale du lac.

Valeur biologique : Durant leur migration, des milliers de sauvagines font une halte au lac Mills. La zone de cypéracées émergentes des rives nord et est du lac, le marais à l'embouchure de la rivière Horn, les eaux peu profondes à proximité de l'île Meridian et les herbiers peu profonds de végétation aquatique à la jonction du lac et du fleuve Mackenzie sont les sites les plus fréquentés pour le repos et l'alimentation. Entre le 14 et le 26 septembre 1972, le nombre quotidien maximal était de 9 860 Oies rieuses, de 2 190 Cygnes siffleurs, de près de 4 000 Petites Oies des neiges, de 1 390 Bernaches du Canada et Bernaches de Hutchins et d'environ 27 000 canards (surtout le Canard d'Amérique, le Canard pilet, le Canard colvert et le Fuligule à dos blanc) (Salter, 1974).

Durant des inventaires menés en 1994-1997, Latour (2003) a recensé des nombres maximaux printaniers de 10 700 Oies rieuses, de 47 450 Petites Oies des neiges et de 10 000 Cygnes siffleurs et des nombres maximaux automnaux de 10 722 Oies rieuses, de 7 400 Petites Oies des neiges et de 10 070 Cygnes siffleurs; ces données indiquent que le lac Mills demeure un important milieu humide servant d'aire de repos au printemps et à l'automne. Les nombres maximaux d'oiseaux recensés durant les inventaires représentent 14 p. 100 de la population d'Oies rieuses du secteur ouest du milieu du continent, 10 p. 100 de la population de Petites Oies des neiges de l'ouest de l'Arctique et 12 p. 100 de la population de Cygnes siffleurs de l'Est. Ces données ne tenant pas compte du taux de renouvellement des oiseaux, le nombre réel d'oiseaux faisant halte au lac Mills est considérablement plus élevé que l'effectif observé au cours des inventaires. La plupart des oies sont présentes du début à la fin de septembre, et les canards et les cygnes peuvent demeurer dans le secteur jusqu'à la mi-octobre.

Certaines années, des milliers de Foulques d'Amérique s'alimentent dans les herbiers de potamots (*Potamogeton* spp.) du lac Mills (S. Alexander, obs. pers.). Par ailleurs, le lac est fréquenté à la fin de juillet et en août par des milliers de canards plongeurs migrants en mue, notamment des macreuses et des fuligules. Le lac correspond probablement à la limite nordique de l'aire de reproduction



de l'Érismature rousse (Brua, 2001; P. Latour, obs. pers.). Une grande colonie de Guifettes noires occupe le lac Mills.

Le bison des bois, espèce à laquelle le COSEPAC a attribué le statut d'espèce menacée, fréquente les milieux humides entourant le lac Mills (EBA et SCF, 2006).

Vulnérabilité : Les oiseaux aquatiques en halte migratoire sont vulnérables aux perturbations. La pollution du lac Mills et de grandes fluctuations des niveaux d'eau auraient aussi des incidences nuisibles sur l'habitat aquatique et riverain.

Conflits possibles : Si le dragage du chenal fluvial visant à faciliter le transport par barge était effectué en période de migration, il pourrait entraîner des perturbations. Toute activité modifiant les niveaux d'eau dans le fleuve Mackenzie fait également varier les niveaux du lac Mills, ce qui a un impact sur l'attrait qu'exerce le milieu sur la sauvagine en migration printanière et automnale (Latour, 2003).

Statut : Le lac Mills a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT083; IBA Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 49A; Beckel, 1975). Il fait partie d'une plus grande zone qui est examinée dans le cadre de la Stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest en vue d'être désignée aire protégée en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages au Canada*.

Position : 61° 07' de latitude N. et 117° 08' de longitude O.

Superficie : 445 km²

Description : Situé à l'embouchure du Grand lac des Esclaves et à environ 15 km en amont de la collectivité de Fort Providence, le lac Beaver est un élargissement du fleuve Mackenzie. Les basses terres environnantes font partie de l'écorégion des plaines du Grand lac des Esclaves et reposent sur du schiste et du calcaire du Dévonien supérieur (Douglas, 1959).

Les rives nord des deux chenaux qui entourent l'île Big sont basses et colonisées par de vastes marais à cypéracées et à graminées qui bordent les plaines alluviales. Les rives sud des chenaux se caractérisent par une bande plus étroite de marais qui précède la transition vers la forêt d'épinettes et de peupliers. Les îles situées à la sortie du chenal nord sont basses et marécageuses, alors que les îles du chenal sud sont plus élevées et plus boisées.

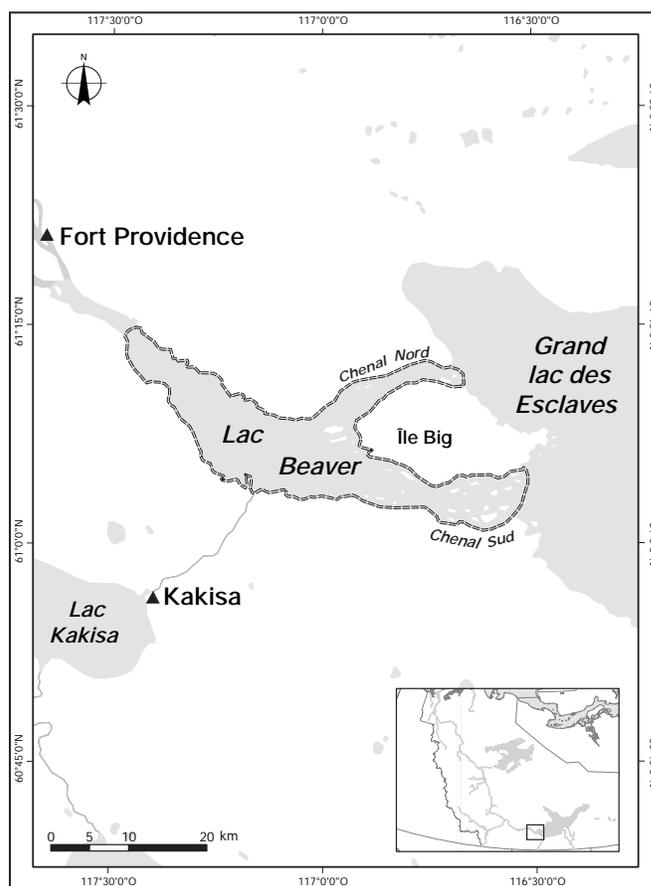
Valeur biologique : Les îles du chenal sud et du chenal nord constituent des lieux de repos et d'alimentation privilégiés pour les Cygnes siffleurs et les canards en migration printanière et automnale. Au printemps de 1973, des nombres maximaux de 1 175 cygnes et de plus de 5 000 canards ont été recensés lors d'un inventaire effectué le 17 mai (Salter *et al.*, 1974). Le 22 septembre 1972, plus de 10 000 canards (principalement des Canards d'Amérique, des fuligules et des Canards colverts) et 4 470 Cygnes siffleurs (soit 3 p. 100 de la population canadienne) ont été recensés (Salter, 1974). Jusqu'à 8 000 Fuligules à dos blancs ont été vus dans le chenal nord (T. Barry, comm. pers.). La sauvagine s'arrête dans la zone du lac Beaver en mai, puis une autre fois en septembre et en octobre.

Le bison des bois, espèce à laquelle le COSEPAC a attribué le statut d'espèce menacée, fréquente les milieux humides de la rive nord du lac Beaver. L'orignal utilise les zones boisées adjacentes au lac, en particulier celles du pourtour de l'île Big.

Vulnérabilité : Les oiseaux aquatiques en halte migratoire sont vulnérables aux perturbations. La pollution du lac Beaver et de grandes fluctuations des niveaux d'eau auraient des incidences nuisibles sur l'habitat aquatique et riverain.

Conflits possibles: Si le dragage du chenal fluvial visant à faciliter le transport par barge était effectué en période de migration, il pourrait entraîner des perturbations. Toute activité modifiant les niveaux d'eau dans le fleuve Mackenzie fait également varier les niveaux du lac Beaver, ce qui a un impact sur l'attrait qu'exerce le milieu sur la sauvagine en migration printanière et automnale.

Statut : Le lac Beaver a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT084; ZICO Canada, 2004).



Site NT20 – Bras Nord du Grand lac des Esclaves

Position : 62° 19' de latitude N. et 114° 23' de longitude O.

Superficie : 1 486 km²

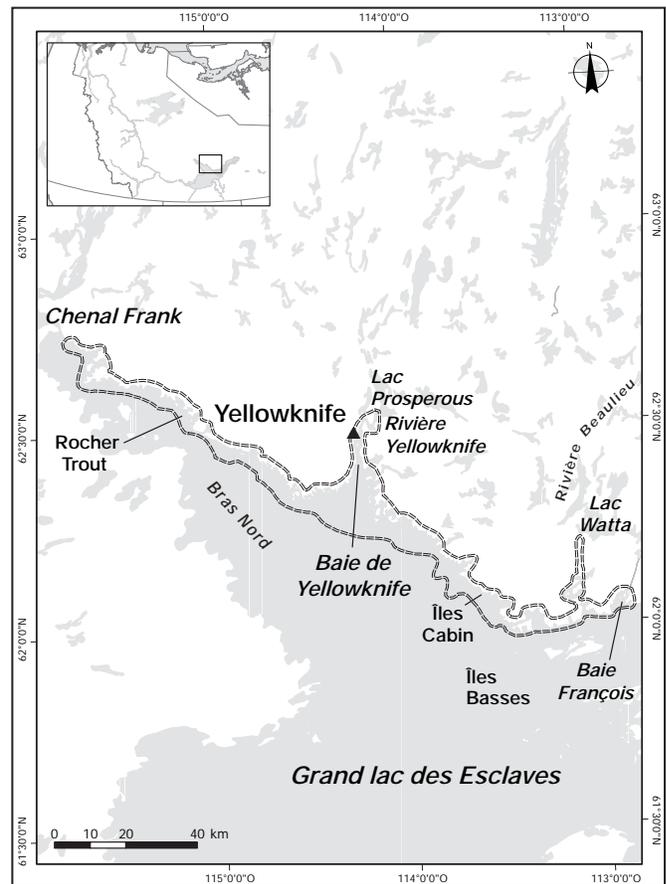
Description : Le site se caractérise par une multitude d'îles, de nombreuses baies peu profondes et de vastes milieux humides longeant la rive nord-est du bras Nord du Grand lac des Esclaves, entre le chenal Frank et la baie François. Il inclut la rivière Beaulieu jusqu'au lac Watta. Yellowknife est située à 15 km au nord du centre du site clé.

Le bras Nord se trouve dans la zone de contact entre le Bouclier canadien et les Plaines intérieures (Bostock, 1970). Cette région fait partie de la bordure précambrienne, bande étroite longeant la bordure occidentale du Bouclier canadien, entre le Grand lac de l'Ours et le lac Athabasca. La bordure précambrienne présente des habitats de forêt boréale septentrionale de qualité pour la sauvagine et elle accueille des densités considérablement plus grandes de canards nicheurs que la forêt ouverte du Bouclier canadien, au nord-est, ou que la forêt fermée des basses terres du Mackenzie (Plaines intérieures), au sud-ouest (Murdy, 1964).

Valeur biologique : Durant la migration printanière, le bras Nord du Grand lac des Esclaves est un site clé pour les Cygnes siffleurs, les Bernaches du Canada et les Bernaches de Hutchins. Au cours d'inventaires aériens menés en mai entre la baie de Yellowknife et la baie François, un nombre maximal de 584 cygnes a été recensé en 1986, de 1 382 cygnes en 1987 et de 1 653 cygnes en 1988. Ce dernier effectif représentait près de 2 p. 100 de la population de l'Est de cette espèce. Le taux de renouvellement des oiseaux n'ayant pas été pris en compte dans les inventaires, le nombre de cygnes occupant la zone est probablement plus grand que les effectifs indiqués. Pendant ces trois années d'inventaire, les principales concentrations de cygnes se trouvaient dans la rivière Beaulieu et dans les zones d'eaux libres du Grand lac des Esclaves, des îles Cabin à la baie François (Sirois, 1987; Sirois et McCormick, 1987; Sirois et Cameron, 1989). De plus, des effectifs semblables de cygnes migrateurs occuperaient des habitats d'eaux libres similaires situés au nord-ouest de la baie de Yellowknife (Sirois et Cameron, 1989). Plus de 35 000 Bernaches du Canada (environ 10 p. 100 de l'indice démographique de mi hiver de la population des prairies à herbes courtes de Bernaches du Canada et de Bernaches de Hutchins) ont fait une halte migratoire dans le bras Nord en 1990 (Sirois, 1993).

Les îles du bras Nord procurent un habitat à 1 p. 100 de la population nicheuse canadienne de Sternes caspiennes et à 27 p. 100 de la population nicheuse des Territoires du Nord-ouest de l'espèce. En 1986 et en 1987, 77 couples ont été recensés entre le chenal Frank et les îles Basses, dont 49 ont niché dans une colonie à proximité du rocher Trout (McCormick et Sirois, 1988; Sirois *et al.*, 1989, 1995).

Un grand nombre d'oiseaux aquatiques de diverses espèces, surtout des canards, fréquentent régulièrement le secteur. En mai 1988, au moins 19 000 oiseaux (non corrigé pour le biais de détection) d'environ 30 espèces ont fait halte entre Yellowknife et la baie François (Sirois et Cameron, 1989). Selon les résultats de visites irrégulières, des effectifs



similaires d'oiseaux aquatiques migrateurs feraient une halte entre Yellowknife et le chenal Frank.

Environ 1 300 couples de goélands et de mouettes (Goéland argenté, Goéland de Californie, Goéland à bec cerclé, Goéland cendré et Mouette de Bonaparte) et 700 couples de sternes (Sterne arctique et Sterne pierregarin) ont été recensés dans le site en 1986 et en 1987 (McCormick et Sirois, 1988; Sirois *et al.*, 1989, 1995). En juin 1989, trois nids de Guifettes noires ont été trouvés près d'un petit lac à proximité du rocher Trout; il s'agit des premiers nids signalés au nord du Grand lac des Esclaves. Plusieurs autres lieux de nidification probable ont aussi été mentionnés (Sirois *et al.*, 1995). De nombreux oiseaux aquatiques nichent dans les îles du bras Nord (M. Fournier et J.E. Hines, données inédites), et des grandes bandes de Grands Harles et de Petits Fuligules incapables de voler occupent la zone à la fin de l'été.

Le bras Nord du Grand lac des Esclaves est une importante halte migratoire automnale pour la sauvagine (M. Fournier et J.E. Hines, données inédites). Au plus fort de la migration automnale, au moins 10 000 canards sont présents dans la moitié ouest du site clé. Plus de 1 000 Cygnes siffleurs (> 1 p. 100 de la population de l'Est) font aussi halte dans le secteur à l'automne.

Vulnérabilité : La sauvagine et les Laridés sont vulnérables aux perturbations et à la pollution pendant les périodes de repos, de la nidification, de l'élevage des jeunes et de la mue.

Conflits possibles : La croissance de Yellowknife, l'intensification des activités récréatives menées sur le Grand lac des Esclaves, et l'augmentation liée à la présence humaine des populations de prédateurs d'œufs et d'oisillons, comme le Grand Corbeau et le Goéland argenté, pourraient avoir des impacts négatifs sur les autres espèces d'oiseaux. L'utilisation de la partie sud-ouest du site par les plaisanciers pourrait perturber les Laridés nicheurs. Les déchets tels que les plastiques, les lignes et les filets de pêche abandonnés pourraient être dangereux pour les oiseaux aquatiques.

Statut : Le bras Nord du Grand lac des Esclaves a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT086; ZICO Canada, 2004).

Site NT21 – Pointe Northwest

Position : 61° 43' de latitude N. et 115° 30' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : Le site clé est un petit îlot exposé baignant à 2 km au sud de la pointe Northwest, située sur la rive occidentale du Grand lac des Esclaves, à environ 100 km au sud-ouest de Yellowknife. L'île émerge de deux à trois mètres au dessus de l'eau et est formée de blocs rocheux, de moellons et de gravier. Le sol y est mince et la végétation, clairsemée.

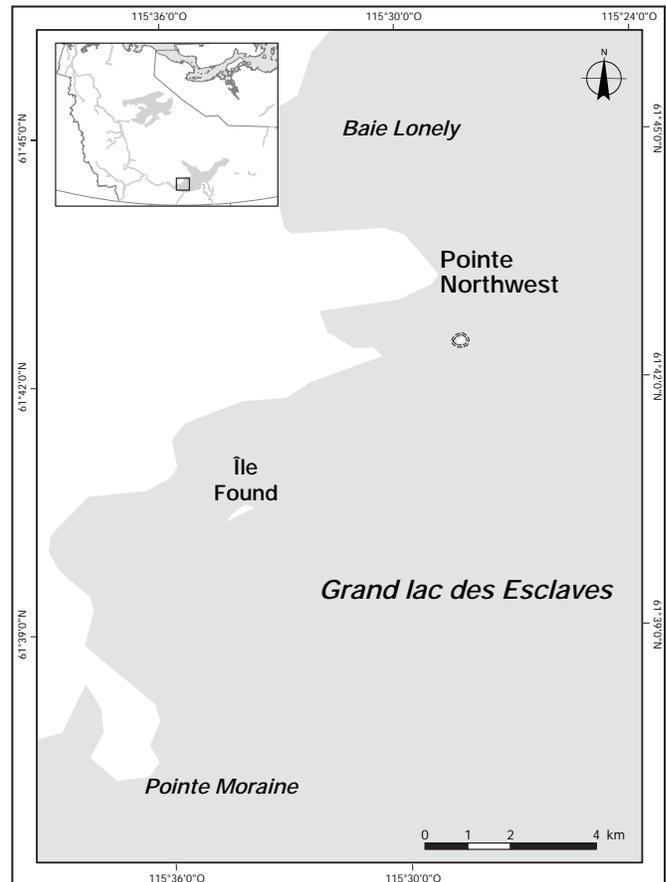
Valeur biologique : La plus grande colonie connue de Sternes caspiennes des Territoires du Nord-Ouest occupe l'îlot; en 1989, elle se composait de 110 couples nicheurs entassés (Sirois *et al.*, 1995). Ce nombre représente plus de 1 p. 100 de la population canadienne (Martin, 1978) et près de 40 p. 100 de la population nicheuse connue des Territoires du Nord-Ouest. Les Sternes caspiennes arrivent au Grand lac des Esclaves en mai et commencent à couvrir au début de juin. Les œufs éclosent au début de juillet et les jeunes prennent leur envol entre la mi-août et la fin d'août.

En 1989, 12 couples de Goélands argentés et 35 couples de Goélands de Californie nichaient également dans l'îlot. Une colonie de 299 couples de Goélands de Californie et de 70 couples de Goélands argentés occupent l'île Found, située à proximité. L'île Found est l'une des plus grandes colonies de goélands du Grand lac des Esclaves. De petits effectifs de Fuligules milouinans, de Harles huppés, de Goélands cendrés, de Goélands à bec cerclé et de Sternes pierregarins nichent aussi dans ces îles (Sirois *et al.*, 1995).

Vulnérabilité : Durant la saison de nidification, la Sterne caspienne et d'autres oiseaux coloniaux sont très sensibles aux perturbations. La présence d'un aussi grand nombre de goélands dans l'îlot ou à proximité augmente grandement la vulnérabilité à la prédation des œufs et des jeunes de la Sterne caspienne lorsque les adultes sont dérangés et quittent leurs nids. La pollution du Grand lac des Esclaves pourrait être dangereuse pour les sternes.

Conflits possibles : L'îlot est très petit, éloigné et rarement visité par des personnes. Il arrive à l'occasion que des visiteurs se rendent à la colonie de goélands de l'île Found. Une fréquence semblable de visites à la colonie de sternes située près de la pointe Northwest pourrait nuire à cette colonie.

Statut : Aucun.



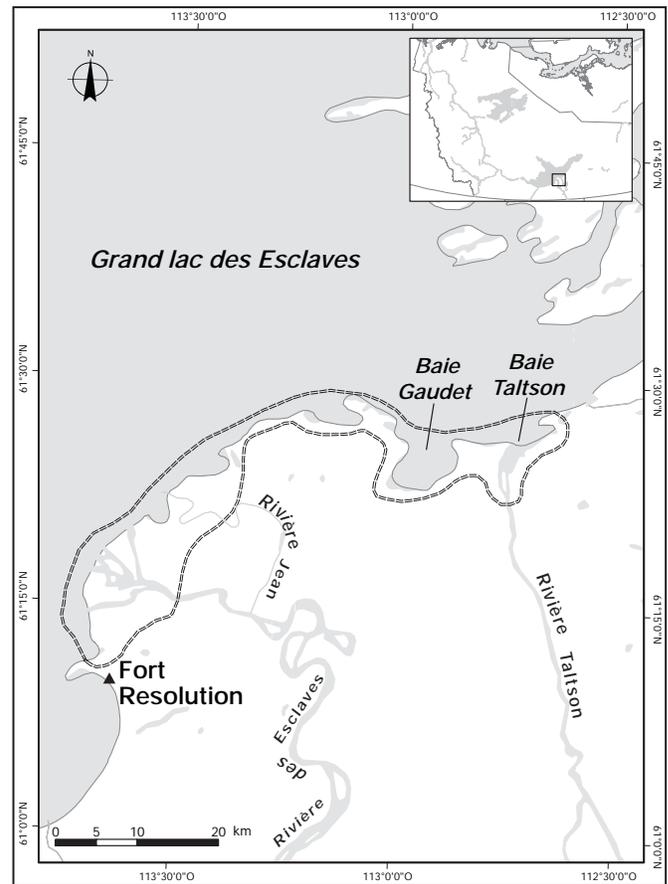
Position : 61° 15' de latitude N. et 113° 40' de longitude O.

Superficie : 554 km²

Description : Le site clé du delta de la rivière des Esclaves comprend la rive sud du Grand lac des Esclaves, du delta de la rivière des Esclaves à la rivière Taltson. Le secteur est caractérisé par de vastes dépôts alluviaux et des chenaux bordés de hautes levées. Il existe plusieurs baies peu profondes entre les rivières des Esclaves et Taltson. Une grande partie de la végétation du delta extérieur de la rivière des Esclaves est au stade pionnier et consiste en des prêles et des cypéracées, qui sont maintenus par les inondations et la sédimentation naturelles. Dans les zones moins souvent inondées, les saules dominent, alors que le peuplier baumier et l'épinette occupent les terrains plus secs. La collectivité de Fort Resolution est adjacente à la limite occidentale du site clé.

Valeur biologique : Les milieux humides littoraux situés entre les rivières des Esclaves et Taltson servent d'habitat à des milliers d'oiseaux aquatiques en halte migratoire printanière et automnale. Il existe des données sur la migration printanière de 1979 et de 1983 (ensemble du site clé : Thompson *et al.*, 1979; Dickson *et al.*, 2002) et de 1984 (delta de la rivière des Esclaves : EMA, 1984). La migration se produit du début de mai au début de juin, selon les conditions météorologiques et la débâcle. Le 25 mai 1979, 21 000 sauvagines ont été recensés : 5 400 Cygnes siffleurs, 10 260 oies et 5 320 canards (non corrigé pour le biais de détection). Le 25 mai 1983, environ 80 000 sauvagines ont été dénombrés, notamment 5 000 Cygnes siffleurs, 40 000 oies foncées (surtout des Bernaches du Canada, selon Alexander *et al.* [1991]), 20 000 oies blanches (probablement des Petites Oies des neiges) et plus de 13 000 canards (Dickson *et al.*, 2002). À ce moment-là, ces effectifs représentaient plus de 5 p. 100 de la population de l'Est de Cygnes siffleurs, plus de 20 p. 100 de la population des prairies à herbes courtes de Bernaches du Canada et de Bernaches de Hutchins et plus de 5 p. 100 de la population de l'ouest de l'Arctique de Petites Oies des neiges.

Des données relatives à la migration automnale sont disponibles pour 1979 (ensemble du site clé : Thompson *et al.*, 1979) et pour 1980, 1983 et 1984 (delta de la rivière des Esclaves : MML, 1982; EMA, 1985). La migration a lieu du début d'août à la mi-octobre. Le 16 septembre 1979, 17 080 sauvagines ont été recensés (55 p. 100 étant à l'est du delta de la rivière des Esclaves) : 7 700 Cygnes siffleurs (80 p. 100 à l'est du delta), 4 370 oies foncées (surtout des Bernaches du Canada), 350 Oies des neiges et 4 660 canards. Des effectifs similaires ont été dénombrés dans le delta de la rivière des Esclaves en 1980, mais un moins grand nombre d'oiseaux y ont été observés en 1983 et en 1984. Ces effectifs représentent près de 10 p. 100 de la population de l'Est de Cygnes siffleurs et plus de 2 p. 100 de la population des prairies à herbes courtes de Bernaches du Canada. Les oiseaux de rivage sont parmi les premiers oiseaux migrateurs à arriver dans le secteur, mais ils sont également mal connus (EMA, 1985); le 11 septembre 1979, plus de 3 000 oiseaux



de rivage ont été recensés dans le delta de la rivière des Esclaves, mais les inventaires n'ont pas été menés au début d'août, lorsque les nombres auraient pu être plus grands.

Les milieux humides du delta de la rivière des Esclaves sont importants aussi pour les oiseaux nicheurs. En 1978, année de faible abondance selon des résidents de Fort Resolution (Thompson *et al.*, 1979), environ 5 200 couples de canards (surtout des Petits Fuligules, des Canards colverts, des Canards d'Amérique, des Petits Garrots et des Sarcelles à ailes bleues) ont niché dans le delta. Durant les années de sécheresse dans les prairies, il est probable qu'un beaucoup plus grand nombre de couples de canards nicheurs occupent le delta et ses environs.

L'original, le rat musqué et le castor sont communs dans le secteur.

Vulnérabilité : La sauvagine est sensible aux perturbations et à la pollution. Les habitats de delta sont vulnérables à la dégradation liée aux modifications du régime des eaux; les deltas dépendent d'un apport de sédiments, et le maintien des espèces végétales pionnières et des étangs surélevés est lié aux crues printanières.

Conflits possibles : Les barrages qui ont été construits sur la rivière de la Paix en Colombie-Britannique ont réduit les fluctuations annuelles des niveaux d'eau dans le Grand lac des Esclaves (Environnement Canada, données inédites), mais leur impact sur l'habitat près de la rivière des Esclaves n'a pas été évalué. Dans le passé, la rivière des Esclaves

a été pressentie comme zone possible d'aménagement hydroélectrique (MML, 1982). Or, pareil aménagement pourrait modifier le régime des crues dans le delta et entraîner les répercussions suivantes : assèchement des marais et des étangs productifs, remplacement des plantes dont se nourrit la sauvagine par des arbustes au goût désagréable et, de façon générale, réduction de la qualité de l'habitat des oiseaux dans la région (HAL, 1982). Les effluents des fabriques de pâtes et papiers situées sur les rivières de la Paix et Athabasca pourraient altérer la santé de l'ensemble du delta.

Statut : Le delta de la rivière des Esclaves a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT087; ZICO Canada, 2004).

Position : 60° 20' de latitude N. et 113° 15' de longitude O.

Superficie : 17 614 km²

Description : La limite orientale de ce site clé se situe à environ 90 km à l'ouest de la collectivité de Fort Smith, et la zone comprend les bassins hydrographiques entiers des rivières Nyarling, Sass et Little Buffalo. Près de 85 p. 100 du site fait partie du parc national Wood Buffalo.

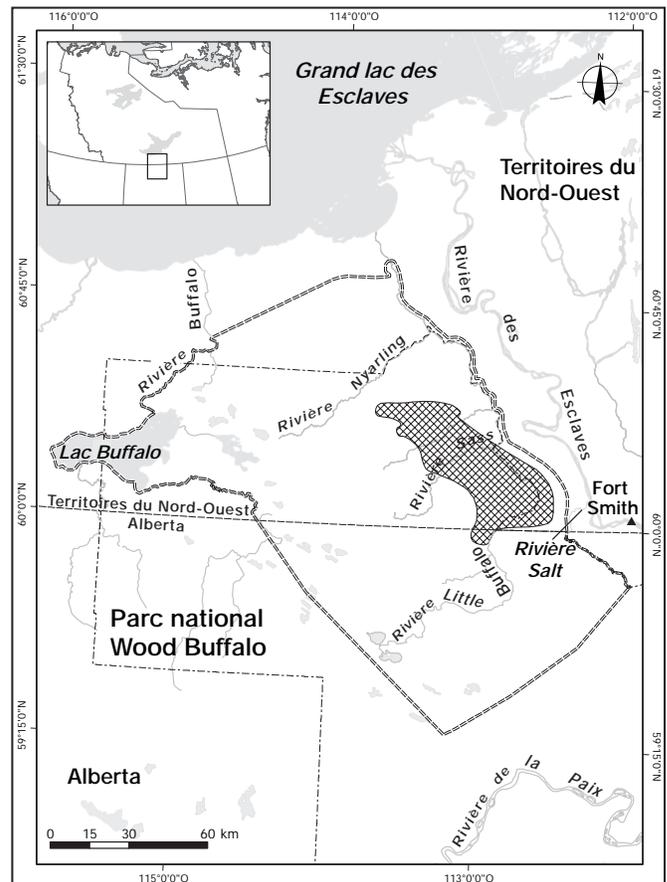
Le secteur consiste en un complexe de marais, d'étangs peu profonds, de cours d'eau, de lacs et de tourbières qui sont à la limite nord de la forêt boréale et à l'ouest du Bouclier canadien. Des prairies de graminées et de cypéracées, des peuplements d'épinettes noires et de mélèzes laricins et des petites superficies de muskeg y sont communs. Une mince couche de till couvre l'assise calcaire. Une partie du site est située dans les plaines basses alcalines de la rivière Salt. Ces plaines sont caractérisées par une végétation clairsemée et des plantes halophiles occupent les dépôts salins laissés par des sources saumâtres. Des dolines et d'autres formations karstiques sont courantes dans le secteur.

Valeur biologique : Au Canada, la Grue blanche est désignée espèce en péril et elle figure sur la liste des espèces en voie de disparition du COSEPAC. L'habitat terrestre clé des rivières Sass et Nyarling constitue le seul lieu de reproduction connu de la Grue blanche à l'état sauvage, bien qu'une population introduite niche en Floride. En 1954, les 21 Grues blanches recensées dans le monde occupaient ce secteur. En 2003, le vol printanier comprenait 183 oiseaux, et 61 couples nichaient dans le secteur (B. Johns, comm. pers.). L'espèce niche près de lacs et d'étangs peu profonds, où la végétation émergente dominante se compose de scirpes, de cypéracées et de quenouilles (Kuyt, 1981). Vers la dernière semaine d'avril, les Grues blanches arrivent dans leur aire de reproduction et elles la quittent vers la fin de septembre.

La sauvagine utilise les lacs du secteur comme halte migratoire automnale. Le 16 septembre 1972, plus de 2 400 Bernaches du Canada et Bernaches de Hutchins et un moins grand nombre de Cygnes siffleurs et d'Oies rieuses ont été recensés durant un inventaire couvrant une partie du lac Buffalo (Salter, 1974).

Le bison des bois, qui est une espèce menacée (COSEPAC), est présent dans une grande partie du site. Il préfère les plaines salées comme lieux d'hivernage et il utilise les prairies sèches de hautes terres durant l'été (Reynolds et Hawley, 1987).

Vulnérabilité : La modification des régimes d'écoulement dans les sites de nidification pourrait causer l'assèchement des étangs de nidification peu profonds. La sécheresse liée aux changements climatiques planétaires est grandement préoccupante pour ce qui est de la conservation à long terme de l'habitat de nidification. L'augmentation de la circulation au sol et des vols à basse altitude pourrait aussi perturber les oiseaux nicheurs. (Les règlements du parc limitent l'accès par voie terrestre aux nids dans l'aire de nidification entre le 15 avril et le 31 octobre.)



Conflits possibles : Toute augmentation des activités industrielles pourrait accroître les dangers actuels pour l'habitat. L'aménagement d'emprises pour le transport d'énergie (lignes de transport d'énergie et tours de transmission), l'augmentation de la circulation sur la route qui traverse l'aire de nidification et la baisse des niveaux d'eau dans les étangs de nidification sont des menaces potentielles pour les oiseaux.

Statut : Étant située dans le parc national Wood Buffalo, la plus grande partie du site est protégée légalement. Une grande partie du site a été également désignée site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005), site du patrimoine mondial de l'UNESCO (UNESCO, 2005), zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT002; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 13; Beckel, 1975).

6.0 Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut

Figure 2
Emplacement des sites au Nunavut

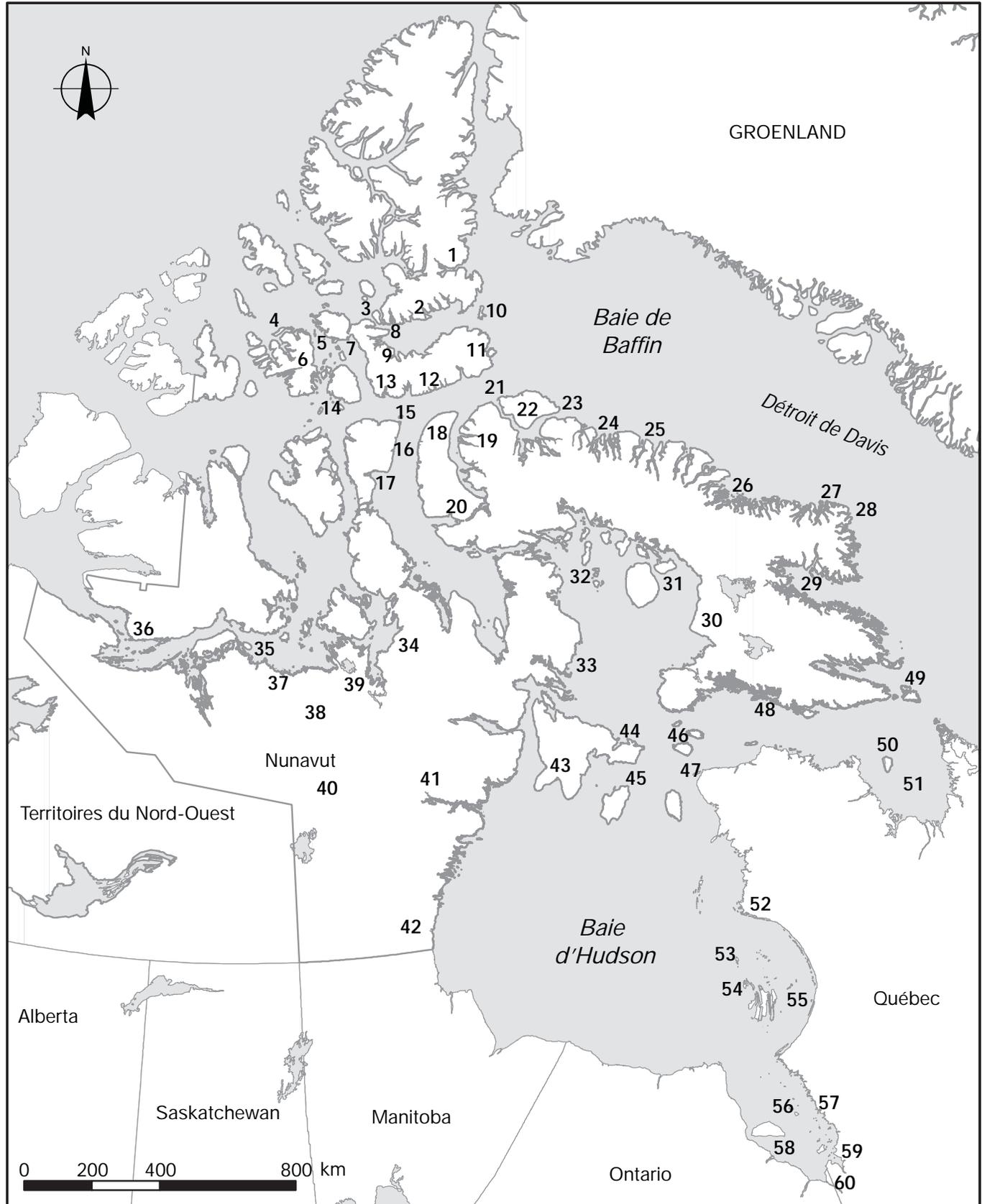


Figure 2. Emplacement des sites au Nunavut

- Site NU1 – Monts Inglefield
- Site NU2 – Champ de glace Sydkap
- Site NU3 – Île North Kent
- Site NU4 – Île Seymour
- Site NU5 – Îles Cheyne
- Site NU6 – Vallée Polar Bear
- Site NU7 – Île Baillie-Hamilton
- Site NU8 – Cap Vera
- Site NU9 – Pointe Skruis
- Site NU10 – Nirjutiqavvik (île Coburg)
- Site NU11 – Secteur est de l'île Devon
- Site NU12 – Inlet Hobhouse
- Site NU13 – Cap Liddon
- Site NU14 – Île Browne
- Site NU15 – Île Prince Leopold
- Site NU16 – Baie Batty
- Site NU17 – Baie Creswell
- Site NU18 – Secteur nord-ouest de la presqu'île Brodeur
- Site NU19 – Baie Baillarge
- Site NU20 – Bras Berlinguet
- Site NU21 – Cap Hay
- Site NU22 – Secteur sud de l'île Bylot
- Site NU23 – Cap Graham Moore
- Site NU24 – Golfe de Buchan
- Site NU25 – Baie Scott
- Site NU26 – Îles Abbajalik et Ijutuk
- Site NU27 – Qaulluit (cap Searle)
- Site NU28 – Akpait (baie Reid)
- Site NU29 – Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland
- Site NU30 – Grande plaine de la Koukdjuak
- Site NU31 – Îles du bassin Foxe
- Site NU32 – Île Spicer Nord
- Site NU33 – Île Turton
- Site NU34 – Basses terres de Rasmussen
- Site NU35 – Île Jenny Lind
- Site NU36 – Secteur sud-ouest de l'île Victoria
- Site NU37 – Baie Queen Maud
- Site NU38 – Cours intermédiaire de la rivière Back
- Site NU39 – Cours inférieur de la rivière Back
- Site NU40 – Rivière Thelon
- Site NU41 – Cours intermédiaire de la rivière Quoich
- Site NU42 – Rivière McConnell
- Site NU43 – Rivière Boas
- Site NU44 – Baie East
- Site NU45 – Île Coats
- Site NU46 – Île Fraser
- Site NU47 – Détroit de Digges
- Site NU48 – Baie Markham
- Site NU49 – Île Hantzsch
- Site NU50 – Île Akpatok
- Site NU51 – Archipels de la baie d'Ungava
- Site NU52 – Archipel de la rivière Koptac
- Site NU53 – Îles Sleeper
- Site NU54 – Secteur nord des îles Belcher
- Site NU55 – Îles Salikuit
- Site NU56 – Îles Twin
- Site NU57 – Secteur nord-est de la baie James
- Site NU58 – Île Akimiski
- Site NU59 – Baie Boatswain
- Site NU60 – Baie Hannah

Site NU1 – Monts Inglefield

Position : 77° 20' de latitude N. et 79° 15' de longitude O.

Superficie : 14 km²

Description : Encaissant l'inlet Makinson au nord et au sud, les monts Inglefield sont situés dans le sud est de l'île d'Ellesmere, à 130 km à l'est de Grise Fiord. Recouverte presque entièrement de champs de glace, cette région culmine à 1 500 m. Des pointes rocheuses (nunataks) émergent ici et là de la calotte glaciaire, et des falaises bordent le littoral. L'assise rocheuse des monts Inglefield est composée principalement de roches métamorphiques et granitiques du Bouclier canadien (Frisch et Morgan, 1979; de Kemp, 1999).

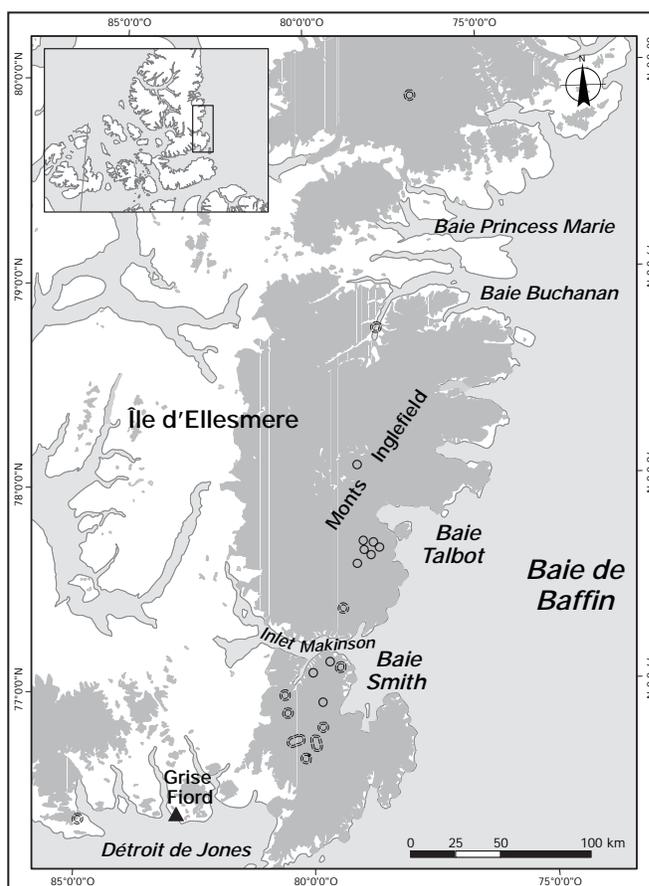
Le littoral est couvert de glace une bonne partie de l'année. Cependant, la polynie des eaux du Nord, qui est située au large de la côte est de l'île d'Ellesmere, constitue une vaste région d'eau libre durant la majeure partie de l'hiver (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : Dans les années 1980, les nunataks de cette région servaient d'habitat à un groupe de 730 à 830 Mouettes blanches adultes, qui représentaient jusqu'à 35 p. 100 de la population nicheuse du Canada (Thomas et MacDonald, 1987). L'effectif des colonies connues à l'époque variait entre 12 et 300 individus. Les colonies se regroupaient toutes à l'intérieur des terres, sur les pointes des nunataks, et généralement là où l'on trouve du gneiss granitique ainsi que des roches migmatiques, plutoniques indifférenciées et volcaniques (Thomas et MacDonald, 1987). Si les inventaires de 2002 à 2005 ont révélé l'existence de petites colonies nouvelles dans la région (généralement de moins de six oiseaux), ils ont également permis de constater une diminution marquée du nombre d'oiseaux, soit moins de 200 individus répartis dans 13 sites (certains sites abritaient plus d'une colonie). La plus grande colonie comptait 120 adultes (Gilchrist et Mallory, 2005).

La Mouette blanche est une espèce rare au Canada (Alvo et MacDonald, 1996). En juillet 2005, le Sous-comité des oiseaux du COSEPAC a examiné les données les plus récentes sur cette espèce et a convenu d'inscrire la Mouette blanche à une catégorie de risque plus élevée; elle passe ainsi de « préoccupante » à « en voie de disparition ».

Vulnérabilité : Les colonies de Mouettes blanches peuvent être vulnérables aux perturbations pendant la saison de nidification. Les aéronefs et les autres perturbations anthropiques pourraient grandement compromettre le succès de leur reproduction. La pollution au large de la côte est de l'île d'Ellesmere, dans la polynie des eaux du Nord, là où les oiseaux se nourrissent généralement, pourrait sans doute avoir de graves répercussions sur l'espèce.

Conflits possibles : Des projets d'exploration de gisements d'hydrocarbures sont envisagés dans l'ouest de la baie de Baffin (MAINC, 1982). Si ces projets se matérialisent, les travaux de forage exploratoire pourraient engendrer de la pollution et perturber les aires d'alimentation de la Mouette blanche.



Statut : Aucun.

Position : 76° 23' de latitude N. et 85° 06' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : Situé dans le sud de l'île d'Ellesmere, à environ 50 km à l'ouest de Grise Fiord, ce site borde la limite méridionale du champ de glace Sydkap. Une calotte glaciaire recouvre toutes les terres environnantes, à l'exception d'une étroite bande de terre qui s'étend en direction sud depuis la limite du site (Thomas et MacDonald, 1987). Le sol sous-jacent est formé de grès, de calcaire et de dolomite datant du Cambrien et de l'Ordovicien (de Kemp, 1999). La rive du fjord South Cape se trouve à 5 km au nord-est.

Il arrive que la banquise côtière persiste jusqu'à la mi-juillet sur cette côte (M.L. Mallory, obs. pers.). Souvent, les seules eaux libres sont éloignées de la terre ferme et ne sont accessibles que d'août à d'octobre.

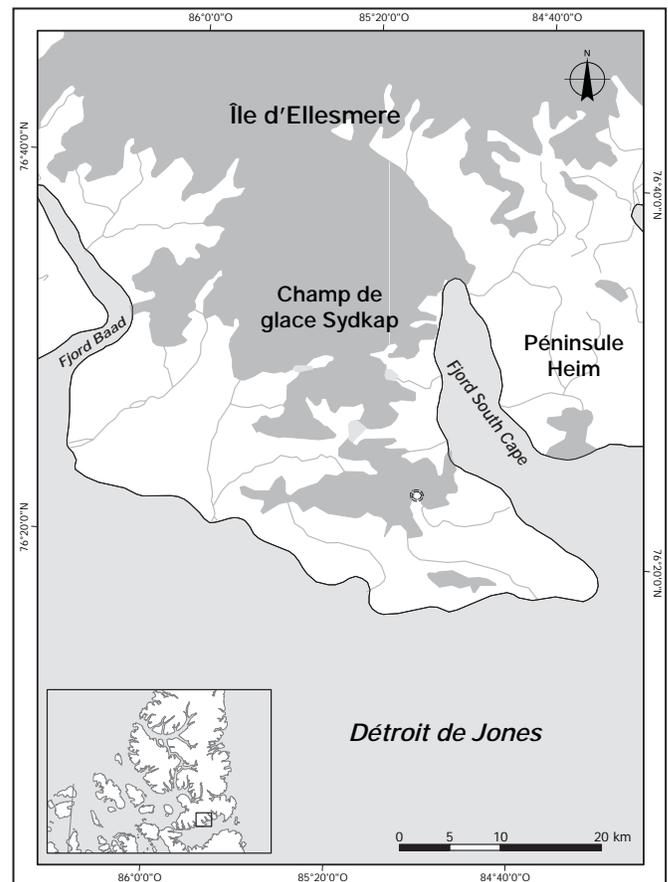
Valeur biologique : Le petit plateau de calcaire de ce site a déjà servi de site de nidification à quelque 300 Mouettes blanches (Thomas et MacDonald, 1987), soit près de 12 p. 100 de la population nicheuse canadienne connue. Cependant, aucune mouette n'a été repérée au cours des inventaires de 2002 et de 2003, et aucune donnée n'indique que l'espèce a niché récemment dans les environs (Gilchrist et Mallory, 2005). Il se peut que les Mouettes blanches occupent certains sites de nidification de façon intermittente (Volkov et de Korte, 1996), en particulier les plateaux. L'effectif de la population canadienne de Mouettes blanches baisse depuis les années 1980. Il faudra procéder à d'autres inventaires pour déterminer si cette colonie a disparu ou si l'espèce occupe le secteur selon un profil variable, peut-être en moins grand nombre que par le passé.

La Mouette blanche est une espèce rare au Canada (Alvo et MacDonald, 1996). En juillet 2005, le Sous-comité des oiseaux du COSEPAC a examiné les données les plus récentes sur cette espèce et a convenu d'inscrire la Mouette blanche à une catégorie de risque plus élevée; elle passe ainsi de « préoccupante » à « en voie de disparition ».

Vulnérabilité : Les colonies de Mouettes blanches peuvent être vulnérables aux perturbations pendant la saison de nidification. Les aéronefs et les autres perturbations anthropiques pourraient grandement compromettre le succès de leur reproduction. La pollution dans les polynies qui entourent le sud de l'île d'Ellesmere, aires d'alimentation probables des oiseaux, pourrait avoir de graves répercussions sur l'espèce.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucun.



Site NU3 – Île North Kent

Position : 76° 30' de latitude N. et 89° 40' de longitude O.

Superficie : 25 km²

Description : Cet habitat clé comprend l'île North Kent et l'île Calf. L'île North Kent est coincée entre la péninsule Colin Archer, dans le nord-ouest de l'île Devon, et la péninsule Simmons, qui marque l'extrémité sud-ouest de l'île d'Ellesmere. Cette île au sommet plat est coiffée d'une petite calotte glaciaire, et les falaises qui l'encerclent (sauf du côté nord) se dressent abruptement à 600 m au-dessus du niveau de la mer. L'île Calf, qui possède essentiellement la même topographie, est beaucoup plus petite et se trouve à 5 km au sud-est de l'île North Kent. Toutes deux sont formées de grès, de calcaire et de dolomite du Paléozoïque (de Kemp, 1999).

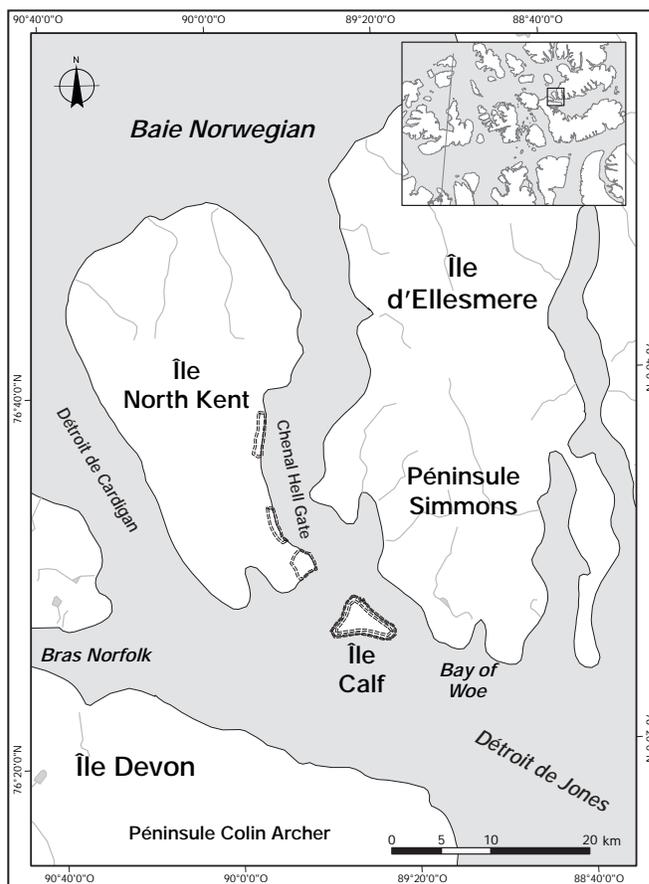
Les courants forts qui traversent la baie Norwegian pour pénétrer dans le détroit de Jones créent une polynie de part et d'autre des deux îles, si bien que le chenal Hell Gate et le détroit de Cardigan sont exempts de glace à longueur d'année (Smith et Rigby, 1981). Cette zone marine est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Les divers inventaires effectués dans cette région ont produit des estimations fort différentes de la taille des populations locales de Guillemots à miroir. Nettleship (1974, 1980) a établi provisoirement la population à quelque 8 000 couples répartis dans les deux îles. Cependant, un inventaire réalisé au début des années 1980 n'a révélé la présence que d'environ 1 100 oiseaux dans les mêmes sites (Alexander *et al.*, 1991). En 2003, seuls 39 guillemots ont été observés à l'île Calf (M.L. Mallory, données inédites). Par conséquent, les populations estimatives de guillemots dans ce secteur représenteraient entre 0,5 et 8 p. 100 de la population canadienne. De toute évidence, il y a lieu d'améliorer les méthodes d'évaluation des populations. C'est de mai à septembre que les Guillemots à miroir sont le plus nombreux dans cette région. Certains individus hivernent dans la polynie du chenal Hell Gate et du détroit de Cardigan (Renaud et Bradstreet, 1980). Sverdrup (1904) avait observé une « myriade » de ces oiseaux au mois de mars.

Au début des années 1980, Prach *et al.* (1986) estimaient que l'île Calf servait de site de nidification à environ 160 couples d'Eiders à duvet de la sous-espèce *borealis* (population du Nord). En tout, 225 oiseaux y ont été observés en 2003 (M.L. Mallory, données inédites). Le Goéland bourgmestre, le Goéland de Thayer et la Sterne arctique nichent également dans les deux îles.

Le secteur, en particulier la polynie, abrite de nombreuses espèces marines, dont le phoque annelé, le phoque barbu, le narval, le béluga, l'ours blanc et le morse (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux marins dépendent fortement des habitats de lisière des glaces pour se nourrir et se reposer. Par conséquent, ils sont vulnérables aux perturbations ou à la pollution de ces milieux.



Conflits possibles : Aucun.

Statut : Ensemble, l'île North Kent et l'île Calf forment un site du Programme biologique international (site 2-10; Nettleship, 1980). Elles ont également été classées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU053; ZICO Canada, 2004) et habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 3; Mallory et Fontaine, 2004).

Position : 76° 48' de latitude N. et 101° 16' de longitude O.

Superficie : 54 km²

Description : Située à une trentaine de kilomètres au nord de l'île Bathurst, l'île Seymour fait partie de l'archipel Berkeley. Cette petite étendue de terre de moins de 3 km de longueur ne fait que 28 m d'altitude à son point culminant. L'île est en grande partie entourée de plages soulevées et renferme plusieurs étangs d'eau douce. La couverture végétale éparse est surtout composée de mousses et de lichens.

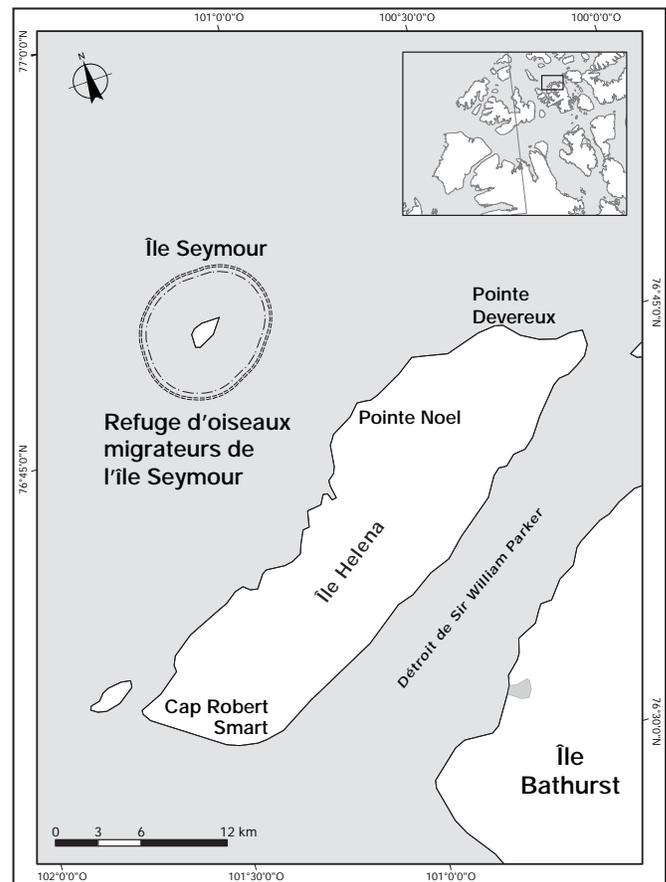
Des polynies se forment dans les eaux avoisinantes du détroit de Penny (Smith et Rigby, 1981), de sorte que la faune se reproduisant à l'île Seymour a accès à des eaux libres. Cependant, l'île demeure prisonnière des glaces pendant la majeure partie de l'année. À la mi-juillet 2002 et 2003, la glace était encore solide de l'île Helena à l'île Seymour et au-delà, et aucun chenal d'eaux libres n'était visible (M.L. Mallory, obs. pers.).

Valeur biologique : L'île Seymour abrite la plus grande colonie nicheuse connue de Mouettes blanches du Canada. Cette espèce est considérée comme rare au Canada (Alvo et MacDonald, 1996). Ce site sert d'habitat à plus de 300 Mouettes blanches adultes, dont, généralement, de 100 à 125 couples par année (Haney et MacDonald, 1995), ce qui représente environ 10 p. 100 de la population canadienne connue. Cependant, selon de récents inventaires, le nombre de Mouettes blanches présentes dans l'île serait inférieur à ce qu'il était par le passé (Mallory et Gilchrist, 2003). Les oiseaux de l'île Seymour pourraient représenter 40 p. 100 de la population canadienne de cette espèce rare (Gilchrist et Mallory, 2005). Les Mouettes blanches occupent ce site de la fin de mai jusqu'en septembre (Thomas et MacDonald, 1987). En juillet 2005, le Sous-comité des oiseaux du COSEPAC a examiné les données les plus récentes sur cette espèce et a convenu d'inscrire la Mouette blanche à une catégorie de risque plus élevée; elle passe ainsi de « préoccupante » à « en voie de disparition ».

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont sensibles aux perturbations de leur aire de nidification et à la pollution des eaux extracôtières.

Conflits possibles : Le bassin de Sverdrup a déjà été soumis à des travaux d'exploration de gisements d'hydrocarbures et des projets de forage pourraient y être entrepris dans l'avenir. Les déversements d'hydrocarbures associés au forage et les perturbations causées par la prospection (navires ou aéronefs) pourraient représenter une menace pour les oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Ce site clé se trouve dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Seymour qui a été créé en 1975 et qui englobe les eaux situées dans un rayon de 3,2 km au large de la laisse de haute mer. L'île Seymour a été classée site du Programme biologique international (site 1-7; Nettleship, 1980). Elle a également été désignée zone importante pour la



conservation des oiseaux au Canada (NU045; ZICO Canada, 2004) et habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 2; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU5 – Îles Cheyne

Position : 76° 18' de latitude N. et 97° 30' de longitude O.

Superficie : 7 km²

Description : Cet habitat terrestre clé est formé de trois îlots alluviaux situés dans le détroit de Penny, à environ 5 km au large de la côte est de la baie Reindeer, en bordure de l'île Bathurst. Aucune des îles ne s'élève à plus de 3 m au-dessus du niveau de la mer.

L'île Middle Cheyne est couverte de végétation (principalement des mousses) et renferme plusieurs petits étangs d'eau douce, tandis que l'île North Cheyne est presque entièrement dénudée. Pour sa part, l'île South Cheyne est tapissée de mousses abondantes qui poussent autour d'un étang d'eau douce central.

En mai ou en juin, il se forme plusieurs petites polynies sur le côté est du détroit de Penny (Smith et Rigby, 1981). La zone marine du détroit de Penny et du chenal Queens est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Les îles Cheyne abritaient la plus grande population nicheuse connue de Mouettes rosées de l'Arctique canadien. Le COSEPA a attribué à cette espèce le statut d'espèce menacée. En 1976, les îles ont accueilli trois couples nicheurs et, deux ans plus tard, six couples ont été observés parmi la vingtaine d'oiseaux présents (Macey, 1981). Cet effectif représente environ 60 p. 100 de la population canadienne (mais très peu de nids ont été découverts au Canada). Cependant, aucun oiseau de cette espèce n'a été observé en juillet 2002 et 2003 (Mallory et Gilchrist, 2003), ce qui laisse croire que la Mouette rosée n'occupe pas ce site tous les ans, peut-être en fonction de l'état des glaces. En 2005, cinq couples nicheurs ont été trouvés dans une île à environ 80 km au sud des îles Cheyne; cette découverte indique que l'espèce niche toujours dans la région (M.L. Mallory, données inédites). En outre, quelque 900 Sternes arctiques ont été observées dans ces trois îles (Mallory et Gilchrist, 2003).

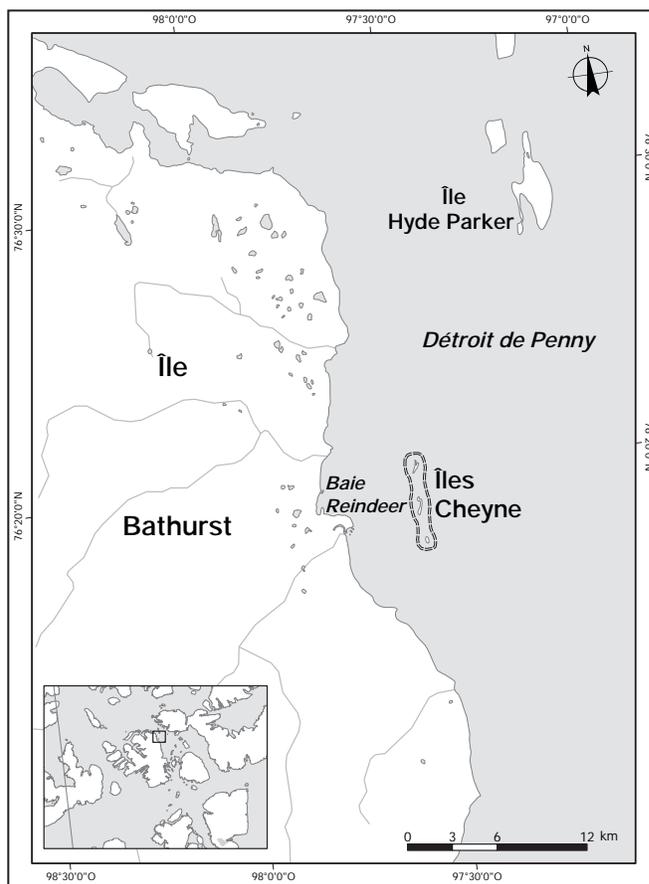
L'Eider à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*) niche lui aussi dans les îles Cheyne; 164 nids ont été trouvés en 2002. L'effectif a baissé en 2003, à la suite d'un hiver où les glaces étaient particulièrement épaisses (Mallory et Gilchrist, 2003).

Le chenal Queens est également un secteur important pour le morse, le phoque barbu, le phoque annelé et l'ours blanc. Toutes ces espèces sont susceptibles de passer l'hiver près des polynies (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les colonies d'oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation de leur habitat marin.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Les îles Cheyne sont une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU051; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 4; Mallory et Fontaine, 2004). Cependant,



leur statut d'habitat terrestre clé dépendra du résultat des prochains inventaires qui détermineront si la Mouette rosée y revient, étant donné que les autres espèces d'oiseaux qui viennent s'y reproduire représentent moins de 1 p. 100 de leurs populations canadiennes respectives.

Position : 75° 43' de latitude N. et 98° 40' de longitude O.

Superficie : 2 664 km²

Description : La vallée Polar Bear traverse le centre de l'île Bathurst sur toute sa largeur, entre le bras Bracebridge et l'inlet Goodsir. Cette zone forme une oasis de basses terres riches en végétation au cœur du désert polaire de l'Extrême-Arctique. La végétation est principalement composée de lichens, auxquels viennent se mêler des mousses, des graminées, des cypéracées et des plantes à fleurs. Des pingos ainsi que des polygones concaves et convexes sont disséminés un peu partout dans la vallée, qui renferme également un grand nombre d'étangs de toundra, de lacs et de ruisseaux aux berges colonisées par la végétation. Les collines qui bordent le côté nord de la vallée Polar Bear remontent aux ères ordovicienne à dévonienne; elles sont formées principalement de calcaire et de schiste (Blake, 1964). Sur les hauteurs, la végétation est presque inexistante.

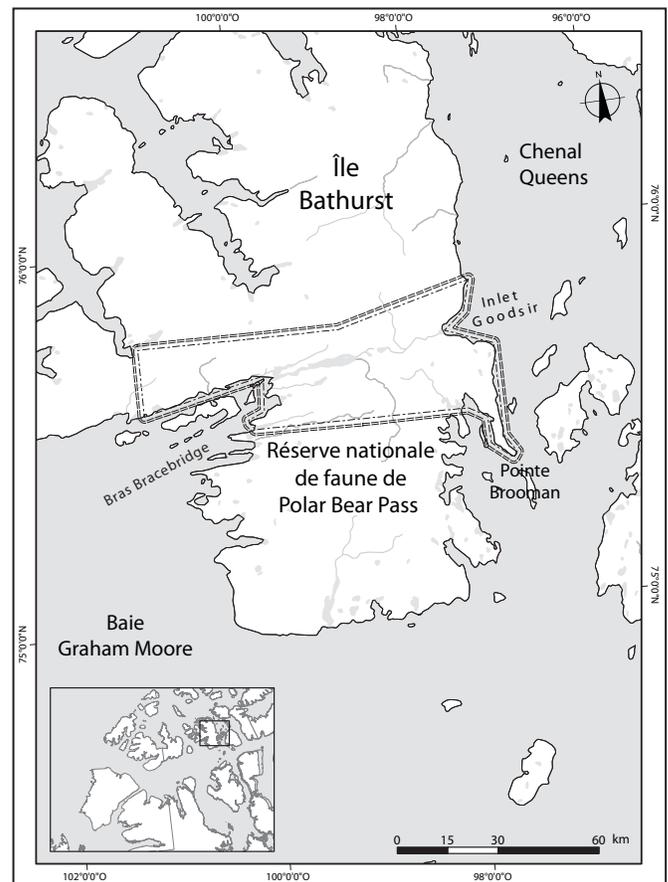
Cet habitat terrestre clé recèle plusieurs sites archéologiques datant de la culture Thulé. Le Musée canadien de la nature y a exploité une station de recherche écologique des années 1960 aux années 1980.

Valeur biologique : Milieu humide relativement vaste et isolé, la vallée Polar Bear est entourée de hautes terres vallonnées où la végétation pousse de façon éparse. Cette zone présente une biodiversité exceptionnelle, compte tenu de son emplacement dans l'Extrême-Arctique. En tout, 54 espèces d'oiseaux y ont été recensées, dont 30 espèces nicheuses (S.D. MacDonald, comm. pers.). Parmi les espèces représentatives, il faut citer l'Eider à tête grise, la Grande Oie des neiges, le Goéland de Thayer, le Labbe parasite, le Labbe à longue queue, le Labbe pomarin, le Phalarope à bec large, le Bécasseau à croupion blanc, le Bécasseau sanderling et le Pluvier argenté. La taille de chaque population varie grandement d'une année à l'autre (Mayfield, 1983).

Il n'existe aucune estimation récente de la taille des populations pour les oiseaux de la vallée Polar Bear. Les estimations de densité, qui ont été établies il y a près de 30 ans, indiquent que les prairies de cypéracées et de mousses servent d'habitat à 8,0 Bécasseaux à croupion blanc, 7,0 Phalaropes à bec large et 1,25 Pluvier argenté par kilomètre carré (Mayfield, 1983).

Sur les huit espèces de mammifères présentes dans cet habitat clé, le lemming, le renard arctique, le bœuf musqué et le caribou de Peary sont les plus communs (Nettleship et Smith, 1975). Au printemps et en été, l'ours blanc traverse régulièrement le secteur, au cours de ses déplacements entre l'inlet Goodsir et la baie Graham Moore, importante aire d'alimentation pour cette espèce (Stirling *et al.*, 1979). Le phoque annelé et le morse sont présents dans les eaux extracôtières (Finley *et al.*, 1974), la pointe Brooman servant d'échouerie au morse.

Vulnérabilité : Les milieux humides sont vulnérables aux perturbations causées par la modification des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol.



Les espèces sauvages de ce secteur sont vulnérable aux perturbations. La pollution des eaux du large entraînerait la dégradation de l'habitat marin.

Conflits possibles : Dans l'île Bathurst, le secteur se trouvant juste au nord-est de l'habitat clé présente un grand potentiel minier.

Statut : Ce site clé se trouve entièrement dans les limites de la Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass, qui a été créée en 1986. La vallée Polar Bear est également un site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005) et un site du Programme biologique international (site 1-2; Nettleship et Smith, 1975). La création d'un parc national est envisagée juste au nord de ce site clé.

Site NU7 – Île Baillie-Hamilton

Position : 75° 45' de latitude N. et 94° 17' de longitude O.

Superficie : 2,5 km²

Description : L'île Baillie-Hamilton est située à 15 km au nord de l'île Cornwallis, au milieu du chenal Queens. Les falaises atteignent 215 m au-dessus du niveau de la mer du côté sud-est, à la pointe Washington. L'assise rocheuse de l'île, dont le sommet forme un plateau, est entièrement constituée de grès, de calcaire et de dolomite du Cambrien, du Silurien et du Dévonien (Thorsteinsson, 1973; de Kemp, 1999).

L'eau coule en direction sud du détroit de Penny au détroit de Lancaster en passant par les chenaux Queens et Wellington. Il se forme une série de polynies récurrentes dans le détroit de Penny et le chenal Queens (Smith et Rigby, 1981). L'environnement marin du chenal Queens est décrit dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Environ 3 000 couples de Mouettes tridactyles, représentant près de 1,5 p. 100 de la population canadienne de cette espèce, nichent à la pointe Washington, sur les falaises du sud-est de l'île Baillie-Hamilton (Nettleship, 1980). À la lumière des résultats d'un inventaire effectué en 2003, M.L. Mallory (données inédites) a estimé la population à quelque 2 500 oiseaux. Il s'agit de l'une des colonies de Mouettes tridactyles les plus septentrionales du pays (Nettleship, 1980). Les mouettes nicheuses s'installent sur les falaises vers la mi-mai et elles repartent au début d'octobre.

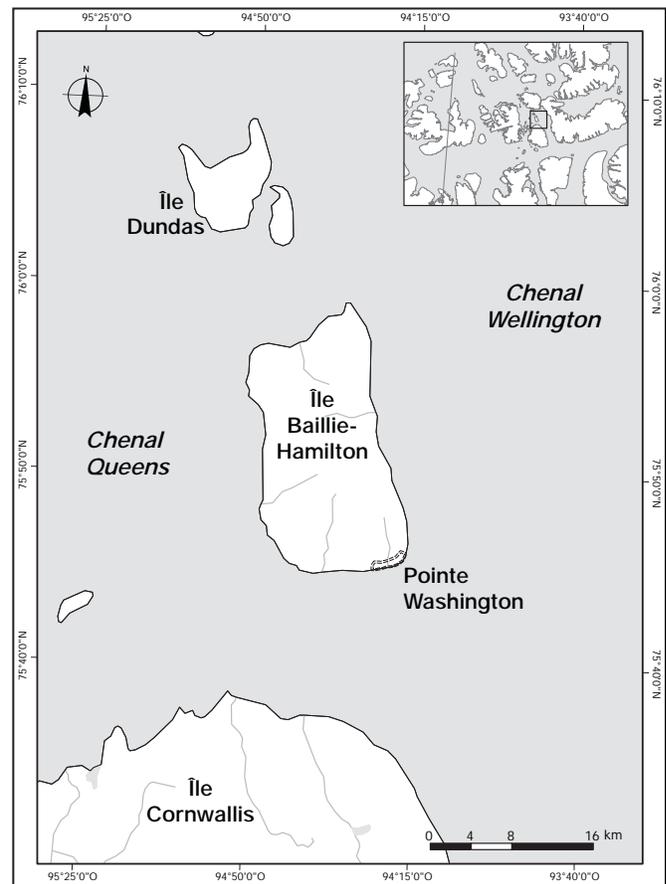
Pendant leur migration, un nombre important d'Eiders à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*) et d'Eiders à tête grise fréquentent les polynies qui se forment près de l'île (Davis *et al.*, 1974). Le Goéland bourgmestre niche dans le secteur. Il se peut également que quelques Guillemots à miroir passent l'hiver dans les polynies et nichent dans ce site; 15 individus ont été observés au nord de l'île Dundas en avril 1977 (Renaud et Bradstreet, 1980).

Le chenal Queens est également une région importante pour le morse, le phoque barbu, le phoque annelé et l'ours blanc. Il est possible que ces espèces hivernent près des polynies (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les colonies d'oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation de leur habitat marin.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La pointe Washington figure parmi les sites du Programme biologique international (site 1-10; Nettleship, 1980). Elle a également été classée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU049; ZICO Canada, 2004) et fait partie d'un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 4; Mallory et Fontaine, 2004).



Position : 76° 15' de latitude N. et 89° 15' de longitude O.

Superficie : 8 km²

Description : Le cap Vera se trouve dans l'ouest du détroit de Jones, sur la pointe est de la péninsule Colin Archer, qui marque l'extrémité nord-ouest de l'île Devon. Il borde également la partie sud de la polynie du chenal Hell Gate et du détroit de Cardigan. Les falaises du cap sont séparées de la mer par une plage d'éboulis atteignant 1 km de largeur par endroits. Ces falaises, qui font jusqu'à 300 m d'altitude, sont composées de grès, de calcaire et de dolomite du Paléozoïque (de Kemp, 1999).

Non loin du cap Vera, les courants forts qui passent de la baie Norwegian au détroit de Jones créent la polynie du chenal Hell Gate et du détroit de Cardigan. La faune a ainsi accès à des eaux libres à longueur d'année (Smith et Rigby, 1981). Cette zone marine est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Il y a des sites archéologiques sur la plage, au pied des falaises, de même que dans l'île St. Helena, située à proximité (Sverdrup, 1904).

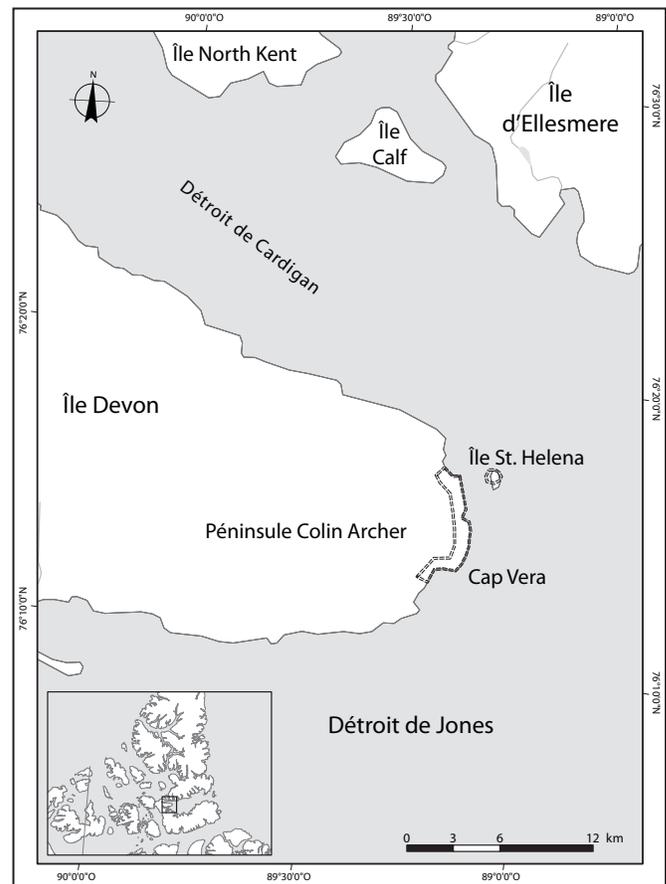
Valeur biologique : En 2004, Gaston *et al.* (2006) ont observé au cap Vera environ 11 000 nids occupés par des Fulmars boréaux, ce qui représente 6 p. 100 de la population canadienne de cette espèce. Une estimation antérieure établissait à 7 500 couples, soit environ 3 p. 100 de la population canadienne, le nombre de fulmars nicheurs installés sur un tronçon de 8 km de littoral sur le cap Vera (Nettleship, 1980). Hatch et Nettleship (1998) ont révisé cette estimation à la hausse pour établir l'effectif à 50 000 individus. Les écarts dans les dénombrements sont sans doute attribuables à des méthodes d'inventaire différentes.

Les fulmars arrivent au début de mai et ils atteignent leur effectif maximal vers le 10 mai, après quoi la population baisse jusqu'à la fin de mai. La colonie est à nouveau occupée à la première semaine de juin. Pendant leur séjour dans le secteur, les oiseaux se rassemblent d'abord à la lisière de la banquise côtière avant de se déplacer vers les sites d'écoulement des glaciers. Les petits prennent leur envol en septembre et toute la colonie quitte le cap à la fin d'octobre.

Environ 300 couples d'Eiders à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*) nichent à l'île St. Helena (Prach *et al.*, 1986). Le secteur sert également d'aire de nidification au Goéland bourgmestre, au Goéland de Thayer et à la Sterne arctique. En 2002 et en 2003, environ 600 Bernaches cravants de l'Atlantique ont été observées sur la plage, au pied du cap Vera (Mallory et Gilchrist, 2005).

Ce secteur, en particulier la polynie, abrite de nombreuses espèces marines, dont le phoque annelé, le phoque barbu, le narval, le béluga, l'ours blanc et le morse (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont fortement tributaires de la lisière des glaces, qui leur sert d'aire d'alimentation et de repos. Par conséquent, ils sont vulnérables aux perturbations ou à la pollution de ce type d'habitat.



Conflits possibles : Aucun.

Statut : Le cap Vera est un site du Programme biologique international (site 2-11; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU052; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 3; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU9 – Pointe Skruis

Position : 75° 40' de latitude N. et 88° 43' de longitude O.

Superficie : 25 km²

Description : La pointe Skruis se trouve au milieu de la côte nord de l'île Devon, dans le sud du détroit de Jones, et au sud-est de la polynie du chenal Hell Gate et du détroit de Cardigan. La roche sédimentaire de cette partie de l'île Devon consiste en du grès, du calcaire et de la dolomite du Paléozoïque (de Kemp, 1999). L'habitat clé englobe les deux côtés de la baie Thomas Lee, où les falaises atteignent 150 m de hauteur.

Au nord de ce site, la polynie résiste à l'englacement pendant la majeure partie de l'année; en revanche, les glaces persistent plus longtemps dans la partie sud du détroit de Jones, même si certains chenaux se forment parfois en mai (Smith et Rigby, 1981).

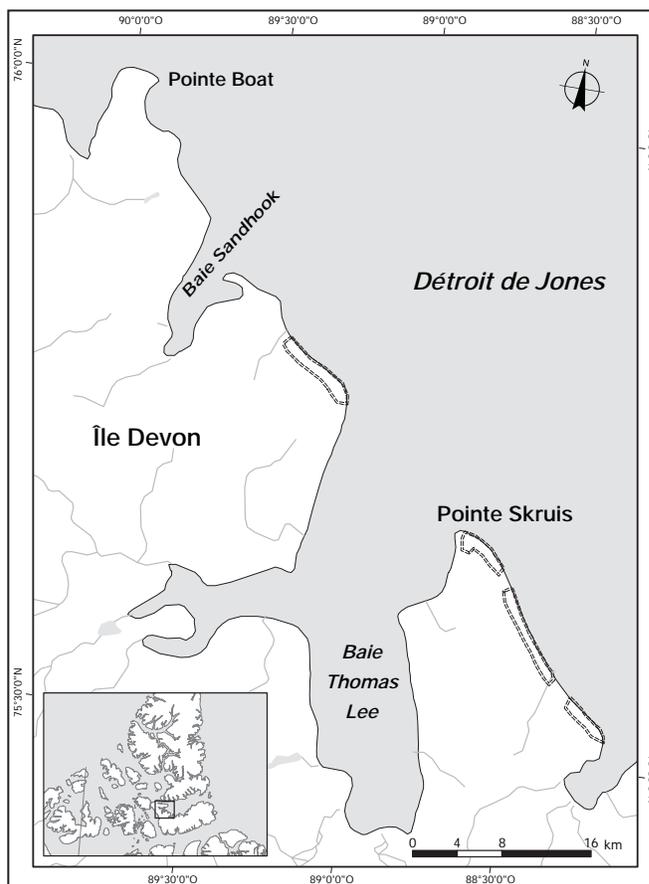
Valeur biologique : Selon un inventaire effectué en 1973 (Nettleship, 1974), la pointe Skruis abritait la plus grande colonie de Guillemots à miroir du pays, soit quelque 10 000 couples, ou environ 10 p. 100 de la population canadienne. Au début du 20^e siècle, Sverdrup (1904) avait signalé l'existence de plusieurs milliers de guillemots nichant près de la pointe Boat, au nord-ouest de la pointe Skruis. À l'issue de deux inventaires réalisés au cours d'années différentes au milieu des années 1980, l'effectif a été estimé à 1 585 et à 700 individus respectivement, ce qui représente au mieux 1 p. 100 de la population canadienne (Alexander *et al.*, 1991). Selon Prach et Smith (1992), ces écarts (et la répartition des guillemots dans cette partie du détroit de Jones) s'expliquent par les variations annuelles de l'état des glaces. De toute évidence, il faudra procéder à d'autres inventaires avant d'obtenir une estimation fiable du nombre d'oiseaux qui nichent généralement dans la région de la pointe Skruis et de la pointe Boat.

Ce secteur, en particulier la polynie, abrite de nombreuses autres espèces marines, dont le phoque annelé, le phoque barbu, le narval, le béluga, l'ours blanc et le morse (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer dépendent fortement de la lisière des glaces, qui leur sert d'aire d'alimentation et de repos. Ils sont donc vulnérables aux perturbations et à la pollution de ce type d'habitat.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La pointe Skruis est un site du Programme biologique international (site 2-17; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU054; IBA Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 5; Mallory et Fontaine, 2004).



Position : 75° 50' de latitude N. et 79° 25' de longitude O.

Superficie : 1 642 km²

Description : Anciennement connu sous le nom d'habitat terrestre clé de l'île Coburg (Alexander *et al.*, 1991), le site de Nirjutiqavvik se trouve dans la partie est du détroit de Jones, à mi-chemin entre l'île Devon et l'île d'Ellesmere. Il englobe l'île Coburg et les eaux environnantes dans un rayon de 10 km au large des côtes. Le terrain est accidenté et l'assise rocheuse est formée de gneiss granitique du Précambrien (Douglas et MacLean, 1963) ainsi que de roches volcaniques et sédimentaires à faciès granulitique (de Kemp, 1999). L'île est en partie recouverte d'une calotte glaciaire que transpercent des pics de plus de 800 m d'altitude. Le littoral, largement couvert de glace, est dominé par de nombreuses falaises qui sont concentrées pour la majeure partie à l'extrémité sud. Les écarts de température entre la calotte glaciaire et les eaux libres des environs créent souvent des conditions propices à des vents de très forte intensité.

À l'extrémité sud de l'île, près de la pointe Cambridge, les falaises se dressent de 150 à 300 m au-dessus du niveau de la mer. L'îlot Princess Charlotte Monument, petit cône aux falaises escarpées, se trouve à 1 km au large de la côte sud-est de l'île Coburg. Sur la côte sud-ouest, au nord du cap Spencer, l'île Coburg renferme un site archéologique.

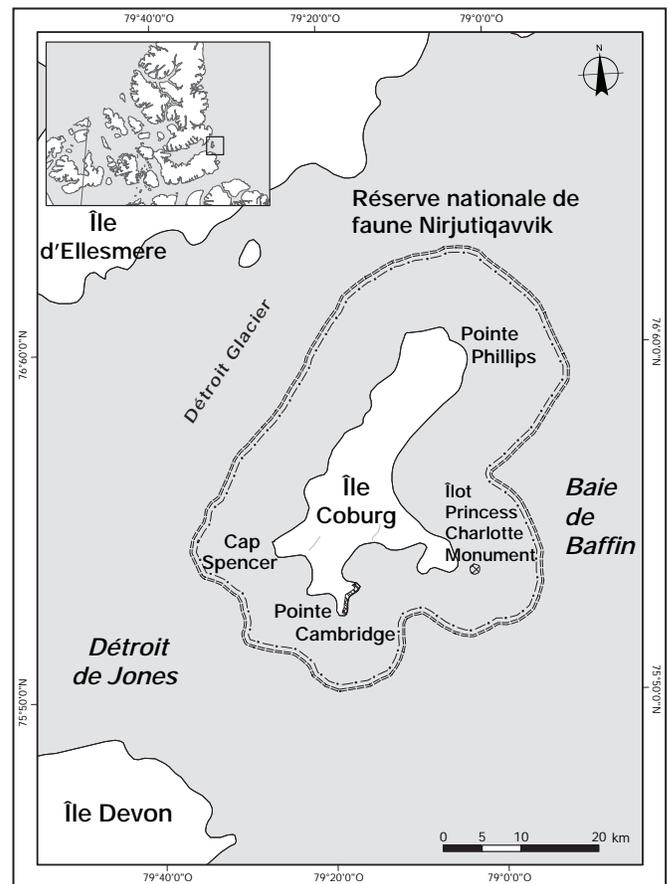
Dans les environs, il se forme des eaux libres récurrentes qui rejoignent la polynie des eaux du Nord pendant la débâcle (Smith et Rigby, 1981). L'environnement marin de la partie est du détroit de Jones est décrit dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Environ 30 000 couples de Mouettes tridactyles, c'est-à-dire 16 p. 100 de la population canadienne, nichent à la pointe Cambridge, dans l'île Coburg. Il s'agit de la plus grande colonie de cette espèce dans l'Arctique canadien (Nettleship, 1980). Ces falaises servent également de lieu de nidification à 12 p. 100 (160 000 couples) de la population canadienne de Guillemots de Brünnich, soit la troisième colonie en importance au Canada et la plus grande de tout l'Extrême-Arctique (Gaston et Hipfner, 2000). Gaston *et al.* (2006) estiment à 300 couples le nombre de Fulmars boréaux qui se reproduisent dans l'îlot Princess Charlotte Monument.

Le Guillemot à miroir (175 couples) et le Goéland bourgmestre (de 60 à 80 couples) nichent également dans ce secteur (Robards *et al.*, 2000). L'Eider à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*) et le Harelde kakawi en mue fréquentent les baies qui bordent le sud de l'île Coburg. Quelques Eiders à duvet nichent aussi dans les environs (Robards *et al.*, 2000). Cette zone renferme en outre l'un des rares sites de nidification connus du Macareux moine dans l'Arctique, et la colonie a récemment été estimée à 14 couples (Robards *et al.*, 2000).

En dehors de la saison de nidification, la lisière des glaces qui entoure l'île Coburg accueille des milliers d'oiseaux de mer, selon le régime annuel de la débâcle et la répartition des proies (McLaren et Renaud, 1979, 1982). Les oiseaux de mer s'y rassemblent en grand nombre d'avril à octobre. Il se peut que certains oiseaux y passent l'hiver.

L'est du détroit de Jones est une aire de mise bas et



de chasse importante pour l'ours blanc, et il sert aussi d'aire d'estivage à la plupart des espèces de phoques de l'Arctique, au narval et au morse (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations de leurs falaises de nidification et à la pollution de leurs haltes migratoires et leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Ce secteur gagne en popularité comme destination touristique pour l'industrie des croisières et des vols panoramiques en petit aéronef (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001).

Statut : L'île Coburg se trouve entièrement dans la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik, qui a été créée en 1995. Elle a également été classée site du Programme biologique international (site 2-12; Nettleship, 1980) et zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU010; ZICO Canada, 2004). De plus, Nirjutiqavvik fait partie d'un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 6; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU11 – Secteur est de l'île Devon

Position : 75° 05' de latitude N. et 80° 50' de longitude O.

Superficie : 4 km²

Description : La masse terrestre de cet habitat clé est en grande partie cachée sous la calotte glaciaire de Devon, qui atteint une altitude maximale de 2 000 m. Des affleurements rocheux (nunataks), principalement des fronts de falaise, sont visibles à la surface à des altitudes pouvant aller jusqu'à 1 500 m. En général, la roche sous-jacente est d'origine métamorphique et granitique et elle fait partie du Bouclier canadien (Frisch, 1983; de Kemp, 1999). Dans l'île Devon, les nunataks sont concentrés le long de grands glaciers qui rejoignent la côte nord ainsi qu'à l'extrémité sud-est de la calotte glaciaire (Frisch, 1983).

Grise Fiord, la collectivité la plus proche, se trouve dans le sud de l'île d'Ellesmere, à environ 140 km au nord-ouest.

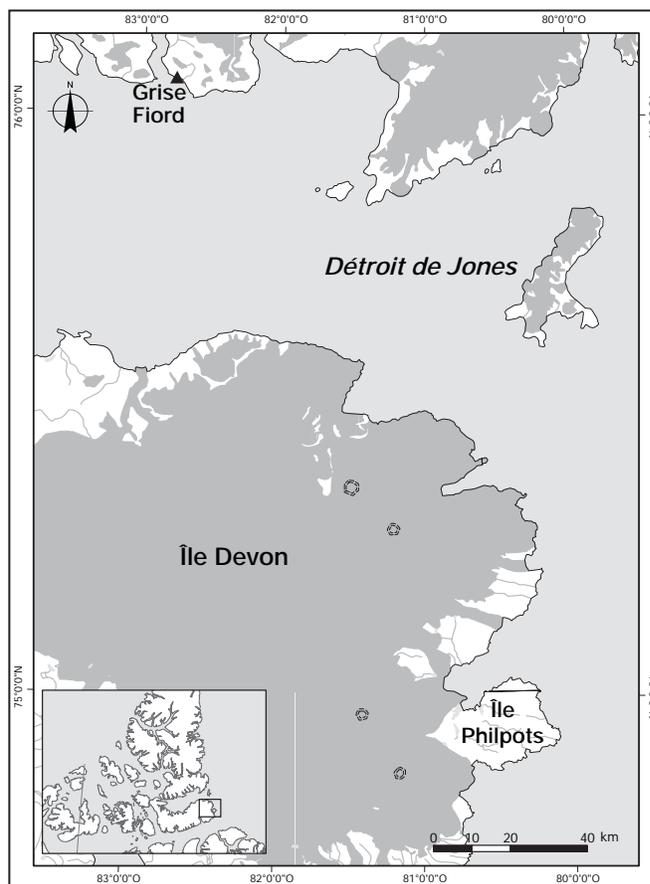
Valeur biologique : Quatre colonies de Mouettes blanches occupaient antérieurement cette zone, dont trois représentaient chacune 1 p. 100 de la population nicheuse canadienne connue. En 1982, Frisch (1983) a estimé que les quatre colonies comptaient 91 individus, mais il lui a été impossible de confirmer la nidification. Les inventaires effectués dans tous les sites, sauf dans le plus méridional, n'ont permis de dénombrer que six individus en 2002. L'année suivante, aucun oiseau n'a été observé et aucune nouvelle colonie n'a été découverte dans la région (Gilchrist et Mallory, 2005). L'une des colonies (qui comptait autrefois 30 individus) semble avoir été envahie par le Goéland arctique et le Goéland bourgmestre, et les Mouettes blanches ont disparu.

La Mouette blanche est une espèce rare au Canada (Alva et MacDonald, 1996). En juillet 2005, le Sous-comité des oiseaux du COSEPAC a examiné les données les plus récentes sur cette espèce et a convenu d'inscrire la Mouette blanche à une catégorie de risque plus élevée; elle passe ainsi de « préoccupante » à « en voie de disparition ».

Vulnérabilité : Les colonies de Mouettes blanches peuvent être vulnérables aux perturbations pendant la saison de nidification. Les aéronefs et les autres perturbations anthropiques pourraient grandement compromettre le succès de leur reproduction. La pollution des eaux de la partie est de l'île Devon ou de la polynie des eaux du Nord, aire d'alimentation probable des oiseaux, pourrait avoir de graves répercussions sur l'espèce.

Conflits possibles : Des projets d'exploration de gisements d'hydrocarbures ont été proposés pour l'ouest de la baie de Baffin (MAINC, 1982). S'ils se matérialisent, le forage exploratoire pourrait perturber et polluer les aires d'alimentation de la Mouette blanche.

Statut : Aucune.



Position : 74° 28' de latitude N. et 86° 50' de longitude O.

Superficie : 6 km²

Description : L'inlet Hobhouse se trouve sur la côte sud de l'île Devon, au centre du détroit de Lancaster. Dans ce secteur, le littoral est découpé par de nombreux fjords longs. L'assise rocheuse est formée d'anorthosite et de gneiss datant du Précambrien (de Kemp, 1999). Des falaises de calcaire du Silurien se dressent à 460 m au-dessus du détroit de Lancaster, entre l'inlet Hobhouse et le bras Stratton.

Le long de la partie sud de l'île Devon, il y a généralement des eaux libres pendant une période de 16 semaines, de la mi-juin à la mi-octobre (Dickins *et al.*, 1990). La zone marine du détroit de Lancaster est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

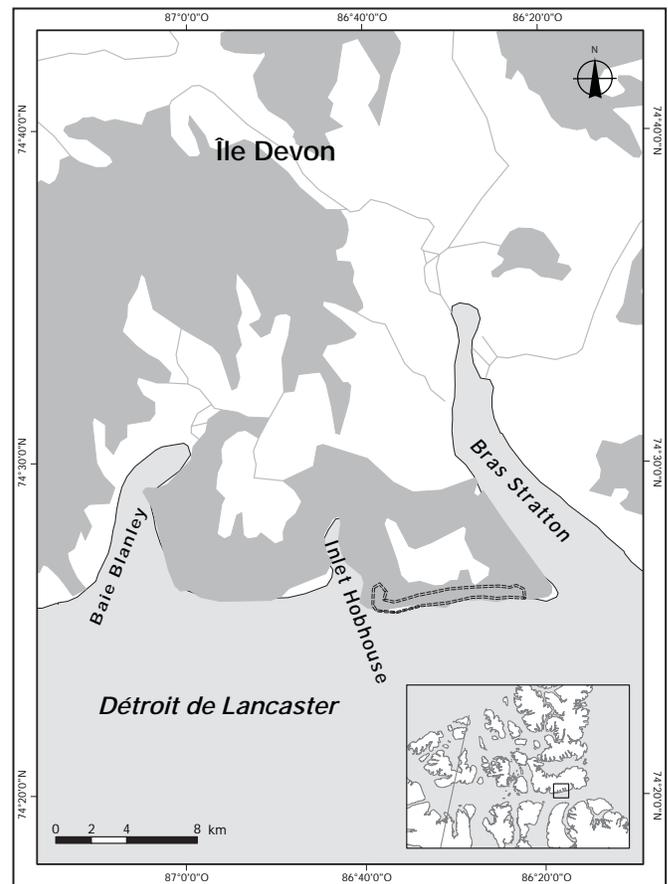
Valeur biologique : L'inlet Hobhouse accueille une des plus grandes colonies de Fulmars boréaux du Canada. Selon les sources consultées, les populations totaliseraient de 10 000 à 75 000 couples (Nettleship, 1974, 1980) ou 25 000 couples (Hatch et Nettleship, 1998). Gaston *et al.* (2006) ont estimé à 21 000 le nombre de nids occupés en 2001, ce qui correspond à 11 p. 100 de la population canadienne. Un nombre plus faible de Goélands bourgmestres et de Guillemots à miroir sont également présents dans ce site (Nettleship, 1980). Les eaux de cette région sont généralement fréquentées par les oiseaux de mer du début de mai à la fin de septembre.

La zone marine entourant l'inlet Hobhouse est également importante pour certains mammifères, en particulier le béluga et l'ours blanc (Schweinsburg *et al.*, 1982; Dickins *et al.*, 1990). On trouve des échoueries de morces dans les environs, et les chasseurs de Resolute Bay (Qausuittuq) se servent parfois de ce secteur comme base pour chasser l'ours blanc à la lisière de la banquise côtière (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : Du début de mai à la fin d'octobre, les eaux qui longent le sud de l'île Devon sont considérées comme « très vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations de leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus importante pour l'industrie des croisières (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'inlet Hobhouse est un site du Programme biologique international (site 2-16; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada



(NU060; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 9; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU13 – Cap Liddon

Position : 74° 37' de latitude N. et 91° 10' de longitude O.

Superficie : 3,5 km²

Description : Situé du côté sud-ouest de l'île Devon, à 110 km à l'est de Resolute Bay, le cap Liddon est une falaise de calcaire du Silurien qui se dresse à 300 m de hauteur (de Kemp, 1999), en saillie dans le détroit de Barrow, du côté ouest de l'entrée de la baie Radstock.

Cette partie du détroit de Lancaster est habituellement recouverte de glace dès le début d'octobre et la débâcle autour du cap survient généralement à la fin de juillet (Dickins *et al.*, 1990). Il arrive cependant que les glaces demeurent dans la baie Radstock jusqu'en août (Gaston et Nettleship, 1981). La zone marine environnante est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

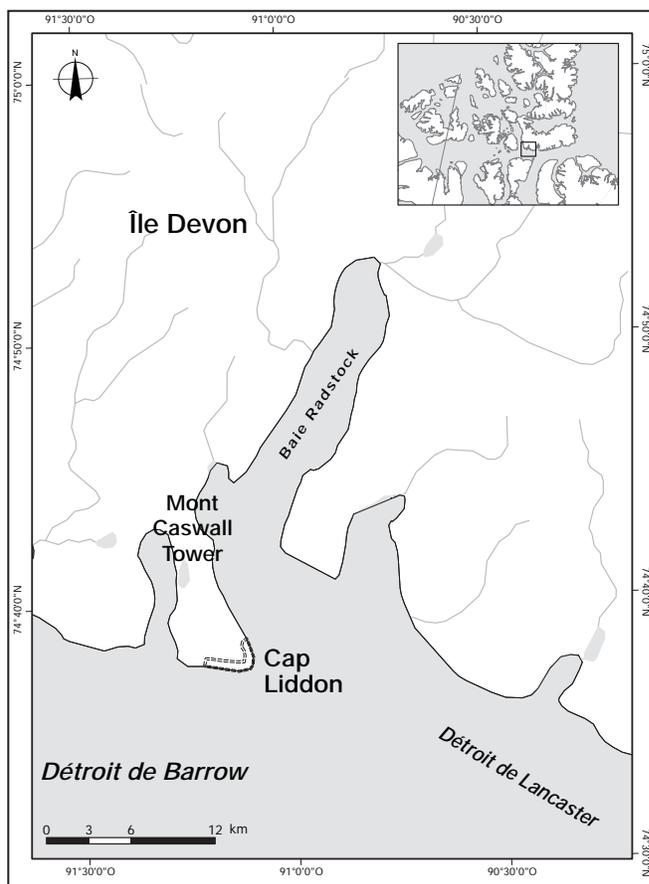
Valeur biologique : Le cap Liddon accueille jusqu'à 10 000 couples de Fulmars boréaux, soit environ 4 p. 100 de la population canadienne (Hatch et Nettleship, 1998), mais les estimations varient de 1 000 à 10 000 couples. Selon Gaston *et al.* (2006), 9 000 nids étaient occupés en 2002 (5 p. 100 de la population canadienne). Les fulmars séjournent au cap Liddon d'avril au début d'octobre. Une centaine de couples de Guillemots à miroir nichent aussi dans les environs.

La baie Radstock est une importante aire d'alimentation pour les Fulmars boréaux, les Mouettes tridactyles, les Guillemots de Brünnich et les Guillemots à miroir, qui proviennent d'ailleurs dans le détroit de Lancaster (à l'île Prince Leopold, par exemple). Ils s'y rassemblent entre août et octobre (Bradstreet, 1979; Gaston et Nettleship, 1981; Pêches et Océans Canada, 1999).

Les eaux entourant le cap Liddon servent aussi d'habitat à plusieurs mammifères marins, notamment au béluga et à l'ours blanc (Schweinsburg *et al.*, 1982; Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). On y trouve aussi des échoueries de morses. En outre, ce secteur est une importante zone de chasse pour la collectivité de Resolute Bay (Qausuittuq), en particulier pour la chasse à l'ours blanc (Pêches et Océans Canada, 1999). La rive sud de l'île Devon (à moins de 400 m de la laisse de marée haute) est un important couloir de migration pour le béluga.

Vulnérabilité : Les eaux qui entourent le cap Liddon sont considérées comme « moyennement vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures, tandis que celles de la baie Radstock y sont « très vulnérables » (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus importante pour l'industrie des croisières (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.



Statut : Le cap Liddon est un site du Programme biologique international (site 2-15; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU059; IBA Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 8; Mallory et Fontaine, 2004).

Position : 74° 49' de latitude N. et 96° 21' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : L'île Browne est située dans la partie ouest du détroit de Barrow, à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de l'île Cornwallis et à moins de 50 km de Resolute Bay (Qausuittuq). La côte sud-est se caractérise par une étroite plage de gravier qui s'étale au pied de falaises abruptes de 200 m d'altitude. Le plateau décrit une pente vers le nord et les plages soulevées de sable et de gravier sont très nombreuses. L'île Browne demeure souvent sous l'emprise des glaces jusqu'en août (Dickins *et al.*, 1990) et les eaux libres ne sont accessibles que cinq semaines par année en moyenne (Mallory et Fontaine, 2004).

Valeur biologique : En 1974, l'île Browne abritait une colonie d'environ 2 000 couples de Mouettes tridactyles, soit environ 1 p. 100 de la population canadienne de cette espèce. En 2003, 1 692 oiseaux ont été observés au nid (M.L. Mallory, données inédites). Cependant, en 1975, seuls 500 couples avaient été dénombrés. Cette baisse était peut-être liée à une débâcle tardive (Alliston *et al.*, 1976). Il faudra mener d'autres études pour évaluer l'effet des glaces sur les profils annuels d'occupation de cette colonie.

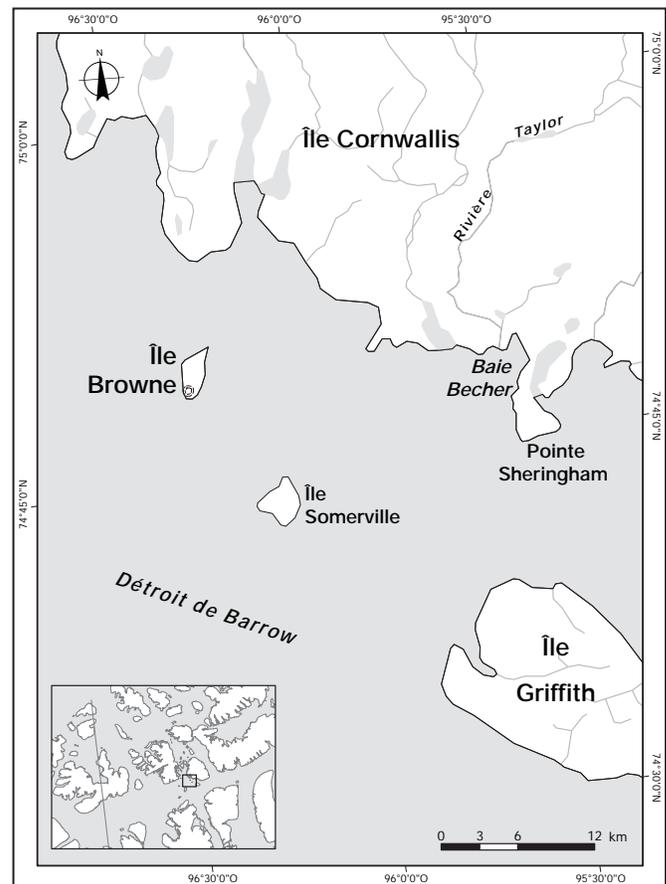
Un faible nombre de Goélands de Thayer et de Goélands bourgmestres nichent dans l'île (Alliston *et al.*, 1976); en 2003, sept nids de Goélands bourgmestres étaient occupés dans une petite colonie du côté nord-est de l'île (M.L. Mallory, données inédites). Les Mouettes tridactyles séjournent dans le secteur entre la mi-mai et la fin de septembre.

Les mammifères marins les plus abondants dans la région sont le phoque annelé et l'ours blanc (Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : De mai au début d'octobre, les eaux qui entourent l'île Browne sont considérées comme « moyennement vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations de leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'île Browne a été désignée habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 7; Mallory et Fontaine, 2004).



Site NU15 – Île Prince Leopold

Position : 74° 02' de latitude N. et 90° 00' de longitude O.

Superficie : 324 km²

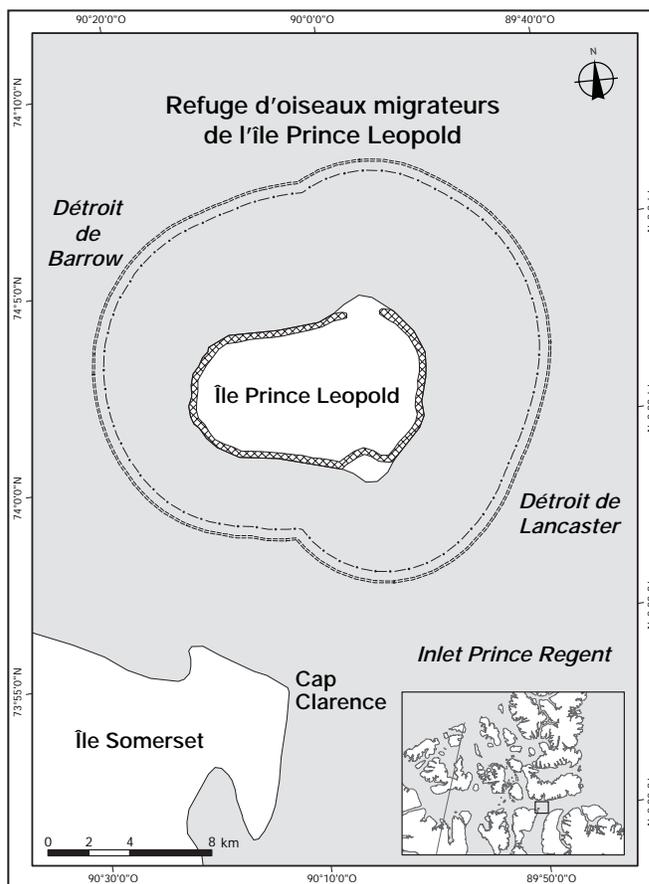
Description : L'île Prince Leopold se trouve dans la partie ouest du détroit de Lancaster, à la jonction de l'inlet Prince Regent et du détroit de Barrow, à environ 13 km au nord du cap Clarence, dans l'île Somerset. Le pourtour de l'île est délimité par d'imposantes falaises verticales de grès et de calcaire du Silurien qui s'élèvent à 265 m au-dessus du niveau de la mer (de Kemp, 1999). De larges talus d'éboulis reposent au pied des falaises nord et sud, et des flèches de gravier de 1 km de longueur font saillie dans les eaux marines, sur les côtés nord-est et sud-est de l'île (Gaston et Nettleship, 1981). La végétation est éparse (Woo et Zoltai, 1977). Contrairement à certaines autres falaises de roche sédimentaire qui accueillent des colonies d'oiseaux de mer dans l'Extrême-Arctique, celles de l'île Prince Leopold se fracturent en dalles planes, créant de nombreux endroits propices à la nidification. Autour de l'île, l'interglaciaire dure environ 11 semaines du côté est et huit semaines du côté ouest, mais ces chiffres varient d'année en année (Dickins *et al.*, 1990). Le riche environnement marin qui entoure ce site est décrit dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : L'île Prince Leopold est probablement le site de nidification plurispécifique le plus important de l'Arctique canadien pour les oiseaux de mer. Les falaises de l'île accueillent des populations nicheuses de Guillemots de Brünnich (86 000 couples – Gaston et Hipfner, 2000; estimation de 100 000 couples en 2003 – A.J. Gaston, données inédites), de Mouettes tridactyles (29 000 couples), de Fulmars boréaux (62 000 couples – Hatch et Nettleship, 1998) et de Guillemots à miroir (4 000 couples). Ces dénombrements représentent respectivement 6 p. 100, 16 p. 100, 26 p. 100 et 5 p. 100 de la population canadienne de ces espèces. Gaston *et al.* (2006) ont récemment révisé l'estimation de la taille des colonies de Fulmars boréaux à 22 000 nids occupés, soit 11 p. 100 de la population canadienne. La nidification a lieu à peu près partout dans l'île, les Guillemots de Brünnich étant concentrés des côtés est et nord-est, les Mouettes tridactyles, du côté nord, et les Guillemots à miroir, du côté ouest. Quant aux Fulmars boréaux, ils sont répartis dans presque toute l'île.

Nettleship (1980) a établi que l'île accueillait 200 couples de Goélands bourgmestres. À la lumière de données plus récentes (2002), le nombre de couples a été ramené à 75 (A.J. Gaston, comm. pers.). Tout près, le cap Clarence accueille 20 autres couples de Goélands bourgmestres et 200 couples de Guillemots à miroir. Les oiseaux de mer fréquentent cette région marine du début de mai à la fin de septembre.

Lieu majeur de recherche sur les oiseaux de mer (Gaston et Nettleship, 1981; Hatch et Nettleship, 1998; Gaston et Hipfner, 2000; Gaston *et al.*, 2005), l'île Prince Leopold est également un important site de surveillance continue des oiseaux de mer.

Outre divers oiseaux de mer, les environs de l'île Prince Leopold attirent des mammifères marins, dont le



béluga, la baleine boréale, le narval, le morse, le phoque annelé, le phoque barbu et l'ours blanc (Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). En outre, ce secteur fait partie du territoire de chasse des habitants de Resolute Bay (Qausuittuq).

Vulnérabilité : Les eaux situées à l'est de l'île Prince Leopold sont considérées comme « très vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures, alors que celles qui bordent le côté ouest de l'île y sont « moyennement vulnérables » (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). C'est une destination touristique de plus en plus importante pour l'industrie des croisières et des vols panoramiques en petit aéronef (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). L'intensification du trafic maritime pourrait avoir des incidences sur le régime de rupture des glaces (Pêches et Océans Canada, 1999). L'île Prince Leopold est une des colonies d'oiseaux de mer les plus perturbées de l'Arctique canadien (Chardine et Mendenhall, 1998). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Ce site clé se trouve dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Prince Leopold, qui a été créé en 1995 et il englobe les eaux situées à 5 km au large de la laisse de marée haute. Il a également été désigné site du Programme biologique international (site 1-5; Nettleship, 1980), zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU006; ZICO Canada, 2004), site du patrimoine mondial de l'UNESCO (UNESCO, 2005) et habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 11; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU16 – Baie Batty

Position : 73° 14' de latitude N. et 91° 25' de longitude O.

Superficie : 5,5 km²

Description : Bras de mer de 10 km de longueur, la baie Batty découpe le côté est de l'île Somerset et se jette dans l'inlet Prince Regent. Elle fait 5 km de largeur à son entrée et ses côtes nord et sud sont bordés de battures. Les falaises de calcaire du Silurien (de Kemp, 1999) qui l'encaissent se dressent à 305 m d'altitude et comportent de nombreux talus d'éboulis.

Dès le mois de janvier, le mouvement des glaces crée sur le côté ouest de l'inlet Prince Regent un important chenal d'eaux libres qui persiste jusqu'en mai (Smith et Rigby, 1981), ce qui signifie que la faune des environs de la baie Batty a accès à des eaux libres relativement tôt dans l'année. La zone marine entourant la baie Batty est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

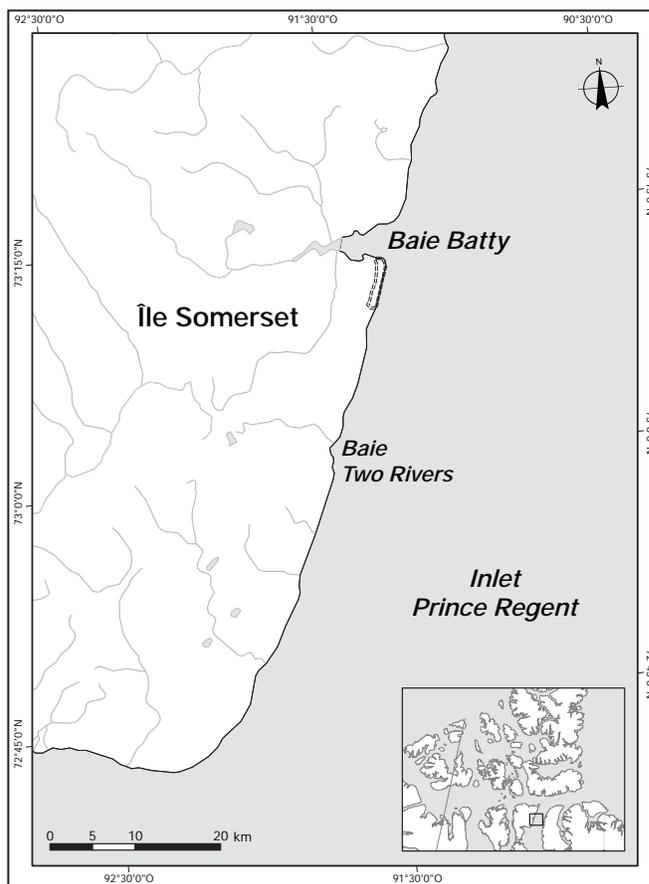
Valeur biologique : En 1975, 2 000 couples de Mouettes tridactyles, soit environ 1 p. 100 de la population canadienne, nichaient à la baie Batty. Cependant, en 1974, seulement 350 couples y avaient été recensés. L'effectif de la colonie varie probablement en fonction de l'état des glaces dans l'inlet Prince Regent (Alliston *et al.*, 1976). Il faut réévaluer la taille de la colonie et la régularité de son occupation pour être en mesure de déterminer si cette colonie abrite habituellement 1 p. 100 de la population canadienne de Mouettes tridactyles.

Il est possible qu'un grand nombre d'Eiders à tête grise et d'Eiders à duvet (*S. m. borealis*) fassent une halte sur la côte est de l'île Somerset pendant leur migration (McLaren et Alliston, 1985). La zone marine environnante représente un important corridor de migration pour le béluga, et elle est aussi fréquentée par le morse et l'ours blanc (Sergeant et Hay, 1979; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : La baie Batty a été désignée habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 14; Mallory et Fontaine, 2004).



Position : 72° 45' de latitude N. et 93° 40' de longitude O.

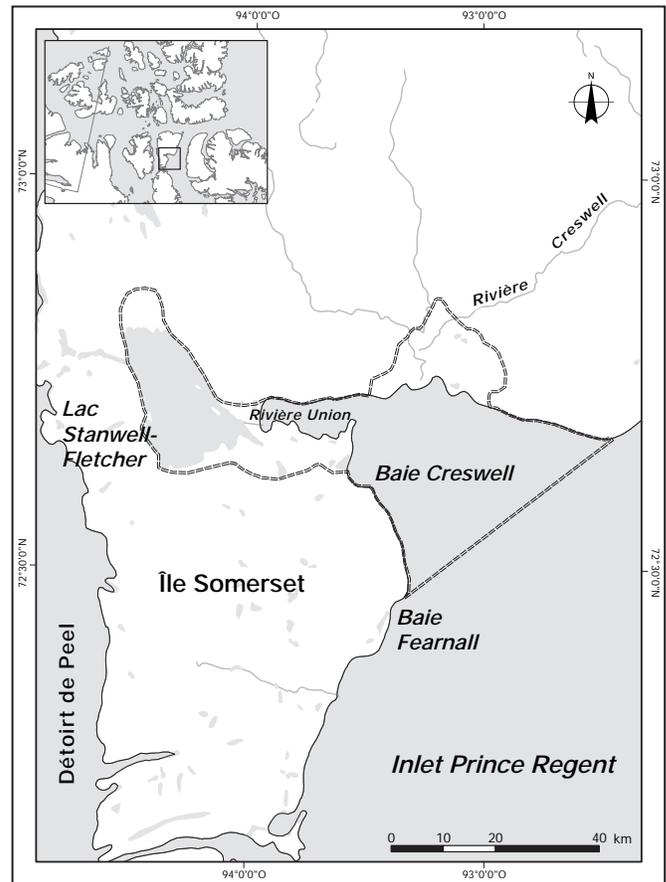
Superficie : 3,5 km²

Description : La baie Creswell se trouve à mi-chemin le long de la côte est de l'île Somerset et s'ouvre sur l'inlet Prince Regent. L'île Somerset est en grande partie formée d'un plateau de calcaire sans végétation, mais il existe quelques basses terres autour de la baie Creswell et du lac Stanwell-Fletcher. De vastes battures bordent la rive nord de la baie, tandis que de modestes collines et crêtes de calcaire délimitent la rive sud. La rivière Union coule depuis le lac Stanwell Fletcher en traversant une région rocheuse basse. Juste au nord de la rivière Creswell et au nord du lac Stanwell-Fletcher, le terrain est parsemé de modelés thermokarstiques où pousse une abondante végétation dominée par les cypéracées.

Les zones terrestres entourant la baie Creswell regorgent de vestiges archéologiques, qui témoignent de la productivité et de la diversité biologique de ce secteur.

Valeur biologique : De toutes les sites se trouvant au nord du 70^e parallèle, les basses terres entourant la baie Creswell et le lac Stanwell-Fletcher sont celles qui accueillent le plus grand nombre d'oiseaux de rivage et la plus grande diversité d'espèces (Alliston *et al.*, 1976; Latour *et al.*, 2005). Au total, 13 espèces y ont été observées, dont 11 espèces nicheuses. Les inventaires effectués en 1995 et en 1997 ont permis d'estimer la densité à 35 oiseaux de rivage par kilomètre carré dans les basses terres les plus productives de l'île (Latour *et al.*, 2005). Dans ces seuls secteurs (440 km²), Latour *et al.* (2005) ont observé quelque 6 700 Bécasseaux à croupion blanc (2 p. 100 de la population du Canada), 3 600 Phalaropes à bec large (0,4 p. 100 de la population canadienne) et 900 Bécasseaux roussâtres (6 p. 100 de la population canadienne). Le SCF a attribué au Bécasseau roussâtre le statut d'espèce très préoccupante (Donaldson *et al.*, 2000). Parmi les autres oiseaux de rivage nicheurs présents sur ces basses terres, mentionnons le Pluvier argenté, le Pluvier bronzé, le Tournepierrre à collier, le Bécasseau de Baird, le Bécasseau à poitrine cendrée, le Bécasseau semipalmé, le Bécasseau sanderling et le Bécasseau maubèche. Plus tard dans l'été, les oiseaux des environs et les oiseaux de rivage d'ailleurs convergent vers les vasières de la rive nord de la baie pour se nourrir d'amphipodes benthiques. Lors d'inventaires aériens, Alliston *et al.* (1976) ont dénombré un maximum de 12 000 oiseaux de rivage par jour. Au sol, Latour *et al.* (2005) ont compté un maximum de 6 400 Bécasseaux à croupion blanc et de 1 400 Bécasseaux sanderlings par jour. Cependant, ces chiffres ne tiennent compte ni du renouvellement des oiseaux pendant la migration ni de la valeur de ce site pour un plus grand nombre d'individus.

Les basses terres de la baie Creswell attirent un important troupeau de Grandes Oies des neiges à la fin de l'été. En 1974, 2 700 individus en mue y ont été dénombrés, ce qui représentait 2 p. 100 de la population canadienne à l'époque. Depuis, la population de Grandes Oies des



neiges a connu une croissance considérable, mais le nombre d'individus qui séjournent à la baie Creswell demeure inconnu.

L'Eider à tête grise niche dans le secteur (entre 50 et 90 couples en 1975). Au-delà de 7 000 individus ont fait halte sur la côte en 1975 (plus de 2 p. 100 de la population canadienne). Entre 450 et 700 couples de Hareldes kakawis ont niché dans la zone thermokarstique qui borde la rivière Creswell, et 4 800 individus ont mué dans la baie Creswell plus tard dans la saison (Alliston *et al.*, 1976).

La baie Creswell sert d'aire d'alimentation à un nombre élevé de Fulmars boréaux et de Mouettes tridactyles, et d'aire de nidification à des Faucons pèlerins (Alliston *et al.*, 1976; P.B. Latour, obs. pers.).

Le bœuf musqué est régulièrement aperçu dans les basses terres situées au nord de la baie Creswell (Russell *et al.*, 1979). Les bélugas mettent bas dans la baie, qui fait également partie de l'habitat d'un faible nombre de narvals et de baleines boréales en été. En outre, l'ours blanc utilise cette baie comme aire d'estivage et, peut-être aussi, de mise bas (Stirling *et al.*, 1979).

Vulnérabilité : La perturbation des régimes naturels d'écoulement des eaux et la fonte du pergélisol pourraient altérer les basses terres thermokarstiques de ce secteur. En période de nidification ou de mue, les oiseaux sont vulnérables aux perturbations. Les oiseaux de rivage, les

canards de mer et les oiseaux de mer sont vulnérables à la pollution dans la baie Creswell.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime (MAINC, 1982). Des travaux d'exploration minière ont déjà été réalisés dans ce secteur. La baie Creswell est une destination courue par les touristes qui souhaitent observer la faune aquatique et terrestre de la rivière Union. En l'absence de réglementation, l'intensification du tourisme pourrait avoir pour effet de perturber les oiseaux pendant la nidification ou la mue et d'endommager cet habitat fragile.

Statut : La baie Creswell a été classée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU062; ZICO Canada, 2004).

Position : 73° 37' de latitude N. et 87° 45' de longitude O.

Superficie : 12 km²

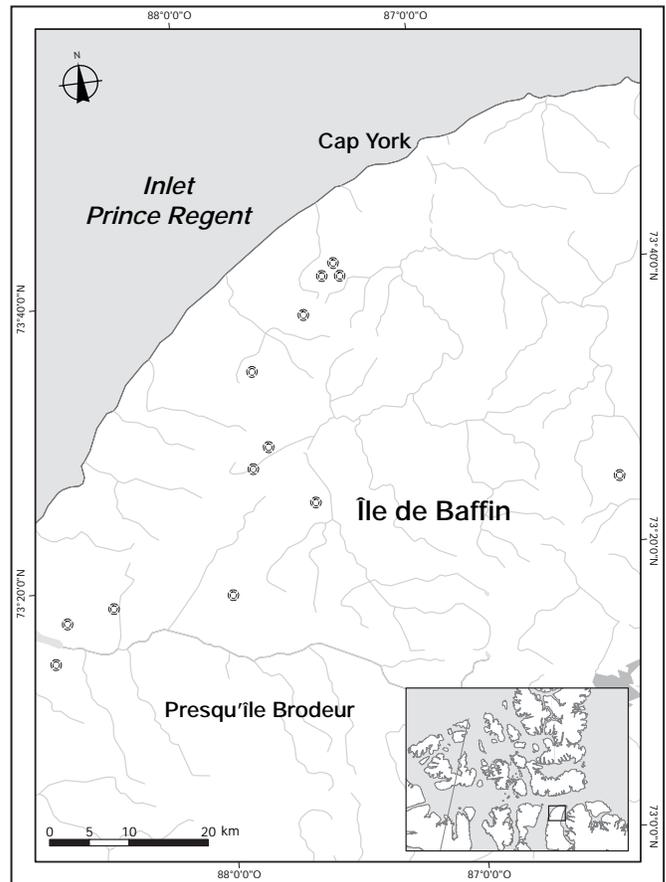
Description : Cet habitat terrestre clé englobe une grande partie du plateau qui domine le nord-ouest de la presqu'île Brodeur, dans le nord de l'île de Baffin, à environ 150 km au nord-ouest d'Arctic Bay. La presqu'île est formée d'une série de plateaux de moellons de calcaire sillonnés de nombreux ravins (Thomas et MacDonald, 1987). L'assise rocheuse est constituée de grès, de calcaire et de dolomite qui datent du Silurien (de Kemp, 1999). La végétation est essentiellement inexistante dans ce secteur.

Valeur biologique : La presqu'île Brodeur constitue un site de nidification pour la Mouette blanche, espèce rare au Canada (Thomas et MacDonald, 1987; Alvo et MacDonald, 1996). Des colonies de mouettes avaient été trouvées par des Inuits, il y a de nombreuses générations, et certaines ont été redécouvertes au début des années 1980 (Reed et Dupuis, 1983). De 560 à 580 adultes étaient alors répartis dans 10 colonies, comptant chacune de 12 à 180 oiseaux. Ce secteur accueillait donc de 23 à 24 p. 100 de la population nicheuse canadienne connue de Mouettes blanches. Aux dires des Inuits de la région, les nombres de Mouette blanche auraient diminué près d'Arctic Bay (Mallory *et al.*, 2003). De 2001 à 2003, lors d'inventaires en hélicoptère, aucun oiseau nicheur n'a été observé aux endroits où se trouvaient les 10 colonies, mais trois nouvelles colonies comptant environ 90 individus ont été repérées plus loin à l'intérieur des terres (Gilchrist et Mallory, 2005). Il est impossible de déterminer si ces oiseaux sont issus des anciennes colonies ou s'il s'agit de colonies qui existaient auparavant, mais à l'extérieur du territoire visé par les inventaires antérieurs (Thomas et MacDonald, 1987). Le nombre de couples nicheurs varie probablement d'une année à l'autre. Ces colonies représentent environ 20 p. 100 du nombre estimé de Mouettes blanches qui nichent encore au Canada.

En juillet 2005, le Sous-comité des oiseaux du COSEPAC a examiné les données les plus récentes sur la Mouette blanche et a convenu d'inscrire cette espèce à une catégorie de risque plus élevée; elle passe ainsi de « préoccupante » à « en voie de disparition ».

Vulnérabilité : Les colonies de Mouettes blanches peuvent être vulnérables aux perturbations pendant la saison de nidification. Les aéronefs et les autres perturbations anthropiques pourraient grandement compromettre le succès de leur reproduction. La pollution des eaux du détroit de Lancaster et de l'inlet Admiralty, aires d'alimentation probables des oiseaux, aurait vraisemblablement de graves répercussions sur l'espèce.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). Les activités de forage et l'intensification du trafic maritime pourraient perturber et polluer les aires d'alimentation et de nidification.



En 2003, des projets d'exploration du potentiel diamantifère ont été entrepris dans deux secteurs situés à moins de 5 km de l'emplacement des colonies disparues et des colonies existantes de Mouettes blanches.

Statut : Aucun.

Site NU19 – Baie Baillarge

Position : 73° 25' de latitude N. et 84° 30' de longitude O.

Superficie : 7,5 km²

Description : La baie Baillarge est située à l'extrémité nord-est de l'inlet Admiralty, dans le nord de l'île de Baffin, à quelque 40 km au nord de la collectivité d'Arctic Bay. Le littoral est dominé par des falaises escarpées qui atteignent 610 m de hauteur par endroits, entre la baie Baillarge et la baie Elwin. La roche de ces falaises est composée principalement de grès, de calcaire et de dolomite du Cambrien et de l'Ordovicien (de Kemp, 1999). Le site clé fait partie d'un vaste plateau disséqué qui comprend la majeure partie du nord-ouest de l'île de Baffin (Lemon et Blackadar, 1963). Les zones marines avoisinantes de l'inlet Admiralty et du détroit de Lancaster sont décrites dans Mallory et Fontaine (2004).

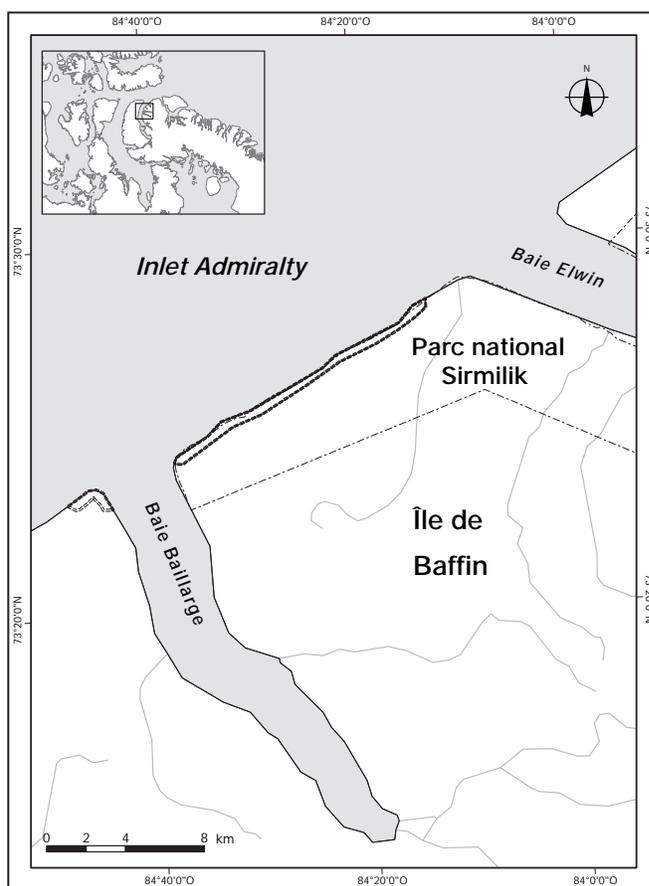
Valeur biologique : Une importante colonie de Fulmars boréaux, estimée à 30 000 couples, niche sur une bande côtière de 16 km qui s'étend entre les baies Baillarge et Elwin (Hatch et Nettleship, 1998). Cette colonie représente environ 13 p. 100 de la population canadienne de l'espèce (Hatch et Nettleship, 1998). Cependant, cette estimation est provisoire; l'effectif pourrait totaliser entre 10 000 et 100 000 couples (Nettleship, 1980). À l'issue d'inventaires réalisés en 2002, il a été estimé que plus de 23 000 nids étaient occupés (Gaston *et al.*, 2006).

Le secteur accueille également une cinquantaine de couples de Goélands bourgmestres nicheurs (A.J. Gaston, données inédites). Les Fulmars boréaux séjournent dans la baie Baillarge d'avril au début d'octobre. Avec les Guillemots à miroir, ils se rassemblent dans la zone de dislocation des glaces, dans l'inlet Admiralty, et ils peuvent s'éloigner de la colonie au moment de la rupture de la banquise côtière. Selon les Inuits, un grand nombre d'oiseaux de mer se nourrissent dans l'inlet Admiralty, au large de la baie Baillarge (Riewe, 1992).

Les eaux entourant la baie Baillarge sont importantes pour les mammifères marins, notamment le narval (Sergeant et Hay, 1979), le phoque annelé, le phoque du Groenland et le béluga (Dickins *et al.*, 1990). Les ours blancs utilisent ce secteur comme aire d'estivage et ils se rassemblent dans les baies profondes où les glaces persistent (Stirling *et al.*, 1979).

Vulnérabilité : Les eaux qui entourent la baie Baillarge sont considérées comme « moyennement vulnérables » aux dommages causés par les déversements d'hydrocarbures pendant la majeure partie de l'année (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus importante pour l'industrie des croisières (Hall et Johnston,



1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation. La mine de plomb et de zinc de Nanisivik (à 40 km de distance) a cessé ses activités en 2003, de sorte que la menace créée par les résidus miniers est maintenant réduite.

Statut : La baie Baillarge est un site du Programme biologique international (site 7-7; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU067; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 13; Mallory et Fontaine, 2004). La partie terrestre de cette colonie (entre la baie Baillarge et la baie Elwin) est en grande partie située dans les limites du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Position : 71° 15' de latitude N. et 85° 50' de longitude O.

Superficie : 10 323 km²

Description : Ce site clé englobe la côte et les basses terres avoisinantes de la baie Bernier, du bras Berlinguet et du secteur sud de l'inlet Admiralty, dans le nord-ouest de l'île de Baffin.

Les rives des baies et des bras de mer sont généralement basses, mais elles sont dominées en certains endroits par des collines qui s'élèvent de 150 à 300 m de hauteur. Dans les secteurs côtiers du sud de l'inlet Admiralty et dans la région du bras Moffet, le terrain est parsemé de petits lacs. La topographie consiste essentiellement en une plaine côtière basse et légèrement vallonnée. Les vallées de rivière se caractérisent par de la végétation typique des basses terres (cypéracées et graminées) et par des polygones de toundra.

Valeur biologique : Avec la baie Jungersen, cette zone est probablement le deuxième site de nidification en importance de la région, derrière l'île Bylot, pour la Grande Oie des neiges (A. Reed, comm. pers. in Giroux *et al.*, 1984). Selon Heyland et Boyd (1970), une proportion appréciable de la population canadienne de l'espèce vient y nicher. Un inventaire partiel du secteur en juillet 1969 a révélé la présence de 6 700 Grandes Oies des neiges. En juillet 1979, Reed *et al.* (1980) ont dénombré plus de 2 000 Oies des neiges dans une partie de ce site. Un inventaire plus complet réalisé en août 1983 a permis de chiffrer l'effectif à 14 700 individus, ce qui représentait à l'époque 7 p. 100 de la population nord-américaine (Reed et Dupuis, 1980).

En 1980 (Reed et Dupuis, 1980) et en 1983 (A. Reed, comm. pers., in Giroux *et al.*, 1984), des nichées de Bernaches du Canada (maintenant Bernaches de Hutchins) ont été observées dans ce site, ce qui représente les mentions de nidification les plus au nord-est pour cette espèce. Le secteur accueille également des sternes, des goélands, des fulmars, des canards de mer et des Faucons pèlerins, qui viennent y nicher et s'y nourrir (Kemper, 1976; Reed et Dupuis, 1980).

Les eaux de la région sont fréquentées par le phoque annelé, le phoque barbu et l'ours blanc. Les îles de l'inlet Admiralty sont un important lieu d'estivage pour l'ours blanc (Kemper, 1976).

Vulnérabilité : Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain, et les eaux marines sont vulnérables à la pollution. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont vulnérables aux perturbations pendant la période de la nidification, de l'élevage, de la mue et de la migration.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (MAINC, 1982). Les activités de forage et l'intensification du trafic aérien ou maritime risquent de perturber et de polluer les aires d'alimentation et de nidification.



Statut : Le bras Berlinguet a été classé zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU066; ZICO Canada, 2004).

Site NU21 – Cap Hay

Position : 73° 45' de latitude N. et 80° 22' de longitude O.

Superficie : 3,5 km²

Description : Le cap Hay est situé près de la pointe nord-ouest de l'île Bylot, à l'entrée est du détroit de Lancaster. Il se trouve à environ 140 km au nord-ouest de la collectivité de Pond Inlet (Mittimatalik). L'assise rocheuse est constituée de dolomite du Précambrien (Jackson et Davidson, 1975). Le cap est situé près des monts Byam Martin, chaîne de montagnes dont les sommets, qui atteignent 1 900 m d'altitude, sont largement couverts de glaciers. Les falaises verticales du cap Hay se dressent de 60 à 460 m au-dessus du niveau de la mer.

Les eaux libres persistent généralement pendant 17 semaines au large du cap Hay, mais la durée de l'interglaciaire varie d'une année à l'autre (Dickins *et al.*, 1990). La zone marine environnante est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

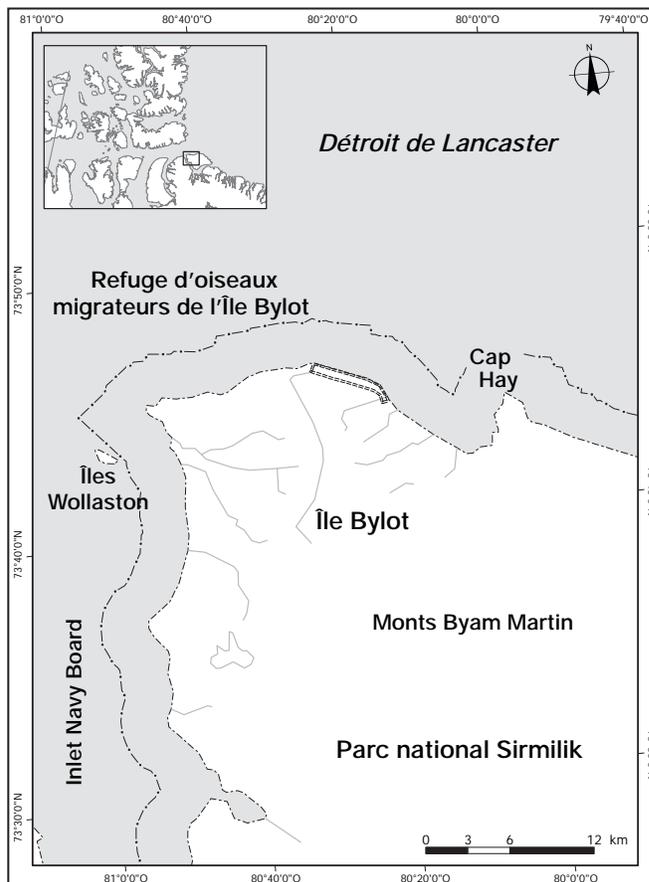
Valeur biologique : Le cap Hay sert d'aire de nidification à environ 140 000 couples de Guillemots de Brünnich (Gaston et Hipfner, 2000) et à 20 000 couples de Mouettes tridactyles, ce qui représente, dans les deux cas, plus de 10 p. 100 de la population canadienne. Ces nombres sont moins élevés que les estimations originales (Tuck et Lemieux, 1959; Tuck, 1961), mais on ne peut établir s'il y a eu déclin des populations. Malgré tout, la colonie de Guillemots de Brünnich du cap Hay figure parmi les cinq plus grandes du pays (Gaston et Hipfner, 2000). Johnson *et al.* (1976) ont découvert que la plupart des guillemots du cap Hay chassaient leurs proies dans un rayon de 30 km de la colonie, certains individus parcourant jusqu'à 60 km pour aller se nourrir.

Autour du cap, la lisière des glaces représente une halte migratoire et un site d'alimentation d'importance vitale pour les Guillemots de Brünnich et les Mouettes tridactyles, qui migrent vers des colonies situées plus à l'ouest, dans le détroit de Lancaster (McLaren, 1982). Même s'ils ne nichent pas au cap Hay, des milliers de Fulmars boréaux arrêtent se nourrir à cet endroit pendant la migration (McLaren, 1982). Les eaux situées au large du cap Hay servent aussi de site d'alimentation et de halte migratoire à des centaines de Guillemots à miroir en mai et en juin (McLaren, 1982). Cette zone marine est occupée par les oiseaux de mer de la mi-avril à la fin d'octobre.

La zone marine autour du cap Hay revêt également de l'importance pour de nombreux mammifères, en particulier le narval, le phoque du Groenland et le béluga (Dickins *et al.*, 1990). Les baleines boréales passent près du cap pendant leur migration (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). Les ours blancs sont nombreux dans le détroit de Lancaster; la mise bas et l'estivage ont lieu sur la côte nord de l'île Bylot (Schweinsburg *et al.*, 1982).

Les Inuits de Pond Inlet chassent les mammifères marins sur la côte nord de l'île Bylot (Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Le littoral du cap Hay est considéré



comme « très vulnérable » aux impacts des déversements d'hydrocarbures de mai à octobre. Les eaux extracôtières y sont « moyennement vulnérables » de septembre à avril, mais le degré de vulnérabilité augmente de mai à août (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, l'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). Les croisières gagnent en popularité dans l'Arctique de l'Est, de même que les excursions en bateau organisées par des pourvoyeurs (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Hay est un site du Programme biologique international (site 7-5; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU004; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 12; Mallory et Fontaine, 2004). Le cap fait partie du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot, qui a été créé en 1965, et il se trouve également dans les limites du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Position : 72° 55' de latitude N. et 79° 30' de longitude O.

Superficie : 1 670 km²

Description : L'île Bylot est située au nord est de l'île de Baffin, à l'entrée du détroit de Lancaster et à 15 km au nord de Pond Inlet (Mittimatalik). L'assise rocheuse est un prolongement de la roche métamorphique du Précambrien dont sont faits les monts Byam Martin, qui atteignent 1 900 m d'altitude à leur point culminant. De nombreux glaciers nés sur cette chaîne de montagnes centrale rayonnent vers la mer.

À l'extrémité sud-ouest de l'île, une plaine fluvioglaciaire ondulée façonnée par des rivières glaciaires se dresse à 60 m au-dessus de l'eau et s'élève progressivement jusqu'aux montagnes. La végétation est dominée par la toundra arbustive à herbacées et la toundra arbustive à cypéracées (Zoltai *et al.*, 1983). Des éricacées, des saules et des plantes à fleurs sont communs le long des ravins et des vallées de rivière.

Valeur biologique : Ces basses terres représentent un important site de nidification pour la Grande Oie des neiges. Des colonies nicheuses de 25 à 300 couples sont réparties un peu partout dans le site. La taille de la population a augmenté au fil des ans. Elle était estimée à 15 000 individus en 1957 (Lemieux, 1959), à 25 500 adultes et 26 500 juvéniles en 1983, à 31 700 adultes et 41 400 juvéniles en 1988, puis à 69 500 adultes et 86 500 juvéniles en 1993 (Reed, 1983; Reed *et al.*, 1992; A. Reed, comm. pers.). L'effectif est par la suite passé à 60 700 adultes et 59 100 juvéniles en 1998 et à 47 700 adultes et 58 000 juvéniles en 2003. Les adultes qui retournent à l'île Bylot chaque année constituent, en moyenne, 10 p. 100 de la population printanière de Grandes Oies des neiges.

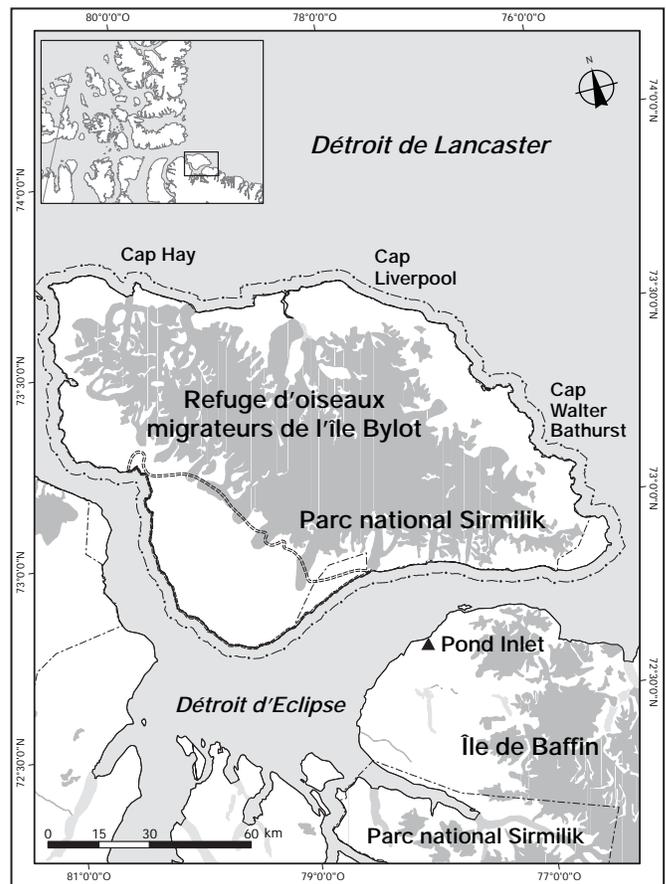
Le Plongeon catmarin, le Harelde kakawi, l'Eider à tête grise et des oiseaux de rivage nichent également dans ce secteur, mais leurs nombres n'ont pas été évalués.

L'île Bylot est une importante aire d'estivage pour les ours blancs qui vivent dans les environs du détroit de Lancaster (Schweinsburg *et al.*, 1982).

Vulnérabilité : La Grande Oie des neiges est vulnérable aux perturbations et à la pollution des eaux littorales. Une augmentation de la taille de la population pourrait altérer les habitats des basses terres de l'île Bylot.

Conflits possibles : L'intensification du tourisme pourrait être une source de perturbation (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982).

Statut : Ce site se trouve dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot et dans le parc national Sirmilik. Elle a également été classée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU013; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 7-4; Beckel, 1975).



Site NU23 – Cap Graham Moore

Position : 72° 55' de latitude N. et 76° 05' de longitude O.

Superficie : 2,5 km²

Description : Le cap Graham Moore marque l'extrémité sud-est de l'île Bylot, à l'entrée est du détroit de Lancaster. Il est situé à environ 70 km au nord-est de la collectivité de Pond Inlet (Mittimatalik). Formée de roche métamorphique, sédimentaire et volcanique du Précambrien (de Kemp, 1999), la pointe sud-est de l'île Bylot est un prolongement des monts Byam Martin, qui atteignent 1 900 m d'altitude par endroits. L'île Bylot est presque entièrement recouverte de glaciers. Au cap Graham Moore, les falaises escarpées se dressent à 150 m au-dessus du niveau de la mer (Jackson *et al.*, 1975).

Il se forme des chenaux récurrents dans la glace de mer au large du cap Graham Moore (Smith et Rigby, 1981). La banquise côtière est relativement étroite (la largeur varie cependant beaucoup d'une année à l'autre; McLaren, 1982), de sorte que la zone de dislocation n'est généralement pas très éloignée du rivage (Dickins *et al.*, 1990). La zone marine est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

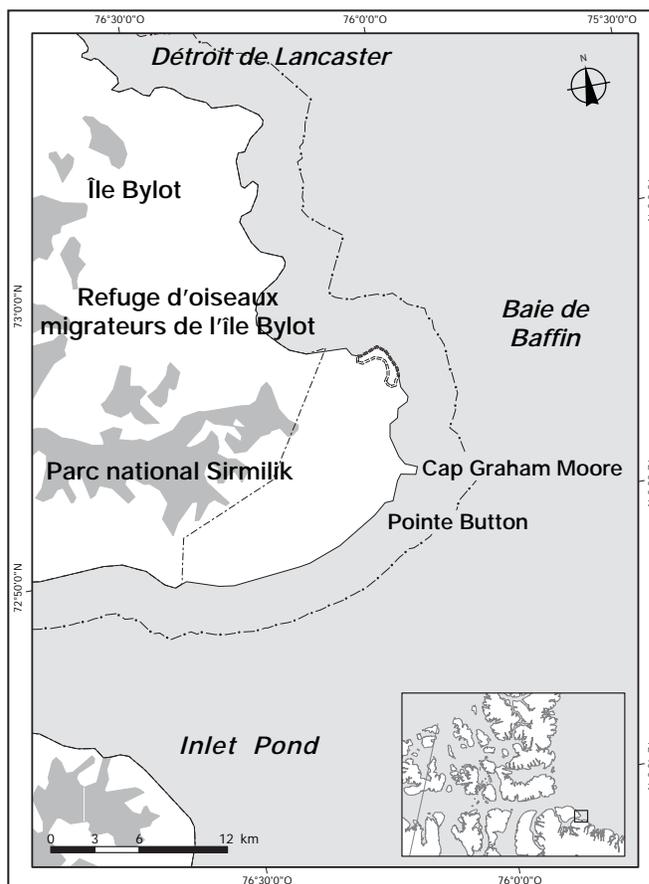
Valeur biologique : Environ 30 000 couples de Guillemots de Brünnich (Gaston et Hipfner, 2000) et 3 000 couples de Mouettes tridactyles, représentant respectivement 2,1 p. 100 et 1,5 p. 100 des populations canadiennes, nichent à environ 7 km au nord du cap Graham Moore. Cependant, aucun chercheur n'a visité ces colonies depuis des années et il faudra procéder à des inventaires pour actualiser ces données.

Près du cap Graham Moore, la lisière des glaces sert de halte migratoire à de nombreux oiseaux de mer (voir le résumé de Mallory et Fontaine, 2004). En effet, jusqu'à 18 espèces s'y rassemblent (Bradstreet, 1982) de la mi-avril à la fin d'octobre (Riewe, 1992).

La zone marine autour du cap Graham Moore revêt également de l'importance pour de nombreuses espèces de mammifères marins, en particulier le narval, le phoque annelé, le phoque du Groenland, le béluga et l'ours blanc (Bradstreet, 1982). La baleine boréale traverse ce secteur pendant sa migration (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999).

Les Inuits possèdent un camp de chasse saisonnier traditionnel à la pointe Button, à quelques kilomètres au sud-ouest du cap Graham Moore (Riewe, 1992); de là ils chassent l'ours et le phoque dans la zone de dislocation environnante (Pêches et Océans Canada, 1999) et récoltent des œufs de guillemots.

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Le littoral est considéré comme « extrêmement vulnérable » à l'impact des déversements d'hydrocarbures de mai à octobre. Les eaux du large sont considérées « moyennement vulnérables » de septembre à avril, mais « très vulnérables » de mai à août (Dickins *et al.*, 1990).



Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, l'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritimes et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). Les croisières et les excursions organisées par les pourvoyeurs locaux gagnent en popularité dans l'Arctique de l'Est (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Graham Moore est un site du Programme biologique international (site 7-5; Nettleship, 1980). Il a également été classé zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU068; ZICO Canada, 2004) et habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 15; Mallory et Fontaine, 2004). En outre, le cap fait partie du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot, qui a été créé en 1965, et il se trouve juste au sud de la limite du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Position : 71° 50' de latitude N. et 74° 30' de longitude O.

Superficie : 8 km²

Description : Le golfe de Buchan est situé sur la côte est de la partie nord de l'île de Baffin, à environ 200 km au sud-est de Pond Inlet (Mittimatalik). La côte nord du golfe est connue pour ses deux promontoires, l'escarpement The Bastions et le mont The Mitres. La région fait partie des hautes terres de Davis, prolongement septentrional du Bouclier canadien où les montagnes sont couvertes de glaciers et creusées de longs fjords. La roche sous-jacente est constituée de gneiss du Précambrien (Jackson *et al.*, 1975; de Kemp, 1999).

Il se forme des chenaux côtiers dans la glace de mer près du golfe dès le début de février, mais la débâcle ne survient parfois qu'au mois de juillet. La prise des glaces débute à la fin d'octobre. Les eaux marines bordant cet habitat clé sont décrites dans Mallory et Fontaine (2004).

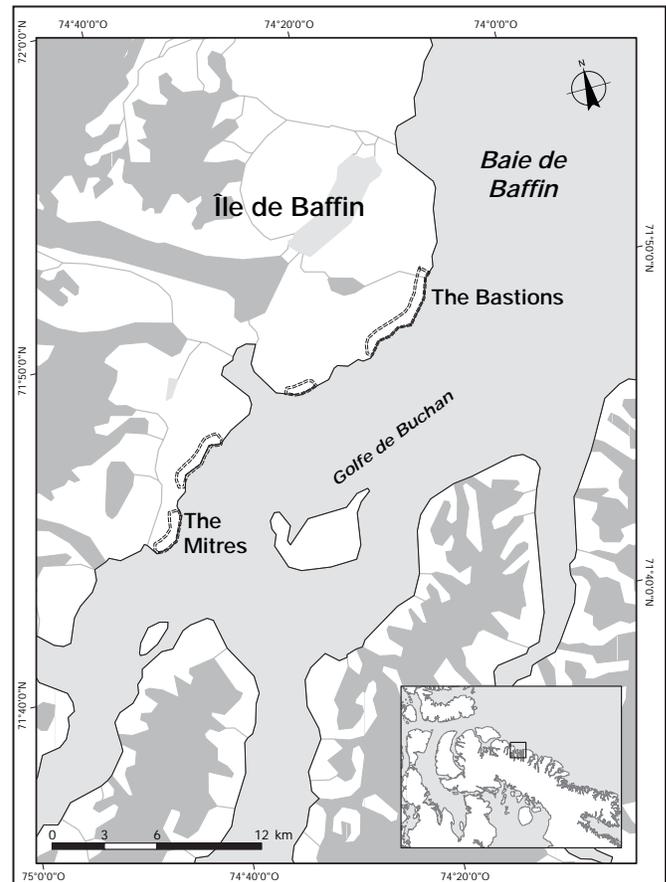
Valeur biologique : Dans les années 1970, quelque 25 000 couples de Fulmars boréaux, soit environ 12 p. 100 de la population canadienne de l'espèce, se rassemblaient sur les falaises du golfe de Buchan, qui s'étendent sur 22 km (Nettleship, 1980). Il faudra procéder à de nouveaux inventaires pour confirmer cette estimation. La colonie est presque entièrement composée d'oiseaux de la forme pâle, anomalie chez les fulmars de l'est de l'Arctique canadien (Hatch et Nettleship, 1998). L'espèce séjourne dans cette colonie chaque année du mois d'avril à la fin de septembre.

Les eaux marines de la région servent d'habitat à un grand nombre de Guillemots à miroir, d'Eiders à tête grise, d'Eiders à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*), de Guillemots de Brünnich et de Mergules nains (McLaren, 1982; McLaren et McLaren, 1982). Il faudra procéder à d'autres études pour déterminer dans quelle mesure ces espèces occupent les secteurs adjacents. Cette région marine est occupée par les oiseaux de mer de la mi-avril à la fin d'octobre (Riewe, 1992).

Le secteur du golfe de Buchan est également important pour un grand nombre de mammifères marins, notamment le narval, le phoque annelé et l'ours blanc, qui utilise certaines portions de ce territoire comme aire de mise bas (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : La baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus importante pour les bateaux de croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.



Statut : Le golfe de Buchan est un site du Programme biologique international (site 7-11; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU069; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 17; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU25 – Baie Scott

Position : 71° 03' de latitude N. et 71° 08' de longitude O.

Superficie : 3 km²

Description : La baie Scott est située sur la côte est de l'île de Baffin, à environ 120 km au nord de Clyde River (Kangiqtugaapik). L'île Scott, qui fait environ 11 km de longueur, s'élève à 600 m de hauteur au centre de la baie, qui se divise en deux bras de mer, le fjord Gibbs et le fjord Clark. Des falaises abruptes, formées principalement de gneiss du Précambrien, se dressent à 365 m d'altitude par endroits sur la côte sud de l'île Scott et le long de l'île de Baffin (de Kemp, 1999). Les terres environnantes sont en majeure partie recouvertes de calottes glaciaires et de champs de neige. La région marine de la baie Scott reste prisonnière des glaces pendant la majeure partie de l'année, mais il se forme parfois des chenaux côtiers dans ce secteur. La faune marine a alors accès à des eaux libres et à des couloirs de migration (Smith et Rigby, 1981).

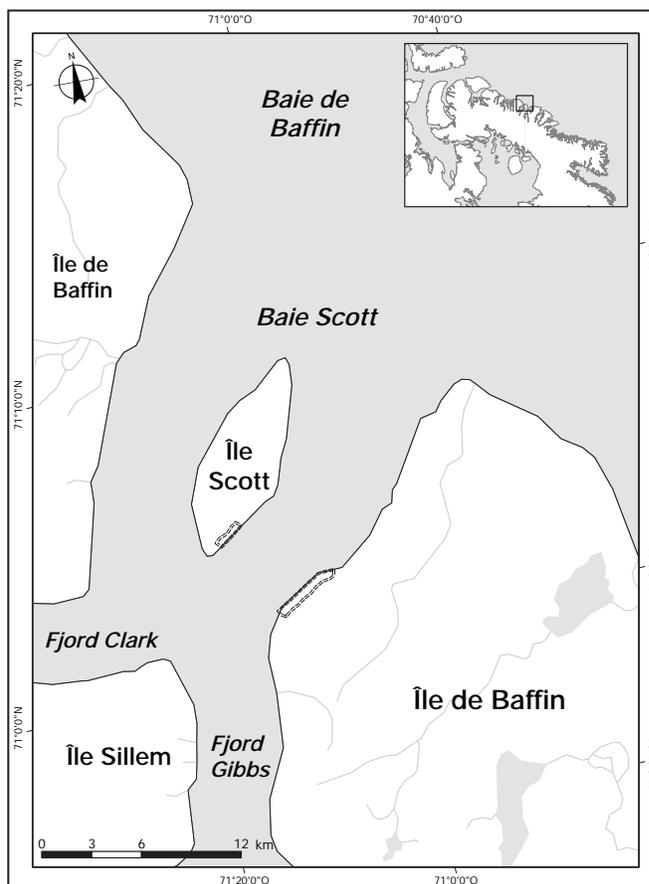
Valeur biologique : On croyait initialement que la côte sud de l'île Scott accueillait quelque 25 000 couples de Fulmars boréaux (Nettleship, 1980). Cette estimation a toutefois été révisée à la baisse, à 10 000 couples, à la lumière des résultats d'un inventaire mené en 1986 (Hatch et Nettleship, 1998). Ce nombre représente environ 5 p. 100 de la population canadienne de l'espèce. La colonie est presque entièrement composée d'oiseaux de la forme pâle, anomalie chez les fulmars de l'est de l'Arctique canadien (Hatch et Nettleship, 1998).

Deux colonies de Goélands bourgmestres comptant en tout une centaine de couples nichent dans le sud-ouest de l'île Scott (Nettleship, 1980). Quelques milliers de Guillemots à miroir passent l'hiver dans les secteurs d'eaux libres du nord-ouest de la baie de Baffin (Renaud et Bradstreet, 1980), et certains d'entre eux nicheraient près de la baie Scott (McLaren, 1982). Cette zone marine est occupée par les oiseaux de mer de la mi-avril à la fin d'octobre (Riewe, 1992).

Les eaux marines entourant la baie Scott sont aussi importantes pour de nombreux mammifères, dont le narval, le béluga, le phoque du Groenland, le phoque barbu, le phoque annelé et l'ours blanc, qui utilise certains secteurs de cette zone comme aire de mise bas (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies ainsi qu'à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : La baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979). C'est également une destination touristique de plus en plus populaire pour l'industrie des croisières (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.



Statut : La baie Scott est un site du Programme biologique international (site 7-8; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU070; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 18; Mallory et Fontaine, 2004).

Position : 69° 02' de latitude N. et 67° 23' de longitude O.

Superficie : 17 km²

Description : Les îles Abbajalik et Ijutuk se trouvent dans la baie Home, au large de la côte est de l'île de Baffin, à environ 75 km au nord du parc national Auyuittuq. Qikiqtarjuaq (Broughton Island), la collectivité la plus rapprochée, est située à environ 130 km au sud-est.

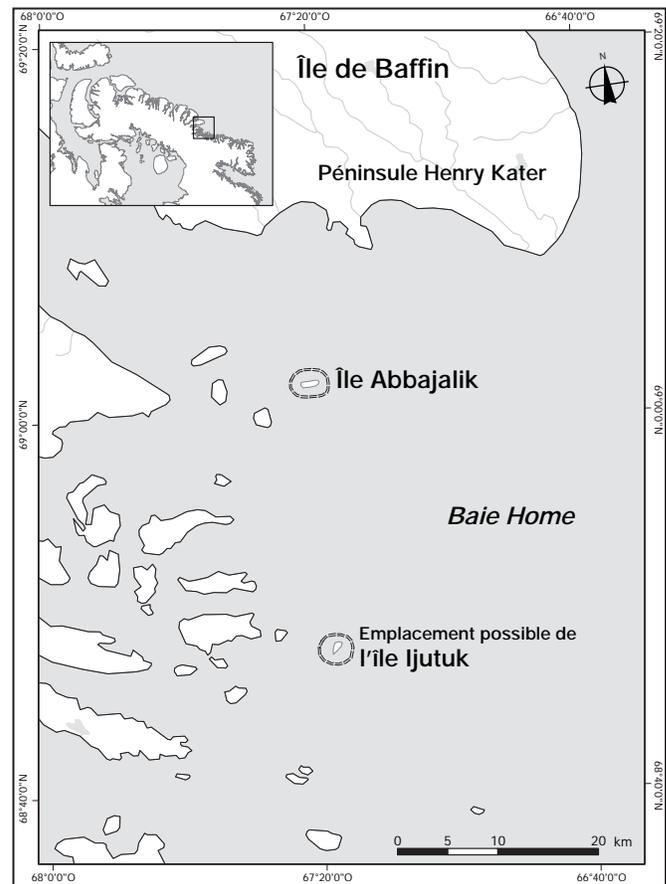
L'île Abbajalik jouxte la zone de dislocation printanière. La partie centrale est considérablement plus étroite et l'extrémité est se caractérise par des amas de gros blocs rocheux (Finley et Evans, 1984). L'emplacement de l'île Ijutuk demeure imprécis et il n'en existe aucune description. Cependant, les deux îles reposent dans une région dominée par de la roche métasédimentaire datant du Précambrien (de Kemp, 1999).

Valeur biologique : L'île Abbajalik et l'île Ijutuk sont les seuls sites de nidification connus du Mergule nain au Canada (Finley et Evans, 1984; Nettleship et Evans, 1985). A. Qaqqasiq (comm. pers. in Finley et Evans, 1984) a informé Finley et Evans (1984) de l'existence d'une colonie dans l'île Abbajalik; tous trois se sont rendus sur place le 20 août 1983. Entre les rochers de l'extrémité est de l'île, ils ont découvert deux œufs pourris et deux oisillons, dont un était presque prêt pour son premier envol. Plusieurs petites volées d'adultes ont également été observées autour de l'île. Les auteurs soupçonnaient que la plupart des oisillons avaient déjà quitté le nid, puisque le premier envol survient à la mi-août dans le nord-ouest du Groenland, où nichent des millions de Mergules nains (Roby *et al.*, 1981). Les auteurs ont trouvé sur les lieux un ancien collet à mergule en fanon de baleine. Cette découverte, ainsi que la présence d'une végétation particulièrement dense et de lichens nitrophiles, montre que la zone était autrefois occupée par une colonie.

Finley et Evans (1984) n'ont pas visité l'île Ijutuk; cependant, ils ont appris que la colonie qui y nichait comptait plus d'oiseaux que celle de l'île Abbajalik (A. Qaqqasiq, comm. pers. in Finley et Evans, 1984). Les auteurs n'ont pu en donner qu'un emplacement approximatif. Des enquêtes plus récentes au sujet de ces colonies ont révélé que celles-ci étaient bien connues des habitants de Qikiqtarjuaq, mais que les îles sont difficiles d'accès en raison du profil de rupture des glaces (M.L. Mallory, obs. pers.). Si l'on en juge par ces observations et les études faites au Groenland, les Mergules nains occupent probablement les colonies du début de mai à la fin d'août (Finley et Evans, 1984; Harris et Birkhead, 1985).

Environ 500 Sternes arctiques et quelques Eiders à duvet nichent dans l'île Abbajalik (Finley et Evans, 1984). Il faudra mener d'autres études pour déterminer la taille des colonies dans les deux îles et pour repérer tout autre site potentiel dans la région.

Vulnérabilité : Les Alcidés sont vulnérables aux perturbations humaines, aux aéronefs et aux navires. La pollution dans le détroit de Davis pourrait altérer les aires d'alimentation.



Conflits possibles : Le détroit de Lancaster et les environs, de même que l'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones de prospection et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). Les activités de forage et l'intensification du trafic aérien ou maritime pourraient avoir pour effet de perturber et de polluer les aires d'alimentation et de nidification.

Statut : Aucun.

Site NU27 – Qaulluit (cap Searle)

Position : 67° 14' de latitude N. et 62° 28' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : L'habitat terrestre clé de Qaulluit (mot inuktitut signifiant fulmars) était autrefois connu sous le nom de cap Searle (Alexander *et al.*, 1991). Il se trouve à l'extrémité nord-est de l'île Qaulluit, dans la baie Merchants (est de l'île de Baffin), à environ 100 km au sud-est de Qikiqtarjuaq (Broughton Island) et juste au nord de la péninsule Cumberland. La roche de l'île consiste en une couche sommitale du Précambrien qui recouvre des sédiments volcaniques (Kidd, 1953; de Kemp, 1999). Les deux colonnes de roche du cap Searle se dressent à 430 m au-dessus de l'océan. Les côtés sont de couleur orange du fait qu'ils sont couverts de lichens du genre *Caloplaca* et les sommets plats foisonnent de graminoides.

La banquise côtière dans la baie Merchants et entre les îles Qaulluit et Padloping se forme généralement à la fin d'octobre et ne disparaît qu'à la fin de juillet. Cependant, des chenaux font leur apparition parallèlement au rivage en avril, créant une zone de dislocation à proximité de la terre ferme (Smith et Rigby, 1981). La zone marine avoisinante est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

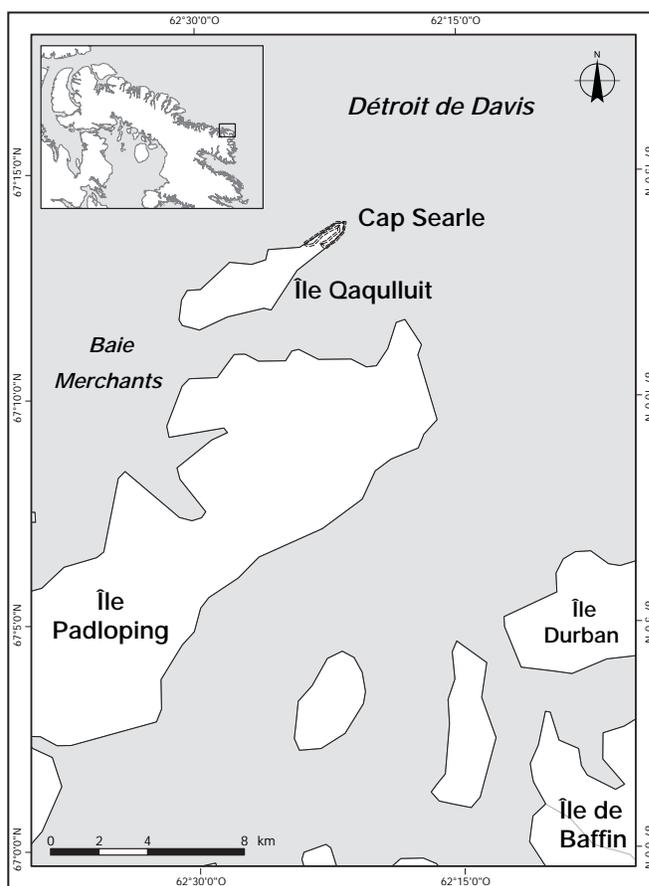
Le cap Searle est situé à proximité de l'ancienne collectivité de Padloping Island (station de la Garde côtière américaine) et de la station du réseau d'alerte avancé (DEW) de l'île Durban. L'île Qaulluit renferme plusieurs sites archéologiques.

Valeur biologique : Le cap Searle (Qaulluit) était considéré comme la plus grande colonie de Fulmars boréaux du pays, soit quelque 100 000 couples (Nettleship, 1980). Cependant, cette estimation était fondée sur les résultats d'un seul inventaire datant de 1973. Wynne-Edwards (1952) avait auparavant estimé à au moins 200 000 le nombre de fulmars fréquentant ce site. De récents inventaires (2001) ont permis d'estimer la taille de la colonie à quelque 44 000 nids occupés (Mallory et Gaston, 2005; Gaston *et al.*, 2006). Si cette estimation est exacte, la colonie de l'île Qaulluit représenterait environ 22 p. 100 de la population canadienne de Fulmars boréaux. Les Goélands bourgmestres, les Goélands arctiques et les Guillemots à miroir sont également présents en grand nombre dans ce site clé (Nettleship, 1980).

Cette zone marine est importante pour de nombreux mammifères marins, en particulier le morse et le phoque annelé.

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : L'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979). Les bateaux de croisière se font de plus en



plus nombreux dans l'est de l'Arctique (Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Searle est un site du Programme biologique international (site 7-6; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU003; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 21; Mallory et Fontaine, 2004). La collectivité de Qikiqtarjuaq travaille de concert avec le SCF afin de créer une réserve nationale de faune à Qaulluit.

Position : 66° 56' de latitude N. et 61° 46' de longitude O.

Superficie : 2 km²

Description : Auparavant connue sous le nom de baie Reid (Alexander *et al.*, 1991), l'habitat terrestre clé Akpait se trouve à environ 130 km au sud-est de Qikiqtarjuaq (Broughton Island) et à 37 km au nord-est du cap Dyer, qui marque l'extrémité est de la péninsule Cumberland de l'île de Baffin. Ce site consiste en un promontoire qui domine le fjord Akpait. Les scientifiques qui étudient les oiseaux de mer appellent *The Minarets* l'emplacement de la colonie (Gaston et Smith, 1987).

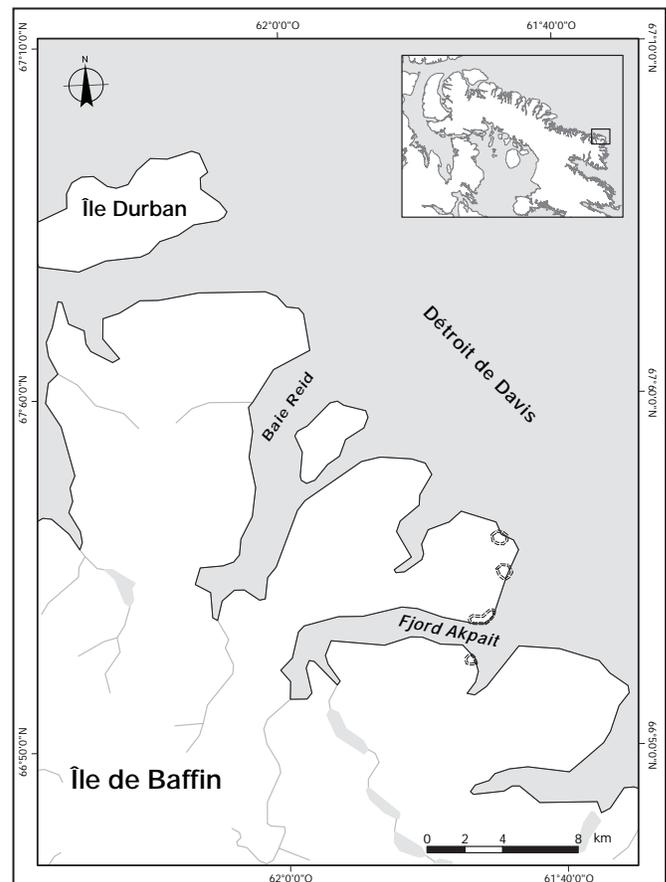
Un petit fjord découpe le promontoire en deux et les oiseaux se rassemblent du côté sud. Le secteur est divisé en caps escarpés qui s'élèvent de façon spectaculaire à 915 m au-dessus du niveau de la mer. Le cap sud est composé d'une série complexe de crêtes et de pinacles escarpés qui dominent une plage et un talus d'éboulis élevés. Comme au cap Searle, la roche de cette île est de composition sédimentaire du Précambrien (de Kemp, 1999). Des rochers et des îlots font saillie à la surface de la mer non loin de la côte. La glace recouvre les fjords d'octobre à juillet, mais il se forme des chenaux le long du rivage dès avril (Smith et Rigby, 1981). La zone de dislocation est généralement située à proximité de la baie Reid (Mallory et Fontaine, 2004).

Valeur biologique : Akpait accueille l'une des plus grandes colonies de Guillemots de Brünnich du Canada. En 1985, elle était estimée à 133 000 couples, ou à quelque 10 p. 100 de la population canadienne (Gaston et Smith, 1987). C'est un peu moins que la première estimation, qui établissait l'effectif à 200 000 couples (Nettleship, 1980). Néanmoins, il s'agit de l'une des cinq plus grandes colonies de Guillemots de Brünnich du pays (Gaston et Hipfner, 2000). Les oiseaux de la colonie d'Akpait ont déjà été observés dans un rayon de 10 km au nord, en direction de l'île Broughton, et ils se rencontrent régulièrement juste au nord du cap Searle (M.L. Mallory, données inédites). Akpait sert aussi de site de reproduction aux Fulmars boréaux, qui y occupent environ 20 000 nids, ce qui représente 10 p. 100 de la population canadienne (Gaston *et al.*, 2006).

Environ 1 200 couples de Mouettes tridactyles nichent à Akpait (Gaston et Smith, 1987). Le Goéland bourgmestre et le Guillemot à miroir viennent aussi s'y reproduire (Nettleship, 1980). Selon le savoir traditionnel inuit, des Macareux moines y sont également présents (M.L. Mallory, données inédites), bien que le SCF n'en ait jamais repéré lors de ses inventaires (Nettleship, 1980; Gaston et Smith, 1987). Cette région marine est occupée par des oiseaux de mer de la mi-avril à octobre (Wynne-Edwards, 1952).

Cette aire marine est également importante pour de nombreuses espèces de mammifères marins, surtout le morse, le phoque annelé, le phoque barbu, le phoque du Groenland et l'ours blanc (Wynne-Edwards, 1952; Stirling *et al.*, 1980; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation.



Conflits possibles : L'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979). Les bateaux de croisière se font de plus en plus nombreux dans l'est de l'Arctique (Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés au forage ou à la navigation pourraient menacer la survie d'un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : La baie Reid est un site du Programme biologique international (site 7-9; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU072; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 21; Mallory et Fontaine, 2004). La collectivité de Qikiqtarjuaq travaille de concert avec le SCF à la création d'une réserve nationale de faune à Akpait.

Site NU29 – Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland

Position : 65° 30' de latitude N. et 67° 05' de longitude O.

Superficie : 9 327 km²

Description : Le secteur ouest de la baie Cumberland consiste en un littoral échancré, baigné par un grand nombre de fjords et de baies qui renferment une myriade de petites îles. Cet habitat terrestre clé englobe les nombreuses falaises et îles de la côte, entre le fjord Clearwater et la baie Chidliak, ainsi que celles de l'archipel Leybourne. La collectivité de Pangnirtung est située à 100 km au nord-est. L'assise rocheuse de la région est constituée en très grande partie de granit et de gneiss du Précambrien (de Kemp, 1999).

Dans la partie ouest de la baie Cumberland, la banquise côtière se forme habituellement à la fin d'octobre et peut persister jusqu'au mois d'août de l'année suivante, des chenaux et des polynies pouvant se créer autour des îles pendant la débâcle. La zone marine qui borde la baie Cumberland est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Plusieurs milliers d'Eiders à duvet (population du Nord; *S. m. borealis*) se rassemblent le long des côtes et des fjords de la baie Cumberland pendant les mois d'août et de septembre (MacLaren Atlantic Inc., 1978b). La taille de la population nicheuse de cette zone est inconnue, mais elle représente vraisemblablement 1 p. 100 de la population de la sous-espèce *borealis* au Canada. Plus de 1 000 Guillemots à miroir ont été dénombrés dans la baie Cumberland en août 1977 (MacLaren Atlantic Inc., 1978a), ce qui correspondait à 1,3 p. 100 de la population canadienne de cette espèce à l'époque.

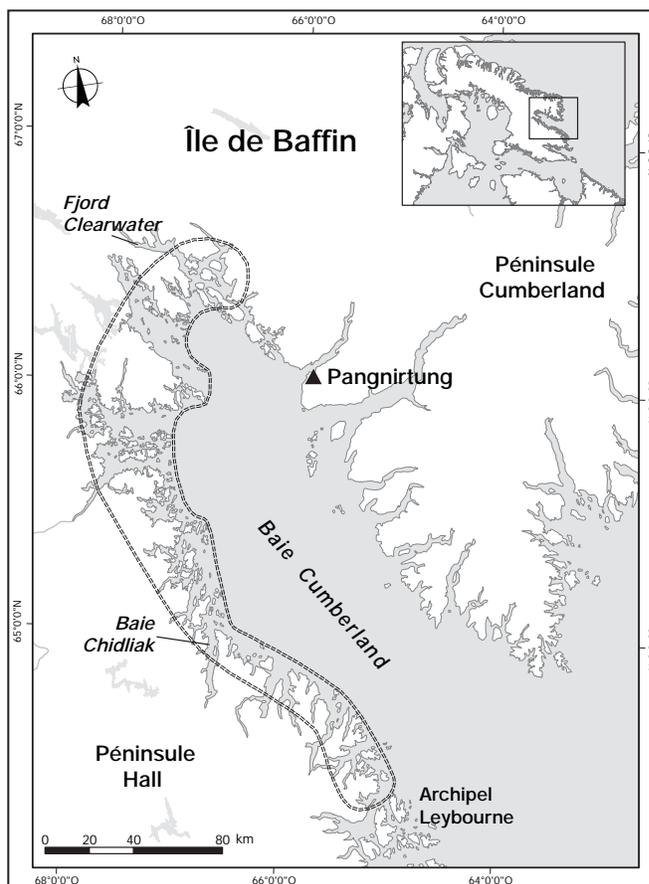
Des centaines de Goélands arctiques (*L. g. kumlieni*) convergent à l'intérieur et autour de l'entrée de la baie en août. Les îles de la partie ouest de la baie Cumberland accueillent la plus grande concentration de nicheurs de cette espèce au Canada (Riewe, 1992; A.J. Gaston, comm. pers.). Des inventaires effectués en 1973 et en 1985 ont permis de relever plus de 200 colonies comptant en tout 12 000 couples (dont 10 p. 100 étaient probablement des Goélands bourgmestres; SCF, données inédites). Snell (2002) a estimé que la population de Goélands arctiques du Canada comptait 5 000 couples (ce nombre ne comprenait qu'une estimation des populations de la baie Cumberland). Ainsi, les colonies de la baie Cumberland représentent une proportion importante de la population de Goélands arctiques, tant à l'échelle nationale que mondiale (Snell, 2002). Il faudra de nouveaux inventaires pour confirmer la taille des colonies.

Le nord-ouest de la baie Cumberland est une région marine importante pour tout un éventail de mammifères marins, notamment le béluga, le morse et diverses espèces de phoques (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation et de leurs haltes migratoires.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucun.



Position : 66° 10' de latitude N. et 74° 00' de longitude O.

Superficie : 13 491 km²

Description : La grande plaine de la Koukdjuak, basse terre dominée par les cypéracées, se trouve dans l'île de Baffin, en bordure des rives sud-est du bassin Foxe. Vu l'absence de relief sur la plaine, les hautes marées du bassin Foxe forment une zone intertidale qui s'étend jusqu'à 15 km à l'intérieur des terres. La large plaine marécageuse est parsemée de lacs ronds et peu profonds et de milieux humides qui sont drainés par d'innombrables petits ruisseaux au courant lent. La roche sous-jacente est constituée de calcaire et de schiste d'origine paléozoïque. Seuls quelques affleurements granitiques font saillie ici et là. À l'intérieur des terres, la plaine est délimitée par des crêtes de plages soulevées qui se trouvent à 25 à 80 km de la côte.

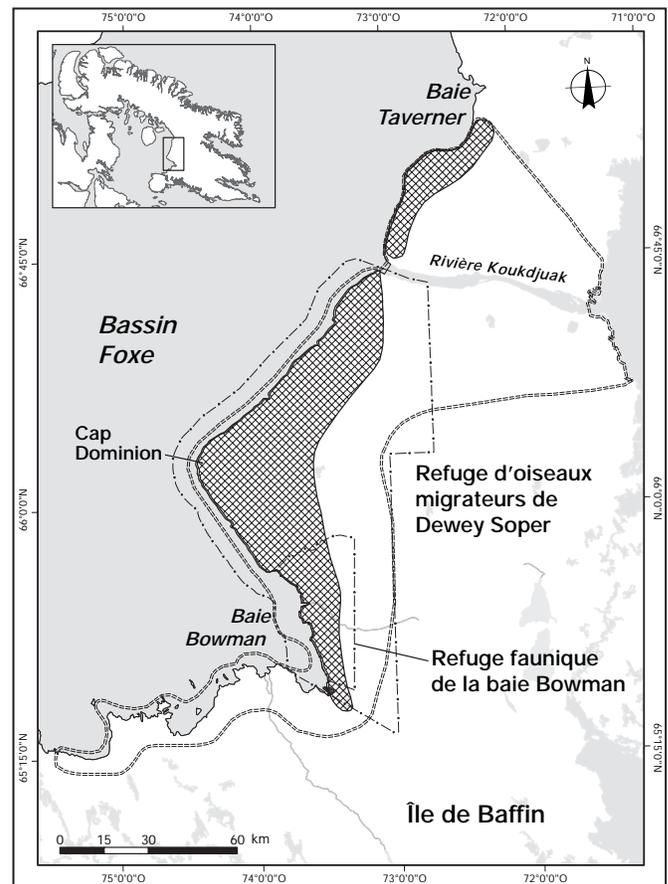
Valeur biologique : Ce site abrite la plus grande colonie d'oies du monde entier. En été, bien au-delà de 2 millions d'oies, principalement des Petites Oies des neiges, y sont disséminées. En 1973, 446 600 Petites Oies des neiges nicheuses ont été dénombrées sur cette plaine (Kerbes, 1975). En 1979, ce chiffre était passé à 454 800 individus nicheurs (Reed *et al.*, 1987). À la suite de dénombrements plus récents (Kerbes *et al.*, 2004), la taille de la population nicheuse de Petites Oies des neiges a été établie à plus de 1,7 million d'individus, soit environ 38 p. 100 de la population de cette espèce au Canada en 1997-1998. Les non-nicheurs se rassemblent généralement à l'intérieur des terres, en retrait des sites de nidification côtiers. Les Petites Oies des neiges arrivent pendant la dernière semaine de mai. Après l'éclosion des œufs, les adultes et les oisons se dispersent vers des sites d'alimentation situés à l'intérieur des terres. Ils commencent à quitter le secteur au début ou au milieu du mois de septembre.

Ces dernières années, plus de 100 000 Bernaches de Hutchins ont été observées sur la plaine (Comité sur la sauvagine du SCF, 2003). Ce nombre compte probablement pour au moins 35 p. 100 de la population totale.

Environ 1 600 Bernaches cravants de l'Atlantique (1 p. 100 de la population canadienne) ont été recensées dans le secteur du cap Dominion en 1979 (Reed *et al.*, 1980). Des inventaires aériens effectués en 1998 et en 2001 ont révélé la présence de 2 600 adultes (plus des jeunes) et de 3 200 adultes et jeunes, respectivement, sur les côtes de ce site clé (K. Dickson, comm. pers.). Cela signifie que la plaine servait alors d'habitat à environ 2 p. 100 de la population canadienne de Bernaches cravants de l'Atlantique. Cette zone attire aussi d'autres espèces de sauvagine, notamment le Harelde kakawi, l'Eider à tête grise et l'Eider à duvet.

Plus de 1 500 Mouettes de Sabine nichent dans ce secteur, à quelques kilomètres de la côte (Gaston *et al.*, 1986). Cet effectif représente 2 p. 100 de la population estimée au Canada.

Les Phalaropes à bec large et d'autres oiseaux de rivage sont présents en grand nombre dans ce secteur, mais il n'existe actuellement pas d'estimation de la taille de ces populations.



Le caribou suit une importante voie migratoire qui traverse la rivière Koukdjuak.

Vulnérabilité : Les oies et les autres espèces d'oiseaux sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation des basses terres. Comme en témoignent d'autres sites de la région de la baie d'Hudson, l'essor des populations d'Oies des neiges pourrait avoir des incidences négatives sur l'habitat des basses terres.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La grande plaine se trouve en partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper, qui englobe également le Refuge faunique de la baie Bowman. Le refuge est un site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU078; ZICO Canada, 2004) et un site du Programme biologique international (site 7-4; Beckel, 1975).

Site NU31 – Îles du bassin Foxe

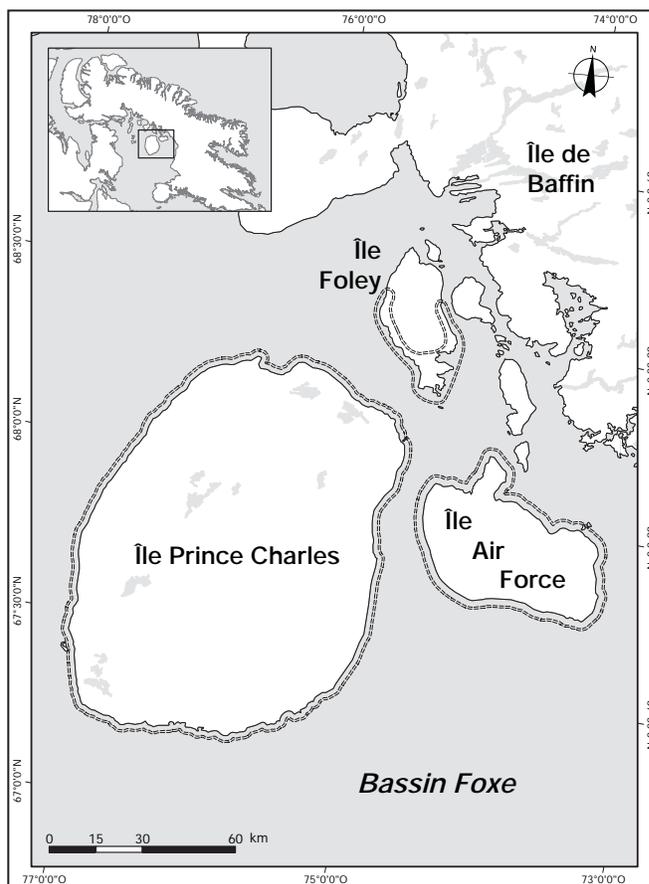
Position : 68° 00' de latitude N. et 75° 05' de longitude O.

Superficie : 12 977 km²

Description : Ce site englobe l'île Prince Charles, l'île Air Force et une partie de l'île Foley, toutes trois situées dans le centre-est du bassin Foxe. La côte de ces îles se caractérise par de vastes battures intertidales et par un littoral en pente douce pourvu d'une végétation abondante. À l'intérieur des terres, en particulier dans l'île Prince Charles, le relief est peu accidenté et le terrain est parsemé de petits lacs et d'étangs. Les îles sont couvertes d'une végétation composée principalement de cypéracées et de graminées (Gaston *et al.*, 1986; Morrison, 1997).

Valeur biologique : Plus de 40 espèces d'oiseaux ont été observées dans les îles du bassin Foxe et 26 sont des espèces nicheuses. Ce site abrite des populations d'oiseaux représentant un pourcentage important de la population du Canada d'au moins 11 espèces. Les îles du bassin Foxe sont reconnues comme un important site de nidification de la Bernache cravant de l'Atlantique depuis les premiers inventaires détaillés, qui datent de 1979. À l'époque, la taille de la population nicheuse était estimée à 1 800 individus (Reed *et al.*, 1980). Des inventaires effectués dans les îles Prince Charles et Air Force au début de l'été 1996 et 1997 (Johnston et Pepper, en préparation) ont révélé la présence de 20 000 Bernaches cravants de l'Atlantique (11 p. 100 de la population canadienne), de 60 000 Petites Oies des neiges (1 p. 100) et de 4 000 Bernaches de Hutchins (3 p. 100). Les Bernaches cravants de l'Atlantique se rassemblent principalement sur les côtes nord et sud de l'île Prince Charles et sur la rive sud de l'île Air Force. Ces îles ont récemment fait l'objet d'inventaires aériens de fin d'été, qui ont permis de dénombrer plus de 140 000 Petites Oies des neiges, ou 3 p. 100 de la population canadienne de cette espèce (K. Dickson, données inédites). En tout, 36 000 Mouettes de Sabine ont également été observées dans ces deux îles, ce qui équivaut à au moins 50 p. 100 de la population de cette espèce au Canada. La Mouette rosée niche dans l'île Prince Charles, l'un des quatre sites de nidification connus de l'espèce au Canada (Béchet *et al.*, 2000).

Les inventaires au sol des îles Prince Charles et Air Force ont également permis aux chercheurs de repérer un grand nombre d'oiseaux de rivage : 202 000 Bécasseaux à croupion blanc (50 p. 100 de la population du Canada; Morrison *et al.*, 2001), 301 000 Phalaropes à bec large (33 p. 100), 67 000 Bécasseaux variables (9 p. 100), 24 000 Tournepierres à collier (10 p. 100), 14 000 Pluviers bronzés (9 p. 100), 11 000 Pluviers argentés (6 p. 100) et 2 100 Bécasseaux violets (14 p. 100) (Johnston et Pepper, en préparation). En 1989, des effectifs semblables ont été recensés dans l'île Prince Charles (Morrison, 1997). L'Eider à tête grise, l'Eider à duvet, le Harelde kakawi et le Goéland argenté sont également des nicheurs communs dans ce secteur. Il convient toutefois de préciser que les chiffres présentés ne tiennent compte ni des oiseaux qui poursuivent leur migration vers le nord ni de l'importance des îles en tant que halte migratoire.



Vulnérabilité : Des concentrations extrêmement élevées de Petites Oies des neiges pourraient affecter l'habitat de nidification des oiseaux de rivage. En période de nidification et de mue, les oiseaux sont vulnérables aux perturbations. La pollution des zones marines environnantes aurait des incidences néfastes sur les populations locales.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Les îles du bassin Foxe ont été classées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU011; ZICO Canada, 2004).

Position : 68° 33' de latitude N. et 78° 45' de longitude O.

Superficie : 326 km²

Description : L'île Spicer Nord est située dans la partie nord du bassin Foxe, à peu près à mi chemin entre l'île Prince Charles et la presqu'île Melville. Le terrain est bas et ne dépasse pas les 100 m d'altitude. Les prairies humides à cypéracées et les zones d'eau stagnante recouvrent une bonne partie du territoire de l'île. Des plages soulevées jalonnent la côte est, au sud de la baie Skelton.

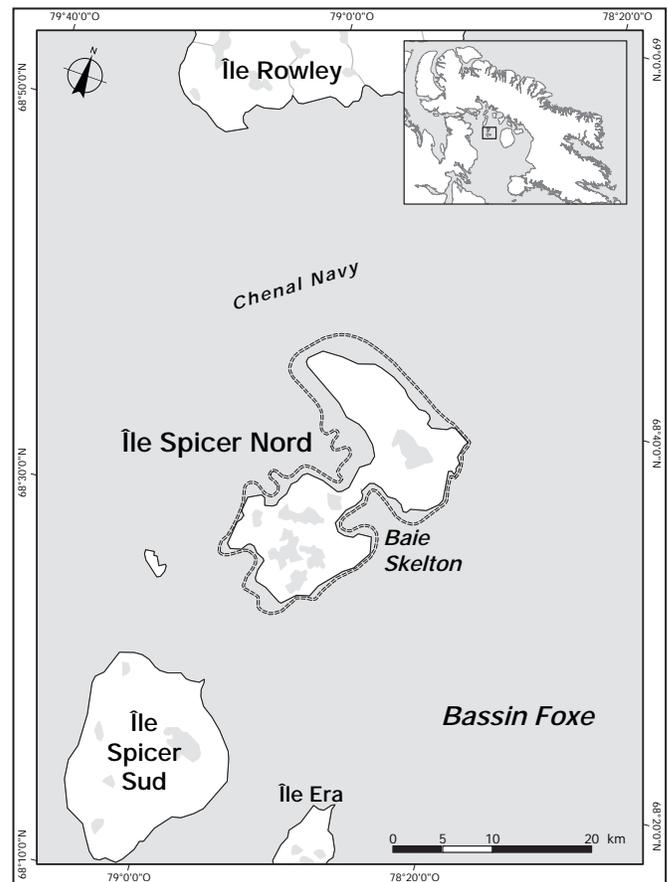
Valeur biologique : En 1979, une colonie d'environ 400 Bernaches cravants de l'Atlantique nichait dans cette île (Reed *et al.*, 1980). Environ 1 250 adultes ont été bagués et 142 oisons observés au cours d'un inventaire subséquent, en 1980 (Reed et Dupuis, 1980). Ce nombre représentait 1 p. 100 de la population canadienne de l'espèce. Les Bernaches cravants de l'Atlantique étaient présentes un peu partout dans l'île, mais elles étaient surtout concentrées près de la côte.

Des Mouettes de Sabine, des Sternes arctiques, des Hareldes kakawis, des Plongeurs du Pacifique et des Plongeurs catmarins ont également été observés dans l'île (Gaston *et al.*, 1986; A. Reed, comm. pers.). Des inventaires aériens effectués en 2003, associés à des travaux de radiopistage de la Bernache cravant de l'Atlantique, ont révélé qu'au moins 280 Mouettes de Sabine séjournaient dans l'île (K. Dickson, comm. pers.).

Vulnérabilité : En période de nidification et de mue, les Bernaches cravants sont vulnérables aux perturbations.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucun.



Site NU33 – Île Turton

Position : 66° 24' de latitude N. et 82° 55' de longitude O.

Superficie : 7 km²

Description : L'île Turton est située dans le bassin Foxe, juste au large de la côte sud-est de la presqu'île Melville, à environ 140 km à l'est de la collectivité de Repulse Bay. Elle renferme quelques petits étangs. Le côté nord de l'île est bordé de vastes battures.

Valeur biologique : La colonie d'Eiders à duvet (probablement de la population du Nord, *S. m. borealis*; Abraham et Finney, 1986) qui niche dans cette île semble être à peu près de la même taille que la colonie souvent recensée de la baie East, dans l'île Southampton (de 3 800 à 5 900 couples), qui figure parmi les plus grandes de l'Arctique canadien (Abraham et Ankney, 1986; Gaston *et al.*, 1986). La colonie de l'île Turton représente probablement un peu moins de 2 p. 100 de la population canadienne de *S. m. borealis*. Il faudra recueillir plus de données pour confirmer l'importance de ce site, mais tout semble indiquer qu'il accueille l'une des plus grandes colonies d'Eiders à duvet de l'est de l'Arctique canadien. Les colonies de cette taille tiennent parfois lieu de populations sources, produisant des jeunes qui s'établiront et se reproduiront ailleurs dans la région.

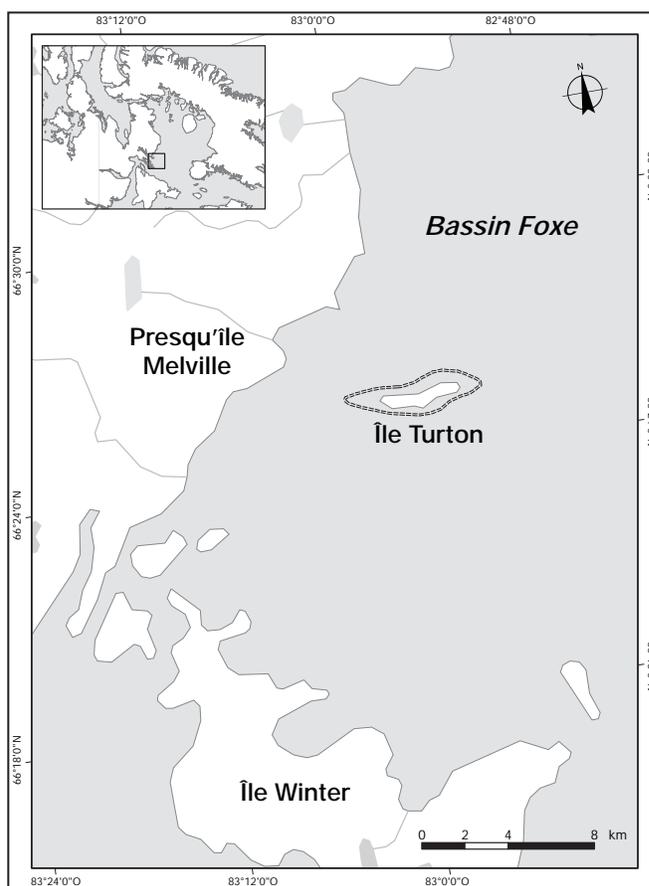
D'après les études menées à la baie East, dans l'île Southampton, les eiders migrent dans la région à la fin de mai; au début de juin, période correspondant à la débâcle autour des îles de nidification, les oiseaux se sont déjà rassemblés en colonies et ont commencé à nicher. Lorsque la couvaison commence, les mâles quittent la colonie pour aller muer ailleurs. Les petits naissent pendant tout le mois de juillet et au début d'août; peu après, femelles et canetons quittent probablement l'île (Nakashima, 1986).

Parmi les autres espèces d'oiseaux qui nichent dans l'île Turton, il faut mentionner le Cygne siffleur, la Bernache du Canada, la Bernache cravant de l'Atlantique, le Guillemot à miroir, le Goéland argenté et la Sterne arctique (Environnement Canada, 1984).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésiteront pas à désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution des eaux environnantes, en particulier par les hydrocarbures, risque de nuire aux eiders.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'île Turton a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU021; ZICO Canada, 2004).



Position : 68° 40' de latitude N. et 93° 00' de longitude O.

Superficie : 9 267 km²

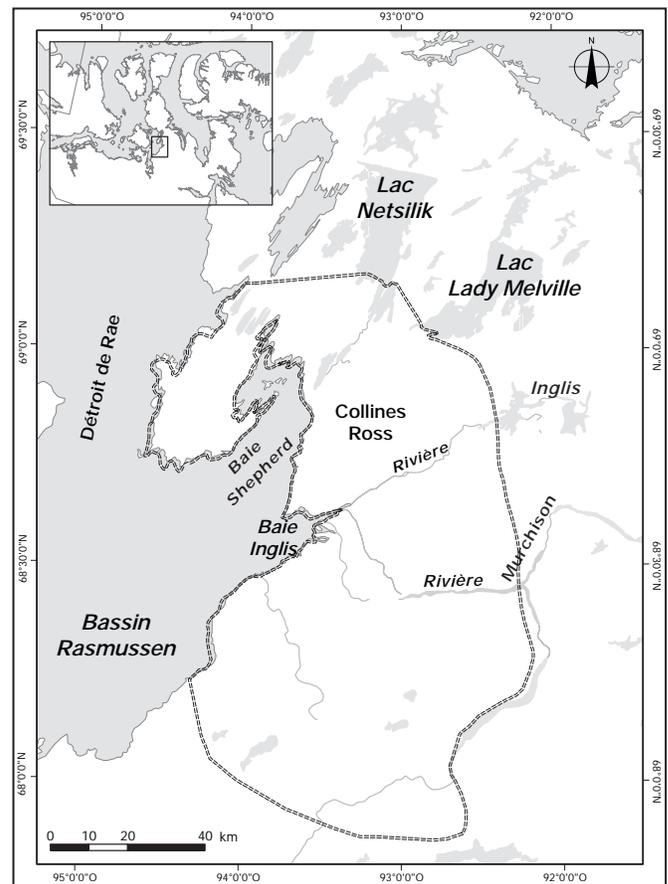
Description : Les basses terres de Rasmussen longent la côte est du détroit de Rae et du bassin Rasmussen, depuis la rive sud du lac Netsilik jusqu'à environ 45 km au nord de l'inlet Chantrey. Le hameau le plus proche, Taloyoak (Spence Bay), se trouve à 55 km au nord.

Les basses terres, d'origine paléozoïque, ont récemment émergé à la surface. Le secteur sud, plat et mal drainé, est encore couvert de limons et de sables marins ainsi que de quelques eskers ou affleurements rocheux. À une dizaine de kilomètres au nord de la rivière Inglis, on trouve dans les sédiments marins des dépôts morainiques qui forment des monticules en pente douce – les collines Ross. L'escarpement des hautes terres Wager longe la limite est de ce site.

Les habitats des basses terres sont variés, depuis la toundra sèche partiellement couverte de végétation jusqu'aux marais de cypéracées envahis par une végétation dense. Les prairies de cypéracées formant des buttes de gazon et les marais de cypéracées dominant le paysage. Des lacs et des étangs sont éparpillés partout dans les basses terres.

Valeur biologique : Les basses terres abritent une grande diversité et une forte densité d'oiseaux en période d'estivage. Les inventaires réalisés en 1975-1976 ont permis d'y dénombrer 46 espèces, dont 35 espèces nicheuses confirmées (McLaren *et al.*, 1977). Les inventaires effectués en 1994-1995 ont révélé d'importants changements d'abondance chez un grand nombre d'espèces (Gratto-Trevor *et al.*, 1998; Johnston *et al.*, 2000; J.E. Hines, données inédites).

Les Phalaropes à bec large représentaient autrefois 40 p. 100 de toutes les mentions d'oiseaux de rivage sur les basses terres, et la taille de cette population oscillait entre 130 000 et 190 000 individus. Des inventaires récents l'estiment à 38 000 oiseaux (4,2 p. 100 de la population canadienne). Les populations de Pluviers argentés et de Pluviers bronzés ont connu une baisse semblable. En 1975-1976, la taille de la population de chaque espèce se chiffrait à 30 000 individus et, en 1994-1995, il était passé à 5 000 oiseaux dans le cas du Pluvier argenté et à 6 000 oiseaux dans le cas du Pluvier bronzé. Malgré cette baisse, ces populations locales représentent respectivement 3 p. 100 et 6 p. 100 des populations canadiennes (Donaldson *et al.*, 2000). Le secteur accueille plus de 30 p. 100 de la population canadienne de Bécasseaux roussâtres, qui nichent principalement dans la partie sud des basses terres. Le Bécasseau roussâtre a été classé parmi les espèces très préoccupantes dans le Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage (Morrison *et al.*, 2001). Les basses terres de Rasmussen servent aussi d'habitat à quelque 28 000 Bécasseaux à poitrine cendrée (11 p. 100 de la population canadienne de cette espèce), à 27 000 Bécasseaux à croupion blanc (5 p. 100) et à 4 000 Bécasseaux de Baird (1 p. 100). Ces chiffres ne tiennent cependant compte ni des oiseaux qui poursuivent leur migration vers le nord ni de l'importance des basses terres pour les migrateurs.



La population locale d'Eiders à tête grise était estimée à 23 000 individus en 1975-1976. L'effectif a été ramené à 6 000 individus (2 p. 100 de la population canadienne) à l'issue des inventaires menés en 1994-1995. La population de Hareldes kakawis semble elle aussi avoir connu un déclin, passant de quelque 9 000 à 2 000 individus pendant la même période (Hines *et al.*, 2003).

En revanche, plusieurs espèces d'oiseaux ont connu un grand essor depuis 1976. Les estimations des populations de Petites Oies des neiges sont passées de 3 800 individus en 1975-1976 à 38 200 en 1994-1995 (1 p. 100 de la population canadienne de l'espèce). Pendant la même période, la population d'Oies rieuses, qui comptait 7 000 individus, a bondi à 15 300 individus (4,6 p. 100 de la population du milieu du continent). Dans le cas de la Bernache de Hutchins, la population est passée de 500 à 3 700 oiseaux (Hines *et al.*, 2003).

Les basses terres de Rasmussen représentent l'aire de nidification la plus importante de l'Arctique de l'Est pour le Cygne siffleur. La population paraît stable : l'effectif a été estimé à 3 800 individus en 1975-1976 et à nouveau en 1994-1995 (Hines *et al.*, 2003), ce qui représente 3,8 p. 100 de la population de l'Est.

Le long de la limite est de ce site, un escarpement qui débouche sur les hautes terres Wager procure des lieux de nidification à plus de 30 couples de Faucons pèlerins (Shank, 1995).

Vulnérabilité : Les milieux humides sont vulnérables aux perturbations causées par la modification des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol. Les espèces sauvages de ce secteur sont vulnérables aux perturbations. La pollution des eaux du large entraînerait la dégradation de l'habitat du littoral.

Conflits possibles : Ce site clé et les secteurs qui l'entourent recèlent un potentiel minier variant de moyen à élevé et certains travaux d'exploration y ont déjà été entrepris.

Statut : Environ le tiers de la superficie de ce secteur a été classé site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005). Les basses terres de Rasmussen sont le seul site Ramsar du Nord canadien qui ne bénéficie d'aucune protection juridique. Elles ont été désignées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU006; ZICO Canada, 2004).

Position : 68° 43' de latitude N. et 101° 58' de longitude O.

Superficie : 370 km²

Description : Bordée au sud par la baie Queen Maud et au nord par le détroit de Victoria, l'île Jenny Lind se trouve à une vingtaine de kilomètres au large de l'extrémité sud-est de l'île Victoria. La collectivité de Cambridge Bay est située à 120 km au nord-ouest.

L'île fait partie des basses terres de Victoria, qui appartiennent à la région physiographique des Basses-Terres de l'Arctique (Bostock, 1970). Cette région a été entièrement inondée par la mer lors de la dernière glaciation (Prest *et al.*, 1966). Les terres sont basses et le relief varie de plan à onduleux. Plusieurs crêtes rocheuses dénudées ou couvertes d'une végétation éparse s'élèvent ici et là à une hauteur maximale de 80 m. Le littoral est en grande partie sablonneux et parsemé de roches.

Valeur biologique : Dans l'île Jenny Lind, la population de Petites Oies des neiges est passée de quelques centaines d'individus dans les années 1960 (Parmelee *et al.*, 1967) à plus de 50 000 adultes en 1985. Cet effectif représentait alors de 2 à 3 p. 100 de la population canadienne de l'espèce (McCormick et Poston, 1986). Des inventaires plus récents indiquaient la présence de 38 000 adultes nicheurs en 1988, de 25 000 adultes incapables de voler au milieu de l'été 1990 et de 19 000 adultes nicheurs en 1998. Par conséquent, le nombre d'oies qui séjournent dans l'île semble avoir baissé depuis 1985 (Kerbes *et al.*, 2004; R.H. Kerbes et J.E. Hines, données inédites).

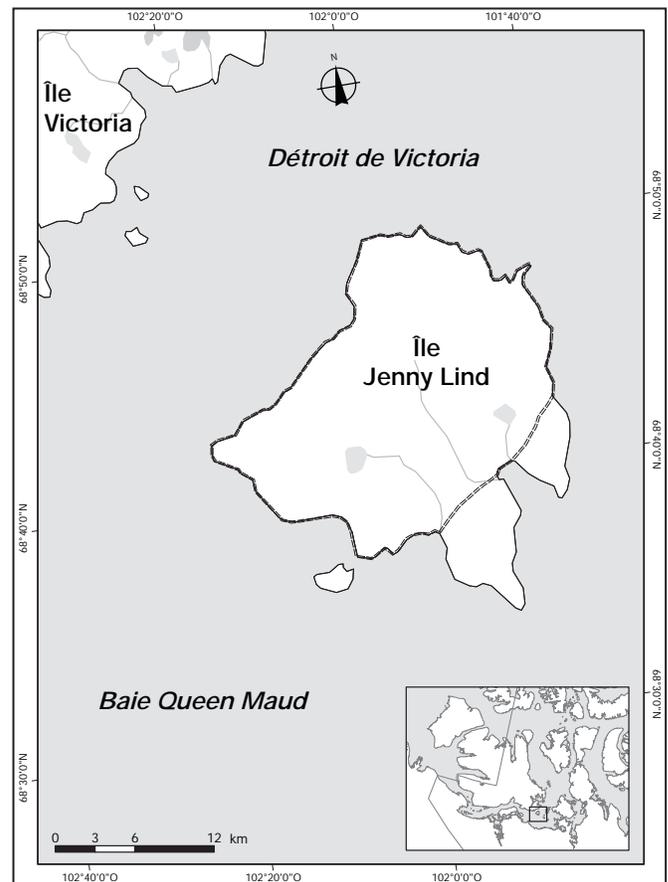
Les Petites Oies des neiges nichent dans la partie centre-nord de l'île, mais les nichées se dispersent sur la majeure partie du territoire (sauf à l'extrémité sud-est de l'île, où la végétation est éparse). En 1985, les oiseaux étaient surtout concentrés sur les terres basses du centre de l'île, où abondent les milieux humides et les vastes prairies à cypéracées (McCormick et Poston, 1986).

En 1988, il était estimé que 900 Mouettes de Ross nichaient dans l'île. Dix ans plus tard, ce chiffre était passé à un peu plus de 500 individus (R.H. Kerbes, données inédites).

En 1985, quelque 1 500 Bernaches de Hutchins ont été observées un peu partout dans l'île, à l'exception des secteurs sud-est et nord. La majorité de ces oies étaient des oiseaux en mue et des non-nicheurs (McCormick et Poston, 1986). Plus de 1 000 Bernaches de Hutchins étaient présentes dans l'île en 1990 (J.E. Hines et R.H. Kerbes, données inédites).

Compte tenu du type d'habitat qu'offre l'île Jenny Lind, il est probable que ce site accueille un grand nombre d'espèces d'oiseaux de rivage (Parmelee *et al.*, 1967), mais cette hypothèse n'a pas encore été confirmée (V.H. Johnston, comm. pers.).

Vulnérabilité : En période de nidification, de migration, d'élevage des jeunes et de mue, les espèces de sauvagine sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation des basses terres. Ce type d'habitat occupe une petite superficie



comparativement au grand nombre d'Oies des neiges qui séjournent dans l'île. Cette disproportion pourrait mener à une perte d'habitat à long terme.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'île Jenny Lind a été classée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT088; ZICO Canada, 2004).

Site NU36 – Secteur sud-ouest de l'île Victoria

Position : 68° 45' de latitude N. et 112° 30' de longitude O.

Superficie : 7 798 km²

Description : Le secteur sud-ouest de l'île Victoria décrit une pente douce vers le sud-ouest, en direction de la pointe Lady Franklin. Cette région est presque entièrement couverte de végétation de toundra, composée de saules, de bouleaux nains, de thé du Labrador, de *Dryas* et de *Vaccinium*. Elle se trouve dans l'écozone du Haut-Arctique et jouit d'un écoclimat typique du Bas-Arctique. Les températures moyennes atteignent 2 °C en été et -28,5 °C en hiver. Les précipitations annuelles varient de 100 à 200 mm par année (Kirkwood *et al.*, 1983; Environnement Canada, 1986).

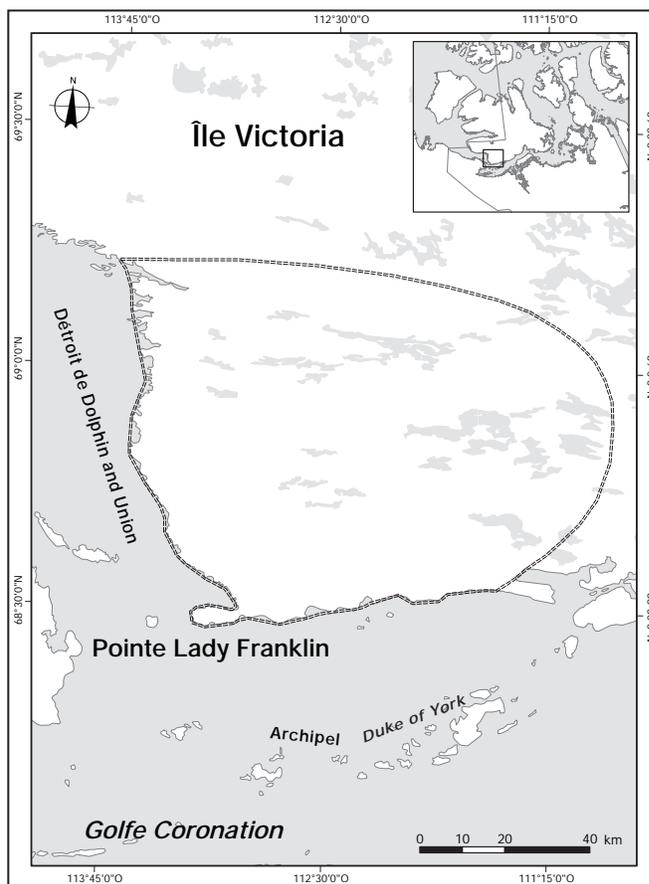
Valeur biologique : Le sud-ouest de l'île Victoria accueille l'une des plus fortes densités de couples nicheurs de Bernaches du Canada de tout l'ouest de l'Arctique canadien, soit 2,2 couples par kilomètre carré (Hines *et al.*, 2000). Quelque 25 000 individus, soit 8 p. 100 de la population des prairies à herbes courtes, s'y rassemblent. Dans le même secteur, le nombre d'Eiders à tête grise est estimé à 4 800 (de 1 à 2 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest) (Dickson *et al.*, 1997), et celui des Plongeurs à bec blanc, à 70 (peut-être 1 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest) (Cornish et Dickson, 1996).

Parmi les autres espèces qui sont relativement abondantes dans ce secteur, citons le Cygne siffleur (2 000 individus ou 2 p. 100 de la population canadienne), le Goéland bourgmestre (1 000 individus) et la Sterne arctique (700 individus) (Cornish et Dickson, 1996). Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage fréquentent cette région, notamment le Bécasseau semipalmé, le Bécasseau à poitrine cendrée, le Bécasseau à croupion blanc, le Bécasseau à échasses et le Phalarope à bec large (McLaren et Alliston, 1981).

Vulnérabilité : Les milieux humides à végétation abondante qui accueillent les plus grandes densités d'oiseaux sont vulnérables aux perturbations et mettraient du temps à se rétablir. La plupart des espèces d'oiseaux sont vulnérables aux perturbations pendant la saison de nidification, période de l'année où l'activité humaine pourrait gravement compromettre le succès de la reproduction.

Conflits possibles : De nombreux travaux de prospection et d'exploration minière ont été réalisés dans l'île Victoria ces dernières années. Les vols à basse altitude associés à ces activités pourraient perturber de façon excessive les oiseaux pendant des périodes cruciales, comme celle de la nidification (de mai à juillet).

Statut : Aucun.



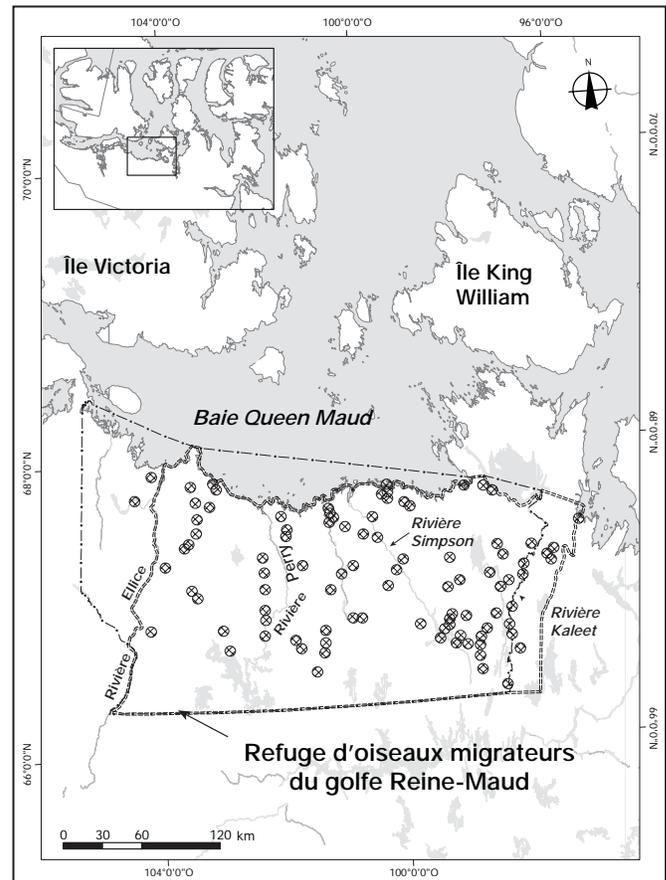
Position : 67° 00' de latitude N. et 100° 30' de longitude O.

Superficie : 52 535 km²

Description : Délimité au nord par la baie Queen Maud, ce site se trouve à environ 75 km au sud de la collectivité de Cambridge Bay. Le paysage est dominé par une plaine qui a émergé de la mer après la dernière glaciation et qui s'étend sur environ 135 km à l'intérieur des terres. La roche en place, qui date du Précambrien, est recouverte de till ainsi que d'argile et de limon d'origine marine. Des affleurements rocheux, des drumlins et d'anciennes crêtes de plage donnent un certain relief aux basses terres, surtout dans les parties sud et ouest. La végétation est dominée par des prairies humides à cypéracées et de la toundra marécageuse dans les secteurs peu élevés où s'intercalent des communautés végétales de milieu plus élevé et plus sec composées d'associations lichens-mousses-plantes vasculaires (Ryder, 1969).

Valeur biologique : En 1982, on estimait à 90 800 le nombre d'Oies de Ross et à 106 000 le nombre de Petites Oies des neiges qui nichaient dans le Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud. En 1988, ces chiffres étaient passés à 188 000 Oies de Ross et à 279 000 Petites Oies des neiges (Kerbes *et al.*, 2004). Dix ans plus tard, la région comptait au moins 73 colonies de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross, concentrées pour la plupart dans le refuge. Quelques autres colonies se trouvent à l'extérieur des limites du refuge, mais à moins de 15 km de sa limite est. En 1998, l'effectif des Petites Oies des neiges se chiffrait à 721 000 individus, et celui des Oies de Ross, à 539 000 individus (Kerbes *et al.*, 1999), soit environ 15 p. 100 de la population nicheuse de Petites Oies des neiges au Canada et plus de 90 p. 100 de la population nicheuse d'Oies de Ross dans le monde (Kerbes, 1994; Moser, 2001).

Les inventaires aériens effectués en 1990 et en 1991 révèlent l'importance de cet habitat terrestre clé pour plusieurs autres espèces de sauvagine, dont la Bernache de Hutchins (55 760 oiseaux), la Bernache cravant (4 105 oiseaux, sans doute principalement des Bernaches cravantes noires de la voie migratoire du Pacifique), l'Oie rieuse de la population du milieu du continent (94 455 oiseaux), le Cygne siffleur de la population de l'Est (14 771 oiseaux), l'Eider à tête grise (14 812 oiseaux), le Canard pilet (25 043 oiseaux) et la Grue du Canada (13 162 oiseaux) (Alisauskas, 1992). Aucun de ces dénombrements ne tient compte du biais de détection. Le rajustement des chiffres aurait certainement porté ces effectifs à bien au-delà de 1 p. 100 de la population canadienne de chaque espèce au début des années 1990. La rivière Ellice est un site de mue important pour les grosses Bernaches du Canada (*B. c. maxima* et *B. c. moffitti*) issues d'aires de nidification plus méridionales. En 1986, environ 8 500 oiseaux (2 p. 100 de la population canadienne à l'époque; Alexander *et al.*, 1991) étaient installés sur les bords de la rivière pour la mue (McCormick et Bromley, 1990; voir Alexander, 1990). Les oies arrivent à la fin du mois de mai; les sites d'élevage et de mue sont disséminés un peu partout dans le secteur. Les oies amorcent leur



migration automnale pendant la dernière semaine d'août.

Les basses terres situées au sud de la baie Queen Maud renferment des zones humides qui figurent parmi les plus vastes du Moyen-Arctique. Comme les basses terres de Rasmussen, elles attirent probablement des milliers d'oiseaux de rivage et d'oiseaux chanteurs. On ne dispose que de renseignements anecdotiques sur les populations de ces espèces (voir par exemple Gavin [1947], Hanson *et al.* [1956]).

Les caribous de la harde Ahiak mettent bas dans ce site clé. Le refuge attire également un grand nombre de bœufs musqués. Le phoque annelé est le mammifère marin le plus commun dans les eaux du large.

Vulnérabilité : En période de mue, de nidification et d'élevage des jeunes, les oiseaux sont vulnérables aux perturbations. Les basses terres sont vulnérables à toute perturbation du terrain. Comme en témoignent certains secteurs entourant la baie d'Hudson, l'accroissement du nombre d'Oies des neiges et d'Oies de Ross pourrait entraîner la destruction à long terme de la toundra des basses terres dont dépendent de nombreuses espèces d'oiseaux.

Conflits possibles : Ce secteur des landes centrales a déjà fait l'objet de nombreuses activités d'exploration de gisements minéraux et diamantifères, et il suscite encore beaucoup d'intérêt à cet égard. Par le passé, des pressions ont été exercées en faveur de la prospection de gisements

minéraux dans le Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud. Les vols à basse altitude et les camps associés à cette activité pourraient représenter des sources de perturbation pour les oiseaux nicheurs et les oiseaux migrateurs.

Statut : Ce site clé se trouve en grande partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud, qui été désigné site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005), zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU009; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 4-8; Beckel, 1975).

Position : 65° 55' de latitude N. et 100° 20' de longitude O.

Superficie : 1 661 km²

Description : Cet habitat clé englobe un tronçon de 70 km de la rivière Back, depuis un point situé à 10 km à l'est de la rivière McKinley jusqu'à l'extrémité ouest du lac Pelly. Elle comprend également toutes les baies nord et sud du lac Pelly, du lac Upper Garry, du lac Garry et du lac Lower Garry, jusqu'au 99° méridien. Ce site se trouve à environ 240 km au nord-ouest du hameau de Baker Lake.

Les vestiges des glaciations du Pléistocène sont évidents dans cette région basse (Wright, 1967). On y trouve un grand nombre de drumlins ainsi que des eskers continus ou discontinus, qui sont orientés suivant un axe nord-sud. Le limon, le sable et le gravier sont les matériaux prédominants le long du réseau fluvio-lacustre. L'assise rocheuse, qui date du Protérozoïque, est formée principalement de granit et de roches apparentées (Wright, 1967). Des prairies humides de cypéracées et de graminoides bordent les cours d'eau et les lacs (Sterling et Dzubin, 1967).

Valeur biologique : Dans les années 1960, ce site servait de lieu de mue à 3 000 grosses Bernaches du Canada (*B. c. maxima* et *B. c. moffitti*) (Sterling et Dzubin, 1967). En 1984 et en 1986, la population de Bernaches du Canada venues muer dans ce secteur était estimée respectivement à 9 800 et à 32 300 individus (McCormick et Arner, 1986; McCormick et Bromley, 1990; selon la technique d'estimation utilisée dans Alexander, 1990). Le plus élevé des deux chiffres représentait environ 8 p. 100 de la population continentale de grosses Bernaches du Canada (Alexander *et al.*, 1991).

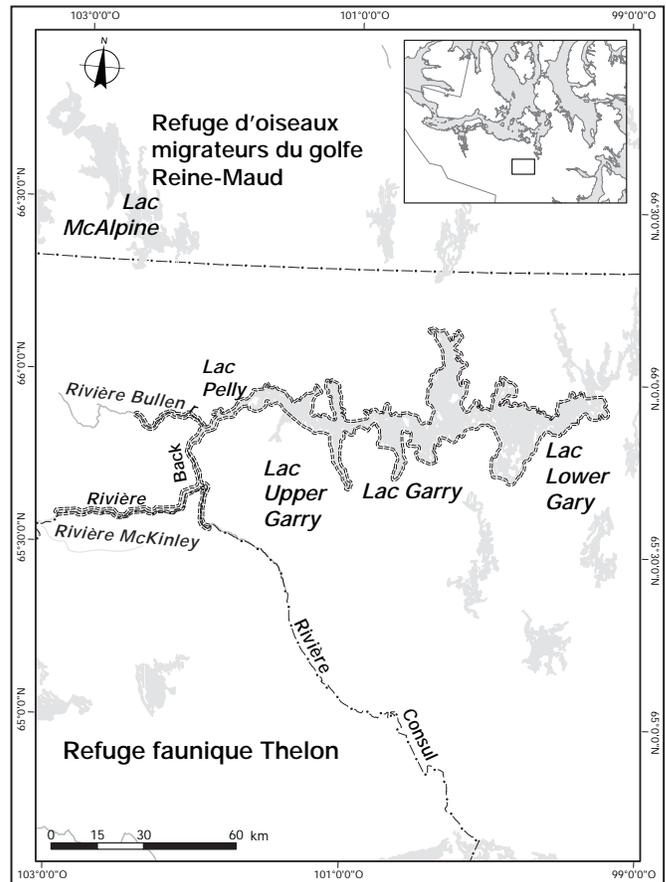
Les troupeaux prêts à muer arrivent généralement vers la mi-juin. À la mi-août, les oies peuvent à nouveau voler et commencent à quitter le secteur (Kuyt, 1966; Sterling et Dzubin, 1967). Elles se nourrissent dans les prairies de cypéracées et de graminoides et se servent des ruisseaux et des rivières comme refuges pendant la mue (Sterling et Dzubin, 1967).

Le secteur du lac Pelly accueille plusieurs petites colonies de Petites Oies des neiges nicheuses. Le nombre d'adultes (nicheurs et non-nicheurs) est passé d'environ 360 en 1984 à 2 200-2 600 en 1986, pour ensuite dépasser 9 000 en 1987 (McCormick, 1988). Cette hausse a été attribuée à la fonte tardive de la neige dans les sites de nidification de la baie Queen Maud. En 1988, de 8 000 à 8 300 Oies des neiges ont été dénombrées, même si les conditions printanières plus au nord étaient plus habituelles (McCormick, 1989).

Les aires de mise bas de la harde de caribous du lac Beverly se trouvent en bordure de la limite sud de ce secteur.

Vulnérabilité : Les oies en mue sont vulnérables aux perturbations.

Conflits possibles : Ce secteur des landes centrales a déjà fait l'objet de nombreux travaux d'exploration de gisements minéraux et diamantifères, et il continue de susciter beaucoup d'intérêt à cet égard. Les vols à basse altitude et



les camps associés à cette activité pourraient représenter des sources de perturbation pour les oiseaux nicheurs et les oiseaux migrateurs.

Statut : L'extrémité sud-ouest de ce site clé longe le refuge faunique Thelon. Ce secteur a également été classé zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU089; ZICO Canada, 2004).

Site NU39 – Cours inférieur de la rivière Back

Position : 67° 00' de latitude N. et 95° 21' de longitude O.

Superficie : 2 649 km²

Description : Ce site comprend le cours inférieur de la rivière Back, depuis l'embranchement de la rivière Herman jusqu'à celui de la rivière Hayes, et il englobe également les rives sud et est du lac Franklin ainsi que la baie Cockburn, plus au nord. Le site varie de 5 à 60 km de largeur et se trouve à environ 200 km au nord du hameau de Baker Lake.

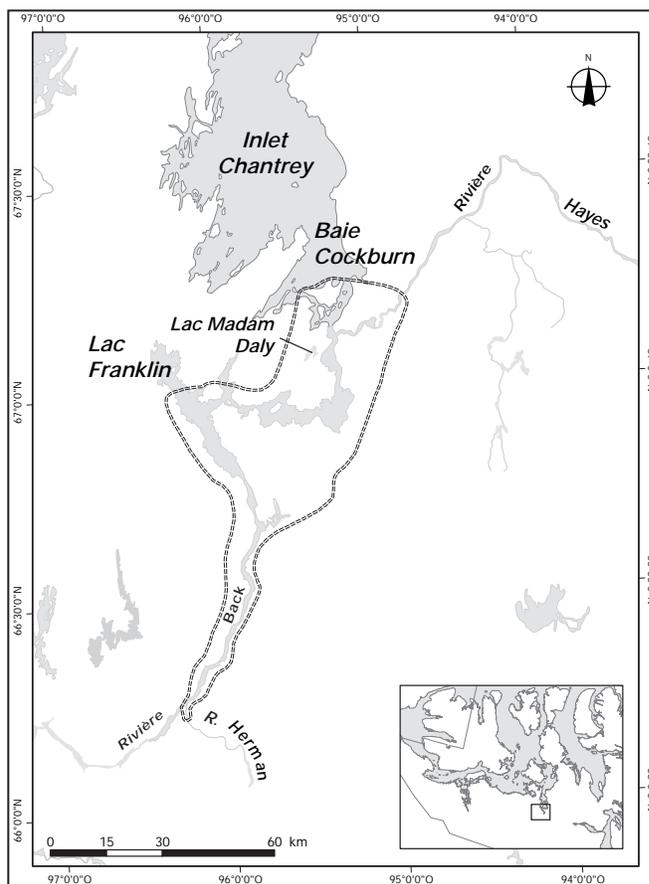
Les rives du lac Franklin sont rocheuses et la végétation y est rare. Une série de chenaux traversent les vastes vasières et platins de sable qui bordent l'embouchure de la rivière Back. Au printemps, la rivière Hayes figure parmi les premiers endroits de la région où apparaissent des eaux libres (Allen et Hogg, 1979).

Valeur biologique : Le statut de site clé a été attribué à ce secteur de façon provisoire; les données existantes sont insuffisantes pour permettre une évaluation complète.

Il se peut que ce site renferme une halte migratoire importante, surtout autour du confluent des rivières Hayes et Back, où la présence d'eaux libres attire les migrateurs printaniers. Un inventaire aérien a été effectué au printemps de 1976, et un autre, l'année suivante. Le premier a permis de dénombrer 762 Bernaches du Canada, près de 600 Petites Oies des neiges, 724 Bernaches cravants et 236 Cygnes siffleurs (Zdan et Brackett, 1978). L'inventaire de 1977 a révélé une baisse du nombre d'oiseaux, sauf dans le cas du Cygne siffleur, dont l'effectif était de 409 individus (Allen et Hogg, 1979). Un faible nombre de Grues du Canada, d'Eiders à tête grise, de macreuses, de plongeurs et d'oiseaux de rivage ont également été observés. Cependant, les données recueillies au cours d'inventaires uniques dans les haltes migratoires ne sont pas suffisantes pour fournir des indications précises sur le nombre d'oiseaux migrateurs qui fréquentent ce secteur.

Les Bernaches du Canada et les Petites Oies des neiges viennent muer sur les tronçons inférieurs de la rivière Back, ses tributaires ainsi que les rives sud et est du lac Franklin. Plus de 900 Bernaches du Canada (probablement de la sous-espèce *B. c. maxima*; Dzubin *et al.*, 1978) ont été recensées entre la rivière Herman et l'inlet Chantrey à la mi-juillet 1976. Environ 620 oiseaux ont été dénombrés au début de juillet 1977 (Allen et Hogg, 1979). En 1984 et en 1986, le nombre d'oies en mue a été estimé à 1 660 et à 2 900 individus respectivement (McCormick et Arner, 1986; McCormick et Bromley, 1990, selon la méthode d'estimation utilisée dans Alexander, 1990). Cette dernière estimation correspond probablement à plus de 1 p. 100 de la population canadienne de *B. c. maxima* (Alexander *et al.*, 1991).

Un inventaire effectué le 12 juillet 1976 a permis de dénombrer plus de 4 700 Petites Oies des neiges qui étaient venues muer et élever leur couvée dans cette zone. Le nombre d'Oies des neiges observé en 1984 et en 1986 était nettement inférieur (McCormick et Arner, 1986; McCormick et Bromley, 1990). Quelques oies viennent aussi nicher dans ce secteur, probablement dans les environs du lac Madam Daly (McLaren *et al.*, 1977).



Vulnérabilité : En période de nidification, de mue et de repos, la sauvagine est vulnérable aux perturbations causées par les aéronefs et les activités au sol. Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain.

Conflits possibles : Ce secteur des landes centrales a fait l'objet de nombreux travaux d'exploration de gîtes diamantifères et minéraux, et il continue de susciter beaucoup d'intérêt à cet égard.

Statut : Aucun.

Position : 64° 30' de latitude N. et 101° 45' de longitude O.

Superficie : 1 873 km²

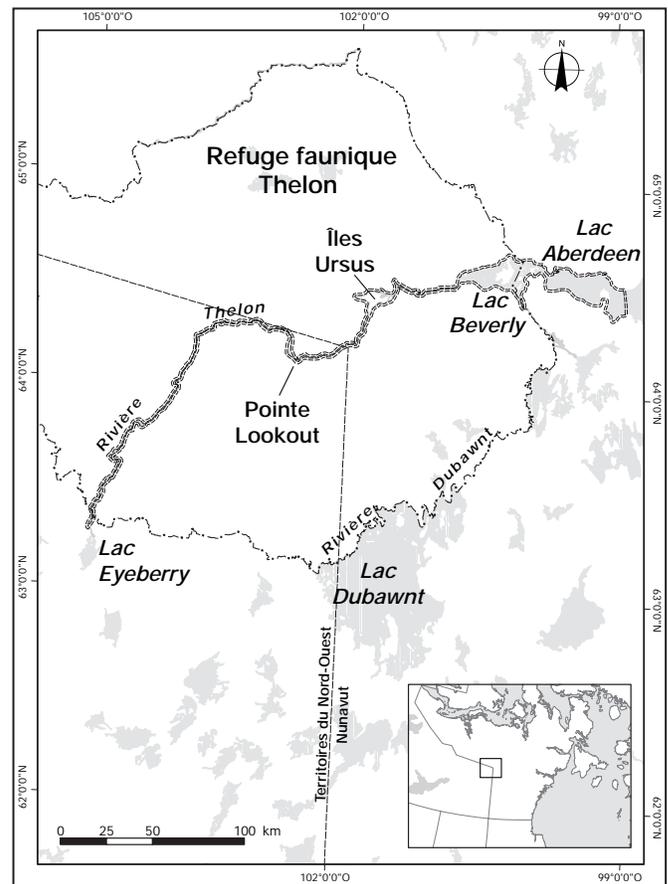
Description : Cet habitat clé comprend la rivière Thelon, depuis le lac Eyeberry jusqu'au lac Beverly, et elle englobe également les îles Ursus, les rives du lac Beverly, la moitié ouest du lac Aberdeen (jusqu'à 99° 10' O.) et un tronçon de 20 km du cours inférieur de la rivière Dubawnt. Le hameau de Baker Lake est située à 150 km à l'est de la limite est de ce site.

L'assise rocheuse est constituée de grès du Précambrien, mais elle est en grande partie recouverte de dépôts du Pléistocène qui ne présentent qu'un faible relief. Le secteur entourant la pointe Lookout se trouve au cœur d'une formation de sable et de limon. Dans le secteur des îles Ursus, ce sont le grès et le grès caillouteux qui dominent (Bird, 1951). Les lacs Beverly et Aberdeen reposent pour la majeure partie sur du grès de Dubawnt. Cette région basse et vallonnée est couverte de till continu qui a été trié en de vastes étendues de sable et de galets. Les eskers continus et discontinus sont courants. Ce secteur a été presque complètement inondé par un lac glaciaire de formation tardive, comme en témoignent les lignes de rivage et les terrasses d'érosion bien visibles (Bird, 1967). Le côté sud du lac Beverly s'évase en un large delta.

La végétation est caractéristique de la zone de transition septentrionale de la forêt boréale, mais autour du lac Beverly, elle devient caractéristique du Bas-Arctique. De la pointe Lookout aux îles Ursus, les berges de la rivière sont couvertes d'épinettes, de mélèzes et de saules. Plus loin, entre les îles Ursus et le lac Beverly, les berges sont hautes sans toutefois être escarpées. Les prairies humides à cypéracées et les complexes mousses-cypéracées adjacents procurent des sites d'alimentation propices aux oies. Quelques épinettes rabougries poussent ici et là dans les ravines.

Valeur biologique : De 10 000 à 13 000 Bernaches du Canada non nicheuses, en provenance du nord des États-Unis et du sud du Canada, viennent muer dans ce secteur (Kuyt, 1966; Alexander, 1990). La plupart de ces oies sont de la sous-espèce *B. c. maxima* ou de la sous-espèce *B. c. moffitti* (Sterling et Dzubin, 1967). Certaines données indiquent que les oiseaux de l'ouest de cette zone appartiennent aux populations du Pacifique, des plaines Hi-Line et des Rocheuses, alors que celles qui sont concentrées à l'est du lac Beverly font partie des populations de l'ouest des Prairies et de la région d'Entre-les-Lacs du Manitoba (Kuyt, 1966; Sterling et Dzubin, 1967). Le dénombrement le plus élevé représentait 3 p. 100 de la population canadienne des deux sous-espèces (Alexander *et al.*, 1991). Les troupeaux de Bernaches du Canada arrivent généralement à la mi-juin et repartent peu après la mue, à la mi-août (Sterling et Dzubin, 1967).

L'Oie rieuse niche aussi dans cette région. En 1960, Kuyt (1962) a signalé 30 nichées disséminées entre les lacs Beverly et Aberdeen. Le Cygne siffleur niche et mue



à l'ouest du lac Beverly. En outre, les îles du lac Beverly servent d'habitat à certaines des rares colonies de Petites Oies des neiges (comptant jusqu'à 140 couples) qui nichent à l'intérieur des terres (Alexander, 1990).

Des rapaces nichent sur les rives nord des lacs Beverly et Aberdeen (Kuyt, 1980).

La limite nord de cette zone sert d'aire de mise bas à la harde de caribous du lac Beverly. Les caribous franchissent des cours d'eau à plusieurs endroits dans le secteur.

Vulnérabilité : Pendant la mue, les oies incapables de voler sont vulnérables aux perturbations.

Conflits possibles : Les secteurs environnants recèlent d'importantes réserves d'uranium. Le gisement uranifère Kiggavik, dont l'exploitation a été proposée, se trouve au sud-est du lac Aberdeen.

Statut : Cet habitat clé est en grande partie situé dans les limites du refuge faunique Thelon, dont le sous-sol a été déclaré inaliénable. Elle a également été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU091; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 4-6; Beckel, 1975).

Site NU41 – Cours intermédiaire de la rivière Quoich

Position : 65° 25' de latitude N. et 93° 35' de longitude O.

Superficie : 1 391 km²

Description : Ce site englobe environ 210 km de la vallée de la rivière Quoich, du 66° parallèle jusqu'à un point situé à 40 km au nord de sa confluence avec l'inlet Chesterfield. L'extrémité est du lac Tehek, la rivière Tehek, le lac Lunan et la rivière Lunan en font également partie. Cette zone se trouve à une centaine de kilomètres à l'est et au nord-est du hameau de Baker Lake.

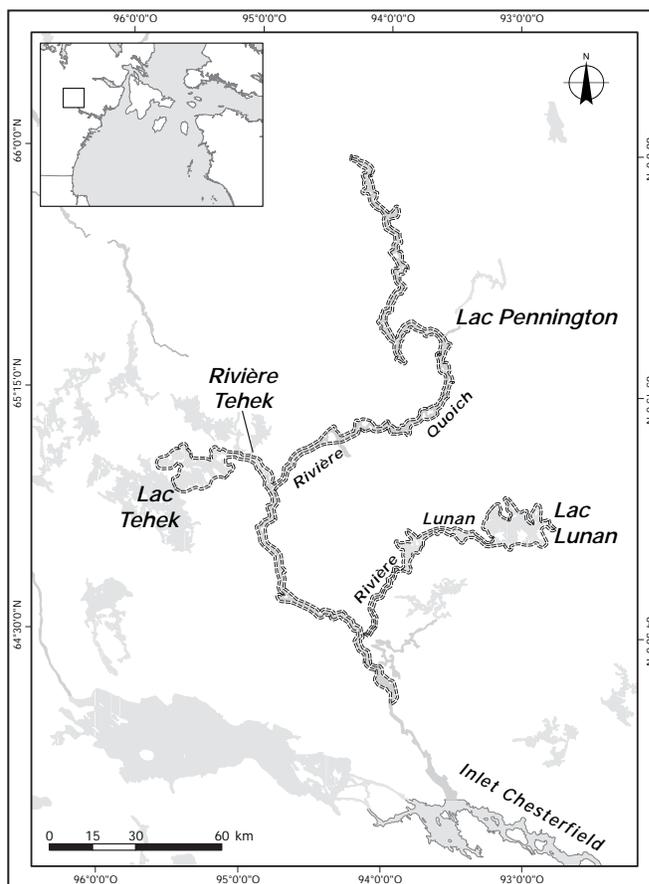
La rivière Quoich traverse une vallée large et dégagée qui renferme de nombreux lacs et étangs. Cette région repose en grande partie sur de la roche granitique et des roches apparentées du Précambrien (Wright, 1967). Les eskers sont courants dans la partie supérieure du bassin fluvial. Des tills et des dépôts fluviaux de roche et de sable jonchent la partie inférieure de la vallée. Un grand nombre de petits lacs et des prairies humides parsemées de buttes de gazon rendent ce secteur attrayant pour les oies en mue.

Valeur biologique : Le statut d'habitat terrestre clé n'a été attribué que provisoirement au cours intermédiaire de la rivière Quoich. Les données existantes sont insuffisantes pour permettre une évaluation complète.

En été, ce site sert de lieu de mue à plusieurs milliers de grosses Bernaches du Canada (probablement de la population de l'est des Prairies; *B. c. interior*). Un nombre maximal de 3 400 individus a été dénombré en juillet 1966 (Sterling et Dzubin, 1967), ce qui équivalait à environ 1 p. 100 de la population canadienne de la sous-espèce *interior* à l'époque. Il se peut que certaines Bernaches du Canada géantes (*B. c. maxima*) muent dans ce secteur de la fin de juin au début d'août. Un faible nombre de Bernaches du Canada (3,5 oiseaux par kilomètre linéaire) a été dénombré sur un tronçon de 168 km de la rivière à la fin d'août 1975 (McLaren *et al.*, 1976). Les populations de Bernaches du Canada ont connu un grand essor dans les 20 dernières années. Des études récentes révèlent que le nombre de Bernaches du Canada en mue s'est accru le long de certains tronçons de la rivière Back (McCormick et Bromley, 1990), mais qu'il n'a pas augmenté le long de la rivière Thelon (Alexander, 1990). Pendant la période de la mue, les oies se nourrissent dans les prairies de cypéracées et de graminées qui bordent la rivière, et elles se servent des cours d'eau et des lacs comme refuges lorsqu'elles sont incapables de voler (Sterling et Dzubin, 1967). Les Bernaches du Canada arrivent généralement à la mi-juin et quittent le secteur à la fin d'août (Sterling et Dzubin, 1967). Il faudra mener d'autres études pour déterminer combien d'oiseaux occupent actuellement le site de la rivière Quoich.

La partie supérieure de la vallée de la Quoich, y compris la vallée de la rivière Brown, qui se trouve directement à l'ouest de la baie Wager, représente une aire d'estivage et d'hivernage importante pour le caribou (Calef et Heard, 1979).

Vulnérabilité : Pendant la mue, les oies incapables de voler sont vulnérables aux perturbations.



Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucun.

Position : 60° 50' de latitude N. et 94° 20' de longitude O.

Superficie : 5 092 km²

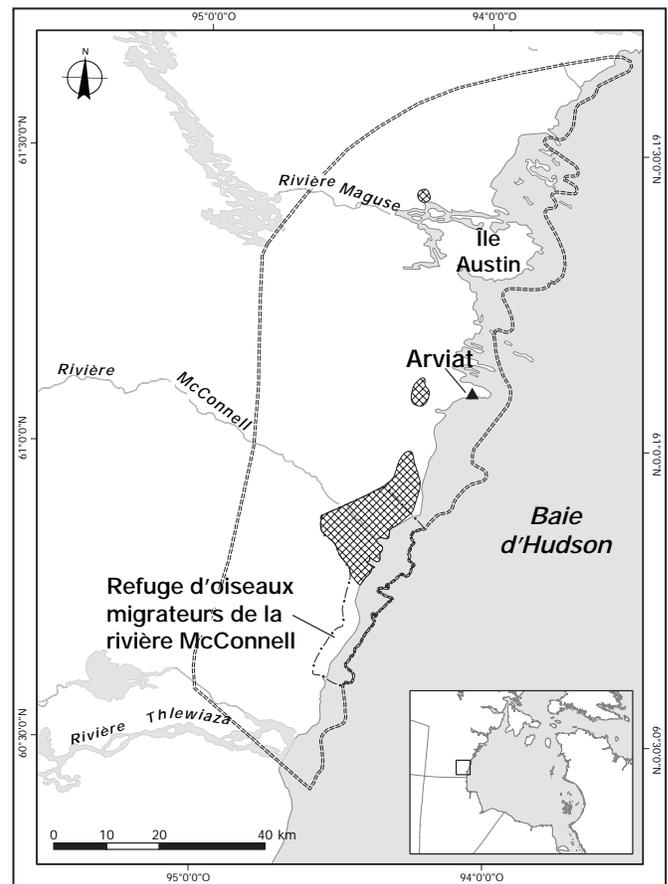
Description : Cet habitat terrestre clé comprend la bande littorale qui se trouve entre la rivière Thlewiaza et la rivière Maguse, sur la côte ouest de la baie d'Hudson. Il repose sur de la roche du Bouclier canadien qui date du Précambrien. Cependant, les affleurements rocheux sont très rares près de la côte, en particulier au sud de l'île Austin. Le terrain ne s'élève qu'à une soixantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer dans la partie ouest du site. La vaste plaine marécageuse qui longe la côte s'étend à l'intérieur des terres sur une distance de 3 à 8 km. Encore plus loin à l'intérieur des terres, le terrain est parsemé de collines basses et de nombreux lacs.

Valeur biologique : Le site clé de la rivière McConnell est un lieu de nidification important pour la Petite Oie des neiges, l'Oie de Ross et la Bernache du Canada. Les basses terres à cypéracées de la côte procurent des habitats de nidification à l'Oie des neiges, tandis que les étangs, les lacs et les autres habitats situés à l'intérieur des terres revêtent une importance cruciale pour l'alimentation et la mue. À la fin de l'été, les lieux sont occupés par un grand nombre de juvéniles et de non-nicheurs, qui se mêlent à des migrateurs en mue. La taille de la population nicheuse d'Oies des neiges varie grandement d'une année à l'autre. Elle est passée de 390 000 individus en 1973 à 436 000 en 1982 (Kerbes, 1975, 1982). Par la suite, la population nicheuse a chuté à 212 000 individus en 1997 (Kerbes *et al.*, 2004). Cette baisse serait attribuable au surpâturage des basses terres par le nombre accru d'oies résidentes et migratrices qui séjournent dans ce site (Kerbes *et al.*, 1990; Didiuk *et al.*, 2001). Les effectifs les plus récents représentaient environ 5 p. 100 de la population canadienne de Petites Oies des neiges.

L'année 1994 a été marquée par l'arrivée d'immenses troupes d'Oies de Ross dans la région (Kerbes *et al.*, 2004). En 1997, au moins 23 000 individus nichaient dans un site relativement exigu près de la rivière McConnell. Ces oiseaux représentaient environ 4 p. 100 de la population canadienne, continentale et mondiale de l'espèce à la fin des années 1990. Les Oies des neiges et les Oies de Ross gagnent leurs sites de nidification à la fin de mai et se déplacent vers l'intérieur des terres pour se nourrir vers la troisième semaine d'août. Seuls quelques rares oiseaux sont encore présents sur les lieux après le début de septembre.

Les Bernaches du Canada sont probablement assez nombreuses (un effectif de plusieurs milliers, ce qui correspond à plus de 1 p. 100 de la population des prairies à herbes hautes). Au moins 111 espèces d'oiseaux ont été recensées dans le secteur de la rivière McConnell, y compris quelques espèces de la prairie et de la forêt qui se trouvaient hors des limites de leur aire de répartition.

Les caribous de la toundra de la harde Qamanirjuak passent l'hiver sur la côte de la baie d'Hudson, entre la frontière du Manitoba et Arviat. Le phoque annelé, le béluga et l'ours blanc fréquentent les eaux côtières et extracôtières de cette zone.



Vulnérabilité : Les basses terres sont vulnérables aux perturbations du terrain qui sont causées par la modification des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol. Les oies et diverses autres espèces sauvages sont vulnérables aux perturbations anthropiques.

Conflits possibles : L'augmentation spectaculaire du nombre de Petites Oies des neiges pourrait avoir des incidences néfastes à long terme sur la toundra des basses terres.

Statut : Ce site clé se trouve en partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière McConnell. Il a été désigné site Ramsar (zone humide d'importance internationale) (Ramsar, 2005), zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU020; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 5-3; Beckel, 1975).

Site NU43 – Rivière Boas

Position : 63° 45' de latitude N. et 85° 40' de longitude O.

Superficie : 6 120 km²

Description : La rivière Boas se trouve dans la partie sud-ouest de l'île Southampton, dans le nord de la baie d'Hudson. Cette région repose sur du calcaire du Paléozoïque, mais la roche en place est recouverte de dépôts glaciaires et de dépôts de plage. Le relief est peu accidenté, la majeure partie de ce secteur faisant moins de 60 m d'altitude. La rivière Boas coule en direction sud et traverse de vastes basses terres à cypéracées avant de se jeter dans la Bay of Gods Mercy. Les basses terres sont entrecoupées de nombreux lacs. De vastes battures délimitent la majeure partie du littoral. Il se forme une polynie récurrente près du cap Kendall, dans le détroit de Roes Welcome (Stirling et Cleator, 1981).

Valeur biologique : Un peu plus de 10 p. 100 de la population nicheuse canadienne de Petites Oies des neiges était présente dans ce site clé en 1997 (Kerbes *et al.*, 2004), soit à peu près la même proportion qu'en 1979 (Reed *et al.*, 1987). La plus grande colonie se rassemble autour du delta de la rivière Boas. Des colonies plus modestes sont présentes dans la bay Ell, dans l'anse Bear et sur un tronçon de 20 km de littoral à l'ouest du territoire de la colonie de la rivière Boas. L'effectif des oies nicheuses a quadruplé dans le secteur entre 1973 et 1997. La population, dont la taille s'élevait à 139 000 individus en 1973 et à 190 000 individus en 1979, est passée à plus de 560 000 oies en 1997 (Kerbes, 1975; Reed *et al.*, 1987; Kerbes *et al.*, 2004). Les sites d'alimentation des oies s'étendent de la côte à l'intérieur des terres et comprennent les marais et les basses terres à cypéracées des environs. Les Oies des neiges arrivent à la fin de mai ou au début de juin. Les non-nicheurs repartent à la mi-août, et les nicheurs leur emboîtent le pas au début de septembre.

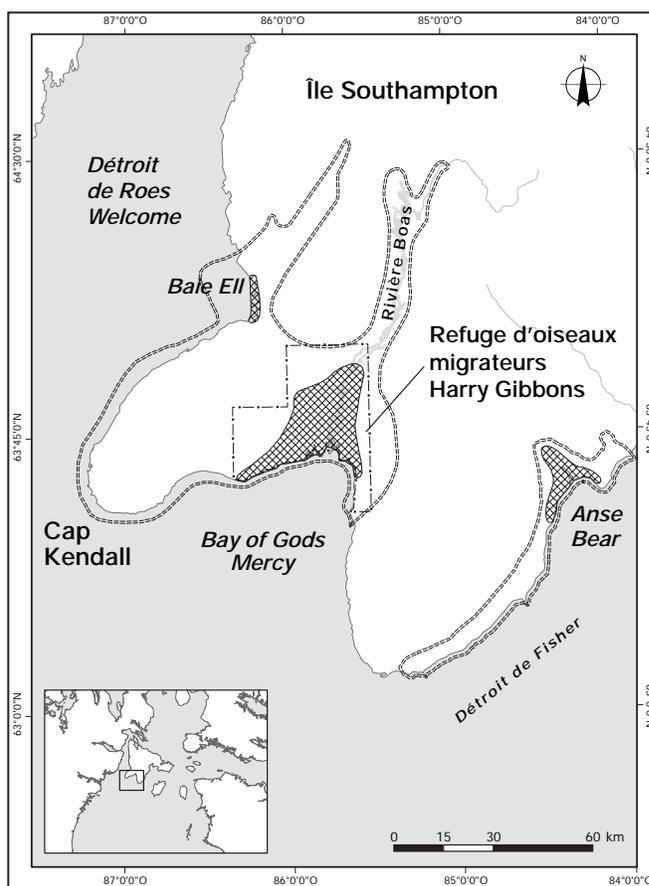
La région de la rivière Boas sert aussi d'aire de nidification à des populations de Bernaches cravants de l'Atlantique, de Bernaches de Hutchins et de Cygnes siffleurs.

La polynie du détroit de Roes Welcome constitue une aire d'hivernage pour le béluga, le morse et le phoque commun. L'ours blanc, le phoque barbu et le phoque annelé y sont présents à longueur d'année. La baleine boréale et le narval se servent de la polynie comme aire d'alimentation en été (Stirling et Cleator, 1981).

En outre, ce site clé fait partie du territoire du caribou de la toundra (qui a été réintroduit dans l'île Southampton en 1967; Parker, 1975) et du renard arctique.

Vulnérabilité : Les basses terres sont vulnérables à toute perturbation du terrain causée par la modification des régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol. Les oies et diverses autres espèces sauvages sont vulnérables aux perturbations.

Conflits possibles : L'augmentation spectaculaire du nombre de Petites Oies des neiges semble avoir des répercussions



sur certaines parties de la toundra des basses terres (A.J. Fontaine, comm. pers.), comme cela s'est déjà produit ailleurs dans la région de la baie d'Hudson.

Statut : La rivière Boas coule en partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs Harry Gibbons. Elle a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU022; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 6-5; Beckel, 1975).

Position : 64° 00' de latitude N. et 82° 30' de longitude O.

Superficie : 2 699 km²

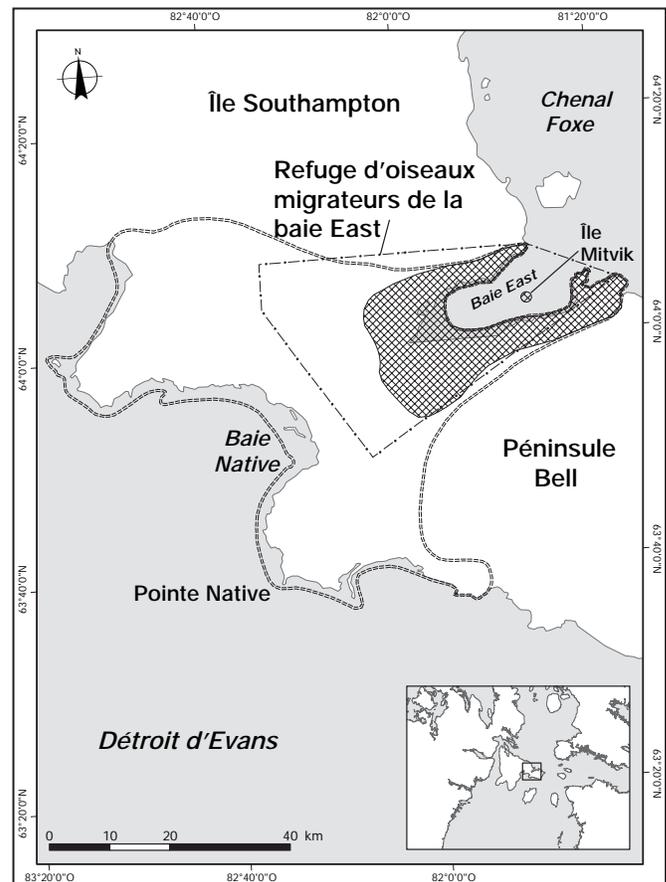
Description : Située à une cinquantaine de kilomètres à l'est du hameau de Coral Harbour, la baie East est un bras de mer de 50 km de longueur qui creuse la côte sud-est de l'île Southampton. Elle est entourée d'une série de cariçaies sans relief qui sont séparées par des plages soulevées. À mesure que le terrain s'élève vers la baie Native, la prairie est entrecoupée d'affleurements de calcaire désintégré de l'Ordovicien et du Silurien.

La baie East se trouve dans la région océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985), où l'eau qui coule vers le sud par le chenal Foxe se mêle aux eaux de l'ouest du détroit d'Hudson. L'englacement survient généralement à la mi-octobre, même si les glaces demeurent lâches pendant la majeure partie de l'hiver. Il y a formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968), y compris dans la baie East (Gaston *et al.*, 1985). La débâcle débute en avril et, dès le mois de mai, de grandes étendues d'eaux libres sont visibles, même si le profil varie beaucoup d'une année à l'autre (Gaston et Hipfner, 1998).

Valeur biologique : En 1979, la plaine de la baie East soutenait une population nicheuse de 42 600 Petites Oies des neiges (Reed *et al.*, 1987). Des inventaires antérieurs avaient révélé la présence d'au moins 2 000 oies nicheuses de plus dans les basses terres situées entre la limite sud-ouest du territoire de la colonie de la baie East et la rive est de la baie Native (Kerbes, 1975). En 1997, le nombre d'oies nicheuses dans ce site clé était passé à près de 157 000 individus, ce qui représentait à l'époque plus de 3 p. 100 de la population nicheuse du Canada (Kerbes *et al.*, 2004). Le principal habitat de nidification et d'élevage se trouve sur des basses terres d'une superficie de 600 km² entre la baie East et la baie Native.

Au total, 35 couples nicheurs de Bernaches de Hutchins et 450 nids de Bernaches cravants de l'Atlantique ont été dénombrés à ce site (Abraham et Ankney, 1980; Reed *et al.*, 1980). Ces chiffres représentent probablement 1 p. 100 de la population canadienne de Bernaches cravants de l'Atlantique.

Avec l'île Mitvik, située dans la baie East, la côte sud de cette baie accueille la plus grande colonie d'Eiders à duvet de l'Arctique canadien, tant des *S. m. borealis* que des *S. m. sedentaria*. Les estimations varient de 3 500 à 5 900 couples (Abraham et Ankney, 1986), les plus récentes établissant l'effectif total à 4 500 couples (H.G. Gilchrist, données inédites). Gaston et Cooch (1986) ont observé plusieurs milliers d'eiders au roch dans le détroit d'Hudson, et de récents travaux de télémétrie satellitaire (2001-2003) révèlent qu'un bon nombre de ces oiseaux se déplacent vers la baie East pour se reproduire (H.G. Gilchrist, comm. pers.). La plupart de ces eiders appartiennent à la sous-espèce *borealis*; ce site accueille donc à lui seul 1,5 p. 100 de la population canadienne de cette sous-espèce. En outre, l'île Mitvik abrite une colonie d'environ 200 couples de Guillemots à miroir (H.G. Gilchrist, comm. pers.).



Les oiseaux de rivage sont également nombreux; les populations nicheuses présentes dans cette région figurent parmi les plus denses de l'Arctique de l'Est (V.H. Johnston, comm. pers.). Le Phalarope à bec large est l'espèce la plus commune, chaque kilomètre carré de ce site abritant huit nids et une trentaine d'oiseaux (P. Smith, données inédites). Voici quelle était la densité des populations d'autres oiseaux de rivage en 2001 à la baie East : Pluvier semipalmé – 5,8/km²; Pluvier argenté – 0,4/km²; Tournepierre à collier – 16,25/km²; Bécasseau maubèche – 3,3/km²; Bécasseau à croupion blanc – 14,2/km² (P. Smith, données inédites).

La baie East constitue également un site important pour certains mammifères marins, en particulier le morse et le béluga. De 350 à 400 bélugas (baleineaux compris) et 75 morses y ont été observés en 2001 (A. Fontaine, obs. pers.). L'ours blanc passe souvent par cette baie pour traverser l'île Southampton et peut utiliser ce site comme aire de mise bas (Riewe, 1992).

La baie East est un important site de recherche sur les eiders, les oiseaux de rivage et les Laridés (voir par exemple Roberston *et al.*, 2001; Wayland *et al.*, 2001; Bottitta *et al.*, 2003).

Vulnérabilité : Pendant la période de la nidification, de la mue et de l'élevage, les oies sont vulnérables aux perturbations. Les basses terres sont vulnérables à toute perturbation du terrain causée par la modification des

régimes naturels d'écoulement des eaux et par la fonte du pergélisol. Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie, et ils n'hésiteront pas à désertir complètement le site de reproduction si les perturbations persistent. La pollution des eaux marines environnantes, en particulier par les hydrocarbures, pourrait nuire aux eiders.

Conflits possibles : L'accroissement appréciable de la population de Petites Oies des neiges pourrait avoir des incidences néfastes sur la toundra des basses terres, comme cela s'est déjà produit ailleurs dans la région de la baie d'Hudson.

Statut : Cet habitat terrestre clé se trouve dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie East. Il a été classé zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU023; ZICO Canada, 2004) et habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 24; Mallory et Fontaine, 2004).

Position : 62° 57' de latitude N. et 82° 00' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : L'île Coats est située dans le nord de la baie d'Hudson, à une centaine de kilomètres au sud de Coral Harbour, dans l'île Southampton, et à 110 km à l'ouest de l'île Mansel. L'habitat terrestre clé est centré autour du cap Pembroke, à l'extrémité nord-est de l'île. L'assise rocheuse est en grande partie formée de calcaire du Cambrien et du Silurien (de Kemp, 1999), à l'exception de la partie nord-est, principalement constituée de gneiss du Précambrien. Dans ce secteur, les falaises se dressent à 215 m au-dessus du détroit d'Hudson (Heywood et Sanford, 1976). Les étangs de toundra, les basses terres humides et les plages soulevées caractérisent l'essentiel du territoire de l'île, sauf la partie nord, où domine la roche exposée. Les colonies d'oiseaux de mer sont entourées d'une luxuriante végétation graminéoïde.

Les glaces demeurent lâches autour de l'île Coats pendant la majeure partie de l'hiver, et la faune a accès à de vastes étendues d'eaux libres de mai à octobre dans le détroit d'Hudson. Les eaux entourant l'île sont décrites ailleurs (Gaston et Hipfner, 1998; Mallory et Fontaine, 2004).

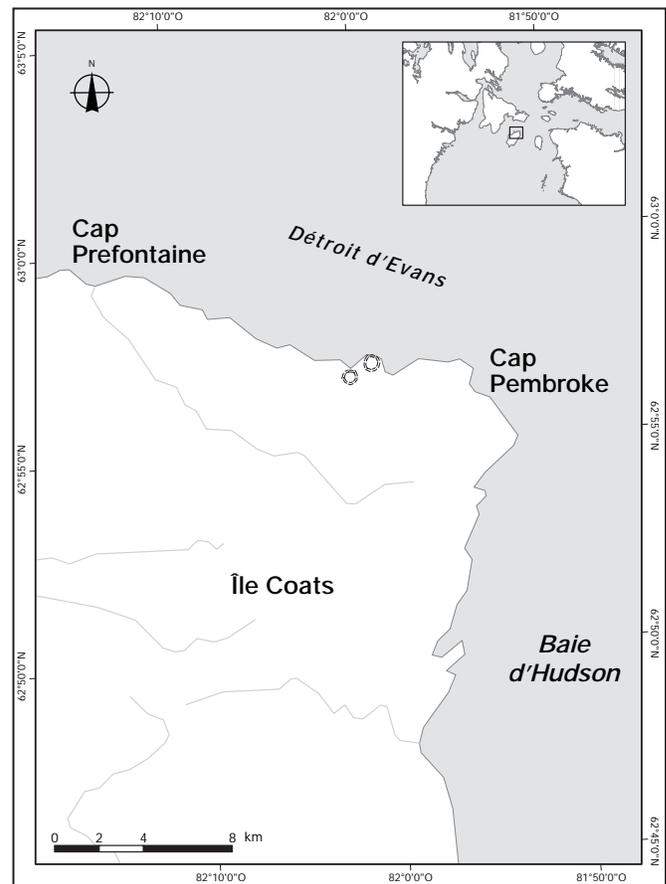
Valeur biologique : L'île Coats accueille deux colonies de Guillemots de Brünnich, dont le nombre est estimé à 33 000 couples, soit environ 2 p. 100 de la population canadienne (Gaston *et al.*, 1993); elles sont situées à quelques kilomètres à l'ouest du cap Pembroke. Ces colonies se sont considérablement agrandies depuis les années 1950 (Tuck, 1961; Nettleship, 1980; Gaston *et al.*, 1987), et elles ont fait l'objet de nombreuses recherches (Gaston et Elliot, 1991; Gaston *et al.*, 1993; Gilchrist et Gaston, 1997; Gaston et Hipfner, 1998; Hipfner *et al.*, 1999).

Les falaises servent aussi d'habitat au Guillemot à miroir, au Goéland bourgmestre et au Faucon pèlerin (Riewe, 1992). Une vaste colonie de Goélands arctiques a été observée au sud des colonies de guillemots (Gaston et Elliot, 1990). Des Goélands argentés nichent sur les lacs avoisinants. Depuis 1975, 84 espèces d'oiseaux et 13 espèces de mammifères ont été recensées dans l'île Coats ou dans les eaux qui l'entourent (Gaston et Ouellet, 1997). La présence d'un faible nombre de Petits Pingouins a récemment été relevée dans l'île (A.J. Gaston, comm. pers.). Cette région marine est fréquentée par les oiseaux de mer de la fin d'avril à la fin de septembre.

Les eaux entourant l'île Coats abritent de nombreux mammifères marins, dont le morse, l'ours blanc, la baleine boréale et le béluga (Riewe, 1992; Gaston, 2000). Le secteur est un important territoire de chasse pour la collectivité de Coral Harbour.

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Les croisières gagnent en popularité dans l'Arctique de l'Est (Wakelyn, 2001), notamment dans la baie d'Hudson, bon nombre de bateaux en route vers Churchill, au



Manitoba, passant près de l'île Coats en traversant le détroit d'Hudson.

Statut : L'île Coats est un site du Programme biologique international (site 6-3; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU005; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 26; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU46 – Île Fraser

Position : 63° 29' de latitude N. et 78° 30' de longitude O.

Superficie : 49 km²

Description : Ce site consiste en une petite île au large de l'extrémité nord-ouest de l'île Nottingham, à la jonction du détroit d'Hudson et du chenal Foxe. La collectivité de Kinngait (Cape Dorset) se trouve à environ 120 km au nord-est. Les îles de ce secteur sont généralement rocheuses, la topographie, variable, et la végétation, épars.

Valeur biologique : Cette île sert de site de nidification à une colonie de 1 000 à 3 000 couples d'Eiders à duvet (Gaston *et al.*, 1986), probablement de la sous-espèce *borealis* (Abraham et Finney, 1986). Ce nombre représente de 1 à 3 p. 100 de la population canadienne de cette sous-espèce. Les Eiders à duvet nichent également dans de petites îles au large de la pointe est de l'île Nottingham.

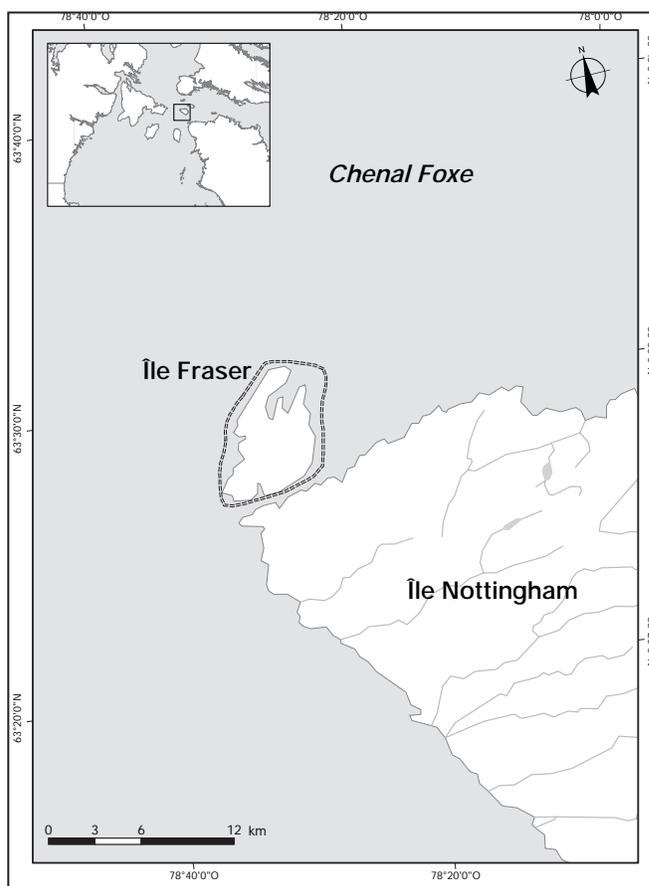
Les eiders arrivent dans la région à la fin de mai; dès le début de juin, période de débâcle autour des îles de nidification, ils se rassemblent en colonies et commencent à nicher. Après le début de la couvaison, les mâles quittent la colonie pour aller muer ailleurs. L'éclosion a lieu tout au long du mois de juillet et dure jusqu'au début d'août; peu après, femelles et petits quittent probablement le site de nidification (Nakashima, 1986).

De récentes études de repérage des eiders pendant la migration automnale entre le bassin Foxe et le détroit d'Hudson ont révélé que les îles Fraser et Nottingham deviennent d'importants sites de mue à la fin d'août et en septembre (H.G. Gilchrist, données inédites).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie, et ils n'hésiteront pas à désertir complètement le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution des eaux marines environnantes, en particulier par les hydrocarbures, pourrait nuire aux eiders.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'île Fraser a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU024; ZICO Canada, 2004).



Position : 62° 33' de latitude N. et 77° 35' de longitude O.

Superficie : 6,5 km²

Description : Le déroit de Digges est situé à l'extrémité nord-est de la baie d'Hudson, à la jonction de la baie et du déroit d'Hudson. Il est coincé entre les îles Digges au nord-ouest, le cap Wolstenholme au nord-est et la péninsule d'Ungava (Québec) au sud. Ce site se trouve à environ 17 km au nord d'Ivujivik. L'assise rocheuse est constituée de granit du Précambrien (de Kemp, 1999) qui prend la forme de falaises de 200 m de hauteur dans l'île Digges orientale. Les falaises qui longent le cap Wolstenholme (au Nunavut, au Québec) se dressent à 300 m au-dessus du niveau de la mer, créant des abrupts en bordure du déroit d'Hudson. Gaston *et al.* (1985) fournissent une description détaillée du milieu terrestre bordant le déroit de Digges.

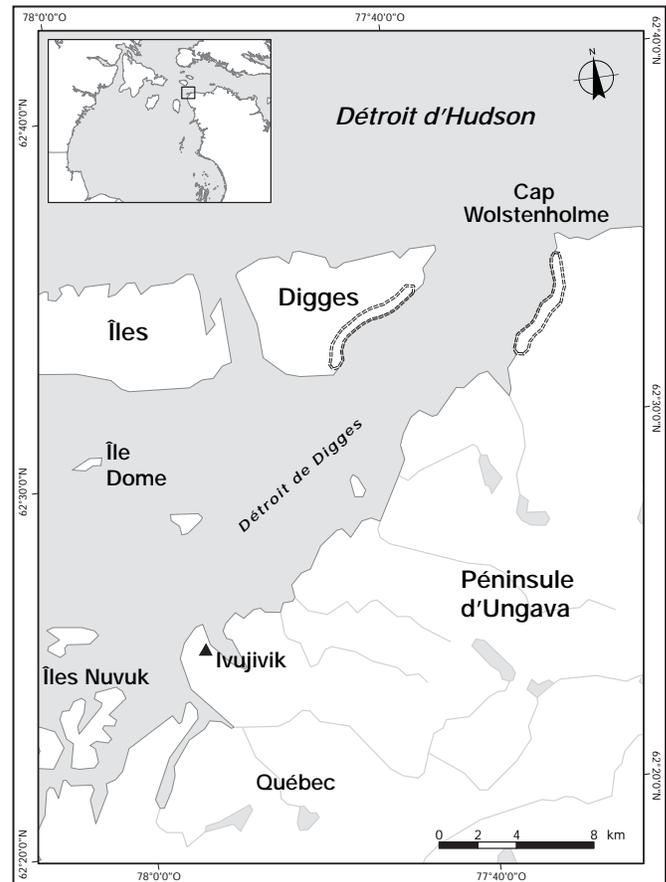
Les courants circulent en direction nord, de la baie d'Hudson vers le déroit d'Hudson, de telle sorte que la région demeure libre de glace de mai à octobre, même si le profil de répartition des glaces varie d'année en année (Larnder, 1986). La zone marine est décrite en plus de détail dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Le déroit de Digges accueille l'une des plus fortes concentrations de Guillemots de Brünnich du pays (Gaston et Hipfner, 2000). Les deux colonies qui y sont réunies comptent quelque 300 000 couples, soit 20 p. 100 de la population canadienne (Gaston *et al.*, 1985). La plus grande des deux niche dans l'île Digges orientale, et la plus petite, au sud-ouest du cap Wolstenholme, sur le continent.

Environ 870 couples de Guillemots à miroir, 170 couples de Goélands bourgmestres, 350 couples de Goélands arctiques, 30 couples de Goélands argentés et 100 couples de Sternes arctiques nichent également dans le secteur (Gaston *et al.*, 1985). Une petite colonie de Macareux moines est présente à l'île Dome, au sud de l'île Digges occidentale. Des Petits Pingouins ont aussi été observés dans les environs, mais il n'existe pour l'instant aucune preuve attestant que l'espèce y niche (Gaston et Mallone, 1980). En outre, le déroit de Digges sert d'habitat à plusieurs couples nicheurs de Faucons gerfauts (Gaston *et al.*, 1985).

La zone marine est occupée par des oiseaux de mer de la fin d'avril à la fin de septembre, particulièrement en août, lorsque les guillemots adultes et juvéniles partent à la nage vers leurs aires d'hivernage, au large de Terre-Neuve-et-Labrador (Gaston et Elliot, 1991; Gaston *et al.*, 1985). En septembre 1980, au moins 40 000 oisillons ont été dénombrés à 140 km au nord-ouest du déroit de Digges, et au moins 140 000 adultes étaient dispersés à l'est du 72^e méridien (Gaston, 1982).

Les eaux des environs servent d'habitat à des populations de mammifères marins, notamment le béluga, le phoque barbu, le phoque annelé et l'ours blanc (Gaston *et al.*, 1985; Riewe, 1992). Ce secteur est un important territoire de chasse pour la collectivité d'Ivujivik, dont certains membres font régulièrement la récolte des œufs de guillemots des colonies du déroit de Digges (Gaston *et al.*, 1985).



Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Les croisières gagnent en popularité dans l'Arctique de l'Est (Wakelyn, 2001), notamment dans la baie d'Hudson, les bateaux traversant le déroit d'Hudson pendant leur trajet vers Churchill, au Manitoba. Les colonies de guillemots du déroit de Digges figurent parmi celles qui sont le plus dérangées par les humains dans l'Arctique canadien (Chardine et Mendenhall, 1998).

Statut : Le déroit de Digges est un site du Programme biologique international (site 6-7; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU001; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 27; Mallory et Fontaine, 2004). Le gouvernement du Québec a entrepris des travaux pour créer au cap Wolstenholme un parc provincial qui protégerait la colonie de guillemots nichant sur le continent (S. Cossette, comm. pers.).

Site NU48 – Baie Markham

Position : 63° 30' de latitude N. et 72° 30' de longitude O.

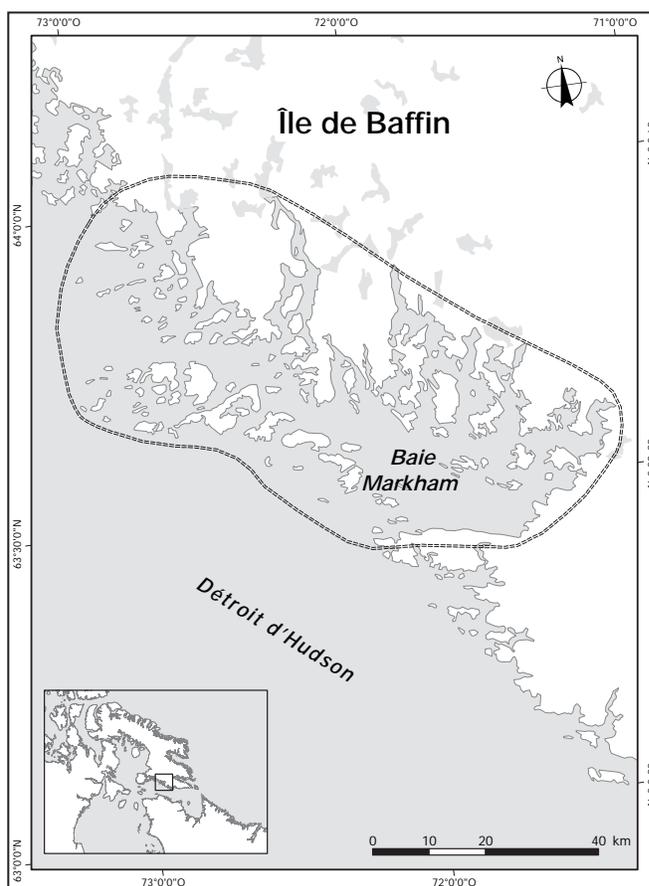
Superficie : 4 172 km²

Description : Située en bordure de la côte sud de l'île de Baffin, à mi-chemin entre les collectivités de Kimmirut (Lake Harbour) et Kinngait (Cape Dorset), la baie Markham baigne une zone littorale criblée d'îles. Elle se trouve dans la région océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Les courants principaux traversent le détroit d'Hudson en direction est (Larnder, 1968). La prise des glaces survient généralement à la mi-octobre; de janvier à avril, le détroit d'Hudson est dominé par une banquise mobile, tandis que le littoral est piégé sous la banquise côtière (Larnder, 1968). La débâcle débute en avril et, en mai, de vastes étendues d'eaux libres sont visibles. Le régime de rupture des glaces et l'emplacement de la zone de dislocation peuvent changer considérablement d'une année à l'autre. Il ne reste que très peu de glace à la fin de juillet.

Valeur biologique : En avril 1982, Gaston et Cooch (1986) ont observé au moins 8 000 Eiders à duvet (*S. m. borealis*) au repos près de la lisière des glaces, entre Cape Dorset et la baie Markham. Ils ont estimé à 10 000 le nombre de couples qui nichaient dans ce secteur de l'île de Baffin. En 1997 et en 1998, Gilchrist *et al.* (1998, 1999) ont procédé à divers inventaires dans cette même zone. Les inventaires aériens ont révélé la présence de 44 500 eiders (7 p. 100 de la population canadienne de la sous-espèce *borealis*), tandis que les inventaires effectués par bateau leur ont permis de repérer 8 000 nids sur une période de deux ans le long de la baie Markham. Ce chiffre représente près de 3 p. 100 de la population canadienne de cette sous-espèce. Les colonies d'eiders sont généralement petites et dispersées dans de nombreuses îles. Leur taille fluctue grandement d'une année à l'autre, en raison de la prédation par le renard arctique et l'ours blanc (D. Kay, comm. pers.). Les colonies étaient probablement davantage exposées aux humains à l'époque où le hameau d'Amadjuak était encore habité. Les eiders sont présents dans cette région d'avril à la fin d'octobre (MacLaren Marex Inc., 1979; Gaston et Cooch, 1986). La baie Markham et les environs servent également d'habitat à un grand nombre de Goélands arctiques qui se rassemblent dans des colonies de 10 à 200 oiseaux, ainsi qu'à des Guillemots à miroir (Riewe, 1992).

Cette côte de l'île de Baffin est fréquentée par tout un éventail de mammifères marins, parmi lesquels le béluga, le phoque annelé, le morse et l'ours blanc (Stirling *et al.*, 1980; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie, et ils n'hésitent pas à désertir complètement le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. Les oiseaux de mer coloniaux se rassemblent dans les chenaux d'eaux libres et dans des aires d'alimentation importantes, où ils sont vulnérables aux perturbations et à la pollution.



Conflits possibles : Aucun.

Statut : La baie Markham est une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU101; ZICO Canada, 2004).

Position : 61° 56' de latitude N. et 65° 01' de longitude O.

Superficie : 1 km²

Description : La petite île en forme de dôme qui se trouve à 1 km au large de la côte nord-est de l'île Edgell et au nord de l'île Resolution, à l'entrée de la baie Frobisher, a été baptisée officiellement « île Hantzsch ». Cette petite étendue de terre de moins de 1 km de diamètre fait moins de 150 m d'altitude à son sommet. Le littoral accidenté, délimité par des falaises escarpées, est constitué principalement de gneiss du Précambrien (Douglas, 1970). Les pentes et les sommets de l'île sont couverts de graminées.

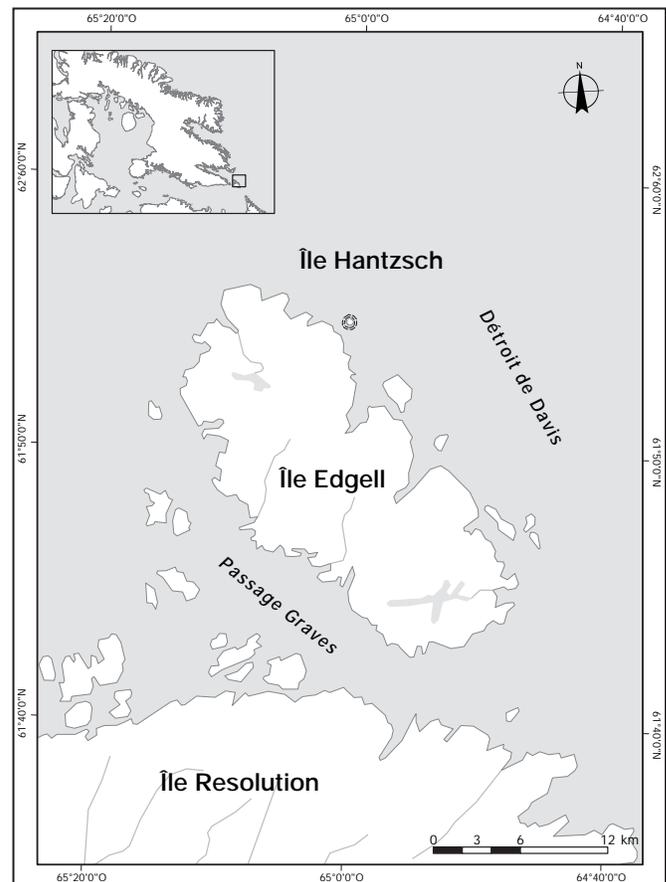
La baie Frobisher est une zone de courants forts et de puissantes marées. Il se forme une large polynie au nord de l'île Hantzsch (Stirling et Cleator, 1981). Des eaux libres peuvent ainsi y persister à longueur d'année. Cette région marine est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : L'île Hantzsch abrite une colonie de Guillemots de Brünnich (Gaston, 1991) dont l'effectif est estimé à 50 000 couples (Nettleship, 1980), soit environ 3 p. 100 de la population canadienne. La dernière visite de la colonie remonte cependant à 1982. Environ 5 000 couples de Mouettes tridactyles (1 p. 100 de la population canadienne) nichent également dans ce site (Gaston, 1986, 1991), et un grand nombre d'individus ont été observés autour des îles Resolution et Edgell en août 1977 (MacLaren Atlantic Inc., 1978b). Le Goéland bourgmestre niche lui aussi dans l'île, de même que, peut-être, le Fulmar boréal (Gaston, 1991). La baie Frobisher accueille de nombreux Guillemots à miroir nicheurs (Fontaine *et al.*, 2001) et l'île Hantzsch pourrait leur servir de site de nidification, mais aucun inventaire complet n'a encore été fait. Selon les connaissances écologiques traditionnelles des Inuits, l'entrée de la baie Frobisher représente un important lieu d'alimentation, de repos et de reproduction pour plus de 15 espèces d'oiseaux de mer (Riewe, 1992), et les concentrations sont les plus denses du début de mai à octobre. Des oiseaux marins en migration, dont des canards de mer, peuvent également être observés dans les eaux libres plus tôt ou plus tard dans la saison (Riewe, 1992).

Cette zone marine est également importante pour de nombreux mammifères marins, dont le phoque barbu, le phoque annelé, le phoque du Groenland, le morse et le béluga (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Le détroit de Davis pourrait devenir une voie de navigation maritime et une zone d'exploration et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979). En raison de la nature complexe des courants dans la région, les hydrocarbures déversés dans le sud du détroit de Davis pourraient pénétrer dans cette zone marine (Barry, 1977). L'intensification du trafic maritime pour répondre aux besoins



de la collectivité grandissante d'Iqaluit risque de perturber les oiseaux et d'accroître les risques de pollution.

Statut : L'île Hantzsch est un site du Programme biologique international (site 7-10; Nettleship, 1980) et une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU025; ZICO Canada, 2004). De plus, elle fait partie d'un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 28; Mallory et Fontaine, 2004).

Site NU50 – Île Akpatok

Position : 60° 25' de latitude N. et 68° 08' de longitude O.

Superficie : 32 km²

Description : Située dans le nord-ouest de la baie d'Ungava, à environ 65 km au large du Nouveau-Québec, l'île Akpatok fait partie du Nunavik (revendication territoriale de la Société Makivik). Elle se trouve près de l'entrée est du détroit d'Hudson. Des falaises de 245 m de hauteur délimitent le pourtour de cette île au sommet aplani. L'assise rocheuse est presque entièrement formée de grès, de calcaire et de dolomite du Cambrien et du Silurien (de Kemp, 1999). Les autres caractéristiques physiques de l'île sont présentées dans Chapdelaine *et al.* (1986a), et la zone marine avoisinante est décrite dans Mallory et Fontaine (2004).

Valeur biologique : Il y a deux grandes colonies de Guillemots de Brünnich dans l'île Akpatok (Tuck, 1961). La colonie du nord, légèrement plus nombreuse, occupe la paroi d'une falaise de 14 km de longueur, tandis que celle du sud s'étend sur 15 km. Ensemble, les deux colonies compteraient environ 520 000 couples (Gaston, 1991). L'île accueille donc le plus grand nombre de Guillemots de Brünnich nicheurs au Canada, soit plus de 20 p. 100 de la population canadienne de cette espèce (Gaston et Hipfner, 2000). Les oiseaux arrivent dans le secteur au début de mai et amorcent leur migration automnale à la nage, accompagnés de leurs jeunes, à la fin d'août. Selon Tuck et Squires (1955), la plupart des guillemots de l'île Akpatok s'alimentent dans un rayon de 16 km de la colonie.

De 300 à 500 couples de Guillemots à miroir nichent le long du littoral de l'île, de même que des Faucons pèlerins, des Faucons gerfauts et des Goélands bourgmestres (Alexander *et al.*, 1991). D'importantes concentrations d'oiseaux de mer sont réparties dans toute la région, et ce, selon le régime annuel de la débâcle et la répartition des proies (MacLaren Atlantic Inc., 1978b; Riewe, 1992).

La zone marine autour de l'île Akpatok est importante pour de nombreux mammifères, surtout le morse, le phoque annelé et l'ours blanc (Smith *et al.*, 1975). L'île Akpatok est un territoire de chasse traditionnel pour les collectivités inuites de la région (Hentzel, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Le littoral de l'île est considéré comme « très vulnérable » aux impacts des déversements d'hydrocarbures (Barry, 1977). Des travaux d'exploration pétrolière et gazière effectués en 1969 ont engendré un site contaminé sur l'île. Une évaluation du site réalisée en 2003 a révélé des fuites de déchets contaminés. Le site est cependant éloigné des colonies d'oiseaux de mer. Il a été recommandé dans le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux que le site soit décontaminé d'urgence (Environnement Canada, rapport inédit, octobre 2003), mais aucune mesure n'avait encore été prise en 2005.

Conflits possibles : Le détroit de Davis pourrait devenir une voie de navigation maritime et une zone d'exploration



et d'extraction d'hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Petro-Canada Ltée, 1979). En raison de la nature complexe des courants de la région, les hydrocarbures déversés dans le sud du détroit de Davis pourraient pénétrer dans la zone marine de l'île Akpatok (Barry, 1977). L'augmentation du tourisme (en particulier des navires de croisière; Wakelyn, 2001) et les perturbations qui en résultent pour les colonies de guillemots (Hentzel, 1992) représentent également des menaces. Les déversements d'hydrocarbures associés au forage et à la navigation pourraient mettre en péril un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'île Akpatok est un site du Programme biologique international (site 6-6; Nettleship, 1980), une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU007; ZICO Canada, 2004) et un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs au Nunavut (site 30; Mallory et Fontaine, 2004). Des discussions ont été amorcées avec les collectivités avoisinantes au début des années 1990 au sujet de la protection de l'île, mais elles ont été suspendues jusqu'au règlement des revendications territoriales de la Société Makivik.

Position : 60° 10' de latitude N. et 69° 30' de longitude O.

Superficie : 1 882 km²

Description : La baie d'Ungava est une vaste baie située dans le Nunavik (revendication territoriale de la Société Makivik), dans le nord du Québec. Elle est bordée d'un grand nombre de petites îles qui font également partie du Nunavik. La collectivité de Kangirsuk se trouve à 5 km des îles Payne, qui sont comprises dans cet habitat terrestre clé.

La baie d'Ungava est située dans la région océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Dans ce secteur, les courants principaux traversent le détroit d'Hudson en direction est (Larnder, 1968). La prise des glaces survient généralement à la mi-octobre; de janvier à avril, le détroit d'Hudson est dominé par une banquise mobile, tandis que le littoral reste sous l'emprise de la banquise côtière (Larnder, 1968). La débâcle débute en avril. Dès le mois de mai, de vastes étendues d'eaux libres sont visibles. Le régime de la débâcle peut varier considérablement d'une année à l'autre (Nakashima, 1986), mais il subsiste généralement peu de glace à la fin de juillet.

Les îles reposent sur une assise de gneiss granitique recouverte d'une mince couche de sol. La végétation est composée de plantes de la toundra, principalement des saules arctiques, des camarines, des cypéracées, des lichens et des mousses (Chapdelaine *et al.*, 1986b). Les glaces, combinées à l'action puissante des marées, ont affouillé de vastes étendues de roche dénudée sur le pourtour des îles. Les marées sont parmi les plus hautes du pays et peuvent atteindre de 14 à 16 m dans la baie d'Ungava (Dunbar, 1958).

Valeur biologique : La baie d'Ungava renferme plusieurs archipels, qui offrent des habitats de nidification à plus de 19 p. 100 de la population d'Eiders à duvet (*S. m. borealis*) du Canada (Chapdelaine *et al.*, 1986b). Les plus importants sont les îles Eider, les îles Plover et Payne, les îles Gyrfalcon et les îles du nord-est de la baie d'Ungava. Les principales colonies de ces archipels comptaient en tout 17 900 couples en 1980, ce qui représentait 6 p. 100 de la population canadienne à l'époque. À ce total venaient s'ajouter un grand nombre de petites colonies d'eiders dispersées dans les îles de la baie d'Ungava; ensemble, elles représentaient 16 p. 100 de plus de la population canadienne (Chapdelaine *et al.*, 1986b).

Les eiders se rassemblent au large des îles Plover et Gyrfalcon en avril, avant la nidification, époque où les oiseaux migrants se déplacent vers l'ouest le long des rives de la baie d'Ungava (Gaston et Cooch, 1986; Nakashima, 1986). Au début de juin, une fois entamée la débâcle autour des îles de nidification, les oiseaux se rassemblent en colonies et commencent à nicher (Nakashima, 1986). Après le début de la couvaison, les mâles quittent le site de nidification pour aller muer sur les côtes à plus de 60 km à l'ouest (Nakashima, 1986). L'éclosion a lieu tout au long du mois de juillet et se poursuit jusqu'au début d'août; peu après, femelles et canetons se déplacent vers des baies et des estuaires abrités, où ils resteront jusqu'en octobre.

Cette côte de la baie d'Ungava sert aussi d'habitat à tout un éventail de mammifères marins, dont le béluga, le phoque annelé, le morse et l'ours blanc (Riewe, 1992).

Îles Eider (60° 50' N., 69° 20' O.; 147 km²)

Les 172 îles Eider forment un petit archipel le long de l'extrémité nord-ouest de la baie d'Ungava, à environ 20 km au sud-est de la collectivité de Quaqtaq. Lors d'inventaires effectués en 1980, Chapdelaine *et al.* (1986b) ont estimé à 4 100 couples la population nicheuse d'Eiders à duvet dans cet archipel, et ils ont dénombré en moyenne 24,5 nids par île, ce qui représentait à l'époque plus de 4 p. 100 de la population de cette espèce au Canada. En 2000, seuls 621 couples nicheurs y ont été recensés, mais il est impossible de déterminer si ce nombre réduit témoigne d'un déclin de la population, de conditions ponctuelles peu propices à la reproduction ou des deux (Falardeau *et al.*, 2003).

Îles Plover et Payne (60° 10' N., 69° 30' O.; 923 km²)

Ce petit archipel, qui compte au moins 100 îles, est situé le long de la rive ouest de la baie d'Ungava, juste à l'est de la collectivité de Kangirsuk. Les îles Plover et Payne accueillent une population nicheuse d'environ 3 500 couples d'Eiders à duvet et une moyenne de 32,1 nids par île (inventaires de 1980; Chapdelaine *et al.*, [1986b]). Ces dénombrements représentaient près de 4 p. 100 de la population canadienne en 1980. Les inventaires réalisés en 2000 ont révélé une hausse appréciable du nombre de couples nicheurs présents dans l'archipel (5 903 couples; Falardeau *et al.*, 2003).

Îles Gyrfalcon (59° 06' N., 68° 58' O.; 334 km²)

Situées à environ 120 km au nord-ouest de Kuujuaq, les 201 îles de ce petit archipel font face à la rive sud-ouest de la baie d'Ungava. En 1980, les îles Gyrfalcon accueillent une population nicheuse de quelque 3 600 couples d'Eiders à duvet, chaque île comptant en moyenne 18 couples nicheurs (inventaires de 1980; Chapdelaine *et al.*, 1986b), ce qui représentait près de 4 p. 100 de la population canadienne. En 2000, les inventaires effectués dans l'archipel ont révélé une légère hausse du nombre de couples nicheurs présents (4 010 couples; Falardeau *et al.*, 2003).

Nord-est de la baie d'Ungava (59° 40' N., 65° 30' O.; 478 km²)

La côte nord-est de la baie d'Ungava est émaillée d'au moins 589 îles réparties en trois archipels, à une centaine de kilomètres au nord de la collectivité de Kangiqsualujuaq. Environ 6 700 couples d'Eiders à duvet viennent y nicher, et chaque île accueille en moyenne 12,4 couples nicheurs (inventaires de 1980; Chapdelaine *et al.*, 1986b), ce qui représentait plus de 7 p. 100 de la population canadienne en 1980. Le nord-est de la baie d'Ungava n'a fait l'objet d'aucun inventaire en 2000 (Falardeau *et al.*, 2003).

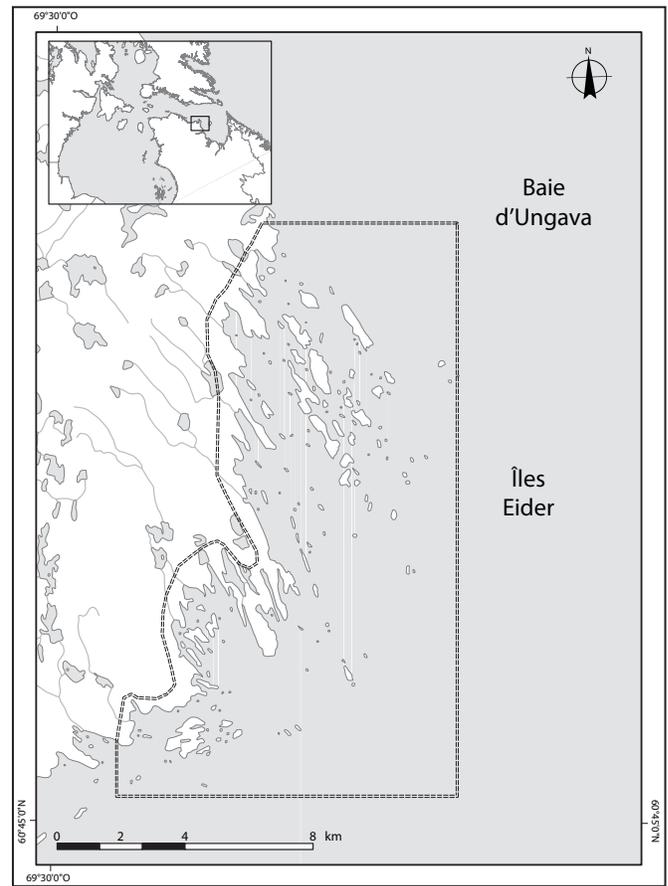
Vulnérabilité : Lorsqu'ils sont rassemblés dans les chenaux d'eaux libres et dans leurs principales aires d'alimentation, les oiseaux de mer coloniaux sont vulnérables aux perturbations et à la pollution. Les eiders nicheurs sont eux aussi sensibles aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésiteront pas à désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution

des zones marines environnantes, en particulier par les hydrocarbures, pourrait nuire aux eiders.

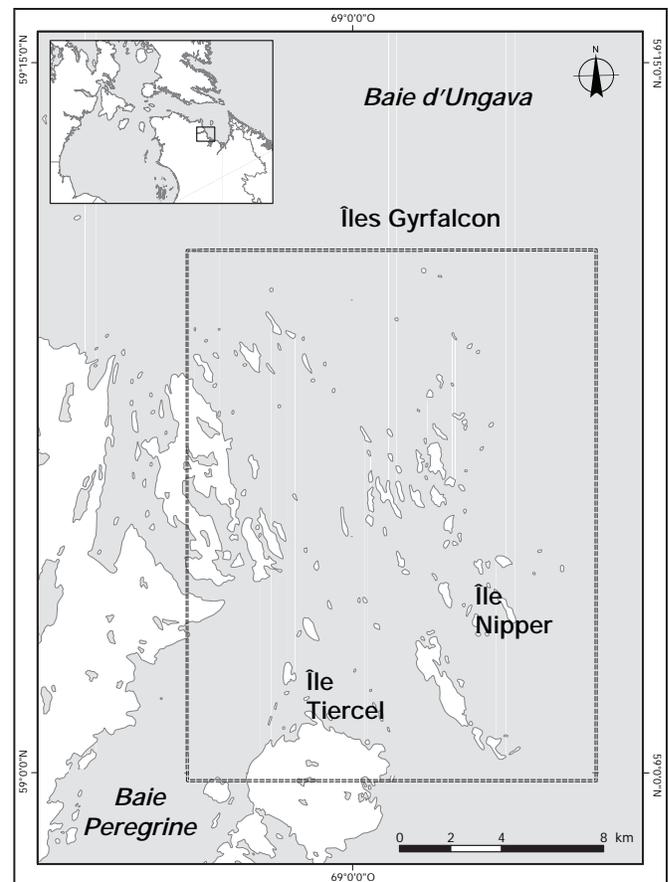
Conflits possibles : Dans cette région, les Inuits des collectivités avoisinantes font la récolte d'un grand nombre d'œufs et d'importantes quantités de duvet, mais les impacts de cette activité sur la population d'eiders seraient négligeables (Reed, 1986).

Statut : Les îles Plover et Payne, les îles Gyr Falcon et les îles du nord-est de la baie d'Ungava ont le statut de zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU027, NU028 et NU029; ZICO Canada, 2004).

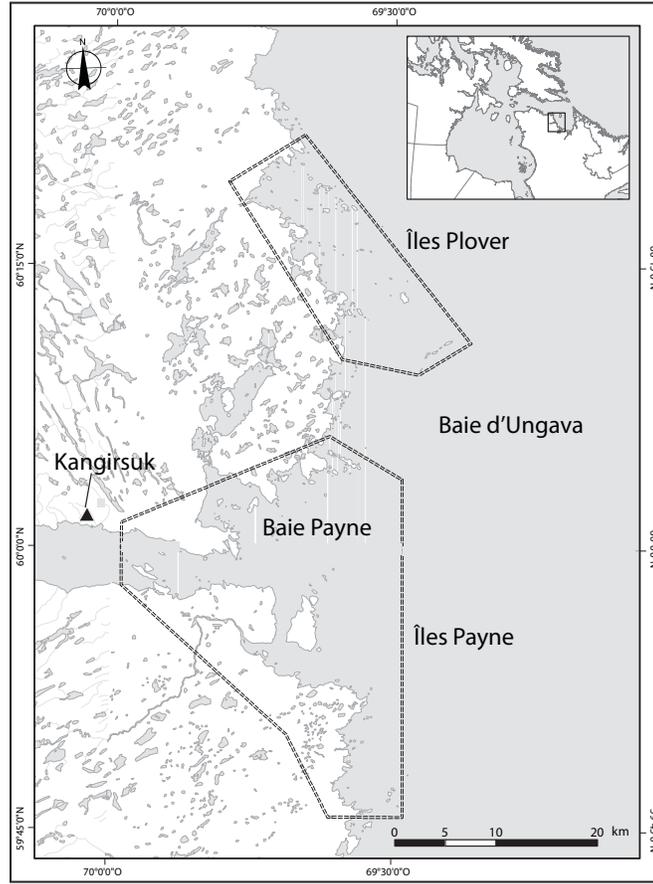
Îles Eider



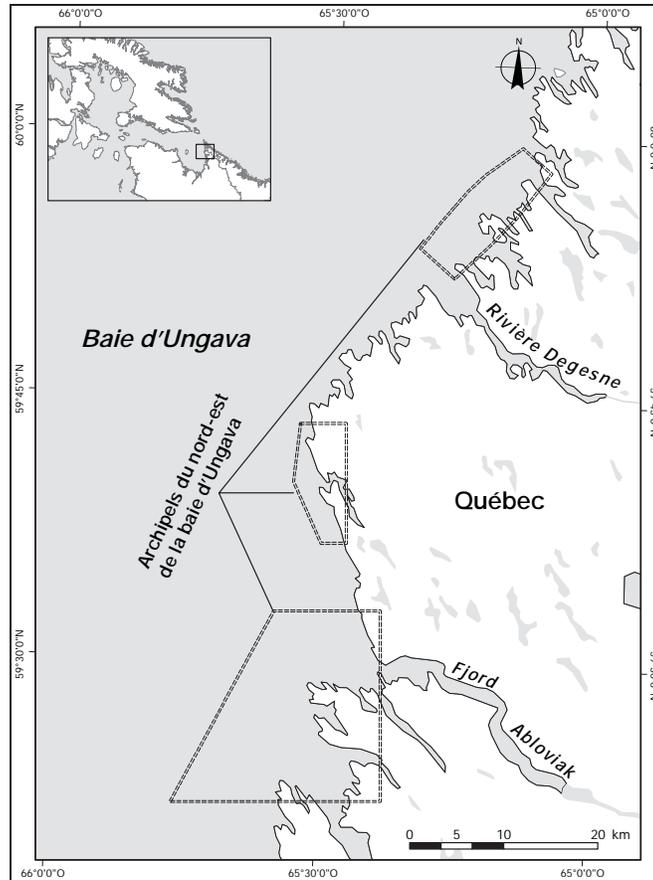
Îles Gyr Falcon



Îles Plover et Payne



Nord-est de la baie d'Ungava



Site NU52 – Archipel de la rivière Koktac

Position : 59° 15' de latitude N. et 78° 00' de longitude O.

Superficie : 800 km²

Description : Cette zone s'étend sur un tronçon de 70 km de la côte québécoise de la baie d'Hudson, entre les collectivités d'Inukjuak et de Puvirnituq, aussi connu sous le nom de Povungnituk. Les îles et les récifs extracôtiers de ce secteur font tous partie du Nunavik (revendication territoriale de la Société Makivik).

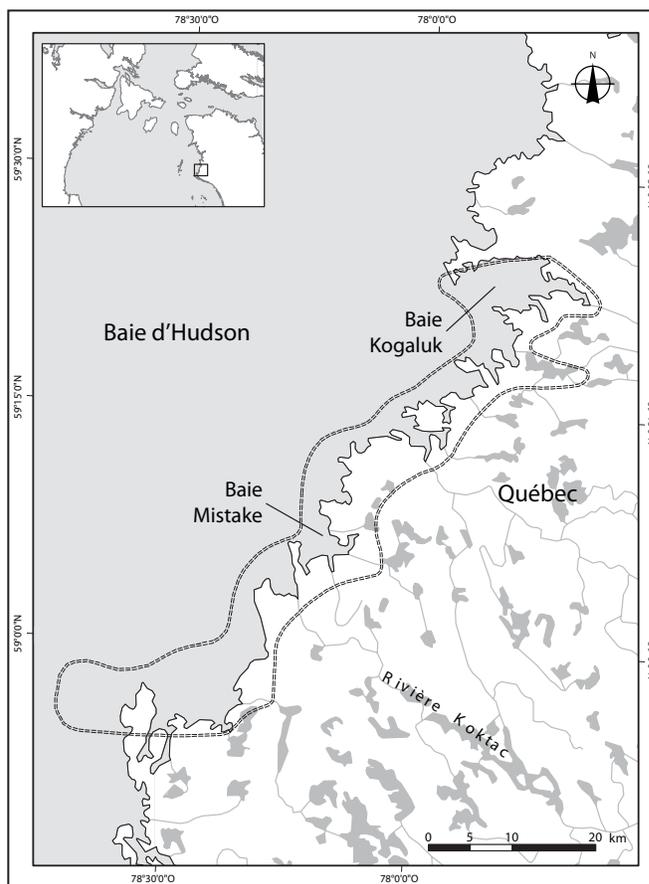
Ce site comprend 768 îles, dont deux font plus de 500 ha et 141 se trouvent dans l'estran. La plupart des 625 îles restantes occupent une superficie de moins de 50 ha et sont entièrement détachées du continent (Nakashima et Murray, 1988).

Valeur biologique : En 1985, la population d'Eiders à duvet de la baie d'Hudson (*S. m. sedentaria*) qui niche dans les petites îles de cette zone était estimée à 2 300 couples (Nakashima et Murray, 1988). Cela équivaut à au moins 5 p. 100 de la population canadienne, bien que la taille exacte de la population de la baie d'Hudson demeure peu connue (Robertson et Gilchrist, 1998). Lors de l'inventaire couvrant la moitié des petites îles, il a été découvert que les eiders n'étaient pas présents partout. Même si les colonies étaient réparties dans tout le site, Nakashima et Murray (1988) ont trouvé 80 p. 100 des nids dans seulement 15 p. 100 des îles.

Un grand nombre d'eiders de la population de la baie d'Hudson passent l'hiver à la lisière de la banquise côtière, au nord-ouest des îles Belcher et Sleeper et, dans une moindre mesure, dans les polynies qui entourent les îles Belcher (Freeman, 1970; Nakashima et Murray, 1988; Gilchrist et Robertson, 2000). Les concentrations d'oiseaux de mer sont très rares dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en hiver. Au printemps, les eiders se dispersent à mesure que les eaux libres commencent à percer les glaces ailleurs; les îles situées aux extrémités des archipels sont généralement les premiers sites de nidification libres de glace, et elles sont souvent situées à proximité d'importants gisements de moules qui prospèrent dans des eaux peu profondes (la principale proie des eiders de la population de la baie d'Hudson). Les eiders de la rivière Koktac commencent à nicher pendant les troisième et quatrième semaines de juin, et les œufs éclosent à la fin de juillet, après quoi les nichées quittent rapidement les îles et se dispersent. La période d'élevage des jeunes se poursuit jusqu'en novembre.

Environ 870 couples de Sternes arctiques ainsi que 160 couples de Goélands bourgmestres et de Goélands argentés nichaient dans l'archipel en 1985, habituellement dans les mêmes îles que les Eiders à duvet (Nakashima et Murray, 1988). La situation des populations de goélands et de Sternes arctiques dans cette région de la baie d'Hudson demeure imprécise et elles pourraient avoir connu une baisse depuis les années 1980 (Gilchrist et Robertson, 1999).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésiteront pas à



désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution des eaux marines environnantes nuirait aux eiders.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson représente une source de pollution possible. Les vents dominants de l'ouest et du nord-ouest rendent la côte est particulièrement vulnérable aux impacts des déversements d'hydrocarbures (Davidson, 1985).

Statut : L'archipel a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU030; ZICO Canada, 2004).

Position : 57° 30' de latitude N. et 79° 45' de longitude O.

Superficie : 349 km²

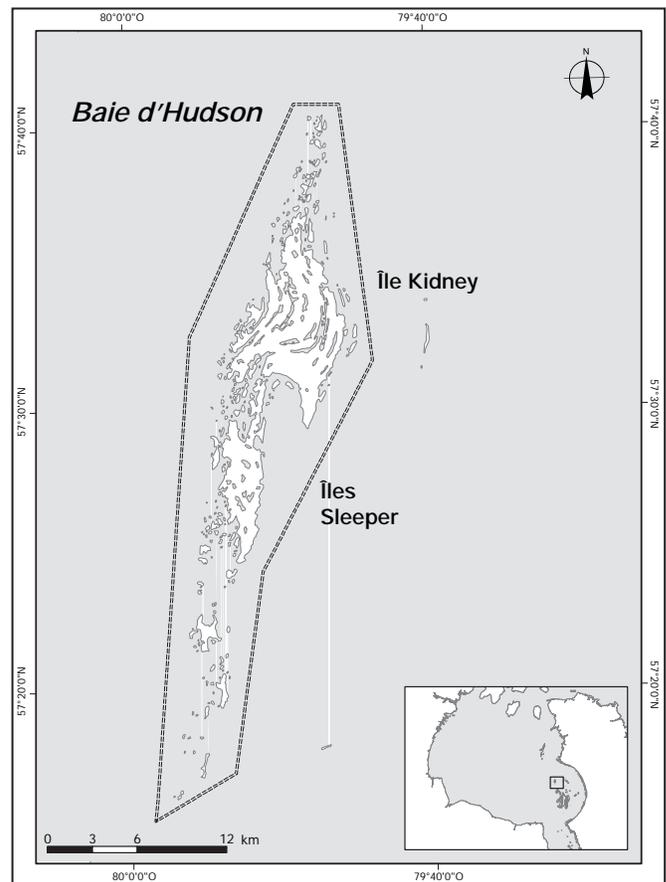
Description : Les îles Sleeper (Qumiutuq) se trouvent dans la baie d'Hudson à environ 115 km au nord-nord-est de la collectivité de Sanikiluaq, située dans les îles Belcher. Formé de plus de 360 îles, auxquelles viennent s'ajouter de nombreux récifs et hauts-fonds, l'archipel décrit une bande étroite qui s'étend sur environ 49 km suivant un axe nord-sud. La plupart des îles font moins de 50 ha, mais deux d'entre elles occupent une superficie de plus de 1 000 ha. Dans la plupart des cas, la roche en place est lisse et exposée. La végétation est confinée à des dépressions dans l'assise rocheuse et elle est plus abondante dans les grandes îles (Nakashima et Murray, 1988).

Il y a moins de 100 ans, les Inuits occupaient l'archipel à longueur d'année. Dans bon nombre des îles, des cercles de pierres faits de main humaine entourent encore les cuvettes de nids anciens ou actifs. Selon la tradition orale inuite, ces structures en pierre protégeaient les eiders nicheurs contre le vent et le mauvais temps, et elles facilitaient la capture des oiseaux, qui servaient de nourriture de subsistance. De juillet à septembre, les Inuits ne visitent que rarement l'archipel par bateau (Nakashima et Murray, 1988).

Valeur biologique : En 1985, Nakashima et Murray (1988) estimaient à 5 900 couples le nombre d'Eiders à duvet de la population de la baie d'Hudson (*S. m. sedentaria*) qui nichaient dans cet habitat clé. Ce nombre correspond à 14 p. 100 de la population canadienne. La taille de la population de la baie d'Hudson demeure cependant imprécise et aurait connu une baisse d'au moins 70 p. 100 depuis la fin des années 1980 (Robertson et Gilchrist, 1998). Les Inuits considèrent toutefois que la population a commencé à se rétablir tout au long des années 1990.

Les eiders n'occupent pas toutes les îles, et il n'est pas rare de trouver 90 p. 100 des nids (c. à d. couples nicheurs) concentrés dans 8 p. 100 des îles (Nakashima et Murray, 1988; Robertson et Gilchrist, 1998). En 1997, 107 îles ont fait l'objet d'un inventaire, et le nombre moyen de nids par île était de 4,4 (étendue de 0 à 146). Seules 24 îles (23 p. 100) étaient occupées par des couples nicheurs (Robertson et Gilchrist, 1998). Les îles les plus isolées et les plus exposées autour du périmètre de l'archipel étaient les plus fréquentées. Elles étaient probablement libres de glace plus tôt que celles du centre de l'archipel, et les renards arctiques avaient donc plus de mal à y accéder par des ponts de glace pendant la ponte et la couvaison. Les eiders préféraient également les îles renfermant de vastes plaines couvertes d'une végétation abondante.

Un grand nombre d'Eiders à duvet de la population de la baie d'Hudson hivernent le long de la lisière ouest de la banquise côtière, au nord-ouest des îles Belcher et des îles Sleeper et, dans une beaucoup moindre mesure, dans les polynies qui entourent les Belcher (Freeman, 1970; Nakashima et Murray, 1988). Les concentrations d'oiseaux sont très rares dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en hiver (Jamieson *et al.*, 2001). Le printemps venu, les eiders se dispersent à mesure que les eaux libres se forment ailleurs; les îles situées aux extrémités de l'archipel sont généralement les premiers sites de nidification libres de glace. Les eiders des îles Sleeper commencent à nicher pendant les deuxième et troisième semaines de juin, et les œufs



éclosent en juillet, après quoi les familles quittent rapidement les îles de nidification et se dispersent. La période d'élevage des jeunes se poursuit jusqu'en novembre.

Environ 1 600 couples de Sternes arctiques ainsi que 200 couples de Goélands bourgmestres et de Goélands argentés nichaient dans l'archipel en 1985, habituellement dans les mêmes îles que les Eiders à duvet (Nakashima et Murray, 1988). La taille des populations de Goélands bourgmestres et de Goélands argentés semble être demeurée stable, mais certaines données témoignent d'une diminution du nombre de Sternes arctiques nicheuses (Robertson et Gilchrist, 1998).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésitent pas à désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution de la zone marine environnante nuirait aux eiders.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson représente une source de pollution possible. En raison des vents dominants de l'ouest et du nord-ouest, la côte est de la baie est particulièrement vulnérable aux impacts des déversements d'hydrocarbures (Davidson, 1985).

Statut : Les îles ont été désignées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU033; ZICO Canada, 2004).

Site NU54 – Secteur nord des îles Belcher

Position : 56° 45' de latitude N. et 79° 40' de longitude O.

Superficie : 52 km²

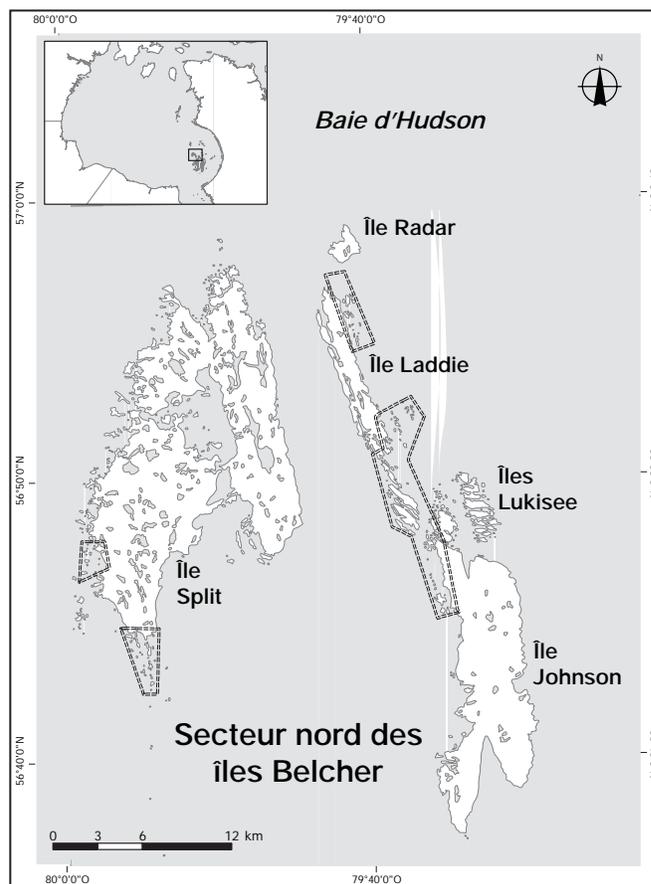
Description : Le secteur nord des îles Belcher se trouve dans la baie d'Hudson, juste au nord des îles Belcher principales, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la collectivité de Sanikiluaq. L'archipel est composé de trois grandes îles (Split, Johnson et Laddie) et de près de 700 petites îles. Celles qui se trouvent au nord de l'île Laddie sont généralement en dos d'âne, aux parois escarpées exposant l'assise rocheuse, et la végétation n'y pousse que de façon éparse. Les autres îles des environs sont plus basses. La roche en place exposée domine là aussi, mais on y trouve également de vastes étendues de galets et de gravier. Les îles au large de la côte sud-ouest de l'île Split sont entièrement constituées de galets et de rochers (Nakashima et Murray, 1988).

Jusque dans les années 1940, l'île Split abritait le camp inuit le plus important du secteur nord de l'archipel, en raison de l'abondance des morses présents dans les eaux environnantes. Cette région demeure un territoire important de campement et de chasse pour les habitants de Sanikiluaq (Nakashima et Murray, 1988).

Valeur biologique : En 1985, les petites îles de cette zone servaient de sites de nidification à quelque 2 870 couples d'Eiders à duvet de la population de la baie d'Hudson (*S. m. sedentaria*), soit plus de 1 650 autour de l'île Laddie et 1 215 près de l'île Split (Nakashima et Murray, 1988). Ce total représente 7 p. 100 de la population canadienne. Les eiders n'habitent pas toutes les îles. Lors d'un inventaire qui a couvert la moitié des petites îles de cette zone, Nakashima et Murray (1988) ont trouvé 80 p. 100 des nids dans 11 p. 100 des îles entourant l'île Laddie et 87 p. 100 des nids dans 5 p. 100 des îles entourant l'île Split. Plus récemment, des Inuits ont signalé la mortalité massive d'Eiders à duvet pendant les hivers où les glaces étaient particulièrement épaisses. Cette observation a été confirmée par Robertson et Gilchrist (1998), qui ont décelé une baisse de 75 p. 100 de la taille de la population nicheuse dans les archipels Split, Johnson et Laddie.

Un grand nombre d'eiders de la population de la baie d'Hudson passent l'hiver à la lisière de la banquise côtière, au nord-ouest des îles Belcher et des îles Sleeper et, dans une bien plus faible mesure, dans les polynies entourant les Belcher (Freeman, 1970; Nakashima et Murray, 1988). Les concentrations d'oiseaux sont très rares dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en hiver (Jamieson *et al.*, 2001). Au printemps, les eiders se dispersent à mesure que les eaux libres se forment ailleurs; les îles situées aux extrémités des archipels sont généralement les premiers sites de nidification exempts de glace. Les eiders des îles Sleeper commencent à nicher pendant les deuxième et troisième semaines de juin, et les œufs éclosent en juillet, après quoi les familles quittent rapidement les îles de nidification et se dispersent. La période d'élevage des jeunes se poursuit jusqu'en novembre.

Environ 380 couples de Sternes arctiques ainsi que 180 couples de Goélands bourgmestres et de Goélands



argentés nichaient dans l'archipel en 1985, habituellement dans les mêmes îles que les Eiders à duvet (Nakashima et Murray, 1988). Cependant, des inventaires plus récents indiquent que le nombre de nicheurs de ces deux espèces a connu une forte baisse. Les causes de ce déclin demeurent inconnues (Gilchrist et Robertson, 1999).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésiteront pas à désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution du milieu marin environnant nuit aux eiders.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson pourrait représenter une source de pollution. En raison des vents dominants de l'ouest et du nord-ouest, la côte est de la baie est particulièrement vulnérable aux impacts des déversements d'hydrocarbures (Davidson, 1985). Il se peut que la chasse et la récolte des œufs maintiennent les populations locales à un niveau inférieur à la capacité limite de l'habitat.

Statut : Les îles ont été classées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU031; ZICO Canada, 2004).

Position : 56° 22' de latitude N. et 77° 40' de longitude O.

Superficie : 60 km²

Description : Les îles Salikuit sont situées dans l'est de la baie d'Hudson, à peu près à mi-chemin entre les îles Belcher et la côte du Nouveau-Québec, à quelque 80 km à l'est de Sanikiluaq. L'archipel est formé de 91 îles de moins de 50 ha et de 12 îles occupant une superficie de 50 à 500 ha. Il s'agit principalement d'étendues de terres basses où la roche en place est exposée. De vastes plages de galets créent des ponts entre certaines îles (Nakashima et Murray, 1988). L'archipel reçoit rarement la visite d'êtres humains; cependant, avant l'avènement du transport aérien, ces îles représentaient une étape importante pour les voyageurs qui faisaient la navette entre les îles Belcher et les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur le continent (Nakashima et Murray, 1988).

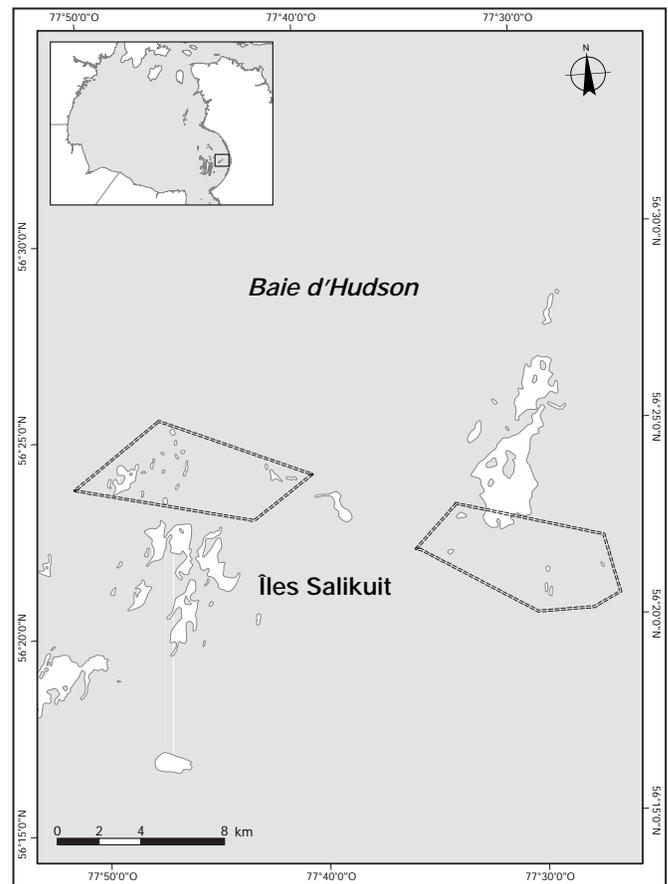
Valeur biologique : En 1985, Nakashima et Murray (1988) ont estimé à 895 couples la taille de la population d'Eiders à duvet de la baie d'Hudson (*S. m. sedentaria*) qui nichait dans les petites îles de ce secteur. Ce chiffre représente 2 p. 100 de la population canadienne. Les eiders n'étaient pas présents dans toutes les îles; lors d'un inventaire qui a couvert le tiers des petites îles, Nakashima et Murray (1988) ont repéré 84 p. 100 des nids dans 20 p. 100 des îles.

Un grand nombre d'Eiders à duvet de la population de la baie d'Hudson passent l'hiver le long de la lisière de la banquise côtière, au nord-ouest des îles Belcher et des îles Sleeper et, dans une bien plus faible mesure, dans les polynies entourant les Belcher (Freeman, 1970; Nakashima et Murray, 1988). Les concentrations d'oiseaux hivernants sont très rares dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (Jamieson *et al.*, 2001). Au printemps, les eiders se dispersent à mesure que les eaux libres apparaissent ailleurs; les îles situées aux extrémités des archipels sont généralement les premiers sites de nidification exempts de glace. Les eiders des îles Salikuit commencent probablement à nicher pendant les deuxième et troisième semaines de juin, et les œufs éclosent du milieu à la fin de juillet, après quoi les familles quittent rapidement les îles de nidification et se dispersent. La période d'élevage des jeunes se poursuit jusqu'en novembre.

En 1985, 218 couples de Sternes arctiques ainsi que 179 couples de Goélands bourgmestres et de Goélands argentés nichaient dans l'archipel, habituellement dans les mêmes îles que les Eiders à duvet (Nakashima et Murray, 1988).

Vulnérabilité : Les eiders nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leur colonie et ils n'hésiteront pas à désertir le site de nidification si les perturbations persistent. L'existence et le succès des colonies sont largement tributaires de la présence de petites îles isolées, qui sont difficilement accessibles aux prédateurs. La pollution des eaux marines environnantes nuirait aux eiders.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson pourrait représenter une source de



pollution. En raison des vents dominants de l'ouest et du nord-ouest, la côte est de la baie est particulièrement vulnérable aux impacts des déversements d'hydrocarbures (Davidson, 1985).

Statut : Les îles ont été désignées zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU032; ZICO Canada, 2004).

Site NU56 – Îles Twin

Position : 53° 10' de latitude N. et 79° 55' de longitude O.

Superficie : 308 km²

Description : Les îles Twin se trouvent dans le centre de la baie James, à environ 60 km au large des côtes du Québec. L'île North Twin, qui occupe une superficie d'environ 150 km², est faite principalement de dépôts meubles de sable et de gravier. Elle atteint une altitude maximale de 60 m et des lacs occupent environ le quart de sa superficie. Des dunes s'alignent sur la moitié du littoral, qui est en grande partie bordé de larges battures. Des marais sont dispersés dans toute l'île. L'île renferme plusieurs étendues de toundra parsemée de buttes de gazon, surtout dans les secteurs ouest. Elle abrite aussi de petits peuplements d'épinettes blanches, de bouleaux nains et de saules. L'île South Twin, qui se trouve à environ 11 km au sud-est, fait environ la moitié de la superficie de l'île North Twin. Elle a une topographie semblable, mais les arbres y sont plus rares, et la toundra moussue, plus abondante (Manning, 1981).

Valeur biologique : Le statut d'habitat terrestre clé a été attribué à ces îles de façon provisoire; l'information accessible est désuète ou incomplète, et il est donc impossible de faire une évaluation exhaustive.

En 1973, 1 500 Bernaches du Canada (*B. c. interior*) nichaient à l'île North Twin. Une densité semblable a été observée à l'île South Twin (Manning, 1981). Par conséquent, la population nicheuse des deux îles totalisait environ 2 300 oiseaux, ce qui correspond à 0,5 p. 100 de la population actuelle de *B. c. interior*. Les oies arrivent au début de mai et repartent à la fin de septembre.

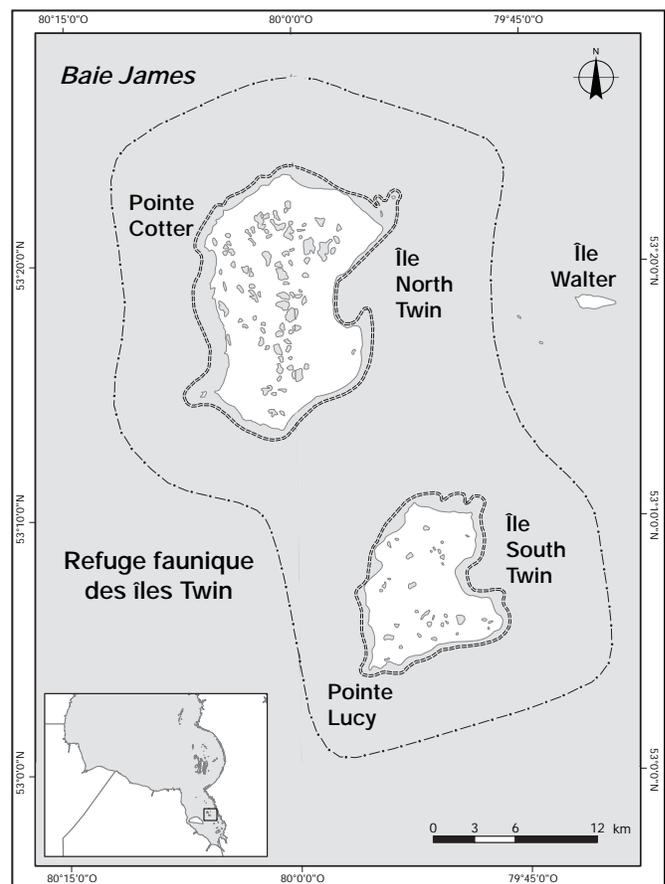
Manning (1981) a établi des estimations pour les populations nicheuses des espèces suivantes dans l'île North Twin : pour la sauvagine, 1 450 oiseaux, soit principalement des Hareldes kakawis, des Petits Fuligules, des Canards pilets et des Sarcelles d'hiver; 800 Lagopèdes des saules; 1 200 Pluviers semipalmés; 2 000 Bécasseaux semipalmés; 1 800 autres oiseaux de rivage, par exemple des Phalaropes à bec étroit, des Bécasseaux minuscules, des Bécasseaux variables et des Bécasseaux violets; 500 Sternes arctiques et 8 000 oiseaux de l'ordre des Passériformes, pour la plupart des Alouettes hausse-col, des Pipits spioncelles, des Bruants des prés, des Bruants hudsoniens, des Bruants à couronne blanche et des Bruants lapons.

Les îles Twin sont l'aire d'estivage et de mise bas qui accueille le plus grand nombre d'ours blancs dans la baie James (Jonkel *et al.*, 1976).

Vulnérabilité : Les terres basses sont vulnérables aux perturbations du terrain. Les oies et les autres espèces fauniques sont vulnérables aux perturbations.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Cet habitat terrestre clé fait partie de la réserve de la baie James et il a été désigné refuge faunique des îles Twin. Ces désignations ne lui confèrent cependant aucune protection juridique. Les îles ont également été désignées



zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU034; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 6-2; Beckel, 1975).

Position : 53° 35' de latitude N. et 79° 00' de longitude O.

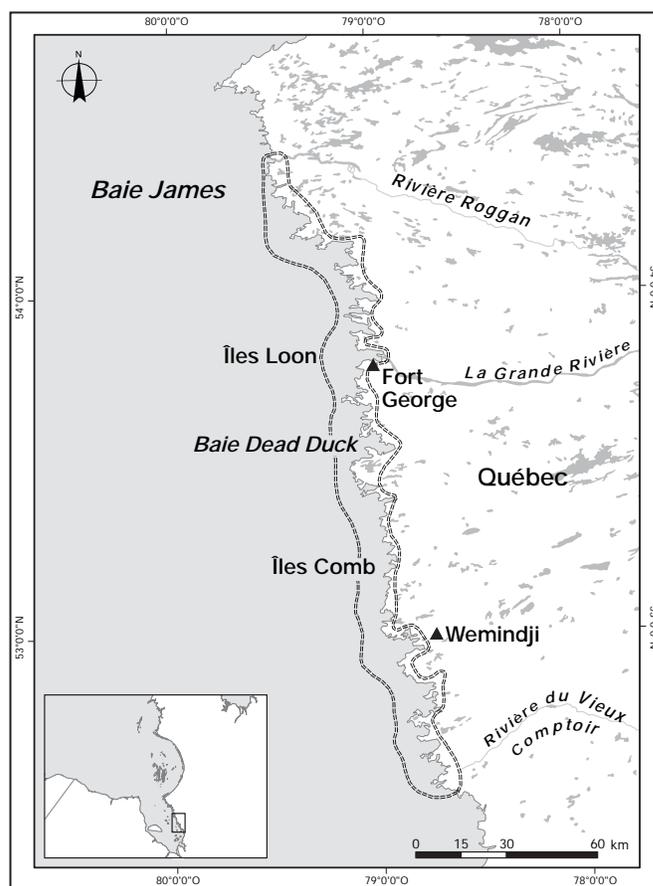
Superficie : 3 360 km²

Description : Les îles et les récifs situés au large des côtes de ce secteur appartiennent tous au Nunavut. Ces îles, de même que les baies abritées, les marais, les vasières et les zosteraies qui se trouvent entre la rivière du Vieux Comptoir et la rivière Roggan, sur la côte québécoise de la baie James, constituent les principaux habitats terrestres clés de ce secteur. Les nombreux cours d'eau qui se jettent dans la baie James ont créé un riche mélange de milieux marins, estuariens et dulçaquicoles où se côtoient des eaux et des milieux humides très productifs. La zostère prospère dans les secteurs abrités, notamment du côté sous le vent des îles Comb et dans la baie Dead Duck. Des estrans de limon, de sable ou de gravier grossier bordent des baies où se jettent des ruisseaux et des rivières, et de nombreuses îles du littoral sont raccordées au continent pendant la marée basse. Des marais d'eau salée, d'eau saumâtre et d'eau douce sont associés à ces baies alimentées à la fois par des cours d'eau et par la marée.

Valeur biologique : Les habitats marins, estuariens et dulçaquicoles qui longent la côte québécoise de la baie James sont extrêmement importants pour la Bernache du Canada, la Bernache cravant de l'Atlantique et la Petite Oie des neiges pendant leur migration. Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage, dont les effectifs sont encore inconnus, font également halte dans ce secteur pendant leur migration, comme le Pluvier argenté, le Bécasseau sanderling, le Bécasseau semipalmé, la Barge hudsonienne et le Bécasseau maubèche, entre autres. Pendant la mue et la migration automnale, les canards de surface, en particulier le Canard noir, et les canards de mer y sont également très nombreux (Curtis et Allen, 1976; Morrison et Harrington, 1979). La diversité des espèces de canards et d'oies et le grand nombre d'individus qui occupent ce secteur sont attribués à la gamme variée d'habitats qui se succèdent le long du littoral irrégulier (Reed *et al.*, 1996a, 1996b).

Les Bernaches du Canada figurent au nombre des oiseaux les plus nombreux dans ce secteur pendant la migration printanière. Plus de 51 300 et 65 400 individus (*B. c. interior*) y ont été observés à la fin de mai 1973 et 1974 respectivement (Curtis et Allen, 1976), c'est-à-dire plus de 5 p. 100 de la population canadienne de cette sous-espèce. Des milliers de Canards noirs se nourrissent dans les vasières et les zosteraies pendant les mois d'été; environ 6 900 d'entre eux ont été recensés dans cette zone à la fin de juillet et au début d'août 1974 (Curtis et Allen, 1976), total qui représentait à l'époque plus de 2 p. 100 de la population canadienne de l'espèce. De plus, 4 000 canards de surface, 6 300 canards plongeurs et 17 400 canards de mer ont été dénombrés au cours des inventaires de 1974.

La Bernache du Canada, la Petite Oie des neiges, la Bernache cravant de l'Atlantique et les oiseaux de rivage sont nombreux dans ce secteur en septembre et en octobre. Plus de 61 400 Bernaches du Canada ont été observées à la mi-septembre 1973 et ce nombre est passé à 120 700 au début d'octobre de la même année. Ce dernier effectif



représentait au-delà de 9 p. 100 de l'estimation de la population canadienne. En 1973, plus de 10 000 Bernaches cravants de l'Atlantique étaient présentes dans le secteur au début d'octobre. Ce nombre avait augmenté à plus de 20 500 à la fin du mois, soit environ 16 p. 100 de la population canadienne du début des années 1970. La baie Dead Duck, en particulier, est abondamment fréquentée par les Bernaches cravants. Bellrose (1980) estimait que la baie James était la halte migratoire automnale la plus importante de l'espèce. À la mi-septembre 1971, plus de 60 000 individus étaient rassemblés dans le secteur de Fort George.

Des milliers d'Oies des neiges passent par cette région pendant leur migration, mais la plupart font halte dans le sud de la baie James. Il n'existe aucune estimation du nombre d'oiseaux de rivage qui séjournent sur les rives à la fin de l'été et en automne. Il s'agit là d'une importante lacune qui nous empêche de mesurer l'importance de la baie James pour les oiseaux migrateurs (Curtis et Allen, 1976). Les chiffres fournis plus haut ne tiennent pas compte du taux de renouvellement aux haltes migratoires; ils représentent donc une sous-estimation du nombre d'oiseaux qui arrêtent se reposer dans cette région.

Vulnérabilité : La sauvagine et les oiseaux de rivage sont vulnérables aux perturbations pendant la migration et la mue. La pollution ou la dégradation des habitats marins, estuariens et dulçaquicoles leur seraient nuisibles.

Conflits possibles : Les projets hydroélectriques envisagés au Québec pourraient avoir pour effet de dégrader l'habitat en modifiant le débit d'eau, les régimes de sédimentation, les gradients de salinité et la charge en nutriments des eaux douces. Ces projets pourraient également entraîner des perturbations accrues ou détruire l'habitat. De récentes données sur la mortalité massive de vastes étendues de zostère, dont la sauvagine se nourrit abondamment pendant la migration, suscitent des préoccupations particulières à cet égard (A. Reed, comm. pers.).

Statut : Cet habitat terrestre clé fait partie de la réserve de la baie James. Cette désignation ne concerne toutefois que les activités de chasse et ne confère aucune protection juridique aux terres de ce secteur. En outre, le nord-est de la baie James a été classé zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU035; ZICO Canada, 2004).

Position : 53° 10' de latitude N. et 81° 20' de longitude O.

Superficie : 1 159 km²

Description : L'île Akimiski est la plus grande des îles de la baie James. Elle est située dans la partie centre-ouest de la baie, en face de l'embouchure de la rivière Attawapiskat. L'île repose sur du calcaire et de la dolomite du Silurien (Sandford *et al.*, 1968) et présente très peu de relief. La rive sud émerge de l'eau en une falaise escarpée, et le terrain descend ensuite graduellement jusqu'aux vasières de la rive nord.

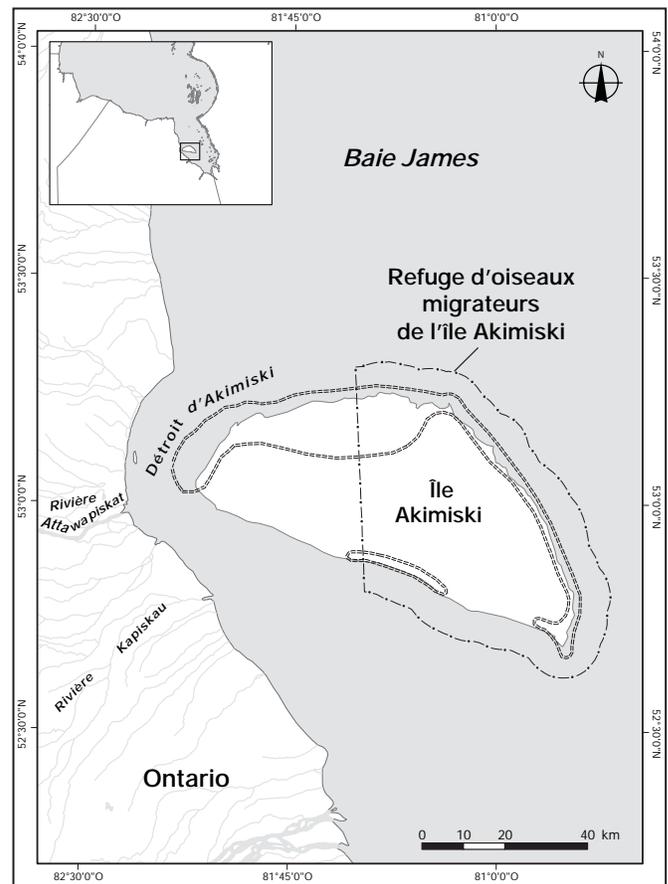
Même si elle se trouve dans la région de la forêt boréale, l'île renferme un grand nombre d'espèces végétales généralement associées au littoral ou à la toundra (Blaney et Kotanen, 2001). Près de la côte, la végétation la plus abondante est celle des marais salés et des tourbières minérotrophes à arbustes. À l'intérieur de l'île, ce sont les tourbières à végétation graminéoïde qui dominent. Des peuplements d'épinettes et de mélèzes laricins sont dispersés un peu partout dans l'île (Blaney et Kotanen, 2001).

Valeur biologique : L'île a déjà servi de halte migratoire printanière à une population de Petites Oies des neiges qui comptait jusqu'à 295 000 individus, soit plus de 15 p. 100 de la population canadienne en 1972 (Curtis, 1973a). Des inventaires plus récents réduisent cependant de beaucoup cet effectif (Anonyme, 2003). Les Oies des neiges étaient présentes en faible nombre (de 1 à 75 adultes) et de façon intermittente dans l'île avant 1968; depuis, une population y niche chaque année (Abraham *et al.*, 1999), et l'effectif est passé à quelque 2 500 oiseaux dans les dernières années (Hudson Bay Project, 2003).

Une centaine de couples de Sternes caspiennes nichaient dans les petites îles au large des côtes du détroit d'Akimiski au début des années 1980 (R.I.G. Morrison, comm. pers.), ce qui représentait plus de 1 p. 100 de la population canadienne. À l'époque, la Sterne caspienne était une espèce rare au Canada (Martin, 1978). Le Goéland à bec cerclé et le Goéland argenté nichent eux aussi dans l'île, du côté du détroit d'Akimiski.

Des grosses Bernaches du Canada (population du sud de la baie James) nichent parmi les bosses pergélisolées de la tourbière minérotrophe à mélèzes, et elles se reposent sur la côte de l'île. Les estimations les plus récentes indiquent que l'île est occupée par une population printanière d'environ 20 000 Bernaches du Canada adultes (*B. c. interior*), soit plus de 20 p. 100 de la population du sud de la baie James (Walton *et al.*, 2003). Environ 20 000 Bernaches cravants de l'Atlantique ont été observées dans des zones côtières près de l'île (Curtis, 1973b). De juin à septembre, des milliers de Canards noirs viennent muer et se reposer sur la côte est de la baie, notamment à la hauteur de l'île Akimiski (H. Lumsden, comm. pers. in Allison, 1977; Ross, 1984).

La côte ouest de la baie James, y compris l'île Akimiski, procure une halte migratoire d'importance vitale à des milliers d'oiseaux de rivage (Morrison et Harrington, 1979; Anonyme, 2003). Une grande proportion de la population nord-américaine de Bécasseaux maubèches et de Barges hudsoniennes y font probablement halte. Les Bécasseaux semipalmés sont également nombreux (Morrison et Harrington, 1979). La côte nord-ouest de l'île Akimiski



semble être le secteur le plus important pour les oiseaux de rivage en migration (R.I.G. Morrison, comm. pers., in Allison, 1977). La Barge marbrée se reproduit elle aussi dans l'île Akimiski; les niches qui s'y rassemblent représentent sans doute une proportion appréciable de la population de la baie James de cette espèce (R.I.G. Morrison, comm. pers.).

Le nord de l'île Akimiski sert d'aire d'estivage et de mise bas à l'ours blanc (Jonkel *et al.*, 1976).

Vulnérabilité : Pendant la migration et la mue, la sauvagine et les oiseaux de rivage sont vulnérables aux perturbations. La pollution ou la dégradation des habitats marins, estuariens et dulçaquicoles leur seraient nuisibles.

Conflits possibles : Les projets hydroélectriques envisagés au Québec ou en Ontario pourraient entraîner des modifications catastrophiques des écosystèmes estuariens et marins de la baie James. Les Petites Oies des neiges sont de plus en plus nombreuses à faire halte dans ce secteur au printemps. Elles ont de graves répercussions sur les marais salés dans certaines parties du littoral de la baie d'Hudson et de la baie James (Batt, 1997).

Statut : La partie est de l'île englobe le Refuge d'oiseaux migrants de l'île Akimiski. Cet habitat terrestre clé fait également partie de la réserve de la baie James, mais cette désignation ne concerne que les activités de chasse et ne lui confère aucune protection juridique. L'île a également été déclarée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU036; ZICO Canada, 2004).

Site NU59 – Baie Boatswain

Position : 51° 50' de latitude N. et 78° 52' de longitude O.

Superficie : 170 km²

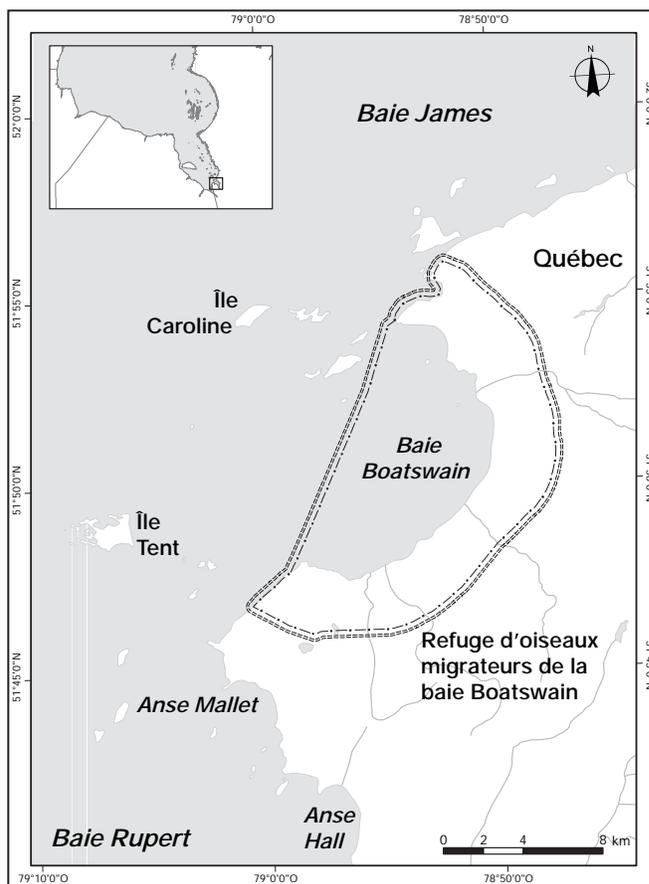
Description : La baie Boatswain, qui marque l'extrémité sud-est de la baie James, se trouve à environ 40 km au nord de Fort Rupert, au Québec. Le site comprend toutes les eaux et les terres de la baie Boatswain, de même que la bande de terre de 3 km qui longe la laisse de marée haute. Les îles et les récifs situés au large des côtes de ce secteur appartiennent tous au Nunavut. Le terrain, généralement bas, décrit une pente graduelle à partir de vasières côtières bordées de marais à éléocharides, auxquels succède un complexe de basses terres à cypéracées et à graminées et, plus loin à l'intérieur des terres, des peuplements de saules et d'épinettes. Du côté sud de la baie Boatswain, le marais est relativement étroit, mais il s'élargit pour atteindre environ 1,6 km du côté nord (Smith, 1944). Ce secteur abrite l'un des deux marais salés de la côte québécoise de la baie James (Allison, 1977).

Valeur biologique : La côte québécoise de la baie James est très importante pour une gamme variée d'oiseaux aquatiques en migration et en mue, dont la Bernache du Canada, la Petite Oie des neiges, la Bernache cravant de l'Atlantique, le Canard noir, le Canard pilet, les macreuses, les fuligules et plusieurs espèces d'oiseaux de rivage (Curtis et Allen, 1976). La baie Boatswain est une importante halte migratoire pour la Bernache du Canada et la Petite Oie des neiges (Allison, 1977; Bellrose, 1980). Plus de 14 800 Bernaches du Canada et 3 000 Petites Oies des neiges ont été observées dans la baie Boatswain et dans ses environs au cours d'un inventaire réalisé au printemps 1972 (Curtis et Allen, 1976). Pendant la migration automnale, les Bernaches du Canada et les Oies des neiges sont nombreuses à faire halte sur cette côte. Curtis et Allen (1976) ont également recensé 535 Bernaches cravants en migration au printemps et 2 474 autres oiseaux à l'automne. Selon Bellrose (1980), la baie James est la halte migratoire automnale la plus importante pour la Bernache cravant de l'Atlantique. Le taux de renouvellement est inconnu, mais il est probable qu'un nombre nettement supérieur d'oiseaux s'arrêtent dans ce secteur, de sorte que l'effectif dépasse de beaucoup 1 p. 100 de la population canadienne de Bernaches du Canada et de Bernaches cravants.

Le secteur environnant sert de halte migratoire et de sites de mue et de nidification aux canards de surface, en particulier au Canard noir. Le nombre de Canards noirs dépasse probablement 1 p. 100 de la population canadienne. Un grand nombre d'oiseaux de rivage passent également dans cette région pendant leur migration (Curtis et Allen, 1976).

Vulnérabilité : Pendant la migration et la mue, la sauvagine et les oiseaux de rivage sont vulnérables aux perturbations. La pollution ou la dégradation des habitats marins, estuariens et dulçaquicoles leur seraient nuisibles.

Conflits possibles : Les projets hydroélectriques envisagés en Ontario et au Québec pourraient entraîner la dégradation



des habitats en perturbant les débits d'eau, les régimes de sédimentation, les gradients de salinité et la charge en nutriments des eaux douces.

Statut : Ce site clé se trouve dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie Boatswain. Il fait également partie de la réserve de la baie James. En outre, la baie a été déclarée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU097; ZICO Canada, 2004). Ces deux dernières désignations ne lui confèrent cependant aucune protection juridique.

Position : 51° 15' de latitude N. et 79° 45' de longitude O.

Superficie : 146 km²

Description : La baie Hannah se trouve dans l'extrême sud de la baie James, tout près de la frontière de l'Ontario et du Québec. Elle est alimentée par deux grands cours d'eau, la rivière Harricanaw et la rivière Missisicabi. Les îles et les récifs situés au large des côtes de ce secteur font tous partie du Nunavut.

La baie Hannah borde l'un des marais côtiers les plus vastes de la baie James (Allison, 1977). Le marais fait environ 1,5 km de largeur en moyenne, et les battures adjacentes, une quinzaine de kilomètres de largeur. Les battures sont constituées de limon et d'argile compactés, et l'eau de la baie est trouble et saumâtre. La bordure de marais constituée d'espèces de joncs vient se mêler aux marais à cypéracées adjacents, qui sont entrecoupés de nombreux étangs. Le côté ouest de la baie est bordé par trois crêtes de plage, qui divisent le marais en sections, la sphaigne gagnant en densité à mesure qu'on s'éloigne du rivage (Smith, 1944).

Valeur biologique : Les vastes battures et les marais à cypéracées attirent un grand nombre de Petites Oies des neiges, de Bernaches du Canada et d'oiseaux de rivage en migration. Au printemps, il se forme de nombreux étangs d'eau de fonte dans le marais, le long de la bande de saules qui le délimite. Ces étangs sont abondamment fréquentés par les Petites Oies des neiges et les canards de surface à leur arrivée, à la fin d'avril et au début de mai (Curtis et Allen, 1976). Les embouchures des rivières Harricanaw et Missisicabi sont des zones importantes pour la Bernache cravant de l'Atlantique à la fin de mai et au début de juin (Allison, 1977).

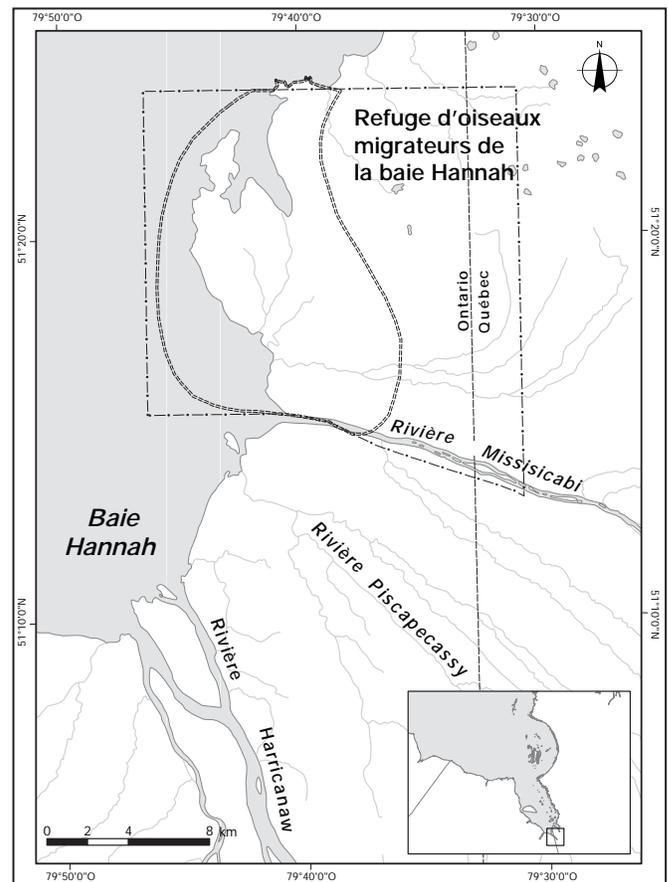
Pendant la migration, l'Oie des neiges est l'espèce la plus abondante dans la baie Hannah. À l'automne 1973, 28 560 Petites Oies des neiges et 1 884 Bernaches du Canada géantes (*B. c. maxima*) ont été observées à ce site (Curtis, 1973a). Lumsden (1971) y avait quant à lui recensé 64 538 Petites Oies des neiges du 15 au 18 octobre 1971.

Le Courlis esquimau, espèce en voie de disparition, a été observé près de la baie Hannah (Hagar et Anderson, 1977).

Vulnérabilité : Pendant la période de la migration et de la mue, la sauvagine et les oiseaux de rivage sont vulnérables aux perturbations. La pollution ou la dégradation des habitats marins, estuariens et dulçaquicoles leur seraient nuisibles.

Conflits possibles : Les projets hydroélectriques envisagés au Québec ou en Ontario pourraient entraîner la dégradation de l'habitat en perturbant les débits d'eau, les régimes de sédimentation, les gradients de salinité et la charge en nutriments des eaux douces.

Statut : Cette zone se trouve en partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie Hannah, qui est également un site Ramsar (zone humide d'importance internationale)



(Ramsar, 2005). Elle fait également partie de la réserve de la baie James. Ces deux dernières désignations ne lui confèrent cependant aucune protection juridique.

7.0 Discussion

En 1991, Alexander *et al.* ont décrit 80 habitats terrestres clés dans les Territoires du Nord-Ouest, qui englobaient à l'époque l'actuel territoire du Nunavut. Dans la présente mise à jour, les auteurs ont ajouté huit nouveaux sites (Territoires du Nord-Ouest : lac Tahiryuak, vallée de la rivière Kagloryuak, baie McKinley–île Phillips, baies Kukjuktuk et Hutchison et milieux humides de la rivière Ramparts [Tu'eyeta]; Nunavut : archipel du secteur ouest de la baie Cumberland, secteur sud-ouest de l'île Victoria et baie Markham), et ils en ont supprimé deux (cap Dorset et île Awry). Les ajouts ont été apportés lorsque de récentes données d'inventaire indiquaient que l'effectif des principales espèces caractéristiques dépassait 1 p. 100 de la population canadienne. Inversement, les suppressions ont été motivées par des données d'inventaire récentes révélant que l'effectif des espèces caractéristiques était tombé sous le seuil de 1 p. 100 de la population canadienne. Dans le cas de la baie d'Ungava, les divers archipels importants pour l'Eider à duvet ont été combinés de manière à former un seul et même site (archipels de la baie d'Ungava), parce que les estimations récentes concernant la population nicheuse de cette espèce indiquaient qu'aucun des archipels ne satisfaisait au critère de 1 p. 100. Le présent rapport brosse un tableau plus exact de la taille des populations d'oiseaux de rivage dans certains sites (basses terres de Rasmussen, baie Creswell et îles du bassin Foxe). Dans les Territoires du Nord-Ouest, les 23 sites décrits représentent une gamme variée d'habitats, dont des milieux humides boréaux (30 p. 100), des zones peu profondes de rivières et de lacs (39 p. 100), des milieux humides du Bas-Arctique et du Moyen-Arctique (13 p. 100), des milieux côtiers (13 p. 100) et une falaise. Au Nunavut, par contre, les falaises sont l'habitat dominant (37 p. 100). Viennent ensuite les milieux humides du Bas-Arctique, du Moyen-Arctique et du Haut-Arctique (28 p. 100), les milieux côtiers (22 p. 100), les zones peu profondes des rivières et des lacs (6 p. 100) et, enfin, les glaciers et les hautes terres (6 p. 100).

7.1 La base de données

La quantité et la qualité des données varient considérablement pour les 83 sites présentés. Bon nombre de données initiales ont été recueillies dans les années 1970 et 1980, au cours d'importants travaux d'inventaire associés à des projets industriels (Mallory et Fontaine, 2004). Compte tenu du peu de ressources actuellement disponibles pour les

inventaires courants, l'acquisition de données sur bon nombre de ces sites s'est faite, au mieux, de façon sporadique. Depuis 1991, des données supplémentaires ont été recueillies sur les espèces caractéristiques (c.-à-d. qui satisfont au critère de 1 p. 100) dans 60 p. 100 des 78 sites (72 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest et 58 p. 100 au Nunavut) décrits dans le rapport d'Alexander *et al.*. Pratiquement toutes les grandes colonies d'oies ont été recensées depuis Alexander *et al.* (1991). Les données sur les populations de la majorité des falaises de nidification du Nunavut (60 p. 100) et sur celles de la seule falaise de nidification des Territoires du Nord-Ouest (cap Parry) ont été actualisées. Pour certains de ces sites, l'information a été mise à jour régulièrement au cours des 12 dernières années (c.-à-d. certaines colonies d'oies et d'oiseaux de mer), alors que pour d'autres sites, un seul inventaire a été effectué depuis. Il convient de noter deux changements survenus depuis 1991 : d'une part, l'intérêt croissant des chercheurs pour d'autres groupes taxinomiques d'oiseaux migrateurs – notamment les oiseaux de rivage et les oiseaux aquatiques – et, d'autre part, la nécessité de mieux connaître les populations nicheuses en raison des préoccupations accrues en matière de conservation de ces groupes. Ces deux facteurs ont eu pour conséquence la réalisation d'un grand nombre d'inventaires au sol dans divers sites à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Les résultats de ces travaux ont amené les auteurs à ajouter de nouveaux sites au présent rapport et leur ont permis de mieux comprendre l'importance des sites qui figuraient déjà sur la liste.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les sites qui n'ont fait l'objet d'aucune collecte de données depuis 1991 (28 p. 100 des sites) sont principalement les zones peu profondes des rivières et des lacs le long de la vallée du Mackenzie. Au Nunavut (42 p. 100 des sites), ce sont surtout les eaux peu profondes des rivières des landes centrales (p. ex. rivière Thelon, cours inférieur de la rivière Back) et l'habitat côtier de la baie James (p. ex. baie Boatswain, baie Hannah) qui n'ont pas été échantillonnés. Comme les données sur bon nombre de ces sites ont été recueillies il y a maintenant 20 ans, il est recommandé qu'elles soient actualisées dans les 5 à 10 prochaines années, à défaut de quoi il faudra sérieusement envisager la suppression d'un grand nombre de sites dans la prochaine édition du rapport.

Dans certains sites où de nouvelles données ont été recueillies (p. ex. colonies d'Oies des neiges au Refuge

d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks, grande plaine de la Koukdjuak), il reste encore à obtenir de l'information plus précise sur d'autres composantes de la communauté d'oiseaux nicheurs, en particulier les oiseaux de rivage. Lorsqu'il existe des preuves que l'effectif de certaines espèces nicheuses dépasse 1 p. 100 de la population canadienne, il en est fait mention dans le texte. Cependant, il conviendra de recueillir d'autres données pour confirmer ces hypothèses.

7.2 Protection

On ne saurait trop insister sur l'importance des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut pour les populations canadiennes et continentales d'oiseaux migrateurs. Ensemble, les 83 sites décrits ici représentent la quasi-totalité de l'aire de reproduction des populations continentales de plusieurs espèces d'oisies (Petite Oie des neiges, Grande Oie des neiges, Oie de Ross, Bernache cravant noire, Bernache cravant de l'Atlantique), de canards (Eider à duvet, Eider à tête grise), d'oiseaux de mer (Guillemot de Brünnich, Fulmar boréal, Mouette tridactyle, Guillemot à miroir) et d'oiseaux aquatiques (Mouette blanche, Mouette rosée) (Bellrose, 1980; Comité sur la sauvagine du SCF, 2003). De plus, 15 des 47 espèces d'oiseaux de rivage qu'on retrouve au Canada nichent dans l'Arctique (Skagen *et al.*, 2003). Les sites décrits ici comprennent tous les principaux endroits connus où les oiseaux de rivage se rassemblent pour se reproduire (p. ex. basses terres de Rasmussen, îles du bassin Foxe, baie Creswell).

Toutes les grandes colonies d'oisies qui nichent dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut sont protégées par des refuges d'oiseaux migrateurs depuis au moins 20 ans. Depuis les travaux d'Alexander *et al.* (1991), deux refuges d'oiseaux migrateurs et deux réserves nationales de faune ont été créés; cependant, la grande majorité des milieux humides et des falaises de nidification des oiseaux de mer ne bénéficient d'aucune protection garantie par la loi. Les autorités envisagent actuellement de protéger quelques falaises (p. ex. cap Searle, Akpait) et zones marines environnantes en y créant des réserves nationales de faune. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il se peut que, en réponse à l'intensification de l'activité industrielle (p. ex. extraction des ressources naturelles), le processus de création des aires protégées s'accélère, compte tenu des pressions politiques exercées par les collectivités autochtones ainsi que de l'existence de la Stratégie des zones protégées, sanctionnée par les divers ordres de gouvernement. Au Nunavut, même si l'activité industrielle risque fort de s'accroître là aussi, principalement dans le secteur minier, le soutien accordé par les collectivités à la création de nouvelles aires protégées est plus variable. De plus, le territoire n'a ni plan ni stratégie officielle pour encadrer la création d'aires protégées. En outre, même si tous les efforts possibles seront déployés pour inclure les habitats terrestres clés dans les nouvelles aires protégées des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (p. ex. inclusion du lac Mills, dans Edézhíe), il ne sera pas toujours possible de le faire, parce que d'autres critères pourraient entrer en ligne de compte dans l'évaluation des projets de création d'aires protégées. Au Nunavut et, dans une moindre mesure, dans les Territoires du Nord-Ouest, le résultat net sera fort probablement le suivant : les 64 sites qui se

trouvent à l'extérieur d'aires protégées légalement désignées continueront, dans la majorité des cas, de ne bénéficier d'aucune protection en vertu de la législation sur les aires protégées.

Le SCF et les gestionnaires de la faune des gouvernements territoriaux devront s'en remettre à d'autres mécanismes pour assurer la protection continue de ces sites. D'abord et avant tout, ils devront veiller à ce que ceux-ci fassent partie du processus d'évaluation environnementale associé à chaque projet d'activité industrielle proposé dans les environs et à ce que tous les types d'activité industrielle y soient interdits ou que des conditions de fonctionnement appropriées soient appliquées pour atténuer les effets de l'activité proposée. C'est dans le cadre de telles évaluations environnementales que le travail d'inventaire de McCormick *et al.* (1984) et d'Alexander *et al.* (1991) prend tout son sens. Le SCF et les gestionnaires de l'habitat des gouvernements territoriaux, de même que les organismes d'évaluation environnementale des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, consultent régulièrement ces documents pendant l'examen de propositions liées à la prospection et à l'exploration de gîtes minéraux, au tourisme et à l'exploitation forestière. À mesure que les pressions en faveur du développement s'intensifieront, la conservation de la grande majorité des habitats terrestres clés dépendra de leur prise en compte pleine et entière dans une planification éclairée de l'utilisation des terres dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

7.3 L'avenir

Cette dernière mise à jour présente quelques nouveaux habitats terrestres clés qui ont été ajoutés à la liste à la suite des travaux de surveillance des habitats réalisés par le SCF dans les dix dernières années. Cette liste brosse sans doute un tableau presque complet des habitats terrestres clés présents dans les deux territoires, du moins pour ce qui est de la sauvagine, des oiseaux aquatiques et des oiseaux de mer. Dans le cas d'autres groupes d'oiseaux, il faudra procéder à de nouveaux inventaires et mettre en place d'autres programmes de surveillance. En ce qui a trait aux oiseaux de rivage, l'effort s'organise à l'échelle mondiale (p. ex. le *Program for Regional and International Shorebird Monitoring* [programme pour la surveillance régionale et internationale des oiseaux de rivage]). Comme il a déjà été mentionné précédemment, cependant, il est évident qu'il faut mettre à jour l'information sur bon nombre de ces sites pour mieux comprendre la situation actuelle. Pour atteindre cet objectif et pour assurer la protection à long terme de ces sites, voici quelles sont les prochaines étapes :

1. Continuer de travailler avec les collectivités et les organismes (gouvernementaux ou non gouvernementaux) intéressés, afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible de sites qui ne bénéficient d'aucune protection juridique soient intégrés aux projets de création de nouvelles aires protégées.
 - Il se peut que les collectivités souhaitent protéger des secteurs où elles pratiquent des activités traditionnelles. Il faut le plus possible les encourager à classer ces secteurs par ordre de priorité en fonction des habitats terrestres clés connus qui s'y

trouvent ou à proximité.

- Il faut le plus possible faire appel au savoir des collectivités pour déterminer les sites susceptibles d'être désignés habitats terrestres clés.
2. Continuer de veiller à ce que les agences responsables des évaluations environnementales dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut tiennent compte des sites décrits dans le présent rapport pendant l'évaluation de tous les projets d'aménagement, peu importe leur envergure.
 - Il importe d'entretenir des liens étroits avec l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et d'autres conseils d'examen des projets d'utilisation des terres.
 - Il faut continuer de jouer un rôle proactif en sensibilisant les promoteurs à la fragilité des sites décrits dans le présent rapport et en formulant des recommandations claires sur leurs activités et les moyens de réduire leurs impacts (p. ex. tourisme, y compris les croisières).
 3. Mettre en place des programmes de surveillance régulière des populations et de l'habitat dans un certain nombre de sites, en particulier les falaises de nidification des oiseaux de mer ainsi que les colonies d'oies et de canards de mer. Suivre les tendances démographiques ainsi que les impacts des changements climatiques, de la surpopulation de certaines espèces et d'autres agresseurs présumés (p. ex. les contaminants) sur l'habitat.
 4. Focaliser les efforts de surveillance et les ressources nécessaires sur les habitats terrestres clés où il faut absolument mettre à jour l'information sur les principales espèces présentes et sur toute autre espèce pouvant satisfaire au critère de 1 p. 100.
 - Il faut procéder à des inventaires systématiques faisant appel à des protocoles normalisés pour permettre des comparaisons fiables entre sites et pour mieux évaluer les tendances temporelles chez les populations des espèces caractéristiques à chaque site.

À mesure que les pressions en faveur du développement s'accroissent dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, il devient évident que la protection des habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dépendra du soutien des collectivités et d'une protection officielle garantie par une législation appropriée ou par des pratiques d'aménagement rigoureusement réglementées, et que ces mesures doivent être appuyées par un programme de surveillance régulière. Il s'agit du seul moyen de veiller à ce que ces sites continuent de jouer leur rôle crucial dans la conservation des oiseaux migrateurs à l'échelle mondiale.

8.0 Ouvrages cités

- ABRAHAM, K.F., et C.D. ANKNEY. 1980. *Brant research on Southampton Island, NWT: A report of research completed during the summer of 1980*. Rapport inédit, Université Western Ontario, London. 24 p.
- ABRAHAM, K.F., et C.D. ANKNEY. 1986. « Summer birds of East Bay, Southampton Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 100 : 180-185.
- ABRAHAM, K.F., et G.H. FINNEY. 1986. « Eiders of the eastern Canadian Arctic », pages 55-73 dans A. Reed (dir.), *Les eiders du Canada*, Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- ABRAHAM, K.F., J.O. LEAFLOOR et H.G. LUMSDEN. 1999. « Establishment and growth of the Lesser Snow Goose, *Chen caerulescens caerulescens*, nesting colony on Akimiski Island, James Bay, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 133 : 245-250.
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. 1986. *Politique minérale pour le Nord*. Direction générale des ressources naturelles et du développement économique, Ottawa, 31 p.
- ALEXANDER, S.A. 1990. *A survey of moulting Canada Geese on the Snowdrift and Thelon rivers, Northwest Territories: 1989*. Série de rapports techniques n° 81 du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- ALEXANDER, S.A., et J.S. HAWKINGS. 1988. *Breeding bird survey of coastal islands of the outer Mackenzie Delta and northern Tuktoyaktuk Peninsula, 1987*. Série de rapports techniques n° 39 du Service canadien de la faune, Edmonton.
- ALEXANDER, S.A., D.L. DICKSON et S.E. WESTOVER. 1997. « Spring migration of eiders and other waterbirds in offshore areas of the western Arctic », pages 6-20 dans D.L. Dickson (dir.), *King and Common Eiders of the western Canadian Arctic*. Publication hors série n° 94 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- ALEXANDER, S.A., D.M. EALEY et S.J. BARRY. 1988a. *Spring migration of eiders, Oldsquaws, and Glaucous Gulls along offshore leads of the Canadian Beaufort Sea*. Série de rapports techniques n° 56 du Service canadien de la faune, Edmonton.
- ALEXANDER, S.A., T.W. BARRY, D.L. DICKSON, H.D. PRUS et K.E. SMYTH. 1988b. *Key areas for birds in coastal regions of the Canadian Beaufort Sea*. Rapport sur le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, Service canadien de la faune, Edmonton, 146 p.
- ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. McCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 2^e édition. Publication hors série n° 71 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- ALISAUSKAS, R.T. 1992. *Distribution and abundance of geese in the Queen Maud Gulf Migratory Bird Sanctuary: June 20 – July 1, 1991*. Rapport présenté à l'Ékaluktutiak Hunters' and Trappers' Association, Cambridge Bay (Territoires du Nord-Ouest), Service canadien de la faune, Saskatoon, 3 p.
- ALLEN, D.L. 1982. *Bird migration and nesting observations on western Victoria Island, Northwest Territories, June, 1980*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 61 p.
- ALLEN, D.L., et T.H. HOGG. 1979. *Bird studies in the Keewatin District*. Rapport ESCOM n° A1-27, rédigé par le Service canadien de la faune pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 129 p.
- ALLISON, L. 1977. *Migratory bird sanctuaries in the Northwest Territories – A background paper*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 3 vol., 370 p.
- ALLISTON, W.G., M.S.W. BRADSTREET, M.A. McLAREN, R.A. DAVIS et W.J. RICHARDSON. 1976. *Numbers and distributions of birds in the central District of Franklin, N.W.T., June-August, 1975*. Vol. 1-2. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour le projet Polar Gas, Toronto, 583 p.
- ALVO, R., et S.D. MacDONALD. 1996. *Mise à jour – Rapport de situation sur la Mouette blanche (Pagophila eburnean) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.
- ANONYME. 2003. *Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada*. Résumé de site – Akimiski Island, James Bay, Nunavut. Site Web d'Études d'oiseaux Canada <<http://www.bsc-eoc.org/iba/sitesZICO.html>>, Port Rowan (Ontario).
- ARMSTRONG, W.T. 1998. *Predation and antipredator tactics of nesting Black Brant and Lesser Snow Geese*. Thèse de doctorat inédite, Université de la Saskatchewan, Saskatoon.
- ARNER, B.D., D.L. DICKSON et G. VERRAULT. 1985. *Bird observations from Atkinson Point, Northwest Territories, 1984*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 37 p.

- ATKINSON-WILLES, G.L. 1976. « The numerical distribution of ducks, swans, and coots as a guide in assessing the importance of wetlands in mid-winter », pages 199-254 dans M. Smart (dir.), *International conference on the conservation of wetlands and waterfowl*, Heiligenhafen, 2-6 December 1974. Bureau international de recherches sur la sauvagine.
- BARRY, R.G. 1977. *The coastal environment of southern Baffin Island and northern Labrador – Ungava*. Final report to Imperial Oil, APOA Project No. 138, Arctic Petroleum Operators Association, Calgary.
- BARRY, S.J., et T.W. BARRY. 1982. *Seabird surveys in the Beaufort Sea, Amundsen Gulf, and Prince of Wales Strait, 1981 season*. Rapport inédit rédigé par le Service canadien de la faune pour le compte de Dome Petroleum Ltd. et d'Esso Ressources Canada Ltée, Calgary, 52 p.
- BARRY, T.W. 1958. *Waterfowl investigations and wildlife surveys of the western Arctic and some of the central Arctic islands*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 13 p.
- BARRY, T.W. 1967. *Geese of the Anderson River delta, Northwest Territories*. Thèse de doctorat inédite, Université de l'Alberta, Edmonton, 212 p.
- BARRY, T.W. 1976. *Seabirds of the southeastern Beaufort Sea: Summary report*. Rapport technique n° 3A, Projet de la mer de Beaufort, ministère de l'Environnement, Victoria, 41 p.
- BARRY, T.W. 1982. *Significant wildlife resource areas in the Beaufort Sea, Amundsen Gulf, and Prince of Wales Strait*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 71 p.
- BATT, B.D.J. (dir.). 1997. *Arctic ecosystems in peril: Report of the Arctic Goose Habitat Working Group*. Publication spéciale de l'Arctic Goose Joint Venture, U.S. Fish and Wildlife Service, Washington (D.C.), et Service canadien de la faune, Ottawa, 120 p.
- BEAK CONSULTANTS LTD. 1975a. *Wildlife surveys, Cape Grassy. A pre-operational study of the distribution and abundance of wildlife in the Cape Grassy area*. Rapport inédit, rédigé par Beak Consultants Ltd. pour Panarctic Oils Ltd., Calgary, 15 p.
- BEAK CONSULTANTS LTD. 1975b. « Snow Geese », pages 222-252 dans *Banks Island development. Environmental considerations: 1974 research studies*. Rapport inédit rédigé par Beak Consultants Ltd. pour Panarctic Oils Ltd., Calgary, 3 vol., 506 p.
- BÉCHET, A., J.-L. MARTIN, P. MEISTER et C. RABOUAM. 2000. « A second breeding site for Ross's Gull (*Rhodostethia rosea*) in Nunavut, Canada », *Arctic* 53 : 234-236.
- BECKEL, D. 1975. *IBP ecological sites in subarctic Canada*. Panel 10 summary report, International Biological Programme, University of Lethbridge Production Service, Lethbridge, 163 p.
- BELLROSE, F.C. 1980. *Ducks, geese, and swans of North America*. Stackpole Books, Harrisburg (Pennsylvanie), 540 p.
- BEYERSBERGEN, G.W. (dir./coord. régional). 2006. *The 2005 international Trumpeter Swan survey in Alberta, Saskatchewan, Manitoba and the Northwest Territories*. Canadian Wildlife Service Technical Report Series, Edmonton.
- BIRD, J.B. 1951. « The physiography of the middle and lower Thelon River basin », *Geol. Bull.* 1 : 14-29.
- BIRD, J.B. 1967. *The physiography of Arctic Canada with special reference to the area south of Parry Channel*. Johns Hopkin Press, Baltimore (Maryland), 336 p.
- BLAKE, W., FILS. 1964. *Preliminary account of the glacial history of Bathurst Island, Arctic Archipelago*. Publication 64-30, Commission géologique du Canada, Ottawa, 8 p.
- BLANEY, C.S., et P.M. KOTANEN. 2001. « The vascular flora of Akimiski Island, Nunavut Territory », *Can. Field-Nat.* 115 : 88-98.
- BOOTHROYD, P.N. 1985. *Spring use of the Mackenzie River by Snow Geese in relation to the Norman Wells oilfield expansion project*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Winnipeg, 211 p.
- BOOTHROYD, P.N. 1986. *Influence of the Norman Wells oilfield expansion project on Snow Geese*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Winnipeg, 60 p.
- BORDAGE, D., et J.-P.L. SAVARD. 1995. « Black Scoter (*Melanitta nigra*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 177. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- BOSTOCK, H.S. 1970. « Physiographic subdivisions of Canada », pages 11-30 dans R.J.W. Douglas (dir.), *Geology and economic minerals of Canada*, 5^e éd. Rapport de géologie économique n° 1, Commission géologique du Canada, Ottawa.
- BOTTITTA, G., E. NOL et H.G. GILCHRIST. 2003. « Interactions between body condition and incubation behavior among Common Eiders: Consequences for reproductive success », *Waterbirds* 26 : 100-107.
- BOYD, H., et L.S. MALTBY. 1979. « The Brant of the western Queen Elizabeth Islands, NWT », pages 5-21 dans R.L. Jarvis et J.C. Bartonek (dir.), *Management and biology of Pacific flyway geese*. Oregon State University, Portland (Oregon).
- BRADSTREET, M.S.W. 1979. « Thick-billed Murres and Black Guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: Distribution and habitat use », *Can. J. Zool.* 57 : 1789-1802.
- BRADSTREET, M.S.W. 1982. « Occurrence, habitat use, and behavior of seabirds, marine mammals, and arctic cod at the Pond Inlet ice edge », *Arctic* 35 : 28-40.
- BRUA, R.B. 2001. « Ruddy Duck (*Oxyura jamaicensis*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 696. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- BUTLER, R.G., et D.E. BUCKLEY. 2002. « Black Guillemots (*Cepphus grille*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 675. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- CAIRNS, A.L., J.D. HENRY et G.W. SCOTTER. 1978. *Vegetation, wildlife, and recreation assessment of the Flat-South Nahanni rivers confluence area, Nahanni National Park*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 259 p.
- CAIRNS, D.K., R.D. ELLIOT, W. THRELFALL et W.A. MONTEVECCHI. 1986. *Researcher's guide to Newfoundland seabird colonies*. Publication hors série n° 10, Série sur la biologie, Université Memorial de Terre-Neuve, St. John's, 50 p.

- CAITHAMER, D.F. 1996. *1995 survey of Trumpeter Swans in North America*. U.S. Fish and Wildlife Service, Laurel (Maryland).
- CAITHAMER, D.F. 2001. *Trumpeter Swans, population status 2000*. U.S. Fish and Wildlife Service, Laurel (Maryland).
- CALEF, G.W., et D.C. HEARD. 1979. « The status of the three tundra winter caribou herds in northeast mainland, Northwest Territories », pages 582-594 dans *Proceedings of the 2nd International Reindeer and Caribou Symposium, Roror* (Norvège).
- CAMPBELL, R.W., et M.G. SHEPHARD. 1973. « Spring waterfowl migration on the Mackenzie River from Norman Wells to Arctic Red River, N.W.T., 1972 », dans *Towards an environmental impact assessment of the portion of the Mackenzie gas pipeline from Alaska to Alberta*. Appendix III. Rapport intérimaire n° 3 (2), Environmental Protection Board, Winnipeg, 47 p.
- CHAPDELAINE, G., A.J. GASTON et P. BROUSSEAU. 1986a. *Recensement des colonies de Marmettes de Brünnich de l'île Akpatok (T.N.-O.)*. Cahier de biologie n° 163 du Service canadien de la faune, Ottawa, 9 p.
- CHAPDELAINE, G., A. BOURGET, W.B. KEMP, D.J. NAKASHIMA et D.J. MURRAY. 1986b. « Population d'Eiders à duvet près des côtes du Québec septentrional », pages 39-50 dans A. Reed (dir.), *Les eiders au Canada*. Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- CHAPDELAINE, G., A.W. DIAMOND, R.D. ELLIOT et G.J. ROBERTSON. 2001. *Status and population trends of the Razorbill in eastern North America*. Publication hors série n° 105 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- CHARDINE, J., et V. MENDENHALL. 1998. *Human disturbance at Arctic seabird colonies*. Rapport technique n° 2 du Circumpolar Seabird Working Group, Conservation of Arctic Flora and Fauna, Akureyri (Islande).
- CHARLWOOD, J. 2002. *Photographic survey of the Cape Parry Thick-billed Murre (Uria lomvia) colony*. Rapport inédit, rédigé pour le compte du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- COMITÉ SUR LA SAUVAGINE DU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 2003. *Population status of migratory game birds in Canada: November 2003*. Rapport n° 10 du Service canadien de la faune concernant le *Règlement sur les oiseaux migrants*, Ottawa, 95 p.
- COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*. Rapport inédit, Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.
- CORNISH, B.J., et D.L. DICKSON. 1994. *Monitoring of bird abundance and distribution at McKinley Bay and Hutchison Bay, Northwest Territories, 1981 to 1993*. Série de rapports techniques n° 204 du Service canadien de la faune, Edmonton.
- CORNISH, B.J., et D.L. DICKSON. 1996. *Distribution and abundance of birds on western Victoria Island, 1992 to 1994*. Série de rapports techniques n° 253 du Service canadien de la faune, Edmonton, 78 p.
- COTTER, R.C., et J.E. HINES. 2001. « Breeding biology of Brant on Banks Island, Northwest Territories, Canada », *Arctic* 54 : 357-366.
- COTTER, R.C., et J.E. HINES. 2006. « Distribution and abundance of breeding and moulting Brant on Banks Island, Northwest Territories, 1992-1994 », pages 18-26 dans J.E. Hines et M.O. Wiebe Robertson (dir.), *Surveys of geese and swans in the Inuvialuit Settlement Region, Western Canadian Arctic, 1989-2001*. Publication hors série n° 112 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- CURTIS, S.G. 1973a. *The movement of geese through James Bay, spring 1972*. Série de rapports n° 10 sur la baie James, Service canadien de la faune, Ottawa.
- CURTIS, S.G. 1973b. *The Atlantic Brant and eelgrass (Zostera mariana) in James Bay. A preliminary report*. Série de rapports n° 8 sur la baie James, Service canadien de la faune, Ottawa.
- CURTIS, S.G., et L. ALLEN. 1976. *The waterfowl ecology of the Quebec coast of James Bay*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, 72 p.
- DAVIDSON, L.W. 1985. *Oil spill trajectory scenario for the proposed Canterra Energy Ltd. Hudson Bay acreage well-sites*. Seaconsult Ltd., St. John's [cité dans Nakashima et Murray, 1988].
- DAVIS, R.A. 1974. *Aerial survey of bird populations along the route of the proposed gas pipeline in the Mackenzie District, N.W.T., summer 1971*. Arctic Gas Biological Report Series 11, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 156 p.
- DAVIS, R.A., M.S.W. BRADSTREET, C. HOLDSWORTH, P. McLAREN et W.J. RICHARDSON. 1974. *Studies on the number and distribution of birds in the central Canadian Arctic - 1974: A preliminary report*. Vol. 1-2. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour le projet Polar Gas, Toronto, 238 p.
- DAY, R., I. STENHOUSE et H.G. GILCHRIST. 2001. « The Sabine's Gull, *Xema sabini* », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 593. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- DE KEMP, E. 1999. *Geology of Nunavut* (tiré de la carte géologique du Canada D1860A). Bureau géoscientifique Canada-Nunavut, Iqaluit.
- DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GORDON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region - A coastal atlas for environmental protection*. DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.
- DICKSON, D.L. 1992. *Le Huard à gorge rousse comme indicateur de la qualité de l'environnement*. Publication hors série n° 73 du Service canadien de la faune, Edmonton.
- DICKSON, D.L., et H.G. GILCHRIST. 2001. « Status of marine birds of the southeastern Beaufort Sea », *Arctic* 55 (suppl. 1) : 46-58.
- DICKSON, D.L., R.C. COTTER, J.E. HINES et M.F. KAY. 1997. « Distribution and abundance of King Eiders in the western Canadian Arctic », pages 29-39 dans D.L. Dickson (dir.), *King and Common Eiders of the western Canadian Arctic*. Publication hors série n° 94 du Service canadien de la faune, Ottawa, 75 p.
- DICKSON, H.L., D.L. DICKSON, S.J. BARRY et A.R. SMITH. 2002. *Aerial surveys of the waterbirds of the Slave River, Slave River delta and adjacent shoreline of Great Slave Lake, 1983*. Série de rapports techniques n° 383 du Service canadien de la faune, Edmonton.

- DIDIUK, A.B., R.T. ALISAUSKAS et R.F. ROCKWELL. 2001. « Interactions with Arctic and subarctic habitats », pages 17-26 dans T.J. Moser (dir.), *The status of Ross's Geese*. Publication spéciale de l'Arctic Goose Joint Venture, U.S. Fish and Wildlife Service, Washington (D.C.) et du Service canadien de la faune, Ottawa.
- DONALDSON, G.M., C. HYSLOP, R.I.G. MORRISON, H.L. DICKSON et I. DAVIDSON. 2000. *Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage*. Service canadien de la faune, Ottawa, 27 p.
- DOUGLAS, R.J.W. 1959. *Great Slave and Trout River map-areas, Northwest Territories*. Document 58-11, Commission géologique du Canada, Ottawa, 57 p.
- DOUGLAS, R.J.W. (dir.). 1970. *Geology and economic minerals of Canada*, 5^e éd. Rapport de géologie économique n° 1, Commission géologique du Canada, Ottawa, 838 p.
- DOUGLAS, R.J.W., et B. MACLEAN. 1963. *Geology – Yukon Territory and the Northwest Territories Map 30*. Commission géologique du Canada, Ottawa.
- DUFOUR, J.-F., B. MACDONALD, M. GENDRON, G.R. STEWART et B. POLLARD. 2002. *Sahtu waterbird inventory project year 2001 survey results*. Rapport d'étape inédit, Canards Illimités Canada, Yellowknife, 29 p.
- DUNBAR, M.J. 1958. « Physical oceanographic results of the Calanus expeditions on Ungava Bay, Frobisher, Cumberland Sound, Hudson Strait and Northern Hudson Bay, 1949–1955 », *J. Fish. Res. Board Can.* 15 : 155-201.
- DZUBIN, A.X., R.T. STERLING et E. KUYT. 1978. *Large Canada Geese moulting in the Northwest Territories*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Saskatoon, 62 p.
- EBA ENGINEERING CONSULTING LTD. et SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 2006. *Ecological assessment of the Edézhzie Candidate Protected Area, Yellowknife*, 95 p.
- EMA. 1984. *Migratory bird surveys – Spring, 1984*. Rapport inédit, rédigé par Environmental Management Associates pour le Slave River Hydro Study Group, Calgary, 64 p. et annexes.
- EMA. 1985. *Migratory bird surveys – Final report, fall 1984*. Rapport inédit, rédigé par Environmental Management Associates pour le Slave River Hydro Study Group, Calgary, 80 p.
- ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*. Rapport inédit, International Biological Programme Working Group, Yellowknife.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 1984. *Série de cartes d'utilisation du sol : Île Winter*, cartes 46 I et J. Environnement Canada, Ottawa.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 1986. *Atlas climatique du Canada : Série de cartes n° 2 – Précipitations*. Service de l'environnement atmosphérique, Ottawa.
- FALARDEAU, G., J.-F. RAIL, S. GILLILAND et J.-P.L. SAVARD. 2003. *Breeding survey of Common Eiders along the west coast of Ungava Bay, in summer 2000, and a supplement on other nesting aquatic birds*. Série de rapports techniques n° 405 du Service canadien de la faune, Québec.
- FINLEY, K.J., et C.R. EVANS. 1984. « First Canadian breeding record of the Dovekie (*Alle alle*) », *Arctic* 37 : 288-289.
- FINLEY, K.J., R.A. DAVIS et W.J. RICHARDSON. 1974. *Preliminary studies of the numbers and distribution of marine mammals in the central Canadian Arctic – 1974*. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour le projet Polar Gas, Toronto, 68 p.
- FONTAINE, A.J., M.L. MALLORY, H.G. GILCHRIST et J. AKEAROK. 2001. *Coastal survey of eiders and other marine birds along the Hall Peninsula, southeast Baffin Island, Nunavut*. Série de rapports techniques n° 366 du Service canadien de la faune, 28 p.
- FREEMAN, M.M.R. 1970. « Observations on the seasonal behaviour of the Hudson Bay eider (*Somateria mollissima sedentaria*) », *Can. Field-Nat.* 84 : 145-153.
- FRISCH, T. 1983. « Ivory Gull colonies on the Devon Island ice cap, Arctic Canada », *Arctic* 36 : 370-371.
- FRISCH, T., et W.C. MORGAN. 1979. « Ivory Gull colonies in south-eastern Ellesmere Island, Arctic Canada », *Can. Field-Nat.* 93 : 173-174.
- FULLER, R.J. 1980. « A method for assessing the ornithological interest of sites for conservation », *Biol. Conserv.* 17 : 229-239.
- GASTON, A.J. 1982. « Migration of juvenile Thick-billed Murres through Hudson Strait in 1980 », *Can. Field-Nat.* 96 : 30-34.
- GASTON, A.J. 1986. « Timing of breeding of kittiwakes *Rissa tridactyla* and growth and diet of the chicks at Hantzsch Island, N.W.T., Canada », *Seabird* 11 : 3-11.
- GASTON, A.J. 1991. « Seabirds of Hudson Bay, Hudson Strait and adjacent waters », pages 7-16 dans J.P. Croxall (dir.), *Seabird status and conservation: A supplement*. Rapport technique n° 11 du Conseil international pour la préservation des oiseaux, Cambridge (Royaume-Uni).
- GASTON, A.J. 2000. « Occurrence of beluga, *Delphinapterus leucas*, in summer off northeastern Coats Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 114 : 236-240.
- GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*. Monographie n° 6 du Service canadien de la faune, 350 p.
- GASTON, A.J., et F.G. COOCH. 1986. « Observations of Common Eiders in Hudson Strait: Aerial surveys in 1980-1983 », pages 51-54 dans A. Reed (dir.), *Les eiders au Canada*. Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- GASTON, A.J., et H. OUELLET. 1997. « Birds and mammals of Coats Island, N.W.T. », *Arctic* 50 : 101-118.
- GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 1998. « The effect of ice conditions in northern Hudson Bay on breeding by Thick-billed Murres (*Uria lomvia*) », *Can. J. Zool.* 76 : 480-492.
- GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 497. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- GASTON, A.J., et M. MALLONE. 1980. « Range extension of Atlantic Puffin and Razorbill in Hudson Strait », *Can. Field-Nat.* 94 : 328-329.
- GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1990. « Kumlien's gull, *Larus glaucooides kumlieni*, on Coats Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 104 : 477-479.
- GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1991. *Studies of high-latitude seabirds, 2. Conservation biology of Thick-billed Murres in the northwest Atlantic*. Publication hors série n° 69 du Service canadien de la faune, Ottawa.

- GASTON, A.J., et S.A. SMITH. 1987. « Seabirds in the Cape Dyer-Reid Bay area of Cumberland Peninsula, Baffin Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 101 : 49-55.
- GASTON, A.J., H.G. GILCHRIST et M.L. MALLORY. 2005. « Variation in ice conditions has strong effects on the breeding of marine birds at Prince Leopold Island, Nunavut », *Ecography* 28 : 331-344.
- GASTON, A.J., R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1987. *Studies of Thick-billed Murres on Coats Island, Northwest Territories, in 1981, 1984, 1985, and 1986*. Cahier de biologie n° 167 du Service canadien de la faune, Ottawa, 13 p.
- GASTON, A.J., D.K. CAIRNS, R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1985. *A natural history of Digges Sound*. Publication hors série n° 46 du Service canadien de la faune, Ottawa, 62 p.
- GASTON, A.J., L.N. DE FOREST, H.G. GILCHRIST et D.N. NETTLESHIP. 1993. *Monitoring Thick-billed Murre populations at colonies in northern Hudson Bay, 1972-92*. Publication hors série n° 80 du Service canadien de la faune, Ottawa, 16 p.
- GASTON, A.J., M.L. MALLORY, H.G. GILCHRIST et K. O'DONOVAN. 2006. « Status, trends and attendance patterns of the Northern Fulmar, *Fulmarus glacialis*, in Nunavut, Canada », *Arctic* 59 : 65-178.
- GASTON, A.J., R. DECKER, F.G. COOCH et A. REED. 1986. « The distribution of larger species of birds breeding on the coasts of Foxe Basin and northern Hudson Bay, Canada », *Arctic* 39 : 285-296.
- GAVIN, A. 1947. « Birds of Perry River district, Northwest Territories », *Wilson Bull.* 59 : 195-203.
- GEDDES, F.E., et K.H. MCCOURT. 1982. *Waterfowl migration surveys along the Mackenzie River, spring 1981*. Rapport inédit, rédigé par McCourt Management Ltd. pour l'Interprovincial Pipeline (NW) Ltd., Edmonton, 80 p.
- GILCHRIST, H.G. 2001. « Glaucous Gull (*Larus hyperboreus*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 573. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- GILCHRIST, H.G., et A.J. GASTON. 1997. « Effects of murre nest site characteristics and wind conditions on predation by Glaucous Gulls », *Can. J. Zool.* 75 : 518-524.
- GILCHRIST, H.G., et G. ROBERTSON. 1999. « Population trends of gulls and Arctic Terns nesting in the Belcher Islands, Nunavut », *Arctic* 52 : 325-331.
- GILCHRIST, H.G., et G. ROBERTSON. 2000. « Observations of marine birds wintering at polynyas and ice edges in the Belcher Islands, Nunavut », *Arctic* 53 : 61-68.
- GILCHRIST, H.G., et M.L. MALLORY. 2005. « Declines in abundance and distribution of the Ivory Gull (*Pagophila eburnea*) in Arctic Canada », *Biol. Conserv.* 121 : 303-309.
- GILCHRIST, H.G., D. KAY, M. KAY et B. BARROW. 1999. *Distribution and abundance of the Northern Common Eider (Somateria mollissima borealis) off southern Baffin Island, 1999*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 15 p.
- GILCHRIST, H.G., D. KAY, B. BARROW, S. GILLILAND et M. KAY. 1998. *Distribution and abundance of the Northern Common Eider (Somateria mollissima borealis) off southern Baffin Island*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 22 p.
- GIROUX, J.-F., Y. BÉDARD et J. BÉDARD. 1984. « Habitat use by Greater Snow Geese during the brood-rearing period », *Arctic* 37 : 155-160.
- GOLLOP, J.B., T.W. BARRY et E.H. IVERSON. 1986. *Eskimo Curlew: A vanishing species?* Publication n° 17, Saskatchewan Natural History Society, 160 p.
- GOVERNEMENT DU CANADA. 1981. *Politique fédérale sur l'utilisation des terres*. N° de catalogue E72-9/1981F, Ottawa.
- GRATTO-TREVOR, C.L. 1994. *Use of Landsat TM imagery in determining priority shorebird habitat in the outer Mackenzie Delta, Northwest Territories (N.O.G.A.P. Subproject C.24)*. Service canadien de la faune, Saskatoon, 217 p.
- GRATTO-TREVOR, C.L. 1995. « Use of Landsat TM imagery in determining priority shorebird habitat in the outer Mackenzie Delta, N.W.T. », *Arctic* 49 : 11-22.
- GRATTO-TREVOR, C.L., V.H. JOHNSTON et S.T. PEPPER. 1998. « Changes in shorebird abundance in the Rasmussen Lowlands, N.W.T. », *Wilson Bull.* 110 (3) : 316-325.
- HAGAR, J.A., et K.S. ANDERSON. 1977. « Sight record of Eskimo Curlew (*Numenius borealis*) on west coast of James Bay, Canada », *Am. Birds* 31 : 135-136.
- HAL. 1982. *Slave River hydro project feasibility study, Task Area 4, Environmental studies, regions C and D, Vegetation*, vol. 3(A). Rédigé par Hardy Associates Ltd. pour Reid, Crowther and Partners Ltd., Calgary, 98 p.
- HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: Tourism in the Arctic and Antarctic regions*. Wiley & Sons, New York.
- HANDLEY, C.O. 1950. « The Brant of Prince Patrick Island, Northwest Territories », *Wilson Bull.* 62 : 128-132.
- HANEY, J.C., et S.D. MACDONALD. 1995. « Ivory Gull (*Pagophila eburnea*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 175. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- HANSON, H.C., P. QUENEAU et P. SCOTT. 1956. *The geography, birds, and mammals of the Perry River region*. Publication spéciale n° 3, Institut arctique de l'Amérique du Nord.
- HARRIS, M.P., et T.R. BIRKHEAD. 1985. « Breeding ecology of the Atlantic Alcidae », pages 155-204 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (dir.), *The Atlantic Alcidae*, Academic Press, Londres (Royaume-Uni).
- HARWOOD, L.A., S. INNES, P. NORTON et M.C.S. KINGSLEY. 1996. « Distribution and abundance of beluga whales in the Mackenzie Estuary, southeast Beaufort Sea and west Amundsen Gulf during late July 1992 », *Can. J. Fish. Aquat. Sci.* 53 : 2262-2273.
- HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 361. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- HAWKINGS, J.S., A. BREault, S. BOYD, M. NORTON, G. BEYERSBERGEN et P. LATOUR. 2002. « Trumpeter Swan numbers and distribution in western Canada, 1970-2000 », *Waterbirds* 25 (numéro spécial 1) : 8-21.
- HENTZEL, I.R. 1992. « Akpatok Island revisited », *Environ. Conserv.* 19 : 361-363.
- HEYLAND, J.D., et H. BOYD. 1970. *An aerial reconnaissance of the eastern Canadian Arctic, 20-29 July, 1969, in search of Greater Snow Geese*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 23 p.

- HEYWOOD, W.W., et B.V. SANFORD. 1976. *Geology of Southampton, Coats, and Mansel islands, District of Keewatin, N.W.T.* Mémoire 382, Commission géologique du Canada, Ottawa, 35 p.
- HINES, J.E., et M.O. WIEBE ROBERTSON (dir.). 2006. *Relevés d'oies, de bernaches et de cygnes dans la région désignée des Inuvialuits, ouest de l'Arctique canadien, 1989–2001.* Publication hors série n° 112 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- HINES, J.E., M.F. KAY et M.O. WIEBE. 2003. « Aerial surveys of Greater White-fronted Geese and other waterfowl in the Rasmussen lowlands of the central Canadian Arctic », *Wildfowl* 54 : 183-189.
- HINES, J.E., D.L. DICKSON, B.C. TURNER, M.O. WIEBE, S.J. BARRY, T.W. BARRY, R.H. KERBES, D.J. NIEMAN, M.F. KAY, M.A. FOURNIER et R.C. COTTER. 2000. « Population status, distribution and survival of shortgrass prairie Canada Geese from the Inuvialuit Settlement Region, western Canadian Arctic », pages 27-58 dans K.M. Dickson (dir.), *Towards conservation of the diversity of Canada Geese (Branta canadensis).* Publication hors série n° 103 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- HIPFNER, J.M., A.J. GASTON, D.L. MARTIN et I.L. JONES. 1999. « Seasonal declines in replacement egg-layings in a long-lived, Arctic seabird: Costs of late breeding or variation in female quality? », *J. Anim. Ecol.* 68 : 988-998.
- HUDSON BAY PROJECT. 2003. *The Hudson Bay Project: 2003 annual progress report.* Hudson Bay Project Corporation, 32 p. <<http://research.amnh.org/~rfr/hbp/main.html>>
- HYSLOP, C. (dir.). 1996. *Tendances chez les oiseaux, n° 5.* Service canadien de la faune, Ottawa, 32 p.
- JACKSON, G.D., et A. DAVIDSON. 1975. *Bylot Island map area, District of Franklin.* Publication 74-29, Commission géologique du Canada, Ottawa, 12 p.
- JACKSON, G.D., A. DAVIDSON et W.C. MORGAN. 1975. *Geology of the Pond Inlet map-area, Baffin Island, District of Franklin.* Publication 74-24, Commission géologique du Canada, Ottawa, 33 p.
- JAMIESON, S.E., G.J. ROBERTSON et H.G. GILCHRIST. 2001. « Autumn and winter diet of Long-tailed Ducks in the Belcher Islands, Nunavut », *Waterbirds* 24 : 129-132.
- JOHNSON, S.R., et J.G. WARD. 1985. « Observations of Thick-billed Murres (*Uria lomvia*) and other seabirds at Cape Parry, Amundsen Gulf, N.W.T. », *Arctic* 38 : 112-115.
- JOHNSON, S.R., W.E. RENAUD, W.J. RICHARDSON, R.A. DAVIS, C. HOLDSWORTH et P.D. HOLLINGDALE. 1976. *Aerial surveys of birds in eastern Lancaster Sound, 1976.* Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour Norlands Petroleum, Calgary, 365 p.
- JOHNSTON, V.H., et S.T. PEPPER. En préparation. *The birds of Prince Charles and Air Force Island, Foxe Basin, Nunavut.*
- JOHNSTON, V.H., C.L. GRATTO-TREVOR et S.T. PEPPER. 2000. *Assessment of bird populations in the Rasmussen Lowlands, Nunavut.* Publication hors série n° 101 du Service canadien de la faune, 56 p.
- JOINT WORKING GROUP. 2000. *Rakeke Gok'e Godi: Places we take care of.* Rapport du Sahtu Heritage Places and Sites Joint Working Group.
- JONKEL, C., P. SMITH, J. STIRLING et G. KOLENOSKY. 1976. *The present status of the polar bear in the James Bay and Belcher Islands area.* Publication hors série n° 26 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- KEMPER, B. (dir.). 1976. *Environmental baseline studies: 1975 Strathcona Sound program.* Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 119 p.
- KERBES, R.H. 1975. *Lesser Snow Geese in the eastern Canadian Arctic.* Série de rapports n° 35 du Service canadien de la faune, Ottawa, 47 p.
- KERBES, R.H. 1982. « Lesser Snow Geese and their habitat on west Hudson Bay », *Nat. Can.* 109 : 905-911.
- KERBES, R.H. 1986. « Lesser Snow Geese, *Anser c. caerulescens*, nesting in the western Canadian Arctic in 1981 », *Can. Field-Nat.* 100 : 212-217.
- KERBES, R.H. 1988. *International Snow Goose neckbanding project – Progress report.* Rapport technique n° 4 du Wildlife Management Advisory Council (N.W.T.), 10 p.
- KERBES, R.H. 1994. *Colonies and numbers of Ross' Geese and Lesser Snow Geese in the Queen Maud Gulf Migratory Bird Sanctuary.* Publication hors série n° 81 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- KERBES, R.H., K.M. MEERES et J.E. HINES. 1999. *Distribution, survival, and numbers of Lesser Snow Geese of the western Canadian Arctic and Wrangel Island, Russia.* Publication hors série n° 98 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- KERBES, R.H., P.M. KOTANEN et R.L. JEFFERIES. 1990. « Destruction of wetland habitat by Lesser Snow Geese: A keystone species on the west coast of Hudson Bay », *J. Appl. Ecol.* 27 : 242-258.
- KERBES, R.H., K.M. MEERES, R.T. ALISAUSKAS et F.D. CASWELL. 2004. *Inventory of nesting mid-continent Lesser Snow Geese and Ross' Geese in eastern and central Arctic Canada.* Rapport inédit, Service canadien de la faune, Saskatoon.
- KIDD, D.J. 1953. « Geology – Baffin Island Expedition, 1953: A preliminary report », *Arctic* 6 : 240-243.
- KIRKWOOD, V., J. DUMANSKI et A. BOOTSMA. 1983. *The land potential database for Canada: Users' manual.* Bulletin technique 1983-4F, Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques, Agriculture Canada, Ottawa, 53 p.
- KOSKI, W.R. 1975. *A study of the distribution and movements of Snow Geese, other geese, and Whistling Swans on the Mackenzie Delta, Yukon north slope, and Alaskan north slope in August and September, 1974, including a comparison with similar data from 1973.* Arctic Gas Biological Report Series 30, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 58 p.
- KOSKI, W.R. 1977a. *A study of the distribution and movements of Snow Geese, other geese, and Whistling Swans on the Mackenzie Delta, Yukon north slope, and Alaskan north slope in August and September, 1975.* Arctic Gas Biological Report Series 35, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 54 p.
- KOSKI, W.R. 1977b. *A study of the distribution and movements of Snow Geese, other geese, and Whistling Swans on the Mackenzie Delta, Yukon north slope, and eastern Alaskan north slope in August and September 1976.* Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour la Canadian Arctic Gas Study Ltd., 69 p.

- KOSKI, W.R., et M.A. GOLLOP. 1974. *Migration and distribution of staging Snow Geese on the Mackenzie Delta, Yukon and eastern Alaskan north slope, August and September, 1973*. Arctic Gas Biological Report Series 27, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 38 p.
- KUYT, E. 1962. « White-fronted geese breeding in the Thelon Valley, N.W.T. », *Can. Field-Nat.* 76 : 224.
- KUYT, E. 1966. « Further observations on large Canada Geese moulting on the Thelon River, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 80 : 63-69.
- KUYT, E. 1980. « Distribution and breeding biology of raptors in the Thelon River area, Northwest Territories, 1957-1969 », *Can. Field-Nat.* 94 : 121-130.
- KUYT, E. 1981. « Population status, nest site fidelity, and breeding habitat of Whooping Cranes », pages 119-125 dans J.E. Lewis et H. Masatomi (dir.), *Crane research around the world: Proceedings of the International Crane Symposium, Sapporo, 1980*. Robinson Press, Fort Collins (Colorado).
- LARNDER, M.M. 1968. « The ice », pages 318-341 dans C.S. Beals (dir.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.
- LATOUR, P.B. 2003. *Aerial surveys of geese, swans and shorebirds at Mills Lake, Northwest Territories, during the spring and fall migration period: 1994-1997*. Série de rapports techniques n° 407 du Service canadien de la faune, Edmonton, 22 p.
- LATOUR, P.B., C.S. MACHTANS et G.W. BEYERSBERGEN. 2005. « Abundance of, and habitat use by, shorebirds and passerines at a high Arctic breeding site: Creswell Bay, Nunavut », *Arctic* 58 (1) : 55-65.
- LEMIEUX, L. 1959. « The breeding biology of the Greater Snow Goose on Bylot Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 73 : 117-128.
- LEMON, R.R.H., et R.G. BLACKADAR. 1963. *Admiralty Inlet area, Baffin Island, District of Franklin*. Mémoire 328, Commission géologique du Canada, Ottawa, 84 p.
- LUMSDEN, H. 1971. *Goose surveys on James Bay, 1971*. Rapport inédit, ministère des Terres et des Forêts de l'Ontario, 20 p.
- MACDONALD, B., M. GENDRON, J.B. POLLARD et G.R. STEWART. 2001. *Norman Wells, N.T. waterbird inventory 2000 surveys*. Rapport d'étape inédit, Canards Illimités Canada, Yellowknife, 16 p.
- MACDONALD, S.D. 1954. « Report on biological investigations at Mould Bay, Prince Patrick Island, N.W.T. in 1952 » [Rapport annuel des Musées nationaux du Canada], *Bulletin* 132 : 214-238.
- MACEY, A. 1981. *Status report on Ross' Gull, Rhodostethia rosea, in Canada, 1980*. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa, 55 p.
- MACLAREN ATLANTIC INC. 1978a. *Appendix A – Seabird distribution maps*. Rapport inédit, rédigé pour la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, la Société Aquitaine du Canada Ltée et l'Arctic Petroleum Operators Association, Dartmouth, 172 p.
- MACLAREN ATLANTIC INC. 1978b. *Report on aerial surveys 77-2, 77-3, 77-4. Studies of seabird and marine mammals in Davis Strait, Hudson Strait, and Ungava Bay*. Vol. 1-2. Rapport inédit, rédigé pour la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, la Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., Calgary, 127 p.
- MACLAREN MAREX INC. 1979. *Report on aerial surveys of birds and marine mammals in the southern Davis Strait between April and December, 1978*. Vol. 1 *Birds*. Rapport inédit, rédigé pour Esso Ressources Canada Ltée et l'Arctic Petroleum Operators Association, Calgary, 148 p.
- MAINC. 1982. *Étude de la région du détroit de Lancaster : 1980-2000*. Document de travail, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 102 p.
- MALLORY, M.L., et A.J. FONTAINE. 2004. *Habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest*. Publication hors série n° 109 du Service canadien de la faune, Iqaluit.
- MALLORY, M.L., et A.J. GASTON. 2005. *Monitoring Northern Fulmars in the Canadian Arctic: Plot locations and counts at selected colonies*. Série de rapports techniques n° 432 du Service canadien de la faune, 58 p.
- MALLORY, M.L., et H.G. GILCHRIST. 2003. « Marine birds breeding in Penny Strait and Queens Channel, Nunavut, Canada », *Polar Res.* 22 : 399-403.
- MALLORY, M.L., et H.G. GILCHRIST. 2005. « Marine birds of the Hell Gate polynya, Nunavut, Canada », *Polar Res.* 24 : 87-93.
- MALLORY, M.L., H.G. GILCHRIST, A.J. FONTAINE et J.A. AKEAROK. 2003. « Local ecological knowledge of Ivory Gull declines in Arctic Canada », *Arctic* 56 : 293-298.
- MANNING, T.H. 1981. *Birds of the Twin Islands, James Bay, N.W.T., Canada*. Syllogus n° 3, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 50 p.
- MARKO, J. 1975. *Satellite observation of the Beaufort Sea ice cover*. Rapport inédit n° 34, Projet de la mer de Beaufort, ministère de l'Environnement, Victoria, 137 p.
- MARSHALL MACKLIN MONAGHAN LTD. 1982. *Community tourism development plan – Pond Inlet*. Rapport inédit, rédigé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Economic Development and Tourism, Yellowknife, 79 p.
- MARTIN, M. 1978. *Status report on Caspian Tern, Sterna caspia, in Canada 1978*. Rapport rédigé pour le Service canadien de la faune et le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa, 42 p.
- MAYFIELD, H.F. 1983. « Densities of breeding birds at Polar Bear Pass, Bathurst Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 97 (4) : 371-376.
- MCCORMICK, K.J. 1988. *Lesser Snow Goose colonies in the Pelly Lake area, Northwest Territories*. Cahier de biologie n° 178 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- MCCORMICK, K.J. 1989. *Lesser Snow Goose colonies in the Pelly Lake area, Northwest Territories, 1988*. Cahier de biologie n° 185 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- MCCORMICK, K.J., et B. POSTON. 1986. *A survey of Lesser Snow Geese and Canada Geese on Jenny Lind Island, Northwest Territories*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 21 p.
- MCCORMICK, K.J., et B.D. ARNER. 1986. *A survey of moulting Canada Geese in the Bathurst Inlet and Back River areas, Northwest Territories*. Rapport technique inédit n° 86-1, Service canadien de la faune, Yellowknife, 62 p.
- MCCORMICK, K.J., et J. SIROIS. 1988. *Larid breeding sites on the north arm of Great Slave Lake, Northwest Territories: 1986*. Série de rapports techniques n° 30 du Service canadien de la faune, Yellowknife.

- McCORMICK, K.J., et R.G. BROMLEY. 1990. *A survey of moulting geese in the Bathurst Inlet and Back River areas, Northwest Territories: 1986*. Série de rapports techniques n° 80 du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- McCORMICK, K.J., M.E. ADAMS, C.J. STEPHENSON et A.S. GOODMAN. 1984. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 1^{re} édition. Rapport technique n° 84-6, Service canadien de la faune, Yellowknife, 175 p.
- McLAREN, M.A., et W.G. ALLISTON. 1981. *Summer bird populations on western Victoria Island, N.W.T., July 1980*. Rapport inédit, LGL Ltd., Toronto, 146 p.
- McLAREN, M.A., et W.G. ALLISTON. 1985. « Effects of snow and ice on waterfowl distribution in the central Arctic islands », *Arctic* 38 : 43-52.
- McLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35 : 88-111.
- McLAREN, P.L., et M.A. McLAREN. 1982. « Waterfowl populations in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35 : 149-157.
- McLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1979. *Distribution of sea-associated birds in northwest Baffin Bay and adjacent waters, May-October 1978*. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour Petro-Canada, Calgary, 323 p.
- McLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1982. « Seabird concentrations in late summer along the coasts of Devon and Ellesmere islands, N.W.T. », *Arctic* 35 : 112-117.
- McLAREN, P.L., M.A. McLAREN et W.G. ALLISTON. 1977. *Bird populations in the Rasmussen Basin lowlands, N.W.T., June- September, 1976*. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour le projet Polar Gas, Toronto, 350 p.
- McLAREN, P.L., R.A. DAVIS, W.E. RENAUD et C. HOLDSWORTH. 1976. *Studies of the numbers and distribution of birds in the District of Keewatin, N.W.T., June-August, 1975*. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour le projet Polar Gas, Toronto, 391 p.
- MILLER, F.L., R.H. RUSSELL et A. GUNN. 1977. *Peary caribou and muskoxen on western Queen Elizabeth Islands, N.W.T., 1972-74*. Série de rapports n° 40 du Service canadien de la faune, Ottawa, 55 p.
- MML. 1982. *Slave River hydro project feasibility study, Task Area 4, Environmental studies, regions C & D, Wildlife*, vol. 3(B). Rédigé par McCourt Management Ltd. pour Reid, Crowther & Partners Ltd., Calgary, 241 p.
- MORRISON, R.I.G. 1997. « The use of remote sensing to evaluate shorebird habitats and populations on Prince Charles Island, Foxe Basin, Canada », *Arctic* 50 (1) : 55-75.
- MORRISON, R.I.G., et B.A. HARRINGTON. 1979. « Critical shorebird resources in James Bay and eastern North America », *Trans. North Am. Wildl. Nat. Resour. Conf.* 44 : 498-507.
- MORRISON, R.I.G., R.E. GILL, B.A. HARRINGTON, S. SKAGEN, G.W. PAGE, C.L. GRATTO-TREVOR et S.M. HAIG. 2001. *Estimates of shorebird populations in North America*. Publication hors série n° 104 du Service canadien de la faune, Ottawa, 64 p.
- MOSER, T.J. (dir.). 2001. *The status of Ross's Geese*. Publication spéciale de l'Arctic Goose Joint Venture, U.S. Fish and Wildlife Service Washington (D.C.) et Service canadien de la faune, Ottawa, 71 p.
- MURDY, H.W. 1964. *Population dynamics and breeding biology of waterfowl in Yellowknife study area, N.W.T.* Rapport inédit, U.S. Fish and Wildlife Service, Jamestown (Dakota du Nord), 61 p.
- NAKASHIMA, D.J. 1986. « Inuit knowledge of the ecology of the Common Eider in northern Quebec », pages 102-113 dans A. Reed (dir.), *Les eiders au Canada*, Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- NAKASHIMA, D.J., et D.J. MURRAY. 1988. *The Common Eider (Somateria mollissima sedentaria) of eastern Hudson Bay: A survey of nest colonies and Inuit ecological knowledge*. Rapport n° 102 du Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement, Ottawa, 174 p.
- NETTLESHIP, D.N. 1974. « Seabird colonies and distribution around Devon Island and vicinity », *Arctic* 27 : 95-103.
- NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: Identity, distribution, and abundance*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.
- NETTLESHIP, D.N., et P.A. SMITH (dir.). 1975. *Ecological sites in northern Canada*. Comité canadien pour le Programme biologique international, Conservation Terrestrial – Panel 9, Service canadien de la faune, Ottawa, 330 p.
- NETTLESHIP, D.N., et P.G. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », pages 53-154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (dir.), *The Atlantic Alcidae*. Academic Press, Londres (Royaume-Uni).
- PARKER, G.R. 1975. *An investigation of caribou range on Southampton Island, Northwest Territories*. Série de rapports n° 33 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- PARMELEE, D.F., H.A. STEPHENS et R.H. SCHMIDT. 1967. *The birds of southeastern Victoria Island and adjacent small islands*. Bulletin n° 22 des Musées nationaux du Canada. Série sur la biologie n° 78, Ottawa, 229 p.
- PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin – Passage du Nord-Ouest*. Ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, 136 p.
- PETRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*. Rapport inédit, Petro-Canada, Calgary, 414 p.
- PRACH, R.W., et A.R. SMITH. 1992. « Breeding distribution and numbers of Black Guillemots in Jones Sound, N.W.T. », *Arctic* 45 : 111-114.
- PRACH, R.W., A.R. SMITH et A. DZUBIN. 1986. « Nesting of the Common Eider near the Hell Gate – Cardigan Strait polynya, 1980-1981 », pages 127-135 dans A. Reed (dir.), *Les eiders au Canada*. Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- PRATER, A.J. 1976. « The distribution of coastal waders in Europe and North Africa », pages 255-271 dans M. Smart (dir.), *International conference on the conservation of wetlands and waterfowl, Heiligenhafen, 2-6 December 1974*. Bureau international de recherches sur la sauvagine.
- PREST, V.K., D.R. GRANT et U.N. RAMPTON. 1966. *Carte 67B, carte glaciaire du Canada*. Commission géologique du Canada, Ottawa.
- RAMSAR. 2005. *Liste des zones humides d'importance internationale*. Wetlands International (<http://www.wetlands.org/RSDB/>).

- REED, A. 1983. *Report on Canadian Wildlife Service's studies on wild geese in the eastern Canadian Arctic, July and August, 1983*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Sainte-Foy, 7 p.
- REED, A. 1986. « Eiderdown harvesting and other uses of Common Eiders in spring and summer », pages 138-146 dans A. Reed (dir.), *Les eiders au Canada*. Série de rapports n° 47 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- REED, A., et P. DUPUIS. 1980. *A preliminary report on Greater Snow Geese and Atlantic Brant investigations near Foxe Basin and northern Baffin Island, Northwest Territories, August 1980*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Sainte-Foy, 25 p.
- REED, A., et P. DUPUIS. 1983. « Ivory Gulls, *Pagophila eburnea*, nesting on the Brodeur Peninsula, Baffin Island, N.W.T. », *Can. Field-Nat.* 97 : 332.
- REED, A., P. DUPUIS et G.E.J. SMITH. 1987. *Dénombrement de Petites Oies blanches dans les îles Southampton et de Baffin, T.N.-O., 1979*. Publication hors série n° 61 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- REED, A., D.H. WARD, D.V. DERKSEN et J.S. SEDINGER. 1998. « Brant (*Branta bernicla*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 337. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- REED, A., H. BOYD, P. CHAGNON et J. HAWKINGS. 1992. « The numbers and distribution of Greater Snow Geese on Bylot Island and near Jungersen Bay, Baffin Island, in 1988 and 1983 », *Arctic* 45 : 111-119.
- REED, A., P. DUPUIS, K. FISCHER et J. MOSER. 1980. *Relevé aérien des oies et autres espèces animales dans le bassin Foxe et dans le nord de l'île Baffin, Territoires du Nord-Ouest, Juillet 1979*. Cahier de biologie n° 114 du Service canadien de la faune, Ottawa, 21 p.
- REED, A., R. BENOÎT, R. LALUMIÈRE et M. JULIEN. 1996a. *Utilisation des habitats du nord-est de la baie James*. Publication hors série n° 90 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- REED, A., R. BENOÎT, R. LALUMIÈRE et M. JULIEN. 1996b. *Goose use of the coastal habitats of northeastern James Bay*. Publication hors série n° 92 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of Black Guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian high Arctic », *Can. Field-Nat.* 94 : 421-425.
- RENAUD, W.E., P.L. McLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The Dovekie, *Alle alle*, a spring migrant to eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35 : 118-125.
- RESSOURCES NATURELLES CANADA. 1996. *La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada : Des partenariats pour un développement durable*. Ressources naturelles Canada, Ottawa, 35 p.
- REYNOLDS, H.W., et A.W.L. HAWLEY (dir.). 1987. *Bison ecology in relation to agricultural development in the Slave River lowlands, Northwest Territories*. Publication hors série n° 63 du Service canadien de la faune, Ottawa, 74 p.
- RIEWE, R. (dir.). 1992. *Nunavut atlas*. Institut circumpolaire canadien, Edmonton.
- ROBARDS, M., H.G. GILCHRIST et K. ALLARD. 2000. « Breeding Atlantic Puffins, *Fratercula arctica*, and other bird species of Coburg Island, Nunavut », *Can. Field-Nat.* 114 : 72-77.
- ROBERTSON, G.R., et H.G. GILCHRIST. 1998. « Evidence of population declines among female Common Eiders breeding in the Belcher Islands, Nunavut », *Arctic* 51 : 300-315.
- ROBERTSON, G.R., A. REED et H.G. GILCHRIST. 2001. « Clutch, egg, and body variation among Common Eiders, *Somateria mollissima sedentaria*, breeding in Hudson Bay », *Polar Res.* 20 : 1-10.
- ROBY, D.D., K.L. BRINK et D.N. NETTLESHIP. 1981. « Measurements, chick meals and breeding distribution of Dovekies (*Alle alle*) in northwest Greenland », *Arctic* 34 : 241-248.
- ROSS, R.K. 1984. « Use of James Bay and Hudson Bay coasts of Ontario by dabbling ducks », pages 63-69 dans S.G. Curtis, D.G. Dennis et H. Boyd (dir.), *Waterfowl studies in Ontario, 1973-81*. Publication hors série n° 54 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- RUSSELL, R.H., E.J. EDMONDS et J. ROLAND. 1979. *Caribou and muskoxen habitat studies*, Rapport ESCOM n° A1-26, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 140 p.
- RUTTAN, R.A. 1974. *Observations of moose in the northern Yukon Territory and Mackenzie River valley, 1972*. Arctic Gas Biological Report Series 9, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 45 p.
- RWESL. 1980. *Norman Wells goose survey, May 1980*. Rapport inédit, rédigé par R. Webb Environmental Services Ltd. pour Esso Ressources Canada Ltée, Calgary, 45 p.
- RWESL. 1983. *Norman Wells waterfowl survey, May 1981, with observations from 1982*. Rapport inédit, rédigé par R. Webb Environmental Services Ltd. pour Esso Ressources Canada Ltée, Calgary, 65 p.
- RYDER, J.P. 1969. « Nesting colonies of Ross' Goose », *Auk* 86 : 282-289.
- SAHTU LAND USE PLANNING BOARD. 2003. *Sahtu preliminary draft land use plan*. Fort Good Hope.
- SALTER, R. 1974. *Autumn migration of birds through the central and upper Mackenzie Valley region, 1972*. Arctic Gas Biological Report Series 13 (2), Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 83 p.
- SALTER, R., W.J. RICHARDSON et C. HOLDSWORTH. 1974. *Spring migration of birds through the Mackenzie valley, N.W.T., April-May, 1973*. Arctic Gas Biological Report Series 28, Canadian Arctic Gas Study Ltd., Calgary, 168 p.
- SAMELIUS, G., et R.T. ALISAUSKAS. 2000. « Foraging patterns of arctic fox at a large arctic goose colony », *Arctic* 53 : 279-288.
- SAMELIUS, G., R.T. ALISAUSKAS et J.E. HINES. 2003. *Productivity of Lesser Snow Geese on Banks Island in 1995 to 1998*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Saskatoon, 66 p.
- SANFORD, B.V., A.W. NORRIS et H.H. BOSTOCK. 1968. *Geology of the Hudson Bay lowlands (Operation Winisk)*. Document 67-60, Commission géologique du Canada, Ottawa, 118 p.
- SCF – SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 1972. *Thomsen River*. Arctic Ecology Map Series, préparé par Renewable Resources Consulting Services Ltd. pour le Service canadien de la faune, Ottawa.

- SCF – SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 2004. *Status of migratory game birds in the Nunavut Settlement Area, December 2003*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Iqaluit, 45 p.
- SCF – SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 2005. *Checklist survey for the birds of the Northwest Territories and Nunavut*. Service canadien de la faune, Yellowknife.
- SCHWEINSBURG, R.E., L.J. LEE et P. LATOUR. 1982. « Distribution, movement, and abundance of polar bears in Lancaster Sound, Northwest Territories », *Arctic* 35 : 159-169.
- SERGEANT, D.E., et K. HAY. 1979. *Migratory sea mammal populations in Lancaster Sound*. Rapport ESCOM n° A1-21, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 31 p.
- SHANK, C.C. 1995. *Raptor survey of the Rasmussen Lowlands – 1995*. Rapport inédit, ministère des Ressources renouvelables des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, 5 p.
- SHIELDS, G.F. 1990. « Analysis of mitochondrial DNA of Pacific Black Brant (*Branla bernicla nigricans*) », *Auk* 107 : 620-623.
- SIROIS, J. 1987. *Spring migration of waterfowl in the Yellowknife–Thor Lake area, Northwest Territories: 1987*. Série de rapports techniques n° 32 du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- SIROIS, J. 1993. *Spring migration of water birds in the north arm of Great Slave Lake, Northwest Territories, 1990*. Cahier de biologie n° 205 du Service canadien de la faune, 8 p.
- SIROIS, J., et G.B. CAMERON. 1989. *Spring migration of waterfowl in the Yellowknife–Thor Lake area, Northwest Territories: 1988*. Série de rapports techniques n° 58 du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- SIROIS, J., et K.J. McCORMICK. 1987. *Spring migration of waterfowl in the Yellowknife–Thor Lake area, Northwest Territories: 1986*. Série de rapports techniques n° 24 du Service canadien de la faune, Yellowknife.
- SIROIS, J., et L. DICKSON. 1989. *The avifauna of Toker Point, Tuktoyaktuk Peninsula, Northwest Territories, 1985-1987*. Série de rapports techniques n° 57 du Service canadien de la faune, Edmonton.
- SIROIS, J., et L. SEDDON. 1990. *Status of larid breeding sites between Frank Channel and Yellowknife Bay, and other observations on larids in the north arm of Great Slave Lake: 1988*. Série de rapports techniques n° 90 du Service canadien de la faune, Région de l'Ouest et du Nord.
- SIROIS, J., G.G. CAMERON et K.J. McCORMICK. 1989. *Larid breeding sites between Yellowknife and Gros Cap, north arm of Great Slave Lake, Northwest Territories, 1987*. Série de rapports techniques n° 69 du Service canadien de la faune, Région de l'Ouest et du Nord.
- SIROIS, J., M.F. FOURNIER et M.F. KAY. 1995. *The colonial waterbirds of Great Slave Lake, Northwest Territories: An annotated atlas*. Publication hors série n° 89 du Service canadien de la faune, Yellowknife, 59 p.
- SKAGEN, S.K., J. BART, B. ANDRES, S. BROWN, G. DONALDSON, B. HARRINGTON, V. JOHNSTON, S. JONES et R.I.G. MORRISON. 2003. « Monitoring the shorebirds of North America: Towards a unified approach », *Wader Study Group Bull.* 100 : 1-3.
- SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », pages 7-28 dans I. Stirling et H. Cleator (dir.), *Polynyas in the Canadian Arctic*. Publication hors série n° 45 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- SMITH, P.A., I. STIRLING, C. JONKEL et I. JUNIPER. 1975. *Notes on the present status of the polar bear (Ursus maritimus) in Ungava Bay and northern Labrador*. Cahier de biologie n° 53 du Service canadien de la faune, Ottawa, 8 p.
- SMITH, R.H. 1944. *An investigation of the waterfowl resources of the south and east coasts of James Bay, 1944*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 61 p.
- SNELL, R.R. 2002. « Iceland Gull (*Larus glaucooides*) and Thayer's Gull (*Larus thayeri*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 699. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- SPELLER, S.W. 1975. *A study of wildlife, land-use, and social interests in the Bathurst peninsula region, Northwest Territories*. Rapport inédit, rédigé par le Service canadien de la faune pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 96 p.
- STERLING, T., et A. DZUBIN. 1967. « Canada Goose moult migrations to the Northwest Territories », *Trans. N. Am. Wildl. Conf.* 32 : 355-373.
- STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.). 1981. *Polynyas in the Canadian Arctic*. Publication hors série n° 45 du Service canadien de la faune, Ottawa.
- STIRLING, I., R.E. SCHWEINSBURG, W. CALVERT et H.P.L. KILIANN. 1979. Population ecology of the polar bear along the proposed Arctic Islands Gas Pipeline route. Rapport ESCOM no A1-24, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa. 93 p.
- STIRLING, I., W. CALVERT et D. ANDRIASHEK. 1980. *Études écologiques de la population d'ours blancs dans le sud-est de l'île Baffin*. Publication hors série n° 44 du Service canadien de la faune, Ottawa, 31 p.
- STIRLING, I., D. ANDRIASHEK, P. LATOUR et W. CALVERT. 1975. *The distribution and abundance of polar bears in the eastern Beaufort Sea*. Rapport technique n° 2, Projet de la mer de Beaufort, ministère de l'Environnement, Victoria, 59 p.
- SOUS-COMITÉ DE LA BERNACHE CRAVANT NOIRE. 1996. *Pacific Flyway management plan for the Pacific Brant*. Pacific Flyway Study Committee, Portland (Oregon), 68 p.
- SUYDAM, R.S. 2000. « King Eider (*Somateria spectabilis*) », dans A. Poole et F. Gill (dir.), *The Birds of North America*, n° 491. The Birds of North America, Inc., Philadelphie (Pennsylvanie).
- SVERDRUP, O.N. 1904. *New land: Four years in the Arctic regions*. Vol. 2. Longmans, Green, Londres (Royaume-Uni), 504 p.
- THOMAS, V.G., et S.D. MACDONALD. 1987. « The breeding distribution and current population status of the Ivory Gull in Canada », *Arctic* 43 (3) : 211-218.
- THOMPSON, R.G., R.W. QUINLAN et K. AMBROCK. 1979. *Assessment of migratory bird resources in the Slave River delta*. Rapport final pour la Mackenzie River Basin Task Force, Service canadien de la faune, Edmonton, 91 p.
- THORSTEINSSON, R. 1973. *Geology of the Baillie-Hamilton Island sheet, NTS 58G*. Open File 139. Commission géologique du Canada, Ottawa.

- THORSTEINSSON, R., et E.T. TOZER. 1962. *Banks, Victoria, and Stefansson islands, Arctic Archipelago*. Mémoire 330. Commission géologique du Canada, Ottawa, 83 p.
- TOZER, E.T., et R. THORSTEINSSON. 1964. *Western Queen Elizabeth Islands, Arctic Archipelago*. Mémoire 332. Commission géologique du Canada, Ottawa, 242 p.
- TROTTIER, G., et J.B. KEMPER. 1974. *A reconnaissance vegetation survey, Mills Lake, Northwest Territories*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton.
- TUCK, L.M. 1961. *Les marmettes : Leur répartition, leurs populations et leurs particularités – Étude du genre Uria*. Monographie n° 1 du Service canadien de la faune, Ottawa, 260 p.
- TUCK, L.M., et H.J. SQUIRES. 1955. « Food and feeding habits of Brunnich's Murre (*Uria lomvia lomvia*) on Akpatok Island », *J. Fish. Res. Board Can.* 12 : 781-792.
- TUCK, L.M., et L. LEMIEUX. 1959. « The avifauna of Bylot Island », *Dansk Ornithol. Foren. Tidsskr.* 53 : 137-154.
- UNESCO. 2005. *Sites du patrimoine mondial*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (<http://whc.unesco.org/fr/list/>).
- URQUHART, D.R. 1973. *Oil exploration and Banks Island wildlife: A guideline for the preservation of caribou, muskox, and Arctic fox populations on Banks Island, N.W.T.* Rapport inédit, Northwest Territories Game Management Division, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, 105 p.
- URQUHART, D.R. 1982. *Muskox: Life history and current status of muskoxen in the N.W.T.* Wildlife Service, ministère des Ressources renouvelables des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, 40 p.
- VOLKOV, A.E., et J. DE KORTE. 1996. « Distribution and numbers of breeding Ivory Gulls *Pagophila eburnea* in Severnaja Zemlja, Russian Arctic », *Polar Res.* 15 : 11-21.
- WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for Canadian Wildlife Service protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.
- WALTON, L., K. ROSS et J. HUGHES. 2003. *Spring population estimates for SJPB [Southern James Bay Population] Canada Geese*. Memorandum to Atlantic and Mississippi Flyway Cooperators, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et Service canadien de la faune.
- WARD, J.G. 1979. *Bird and mammal surveys in the Cape Parry area, Northwest Territories, June-August 1979*. Rapport inédit, rédigé par LGL Ltd. pour Dome Petroleum Ltd., Calgary, 40 p.
- WAYLAND, M.A., J. GARCIA-FERNANDEZ, E. NEUGEBAUER et H.G. GILCHRIST. 2001. « Concentrations of cadmium, mercury, and selenium in blood, liver, and kidney of Common Eider ducks from the Canadian Arctic », *Environ. Monit. Assess.* 71 : 255-267.
- WMAC. 2001. *Inuvialuit community conservation plans*. Joint Secretariat, Wildlife Management Advisory Council (Territoires du Nord-Ouest), Inuvik.
- WOO, V., et S.C. ZOLTAI. 1977. *Reconnaissance of soils and vegetation of Somerset and Prince of Wales islands, N.W.T.* Service canadien des forêts, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada, Edmonton, 127 p.
- WRIGHT, G.M. 1967. *Geology of the southeastern barren grounds, parts of the districts of Mackenzie and Keewatin (Operations Keewatin, Baker, Thelon)*. Mémoire 350, Commission géologique du Canada, Ottawa, 91 p.
- WYNNE-EDWARDS, V.C. 1952. « The fulmars of Cape Searle », *Arctic* 5 : 105-117.
- YORATH, C.J., H.R. BALKWILL et R.W. KLASSEN. 1975. *Franklin Bay and Malloch Hill map-areas, District of Mackenzie*. Document 74-36, Commission géologique du Canada, Ottawa, 35 p.
- ZDAN, R.W., et D.B. BRACKETT. 1978. *Relevés des populations d'oiseaux migrateurs du district de Keewatin et de l'île Somerset, 1976*. Rapport ESCOM n° A1-18, rédigé par le Service canadien de la faune pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 111 p.
- ZICO CANADA. 2004. *Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada*. Initiative mondiale menée par BirdLife International conjointement avec la Fédération canadienne de la nature et Études d'oiseaux Canada <<http://www.bsc-eoc.org/iba/sitesZICO.html>>.
- ZOLTAI, S.C., D.J. KARASIUK et G.W. SCOTTER. 1980. *A natural resource survey of the Thomsen River area, Banks Island, Northwest Territories*. Rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 153 p.
- ZOLTAI, S.C., K.J. McCORMICK et G.W. SCOTTER. 1983. *A natural resource survey of Bylot Island and adjacent Baffin Island, Northwest Territories*. Rapport inédit, Service canadien des forêts et Service canadien de la faune, Edmonton, 176 p.

Annexes

Annexe A

Sites clés de nidification et de repos pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut^e

Numéro du site

Nom du site

Oies^b

Territoires du Nord-Ouest

Site NT 1	Île Prince Patrick
Site NT 2	Rivière Thomsen
Site NT 3	Refuge d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks
Site NT 4	Lac Tahiryuak
Site NT 5	Vallée de la rivière Kagloryuak
Site NT 7	Baie Harrowby
Site NT 8	Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason)
Site NT 9	Rivière Kugaluk
Site NT 12	Delta du fleuve Mackenzie
Site NT 14	Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie
Site NT 15	Lac Brackett (Willow)
Site NT 16	Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie
Site NT 18	Lac Mills
Site NT 20	Bras Nord du Grand lac des Esclaves
Site NT 22	Delta de la rivière des Esclaves

Nunavut

Site NU 20	Bras Berlinguet
Site NU 22	Secteur sud de l'île Bylot
Site NU 30	Grande plaine de la Koukdjuak
Site NU 31	Îles du bassin Foxe
Site NU 32	Île Spicer Nord
Site NU 34	Basses terres de Rasmussen
Site NU 35	Île Jenny Lind
Site NU 36	Secteur sud-ouest de l'île Victoria
Site NU 37	Baie Queen Maud
Site NU 38	Cours intermédiaire de la rivière Back
Site NU 39	Cours inférieur de la rivière Back
Site NU 40	Rivière Thelon
Site NU 41	Cours intermédiaire de la rivière Quoich
Site NU 42	Rivière McConnell
Site NU 43	Rivière Boas
Site NU 44	Baie East
Site NU 56	Îles Twin
Site NU 57	Secteur nord-est de la baie James
Site NU 58	Île Akimiski
Site NU 59	Baie Boatswain
Site NU 60	Baie Hannah

Annexe A (suite)Sites clés de nidification et de repos pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut^a

Numéro du site	Nom du site
Cygnés^c	
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	
Site NT 12	Delta du fleuve Mackenzie
Site NT 14	Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie
Site NT 17	Secteur sud-est des monts Mackenzie
Site NT 18	Lac Mills
Site NT 19	Lac Beaver
Site NT 20	Bras Nord du Grand lac des Esclaves
Site NT 22	Delta de la rivière des Esclaves
<i>Nunavut</i>	
Site NU 34	Basses terres de Rasmussen
Site NU 36	Secteur sud-ouest de l'île Victoria
Site NU 37	Baie Queen Maud
Canards de mer^d	
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	
Site NT 3	Refuge d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks
Site NT 4	Lac Tahiryuak
Site NT 5	Vallée de la rivière Kagloryuak
Site NT 10	Baie McKinley – Île Phillips
Site NT 11	Baies Kukjuktuk et Hutchison
Site NT 12	Delta du fleuve Mackenzie
Site NT 13	Milieus humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta)
<i>Nunavut</i>	
Site NU 29	Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland
Site NU 33	Île Turton
Site NU 34	Basses terres de Rasmussen
Site NU 37	Baie Queen Maud
Site NU 44	Baie East
Site NU 46	Île Fraser
Site NU 48	Baie Markham
Site NU 51	Archipels de la baie d'Ungava
Site NU 52	Archipel de la rivière Koktac
Site NU 53	Îles Sleeper
Site NU 54	Secteur nord de l'archipel Belcher
Site NU 55	Îles Salikuit
Oiseaux de rivage^e	
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	
Site NT 3	Refuge d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks
Site NT 12	Delta du fleuve Mackenzie
<i>Nunavut</i>	
Site NU 6	Vallée Polar Bear
Site NU 17	Baie Creswell
Site NU 31	Îles du bassin Foxe
Site NU 34	Basses terres de Rasmussen
Site NU 44	Baie East
Oiseaux de mer^f	
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	
Site NT 6	Cape Parry
<i>Nunavut</i>	
Site NU 1	Monts Inglefield
Site NU 2	Champ de glace Sydkap
Site NU 3	Île North Kent
Site NU 4	Île Seymour
Site NU 5	Îles Cheyne
Site NU 7	Île Baillie-Hamilton
Site NU 8	Cap Vera
Site NU 9	Pointe Skruis

Appendix A (suite)Sites clés de nidification et de repos pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut^d

Numéro du site	Nom du site
Site NU 10	Nirjutiqavvik (île Coburg)
Site NU 11	Secteur est de l'île Devon
Site NU 12	Inlet Hobhouse
Site NU 13	Cap Liddon
Site NU 14	Île Browne
Site NU 15	Île Prince Leopold
Site NU 16	Baie Batty
Site NU 18	Secteur nord-ouest de la presqu'île Brodeur
Site NU 19	Baie Baillarge
Site NU 21	Cape Hay
Site NU 23	Cape Graham Moore
Site NU 24	Golfe de Buchan
Site NU 25	Baie Scott
Site NU 27	Qaulluit (cap Searle)
Site NU 28	Akpait (baie Reid)
Site NU 45	Coats Island
Site NU 47	Détroit de Digges
Site NU 49	Île Hantzsch
Site NU 50	Île Akpatok

^a Voir le texte pour les précisions sur les effectifs de chaque espèce à chaque site.

^b Petite Oie des neiges, Grande Oie des neiges, Oie de Ross, Oie rieuse, Bernache cravant noire (y compris la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique, aussi connue comme Bernache cravant à ventre gris) et Bernache cravant de l'Atlantique.

^c Cygne trompette et Cygne siffleur.

^d Eider à duvet, Eider à tête grise, fuligules, macreuses et Harelde kakawi.

^e Diverses espèces.

^f Fulmar boréal, goélands et mouettes, sternes, Guillemot de Brünnich, Petit Pingouin, Mergule nain et Macareux moine.

Annexe B

Noms communs et scientifiques de l'ensemble des espèces et sous-espèces d'oiseaux mentionnées dans le texte

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	Barge hudsonienne	<i>Limosa haemastica</i>
Petite Oie des neiges	<i>Chen caerulescens caerulescens</i>	Tourneperre à collier	<i>Arenaria interpres</i>
Grande Oie des neiges	<i>Chen caerulescens atlantica</i>	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>
Oie de Ross	<i>Chen rossii</i>	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>
Bernache cravant de l'Atlantique	<i>Branta bernicla hrota</i>	Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>
Bernache cravant noire	<i>Branta bernicla nigricans</i>	Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>
Bernache de Hutchins	<i>Branta hutchinsii</i>	Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Bécasseau de Baird	<i>Calidris bairdii</i>
Cygne trompette	<i>Cygnus buccinator</i>	Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Bécasseau roussâtre	<i>Tryngites subruficollis</i>
Canelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	Bécasseau à long bec	<i>Limnodromus scolopaceus</i>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>
Fuligule à dos blanc	<i>Aythya valisineria</i>	Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>
Petit Fuligule	<i>Aythya affinis</i>	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>
Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>	Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>
Eider à duvet (Pacifique)	<i>Somateria mollissima v-nigra</i>	Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>
Eider à duvet (Nord)	<i>Somateria mollissima borealis</i>	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>
Common Eider (Hudson Bay)	<i>Somateria mollissima sedentaria</i>	Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	Goéland de Californie	<i>Larus californicus</i>
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Goéland de Thayer	<i>Larus thayeri</i>
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	Goéland arctique	<i>Larus glaucoides</i>
Petit Garrot	<i>Bucephala albeola</i>	Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	Mouette de Sabine	<i>Xema sabini</i>
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Mouette rosée	<i>Rhodostethia rosea</i>
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i>
Plongeon du Pacifique	<i>Gavia pacifica</i>	Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	Mergule nain	<i>Alle alle</i>
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	Guillemot de Brünnich	<i>Uria lomvia</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	Guillemot à miroir	<i>Cepphus grylle</i>
Grue du Canada	<i>Grus canadensis</i>	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>
Grue blanche	<i>Grus americana</i>	Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>
Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>
Courlis esquimau	<i>Numenius borealis</i>	Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>		

Index alphabétique des habitats terrestres clés

Territoires du Nord-Ouest

Baie Harrowby (site NT7)
Baie McKinley – île Phillips (site NT10)
Baies Kukjuktuk et Hutchison (site NT11)
Bras Nord du Grand lac des Esclaves (site NT20)
Cap Parry (site NT6)
Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason) (site NT8)
Delta de la rivière des Esclaves (site NT22)
Delta du fleuve Mackenzie (site NT12)
Île Prince Patrick (site NT1)
Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie (site NT14)
Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie (site NT16)
Lac Beaver (site NT19)
Lac Brackett (Willow) (site NT15)
Lac Mills (site NT18)
Lac Tahiryuak (site NT4)
Milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta) (site NT13)
Pointe Northwest (site NT21)
Refuge d'oiseaux migrateurs no 1 de l'île Banks (site NT3)
Rivière Kugaluk (site NT9)
Rivières Sass et Nyarling (site NT23)
Rivière Thomsen (site NT2)
Secteur sud-est des monts Mackenzie (site NT17)
Vallée de la rivière Kagloryuak (site NT5)

Nunavut

Akpait (baie Reid) (site NU28)
Archipel de la rivière Koktac (site NU52)
Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland (site NU29)
Archipels de la baie d'Ungava (site NU51)
Baie Baillarge (site NU19)
Baie Batty (site NU16)
Baie Boatswain (site NU59)
Baie Creswell (site NU17)
Baie East (site NU44)
Baie Hannah (site NU60)
Baie Markham (site NU48)
Baie Queen Maud (site NU37)
Baie Scott (site NU25)
Basses terres de Rasmussen (site NU34)
Bras Berlinguet (site NU20)

Cap Graham Moore (site NU23)
Cap Hay (site NU21)
Cap Liddon (site NU13)
Cap Vera (site NU8)
Champ de glace Sydkap (site NU2)
Cours inférieur de la rivière Back (site NU39)
Cours intermédiaire de la rivière Back (site NU38)
Cours intermédiaire de la rivière Quoich (site NU41)
Détroit de Digges (site NU47)
Golfe de Buchan (site NU24)
Grande plaine de la Koukdjuak (site NU30)
Île Akimiski (site NU58)
Île Akpatok (site NU50)
Île Baillie-Hamilton (site NU7)
Île Browne (site NU14)
Île Coats (site NU45)
Île Fraser (site NU46)
Île Hantzsch (site NU49)
Île Jenny Lind (site NU35)
Île North Kent (site NU3)
Île Spicer Nord (site NU32)
Île Prince Leopold (site NU15)
Îles Abbajalik et Ijutuk (site NU26)
Îles Cheyne (site NU5)
Îles du bassin Foxe (site NU31)
Île Seymour (site NU4)
Îles Salikuit (site NU55)
Îles Sleeper (site NU53)
Îles Twin (site NU56)
Île Turton (site NU33)
Inlet Hobhouse (site NU12)
Monts Inglefield (site NU1)
Nirjutiqavvik (île Coburg) (site NU10)
Pointe Skruis (site NU9)
Qaulluit (cap Searle) (site NU27)
Rivière Boas (site NU43)
Rivière McConnell (site NU42)
Rivière Thelon (site NU40)
Secteur est de l'île Devon (site NU11)
Secteur nord de l'archipel Belcher (site NU54)
Secteur nord-est de la baie James (site NU57)
Secteur nord-ouest de la presqu'île Brodeur (site NU18)
Secteur sud de l'île Bylot (site NU22)
Secteur sud-ouest de l'île Victoria (site NU36)
Vallée Polar Bear (site NU6)

Publications hors série récentes

N° 87

L'utilisation de divers habitats par les anatinés en période de nidification : les îles du fleuve Saint-Laurent situées entre Montréal et Trois-Rivières, par Luc Bélanger et Denis Lehoux. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/87F. Publ. en 1995.

N° 88

Examen des impacts environnementaux de la grenaille et des plombs de pêche en plomb au Canada, par A.M. Scheuhammer et S.L. Norris. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/88F. Publ. en 1995.

N° 89

The colonial waterbirds of Great Slave Lake, Northwest Territories: an annotated atlas, par J. Sirois, M.A. Fournier et M.F. Kay.
N° de catalogue CW69-1/89E. Publ. en 1995.

N° 90

Utilisation des habitats côtiers du nord-est de la baie James par les canards, par Austin Reed, Réjean Benoit, Richard Lalumière et Michel Julien. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/90F. Publ. en 1996.

N° 91

Studies of high-latitude seabirds. 4. Trophic relationships and energetics of endotherms in cold ocean systems, par W.A. Montevecchi (réd.).
N° de catalogue CW69-1/91E. Publ. en 1996.

N° 92

Utilisation des habitats côtiers du nord-est de la baie James par les bernaches, par Austin Reed, Réjean Benoit, Michel Julien et Richard Lalumière. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/92F. Publ. en 1996.

N° 93

The ecology, status, and conservation of marine and shoreline birds of the Queen Charlotte Islands, par K. Vermeer et K.H. Morgan (réd.).
N° de catalogue CW69-1/93E. Publ. en 1997.

N° 94

King and Common eiders of the western Canadian Arctic, par D. Lynne Dickson (réd.).
N° de catalogue CW69-1/94E. Publ. en 1997.

N° 95

Monitoring bird populations: the Canadian experience, par Erica H. Dunn, Michael D. Cadman et J. Bruce Falls (réd.).
N° de catalogue CW69-1/95E. Publ. en 1997.

N° 96

Winter distributions of Thick-billed Murres from the eastern Canadian Arctic and western Greenland in relation to age and time of year, par G.M. Donaldson, A.J. Gaston, J.W. Chardine, K. Kampp, D.N. Nettleship et R.d. Elliot.
N° de catalogue CW69-1/96E. Publ. en 1997.

N° 97

Shorebird migration and staging at a large prairie lake and wetland complex: the Quill Lakes, Saskatchewan, par Stuart A. Alexander et Cheri L. Gratto-Trevor.
N° de catalogue CW69-1/97E. Publ. en 1997.

N° 98

Distribution, survival, and numbers of Lesser Snow Geese of the Western Canadian Arctic and Wrangel Island, Russia, par Richards H. Kerbes, Katherine M. Meeres et James E. Hines (réd.).
N° de catalogue CW69-1/98E. Publ. en 1999.

N° 99

Breeding ecology of the Horned Grebe *Podiceps auritus* in subarctic wetlands, par Michael A. Fournier et James E. Hines.
N° de catalogue CW69-1/99E. Publ. en 1999.

N° 100

Behaviour and ecology of sea ducks, par R. Ian Goudie, Margaret R. Petersen et Gregory J. Robertson (réd.).
N° de catalogue CW69-1/100E. Publ. en 1999.

N° 101

Assessment of bird populations in the Rasmussen Lowlands, Nunavut, par Victoria H. Johnson, Cheri L. Gratto-Trevor et Stephen T. Pepper.
N° de catalogue CW69-1/101E. Publ. en 2000.

N° 102

Modélisation et gestion de la population d'Oies de neige, par Hugh Boyd (éd.) Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/102F. Publ. en 2000.

N° 103

Towards conservation of the diversity of Canada Geese (*Branta canadensis*), par Kathryn M. Dickson (réd.).
N° de catalogue CW69-1/103E. Publ. en 2000.

N° 104

Estimates of shorebird populations in North America, par R.I.G. Morrison, R.E. Gill, Jr., B.A. Harrington, S. Skagen, G.W. Page, C.L. Gratto-Trevor et S.M. Haig.
N° de catalogue CW69-1/104E. Publ. en 2001.

N° 105

Status and population trends of the Razorbill in eastern North America, par G. Chapdelaine, A.W. Diamond, R.D. Elliot et G.J. Robertson.
N° de catalogue CW69-1/105E. Publ. en 2001.

N° 106

Studies of high-latitude seabirds. 5. Monitoring Thick-billed Murres in the eastern Canadian Arctic, 1976-2000, par A.J. Gaston.
N° de catalogue CW69-1/106E. Publ. en 2002.

N° 107

Changements dans les activités de chasse et d'abattage de la sauvagine déclarées au Canada et aux États-Unis, de 1985 à 1998, par H. Boyd, H. Lévesque et K.M. Dickson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/107F. Publ. en 2002.

N° 108

Les pesées et les turluttes de plomb au Canada : Examen de leur utilisation et de leurs effets toxiques sur les espèces sauvages, par A.M. Scheuhammer, S.L. Money, D.A. Kirk et G. Donaldson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/108F. Publ. en 2003.

N° 109

Habitat marins clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, par Mark L. Mallory et Alain J. Fontaine. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/109F. Publ. en 2004.

N° 110

Relevé de 1995 du Faucon pèlerin au Canada, sous la direction d'Ursula Banasch et de Geoff Holroyd. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/110F. Publ. en 2004.

N° 111

Carte de la couverture terrestre du Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud, Nunavut, par Andrew B. Didiuk et Robert S. Ferguson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/111F. Publ. en 2005.

N° 112

Relevés d'oies, de bernaches et de cygnes dans la région désignée des Inuvialuits, ouest de l'Arctique canadien, 1989-2001, sous la direction de James E. Hines et de Myra O. Wiebe Robertson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/112F. Publ. en 2006.

N° 113

Répartition des Grands Hérons nicheurs et tendances démographiques au Québec, 1977-2001, par Jean-Luc DesGranges et Alain Desrosiers. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/113E. Publ. en 2006.